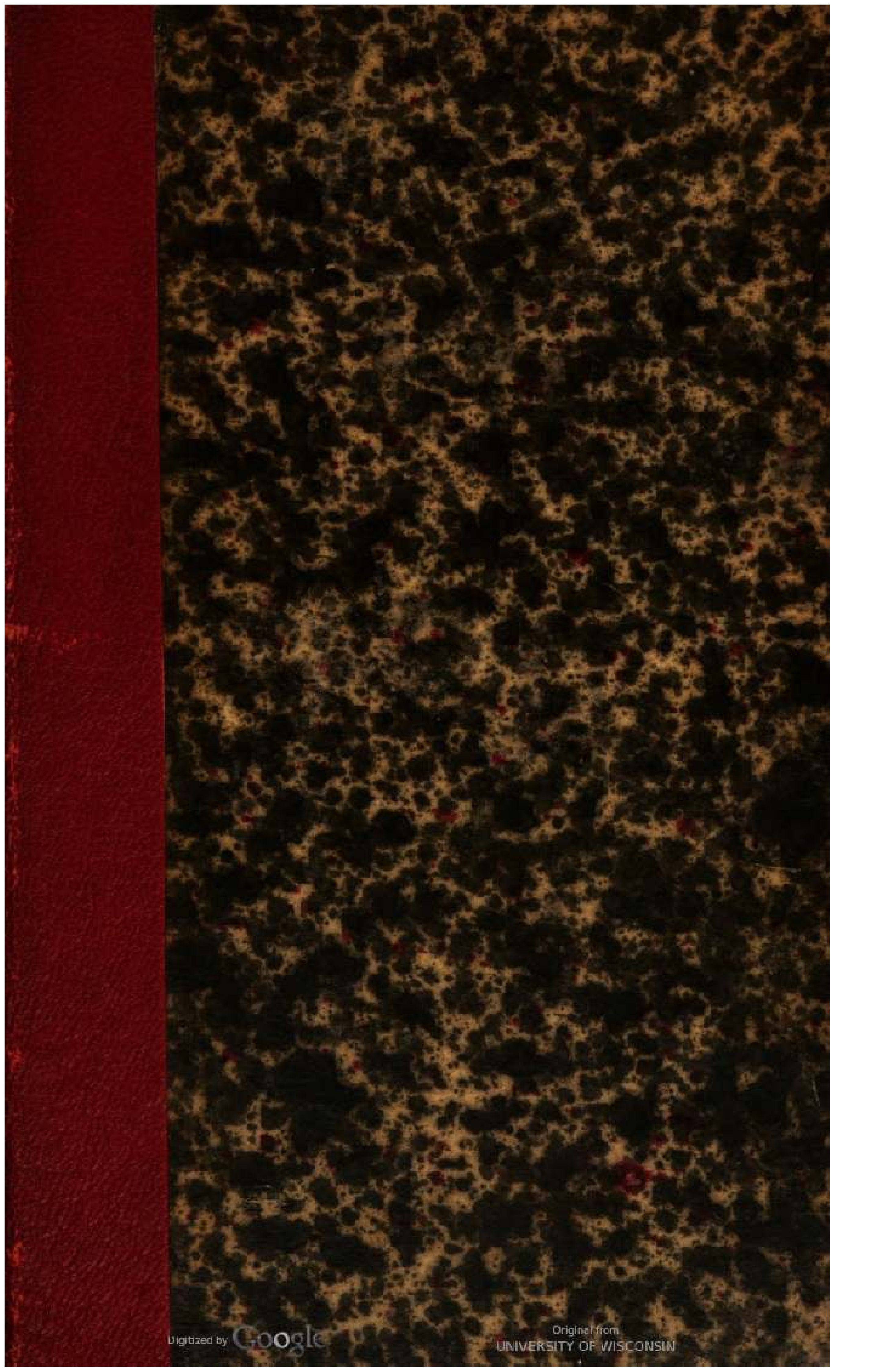
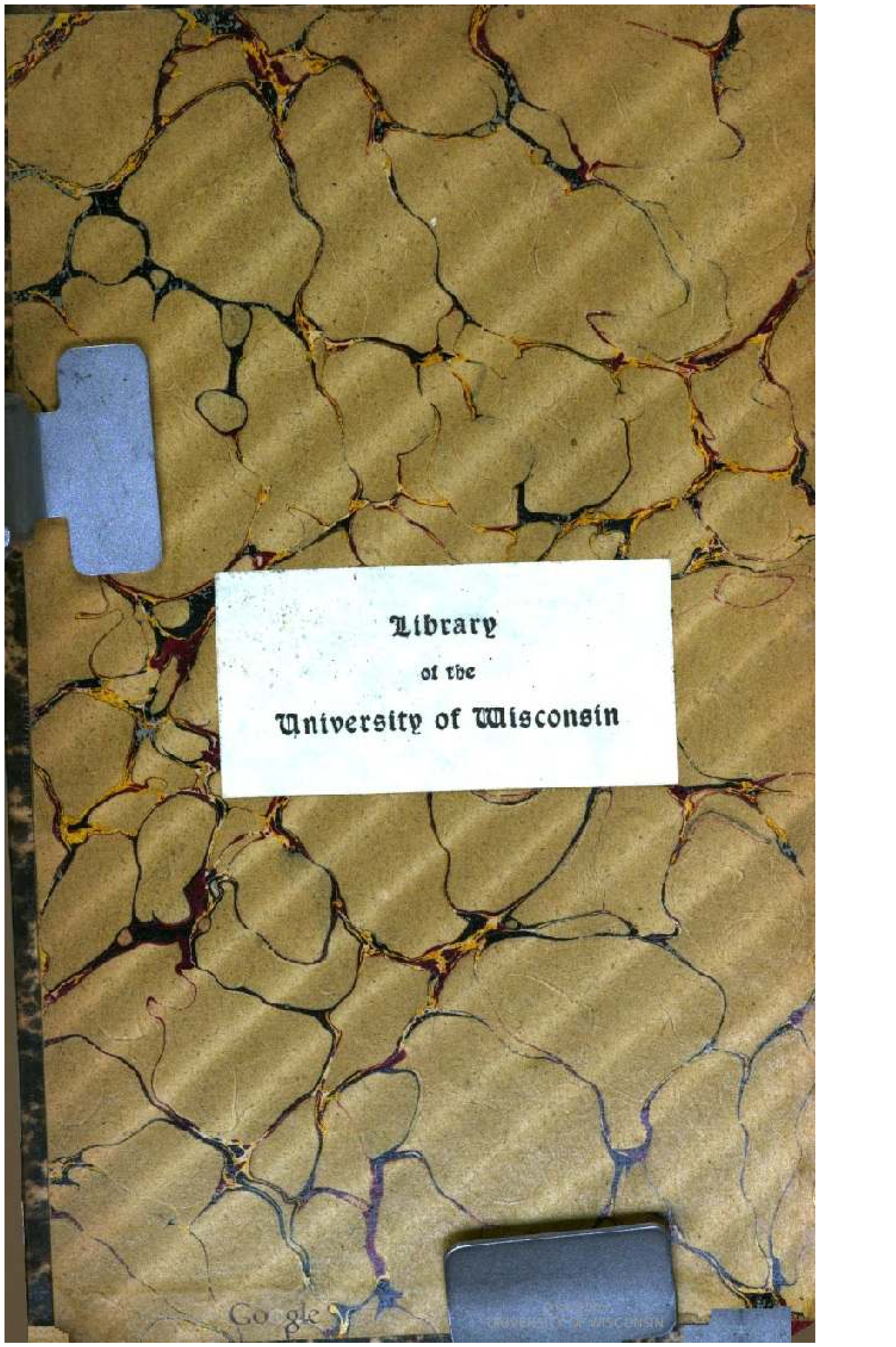



Library
of the
University of Wisconsin
Google
UNIVERSITY OF WISCONSIN



LE
RÈGNE DE MARIE STUART

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

HISTOIRE

DU

RÈGNE

DE

MARIE STUART

PAR

MARTIN PHILIPPSON

ANCIEN PROFESSEUR AUX UNIVERSITÉS DE BONN ET DE BRUXELLES

TOME DEUXIÈME



PARIS

ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

—

1891

HISTOIRE DU RÈGNE

DE

MARIE STUART.

LIVRE DEUXIÈME.

SUCCÈS DE MARIE STUART EN ÉCOSSE.

CHAPITRE PREMIER.

MARIE STUART ORGANISE SON GOUVERNEMENT.

Ce fut un moment bien pénible pour Marie Stuart que celui où elle foula le sol de l'Écosse, à Leith. Le brouillard était de nouveau descendu sur cette côte brumeuse, en sorte que l'on ne voyait guère plus loin qu'à la distance de deux pieds; et comme la reine n'était attendue qu'une semaine plus tard, rien n'avait été préparé pour sa réception. Au bruit des coups de canon par lesquels les galères annonçaient l'arrivée de la souveraine, la population peu nombreuse de la petite ville maritime accourut rapidement au rivage, mais il ne se trouvait parmi elle aucun personnage de marque. Les chevaux de la reine ayant été capturés par les Anglais, elle fut obligée de s'arrêter à Leith, dans la maison d'un simple particulier. Quelle triste réception, quel contraste douloureux avec le faste royal auquel elle avait été habituée en

France, quelle mortification pour son orgueil national devant les Français qui l'accompagnaient!

Petit à petit, ceux des nobles qui se trouvaient à Édimbourg arrivèrent au port et, les premiers de tous, lord Jacques Stuart et le comte d'Argyle. On présenta à la reine et à ses dames quelques misérables rosses qu'on venait de réquisitionner à la hâte, et c'est dans un tel état, peu digne de la royauté, que vers le soir Marie se mit en route vers le palais de Holyrood, l'antique demeure de ses ancêtres, située aux portes mêmes d'Édimbourg. Avant d'y arriver, elle eut l'occasion d'envisager les conséquences de la sévère *réformation* de l'Écosse: les artisans d'Édimbourg qui avaient été condamnés à cause du tumulte de Robin Hood[1] vinrent à sa rencontre et, en s'agenouillant, implorèrent sa grâce. Heureuse de commencer son règne par un acte de clémence, elle leur accorda le pardon de par son autorité royale.

Mais à peine Marie fut-elle arrivée à Holyrood que la scène changea d'une façon avantageuse. De tout le voisinage, nobles et gentilshommes affluèrent au palais. Dans la ville, on fit briller des feux de joie, et l'illumination éclaira les façades des hautes maisons de la capitale. Cinq à six cents bourgeois se rendirent en cortège devant la demeure royale et entonnèrent sous ses fenêtres des hymnes et des psaumes, avec accompagnement de violons et de rebecs, et avec beaucoup de bonne volonté, sinon avec beaucoup d'art. Ce vacarme parut peu harmonieux aux Français, habitués aux beautés de la musique italienne et aux merveilles des virtuoses de la cour; mais Marie eut l'habileté de

1. Voir t. I, p. 260.

remercier les musiciens et de trouver leurs mélodies charmantes : de telle sorte qu'elle en fut gratifiée pendant plusieurs nuits consécutives.

Ce rude et naïf hommage, en effet, ne peut avoir déplu à la jeune reine, et il n'est guère probable qu'elle ait alors été aussi triste que le romancier Brantôme le prétend; écrivant trente ans après cette époque, il dépeint Marie comme hantée déjà du sombre pressentiment de la fatalité qui la guettait. En tout cas, malgré la fatigue produite par une longue traversée, elle fit bonne figure à tout le monde et charma chacun par sa grâce juvénile, par son esprit, par son élégance inconnue jusqu'alors en Écosse et son amabilité naturelle. Amis et adversaires sont unanimes à signaler l'impression irrésistible qu'elle exerça dès son début sur les nombreux Écossais qui s'étaient hâtés de s'approcher de leur souveraine, sur les protestants aussi bien que sur les catholiques[1]. En voyant cette jeune femme courageuse et ravissante qui avait bravé tant de dangers pour se mettre sous leur protection, en présence de ce dernier et faible rejeton de leur race royale, les Écossais se rappelaient avec attendrissement les malheurs qui avaient accompagné sa naissance et le triste sort dont elle était devenue la victime. De prime abord, elle n'avait rencontré en Écosse que des cœurs rebelles, des hommes qui étaient ses ennemis secrets et les partisans de l'Angleterre[2]; mais bientôt tout changea, et par son habile politique comme par son charme personnel, elle gagna ces esprits hostiles.

1. Randolph, Buchanan et même Knox s'accordent ici avec Castelnau et d'autres.

2. Randolph à Cecil, 12 sept.; WRIGHT, I, 78.



Il est vrai qu'il y avait dans le pays une petite faction, rendue inaccessible à tout sentiment humain par un fanatisme aveugle et sans bornes: la faction ultra-calviniste, à la tête de laquelle se trouvait Knox, le *Master* (héritier) de Lindsay et les fidèles du Fife. Lorsque le premier dimanche après leur arrivée, la reine, ses oncles et les gentilshommes français de leur suite célébrèrent la messe dans la chapelle de Holyrood, Patrick Lindsay et une troupe de protestants furieux voulurent y entrer de force pour tuer le prêtre à l'autel. C'est avec peine que lord Jacques ferma devant eux la porte de la chapelle, sous prétexte d'empêcher les Écossais d'assister au culte catholique. Les deux autres frères naturels de la reine, Robert de Holyrood-House et Jean de Coldingham, reconduisirent le prêtre tremblant dans sa demeure. La tentative était manquée. « Et ainsi les hommes de Dieu partirent le cœur rempli de deuil[1]. »

Heureusement, l'immense majorité des habitants d'Édimbourg ne partageait nullement ce *deuil*, mais se préparait à la fête de l'entrée solennelle de la jeune princesse dans leur ville avec une pompe peu commune à cette pauvre petite Écosse du XVI[e] siècle. Le conseil communal se fit splendide, en longs vêtements de velours noir doublé de satin cramoisi, pour porter dignement le dais au-dessus de Sa gracieuse Majesté ! Les bourgeois d'un âge mûr avaient à paraître en soie ou velours noir, les jeunes gens en vêtements de fantaisie faits de soie de couleur[2].

1. Knox, II, 270 et suiv.
2. *Register-book of the Town-Council of Edinburgh*, cité dans Keith, t. II, p. 81, note 4.

Les fêtes commencèrent par un banquet donné aux oncles de la reine par le prévôt, les conseillers communaux et les doyens des métiers de la bonne ville d'Édimbourg. C'était un dimanche! Le chagrin que Knox et les *hommes de Dieu* ressentirent d'une telle profanation du jour du Seigneur fut encore augmenté par les cérémonies de l'entrée elle-même, le 2 septembre. Ne vit-on pas le dais sous lequel marchait la reine, précédé de cinquante des plus riches adolescents de la ville, travestis en nègres, et portant des chaînes d'or, comme s'ils étaient les esclaves de la *femme idolâtre?* Les mascarades de la France corrompue étaient donc imitées par les fidèles de Calvin! Des arcs de triomphe avec figures allégoriques, des machines d'opéra, d'où sortirent des anges, égayèrent ces rues étroites bordées de maisons immenses. Un des anges eut le mauvais goût de présenter à la jeune reine une lourde Bible protestante, tellement pesante qu'elle dut s'en débarrasser au plus vite. On avait même eu la délicate intention de brûler sous ses yeux une poupée imitant un prêtre qui élève le calice, mais Huntly avait empêché ce spectacle édifiant. La reine dîna au château d'Édimbourg, situé à l'autre extrémité de la ville; et quand elle fut retournée par les rues au palais de Holyrood, on lui présenta, au nom de la ville, un gobelet d'une valeur de deux mille marcs. Marie répondit aux prodigalités et aux signes d'allégresse de ses sujets par une grande fête à Holyrood[1]. Ainsi s'établirent des rapports excellents entre les deux parties.

1. *Diurnal of Occurrents*, p. 67. — Dép. de Randolph, 7 sept.; WRIGHT, I, 73. — KNOX, II, 287 (où il y a une erreur de date).

Les Français qui avaient escorté la reine furent assez bons politiques pour ne pas rester en Écosse plus longtemps que la stricte nécessité ne semblait l'exiger. Aussitôt qu'ils virent la princesse installée sur son trône, et en bons termes avec ses sujets, ils repartirent afin de ne pas exciter la chatouilleuse jalousie nationale des Écossais. Le duc d'Aumale retourna avec les deux galères qui l'avaient amené, le Grand-Prieur et M. de Damville, avec la plupart de leurs compagnons, s'en allèrent quelques jours plus tard, par la voie d'Angleterre, escortés par la reine jusqu'à Seton et par le ministre d'Élisabeth jusqu'à Berwick, première ville anglaise[1]. Seul, le plus jeune des oncles de la reine, le marquis d'Elbœuf, resta auprès d'elle, pour lui servir de protecteur en cas de nécessité.

Marie Stuart avait donc commencé son règne sous des auspices assez favorables. Elle venait de gagner le premier point dans le jeu dangereux dans lequel elle s'était risquée elle-même. Elle avait pu achever son voyage sans accident, elle s'était fait agréer de tout le monde, à l'exception d'un nombre minime de calvinistes intransigeants, et elle pouvait rester dans une tranquillité relative au milieu de ses sujets indociles et irritables.

Marie comprit sa situation et la tâche à laquelle elle avait à suffire, avec une intelligence et un tact bien au-dessus de son âge. Elle était convaincue qu'elle succomberait immédiatement, si elle ne réussissait à

1. C'est dans la seconde semaine de septembre que partent le Grand-Prieur et Damville ; voir Rand. à Cecil, 12 sept. (WRIGHT, I, 76 et suiv.), et Marie Stuart au connét. de Montmorency, 8 oct. 1561 (LABANOFF, I, 111).

gagner la confiance des protestants modérés qui formaient l'immense majorité du peuple écossais. Fermement résolue à maintenir pour elle-même le droit d'exercer sa religion, comme lord Jacques le lui avait promis au nom des États du royaume, elle avait l'intention de se soumettre *provisoirement* à la nécessité de traiter sa patrie en pays protestant, dans le double domaine de la politique intérieure et extérieure. En suivant cette voie, elle pouvait espérer remporter d'une manière *définitive* pour elle-même deux importants avantages : arracher à l'avidité de la noblesse une partie des biens ecclésiastiques, au profit de la couronne, et surtout amener Élisabeth à reconnaître ses droits de succession au trône d'Angleterre [1]. C'est d'après ces idées qu'elle organisa le gouvernement intérieur du pays.

Peu de jours après son entrée solennelle à Édimbourg, le 6 septembre, elle constitua le conseil d'État. Il fut composé en grande majorité de calvinistes : le duc de Châtellerault, les comtes d'Argyle, de Morton, de Glencairn, Marishal, les lords Jacques Stuart et Erskine. Bothwell qui en devint également membre était, lui aussi, de religion protestante, bien que politiquement il n'appartînt pas à la faction calviniste. Le parti catholique proprement dit n'y était représenté que par les comtes Huntly et Athol [2]. Les grandes fonctions publiques, ce que nous appellerions aujourd'hui les ministères, furent toutes occupées par des calvinistes

1. Rand. à Cec., 7 sept. 1561 ; WRIGHT, I, 73.
2. BURTON, *Register of the Privy-Council*, I, 157-161, avec le règlement des réunions du Conseil. — LESLIE, p. 586, fait erreur en nommant, parmi les conseillers, l'évêque de Ross.

zélés, à l'exception de l'office de chancelier que Marie rendit à Huntly. Le trésorier Richardson, le secrétaire du conseil Mac-Gill, le *privy-seal* Wishart de Pitarrow, proche parent du *martyr* Wishart[1], le secrétaire du tribunal suprême sir Jean Bellenden étaient tous des créatures de lord Jacques Stuart. Enfin les positions les plus élevées, celles de conseiller principal de la reine, — premier ministre, — et de secrétaire d'Etat, furent confiées à lord Jacques lui-même et à Lethingthon.

L'âme du gouvernement devint lord Jacques, le chef principal des calvinistes, l'ami de l'Angleterre. « La reine semblait, pour ainsi dire, dépendre exclusivement de son frère illégitime Jacques », dit le catholique Leslie[2]. « Lord Jacques et le laird Lethington sont les plus près autour d'elle », écrit le protestant Randolph[3]. « La reine d'Ecosse est principalement dirigée par lord Jacques et par le laird de Lethington », répète Cecil lui-même[4]. La reine n'avait rien à refuser à ce frère, dans lequel elle voyait le meilleur instrument pour contenter la majorité de ses sujets et pour se faire bien voir par la reine d'Angleterre, qui, espérait-elle, la reconnaitrait comme son héritière. C'est lui qu'elle chargea de tenir, en son nom, la cour de justice dans les Marches et d'y rétablir l'ordre et la tranquillité, avec des pouvoirs presque illimités[5]. Il abusa de sa position officielle pour se créer des richesses et une splendide situation personnelle. « On

1. Voir t. I, p. 101 et suiv.
2. P. 586.
3. Lettre à Cecil, 24 oct. 1561 ; KEITH, II, 98.
4. Lettre au comte de Sussex, 7 oct. 1561 ; WRIGHT, I, 80.
5. Séance du Conseil, du 12 nov. 1581 ; BURTON, *l. c.*, p. 184.

soupçonne lord Jacques de chercher trop ses avantages particuliers, » — c'est ainsi que l'accuse son ami Randolph, dès le 24 septembre 1561[1]. Comme il l'avait toujours désiré, il quitta l'état ecclésiastique pour recevoir de sa sœur le comté de Mar qui, en droit, appartenait à son oncle maternel lord Erskine (7 février 1562) : le lendemain du jour où lui fut fait ce don important, il épousa Agnès Keith, fille du comte Marishal ; la reine signa la première le contrat, qui stipula une dot de dix-mille marcs[2]. La noblesse tout entière assistait aux noces du bâtard, célébrées par la reine même dans son palais de Holyrood, afin de leur donner d'autant plus de splendeur et de lustre et de prouver son affection envers son frère[3]. Les ministres étrangers prirent également part à cette fête quasi officielle[4]. Les *hommes de Dieu* ne furent pas médiocrement scandalisés du luxe déployé dans le banquet, de la mascarade qui eut lieu à cette occasion, et des « vanités dont on y fit preuve » ; mais surtout des tendances mondaines et du dévouement envers la reine *papiste* que lord Jacques, jadis leur soutien le plus ferme et le plus austère, commençait à y montrer. Knox, qui unit les deux époux, crut nécessaire d'exhorter fortement le nouveau comte de Mar : « Car, jusqu'à ce jour, la Kirk de Dieu a reçu satisfaction de vous et de vos travaux ; et si désormais on vous trouve plus faible à cet égard, on dira que votre mariage a changé votre na-

1. Keith, II, 88.
2. Contrat de mariage, du 7 février 1561[2] ; *Rep. of Roy. Comm. an hist. Manuscr.*, VI, 647.
3. *Diurnal of Occurrents*, 70.
4. Rand. à Cec., 12 févr. 1562 ; Tytler, VI, 258.

ture[1]. » Buchanan, lui-même, l'apologiste de lord Jacques, blâme le faste de ces fêtes où le favori du parti calviniste rivalisait de pompe mondaine avec les *sottes papistes* venues de France[2]. Plusieurs fois, Marie alla visiter les deux époux dans leurs châteaux et dans ceux de leur père. Mais déjà l'avide bâtard convoitait une proie plus riche et plus importante : le grand comté de Moray ou, comme on disait alors, de Murray, qui, le long du Loch-Lochy et du Loch-Ness, s'étendait de l'Atlantique jusqu'à la mer du Nord, là où actuellement ces deux mers sont unies par le canal Calédonien. Le comte Huntly possédait encore effectivement ce fief important; mais lord Jacques profita de la circonstance que les titres de Huntly étaient très contestables au point de vue du droit public, pour se le faire octroyer par sa sœur, sous le sceau du secret, le 30 janvier 1562[3]. Ce trait est bien conforme au caractère rapace du noble champion de la foi. La conduite infâme qu'il avait tenue jadis envers une pauvre orpheline achèvera de montrer toute la perversité du héros des calvinistes écossais d'alors. En 1550, il avait conclu avec Jacques Stuart, oncle de Christine, héritière mineure du comté de Buchan, un contrat de mariage entre lui et cette enfant. Se basant sur cette union future, il avait réussi à dépouiller en sa faveur la jeune fille de tout son patrimoine et à la réduire à une pauvreté absolue ; après quoi il se garda bien de l'épouser[4].

1. Knox, II, 314.
2. Livre XVII (p. 611, éd. 1643).
3. Privy-Seal-Register, cité par Chalmers.
4. Cette honteuse affaire est racontée, avec pièces à l'appui, par Chalmers, t. III, p. 361-367.

Il n'était pas moins fourbe dans sa conduite politique. Tout en servant sa sœur et son pays comme premier ministre, lord Jacques n'oublia jamais que sa seconde patrie était l'Angleterre, et sa première souveraine Élisabeth Tudor. « Lord Jacques me prie de présenter à Votre Honneur ses recommandations chaleureuses, avec ces mots qu'il n'est pas devenu si grand personnage pour ne plus vous chérir », écrivit Randolph à Cécil, en décembre 1561[1]. Quelques jours plus tard, lord Jacques s'adressa lui-même au ministre anglais qui, à ce qu'il paraît, s'était fait le porte-voix des inquiétudes que les prédicateurs écossais ressentaient pour la fermeté religieuse du bâtard. Celui-ci répondit en exprimant le pieux désir que Dieu augmentât et affermit la religion dans le cœur de tous les deux[2]. Randolph confirma ces protestations, en ajoutant que le noble lord était d'une constance admirable quant à la religion et à sa fidélité[3]. Quatre semaines plus tard, lord Jacques écrivit de nouveau au secrétaire d'État de la reine Élisabeth, « à l'effet de rafraîchir le souvenir de leur heureuse amitié[4] ». Il est vrai que cette correspondance amicale entre les deux gouvernements était, à cette époque, conforme aux désirs de Marie Stuart.

La jeune souveraine n'était pas moins bonne, d'ailleurs, envers ses deux autres frères naturels, fidèles partisans de lord Jacques. Elle maria lord Robert de Holyrood-House à une sœur du comte de

1. KEITH, II, 124.
2. 1er janv. 1561[2]; *Cal. of State P., foreign.*, 1561-62, n° 775.
3. 2 janv.; *ibid.*, n° 777 § 7.
4. 28 janv.; *ibid.*, n° 850.

Cassilis et lord Jean de Coldingham à une sœur de Bothwell; ces deux unions eurent lieu dès le mois de décembre 1561[1].

Quoique lord Jacques eût la haute main dans la politique entière du royaume, il s'occupait pourtant d'une manière spéciale de l'administration intérieure, tandis que les affaires étrangères étaient la charge particulière de Guillaume Maitland de Lethington[2], dont les manières cauteleuses et élégantes le rendaient, en effet, apte à un tel emploi. « Lord Jacques, dit Randolph[3], négocie selon sa nature, rudement, familièrement et sans façons; le laird de Lethington avec plus de délicatesse et de raffinement, mais au fond il ne diffère de l'autre ni en tendances ni en actions. » Il y avait toutefois une profonde dissemblance entre ces deux hommes, quoique ni la perspicacité de Randolph ni celle de la plupart des contemporains n'aient jamais su la reconnaître. Le *sincère* et *rude* lord Jacques était encore beaucoup plus égoïste et moins généreux que le *raffiné* Lethington. Quels reproches n'ont pas été formulés de tout temps contre Guillaume Maitland ! Dès le commencement de sa carrière publique, on l'accuse d'être trop politique, trop ambitieux, trop plein d'astuce[4]. On l'appelle le *renard*, chacun se méfie de lui. La tournure de son caractère prêtait, en effet, à la suspicion. C'était un homme craintif, voyant partout des dangers, ne se décidant jamais complètement, laissant toujours une porte ouverte pour se dérober à la première alarme[5].

1. Rand. à Cec., 27 déc. 1561 ; KEITH, II, 131.
2. Lethington à Cecil, 28 févr. 1562 ; *Cal.*, *l. c.*, n° 910.
3. Lettre à Cecil, du 24 oct. 1561 ; KEITH, II, 94.
4. Rand. à Cec., 24 sept., 11 nov. 1561 ; *ibid.*, 88, 111.
5. Que l'on compare sa correspondance, vraiment pitoyable,

Il cherche la sécurité avant toute autre chose ; en vain Randolph lui crie-t-il : *Audaces fortuna iuvat, et non fit sine periculo facinus magnum et memorabile* [1]. Lethington ne peut pas agir contre sa nature. Même dans les affaires qui lui tiennent le plus au cœur, il ne se risque qu'en tremblant, craignant pour sa position et pour sa renommée [2]. La conviction religieuse n'est pas fort développée en lui : homme éclairé, il aurait voulu voir fonder une église qui mît tout le monde d'accord, une religion d'État, pleine de pompe et de majesté extérieure, ressemblant à l'église anglicane, mais peut-être encore plus rapprochée du catholicisme [3]. Avec sa tolérance, il est bien en avance sur son siècle, et les bigots parmi les calvinistes n'étaient pas seuls à le détester et à le haïr. Un tel homme devait inspirer à tous les partis des doutes et des appréhensions à une époque où les passions religieuses dominaient les esprits avec la plus intense ardeur. Marie Stuart elle-même, quoique d'une nature trop confiante, conserva toujours envers lui une certaine défiance ; elle n'oublia jamais les paroles sévères qu'elle avait cru devoir lui adresser de France. Elle trouvait surtout étrange sa correspondance privée avec les ministres anglais et le prit longtemps pour une créature de Cecil [4]. Tandis qu'elle

pendant les mois qui précédèrent le retour de Marie Stuart en Ecosse.

1. Rand. à Cec., 15 janv. 1562 ; *Cal.*, *l. c.*, nº 803 § 3.

2. Il en est ainsi dans l'affaire de l'entrevue entre les deux reines ; Leth. à Cec., 28 févr. 1562 : *ibid.*, nº 910, et Skelton, II, 112.

3. Skelton, t. II, p. 14 et suiv.

4. Leth. à Cec., 28 févr. 1562.

comblait de bienfaits tous ses serviteurs, elle ne donna à Lethington l'abbaye de Haddington qu'après deux ans et demi de services, et de services réellement importants.

Au fond, les idées politiques du secrétaire étaient grandes, utiles et les mieux adaptées aux besoins et de l'Écosse et de l'Angleterre. Il visait constamment à l'union des deux royaumes voisins, des deux nations, sous l'égide d'une religion sage et tolérante. Avant l'arrivée de Marie, il avait songé à atteindre ce but sans elle et contre elle, alors qu'il ne voyait en elle qu'une élève fidèle des Guises, ennemie déclarée de l'Angleterre, voulant imposer à l'Écosse le double joug de la domination française et du cléricalisme romain. C'est pour cette raison qu'il avait essayé de la tenir éloignée de l'Écosse, par des moyens peu louables, sans doute. Mais lorsque Marie Stuart eut montré qu'elle reconnaissait les faits accomplis, qu'elle ne demandait pas mieux que de maintenir une alliance intime entre l'Écosse et l'Angleterre, Lethington se fit le serviteur de cette politique et chercha, par des prières, des menaces et des argumentations, à gagner pour elle la reine d'Angleterre et ses hommes d'État[1]. Telle est la seule cause à laquelle il est toujours resté fidèle et à laquelle il a sacrifié toute considération morale. En effet, c'est elle qu'il servait, et non pas sa

1. Toute sa correspondance avec Cecil, depuis l'octobre 1561 jusqu'en été 1565, prouve ce fait. Elle se trouve dans les volumes respectifs du *Calendar of State papers*, et dans SKELTON, t. II, p. 108 et suiv. C'est le seul point, mais un point important, sur lequel je suis d'accord avec ce dernier auteur, quant au caractère de Lethington.

souveraine. Quand celle-ci choisit une autre politique, il ne renonça nullement à ses fonctions ; au contraire, il employa le crédit et les moyens que sa haute position lui procurait contre la princesse qu'il feignait de servir et viola sans aucun scrupule sa fidélité de sujet et ses serments de ministre. C'est là une tache dont aucune dialectique d'avocat, quelque éloquente qu'elle soit, ne lavera jamais la mémoire de Lethington. Pour le moment, sa correspondance particulière avec Cecil, ses rapports intimes avec Randolph, quoique mal vus d'abord par Marie Stuart, lui étaient pourtant connus, et bientôt ils furent même approuvés par elle, comme pouvant être utiles aux fins de sa propre politique[1]. Mais plus tard, quand elle changea de politique, cette correspondance et ces rapports lui furent cachés et furent employés secrètement à amener sa chute.

Les grandes qualités de Lethington comme homme politique sont incontestables ; un maître tel que Cecil l'admirait hautement[2]. Lorsque l'importance des négociations étrangères commença à primer celle des affaires intérieures, l'influence du secrétaire d'État relégua au second plan le pouvoir de lord Jacques lui-même. Depuis le commencement de l'an 1563, Lethington devint le véritable premier ministre de sa souveraine, et Randolph porta aux nues son esprit et sa capacité, plus que suffisants pour diriger une reine et un royaume entier[3]. Parmi tous ces Écossais, Maitland est presque le

1. Leth. à Cec., et Rand. à Cec., 15 janv. 1562 ; *Cal.*, *l. c.*, nos 801 § 1, 803 § 8.

2. Cec. à Rand., 30 juin 1561 ; Skelton, II, 101.

3. Rand. à Cec., 11 nov. 1561 et 13 déc. 1563 ; et à Elis., 7 nov. 1564. — Cf. Robertson, *Append.* VII : Lettre de Rand. à Cec., par laquelle on voit que les négociations de mariage

seul à manier la langue anglaise d'une manière correcte et élégante, avec une bonne et constante orthographe. Ses dépêches et ses lettres sont ornées de citations latines, italiennes, françaises, empruntées aux auteurs profanes comme à la Bible, et montrant la variété et l'étendue de ses connaissances; elles sont choisies, non point selon la manière lourde et pédante de beaucoup de ses contemporains, mais sobrement, sans interrompre la pensée ni alanguir l'argumentation. Quel malheur pour lui, pour sa reine et pour son pays qu'un homme si distingué ait été un fourbe, un lâche et un traître!

Le gouvernement établi par Marie était donc entièrement protestant, à la grande surprise de tout le monde. Le parti catholique surtout, qui pendant longtemps n'avait pas voulu renoncer à l'espérance de ressaisir le pouvoir avec l'assistance de la reine, était outré de colère de se voir ainsi déçu dans son attente. Il ne comprenait point que Marie ne crût pas encore les circonstances assez favorables pour réaliser de tels projets. Le comte de Huntly qui s'était vanté « que, si elle voulait le soutenir, il pourrait rétablir la messe dans trois comtés », et les autres chefs de la faction romaine se plaignirent de la tiédeur de la reine à ses oncles, les Guises, et allèrent jusqu'à proférer des menaces publiques à son égard. Ils s'écrièrent que « si elle refusait de se laisser guider par leur avis, en mettant ses clés à leurs ceintures, ils organiseraient contre elle dans son propre royaume une opposition formidable, dont Châtellerault, Arran

pour Marie Stuart passaient exclusivement par les mains de Lethington.

et Huntly seraient les hommes dirigeants[1] ». Les prélats restés fidèles à leur croyance essayèrent d'éprouver Marie pour voir si elle ne se laisserait pas intimider par ce danger ou entraîner par la voix de la conscience. Vers la fin d'octobre 1561, le primat Hamilton, archevêque de Saint-André, son parent Gavin Hamilton, abbé de Kilwinning, les évêques de Dumblane, de Caithness et de Ross profitèrent du départ de lord Jacques vers les Borders, pour entrer dans Édimbourg. Suivis d'un nombre considérable de serviteurs armés, ils longèrent fièrement toute la Rue haute de la capitale. Arrivés à Holyrood, ils demandèrent à la reine d'être rétablis dans toutes leurs possessions, en lui offrant de larges contributions si elle y voulait consentir. Mais Marie qui n'avait pas oublié l'histoire lamentable de sa mère, et qui connaissait trop bien la faiblesse morale et numérique du parti catholique, reçut les prélats avec froideur et leur donna des réponses évasives. Après avoir séjourné dans la capitale pendant six semaines, ils s'en retournèrent chez eux sans avoir rien obtenu[2]. Le gouvernement protestant qui, pour le moment, semblait à la reine le seul possible était plus affermi que jamais.

Plus Marie sacrifiait ainsi ses propres sympathies à la volonté nationale, plus elle était résolue, d'autre part, à maintenir pour sa personne la liberté du culte. Elle s'était assurée à cet effet de l'assentiment et de

1. Tytler, VI, 247. — Buchanan, l. XVII (p. 602, éd. 1643). — L'ambassadeur de Savoie, Morette, écrivant à Quadra lors de son retour d'Ecosse, parle dans le même sens de Huntly ; Kervyn de Lettenhove, II, 654.

2. Rand. à Cec., 24 oct., 7 déc. 1561 ; Keith, II, 100, 114, 117.

l'assistance de ses ministres et des autres chefs du parti calviniste. On se rappelle que le premier dimanche de son séjour en Écosse une bande de fanatiques avait tenté de troubler la messe dans la chapelle de Holyrood et de faire un mauvais parti à l'*esclave tondu de Baal* qui officiait. La reine y mit immédiatement bon ordre, avec l'énergie qu'elle savait déployer quand une cause lui tenait à cœur. Dès le lendemain, 25 août 1561, elle fit prendre par le Conseil une résolution qui fut publiée dans le pays entier, et qui était destinée à empêcher le retour de scènes pareilles. Cet acte proclamait d'abord le strict maintien de l'état religieux du royaume, tel qu'il avait été réglé par les lois antérieures, et menaçait de la peine capitale ceux qui oseraient y porter atteinte. Après avoir ainsi tranquillisé le parti victorieux, celui des calvinistes, et lui avoir enlevé la crainte d'une réaction catholique, le document en arrivait à dévoiler son véritable but : « A son tour, Sa Majesté, sur l'avis des lords de son Conseil privé, commande et ordonne à tous ses vassaux que nul d'entre eux n'ose molester ni troubler quelqu'un de ses serviteurs personnels, ou autre personne quelconque venue à cette époque de France en compagnie de Sa Grâce, par paroles, faits ou gestes, ni les offenser ou attaquer sous n'importe quelle couleur ou prétexte, le tout sous la même peine de mort. » — Personne ne se hasarda à combattre cet édit qui assurait à la reine et à son entourage la liberté de conscience, interdite aux autres catholiques du royaume. Seul le comte d'Arran qui, furieux de se voir frustré de l'espoir d'épouser la jeune reine et exclu entièrement de toute participation aux affaires, avait conçu l'idée de se placer à la tête des calvinistes extrêmes,

protesta contre l'ordonnance du 25 août, en paroles et par acte notarié. Mais ce pauvre fou n'était pas de force à résister à Jacques Stuart et à Lethington; d'ailleurs, l'opinion publique devenait de plus en plus favorable à la reine : aussi, sa protestation resta-t-elle complètement isolée et stérile. Jean Knox intervint alors pour raviver le zèle de ses fidèles, en déclarant du haut de la chaire, le dimanche suivant, « qu'une seule messe lui causait plus de frayeur que si dix mille ennemis venaient d'aborder dans quelque partie du royaume, à l'effet de supprimer la religion. » Il prononçait ces paroles, hélas, le jour même où le conseil communal d'Édimbourg fêtait les idolâtres venus de France avec la reine! Les lords de la Congrégation qui affluaient dans la capitale se montrèrent d'abord décidés, en effet, à *renverser l'idole;* mais quand ils eurent été admis en présence de leur jeune reine, si touchante dans sa gracieuse faiblesse, et qu'elle les eut priés de ne pas violer sa conscience, la chose la plus précieuse à tout cœur honnête, — leur colère et leur énergie s'évanouirent comme par miracle. « Mylord, dit avec ironie Robert Campbell au très calviniste lord Ochiltree, vous venez d'arriver, et votre déplaisir me montre que le feu est encore vivant en vous; mais je crains qu'après avoir été aspergé de l'eau bénite de cour, vous ne deveniez aussi tiède que les autres. Je suis ici depuis cinq jours, et au commencement j'ai entendu crier par tous : « Pendons le prêtre »; cependant, après avoir été deux ou trois fois à Holyrood, toute leur ferveur avait disparu. Je pense qu'il y a quelque sortilège par lequel les hommes sont ensorcelés[1]. »

1. KNOX, II, 272-277.

Ainsi, la jeune enchanteresse avait emporté le second point : pour elle et pour sa maison, elle avait rétabli le culte catholique, au milieu de l'intolérance calviniste de l'Écosse.

Tous les matins, elle entendait la messe dans sa chambre, et les jours de fête il y avait messe solennelle[1]. Cela fit mauvaise impression, il est vrai, sur les protestants extrêmes, tels que le comte Cassilis[2]. Mais la majorité de la noblesse était plus équitable ou plus indifférente. En novembre 1561, Knox et d'autres prédicateurs se réunirent un jour avec lord Jacques, Lethington, les comtes de Morton et Marishal et plusieurs autres hauts dignitaires. En vain les prédicateurs se complurent-ils en sombres prévisions : « que la célébration de la messe par la reine serait leur destruction à eux tous » ; les nobles répondirent constamment qu'on devait laisser à la souveraine, dans sa propre chapelle, entière liberté pour elle et pour sa domesticité. En fin de compte, Lethington promit d'en référer à Genève pour demander l'avis de Calvin ; mais il se garda bien de le faire[3].

La reine et son gouvernement firent bientôt preuve de leur sérieuse intention de ne pas laisser insulter la souveraine dans sa religion. Lorsque, le 2 octobre 1561, le collège des prévôt et baillis d'Édimbourg renouvela une proclamation, publiée déjà l'année précédente, et

1. Quadra à Granvelle, 25 oct. 1561 ; KERVYN, II, 637. — KNOX, II, 291. — Les jours de Noël, elle assista même aux matines, avant le lever du soleil ; Rand. à Cec., 27 déc. 1561 ; KEITH, II, 129.

2. Rand. à Cec., 12 sept. 1561 ; WRIGHT, I, 78.

3. KNOX, II, 292.

qui bannissait de la ville « tous les moines, frères, prêtres, nonnes, adultères, fornicateurs », sous des peines infamantes : Marie considéra ce parallèle, peu aimable pour les prêtres de sa confession, comme une offense personnelle. Elle agit avec une précision et une énergie admirables. Immédiatement, elle destitua le prévôt et les baillis et les priva de tous leurs emplois ; trois jours après, le conseil communal dut choisir d'autres magistrats, sur une liste dressée par la reine même. Les coupables furent, en outre, enfermés pour quelque temps dans le Tolbooth[1]. Malgré leur légalité douteuse, ces mesures énergiques eurent un plein succès. Elles furent, d'ailleurs, complétées par une proclamation royale qui ouvrit l'accès de la capitale à tous les sujets de la reine. « Que Dieu nous délivre de cette servitude », ajoute Knox, avec la naïveté de toutes les églises intolérantes qui crient à la persécution, dès qu'on les empêche de persécuter les autres.

Marie continua à montrer envers le protestantisme des sentiments très modérés. Elle accepta de la main de l'envoyé anglais le compte rendu des discussions religieuses de l'assemblée de Poissy, en France, où les théologiens calvinistes, sous la direction de Théodore de Bèze, venaient de remporter la victoire sur leurs adversaires catholiques ; elle se fit donner également

1. Keith, II, 90-94, donne le texte même des procès-verbaux du conseil communal d'Édimbourg. Il s'inscrit en faux contre le récit de Knox (II, p. 289 et suiv.), d'après lequel le prévôt et les baillis furent mis en prison. Cependant, le fait est confirmé par une lettre de Knox à Cecil, du 7 oct. 1561, et par Buchanan, l. XVII, p. 608.

un livre qui contenait un long discours de Bèze. Après avoir lu ces deux écrits, elle répondit simplement qu'elle était incapable de raisonner sur des choses si élevées, mais qu'elle savait pourtant bien ce qu'elle devait croire[1]. Elle permit que dans la partie de son palais habitée par son frère Jacques le prêche se fît trois fois par semaine, en sorte que la messe et le prêche furent paisiblement logés sous le même toit[2]. Toutefois, il ne faudrait pas exagérer les mérites de Marie Stuart, quant à sa tolérance religieuse : elle faisait de nécessité vertu, momentanément contente d'avoir obtenu pour elle-même et pour ses serviteurs personnels une certaine liberté du culte.

En effet, les fanatiques calvinistes donnèrent plusieurs fois encore libre carrière à leur intolérance. A différentes reprises, ils se livrèrent à l'agréable *sport* de battre les chapelains de la reine et de les pourchasser la tête en sang[3]. La souveraine mit un terme à ce jeu innocent, en publiant, sans le concours du Conseil privé, un arrêt qui portait « que personne, sous peine de mort, ne devait troubler ni offenser aucun des chapelains qui servaient sa messe ». On murmura bien que cette mesure était contraire aux lois du royaume, mais on obéit[4]. Les calvinistes se dédommagèrent, en renouvelant de temps à autre la proclamation qui interdisait la célébration de la messe, sauf pour la

1. Rand. à Cec., 24 oct. 1561 ; KEITH, t. II, p. 94 et suiv.

2. Le même au même, 30 déc. 1562 ; *Cal.*, *l. c.*, 1562, nº 1375 § 2.

3. Le même au même, 27 sept., 11 nov. 1561 ; KEITH, II, 85, 87.

4. Le même au même, 7 déc. 1561 ; *ibid.*, p. 122.

reine et sa domesticité[1]. Marie dut signer ces actes calculés pour détruire sa propre religion dans son royaume; elle pensait ne pas posséder le pouvoir de l'empêcher. Mais ceux des prêtres catholiques qui étaient remplis de zèle, et qui espéraient que, sous une souveraine de leur confession, ces proclamations seraient destinées à rester lettres mortes, furent moins prudents. A la fête de Pâques de l'année 1563, l'archevêque de Saint-André, le prieur de Whitehorn, l'abbé de Crossraguel et beaucoup de membres du clergé inférieur célébrèrent la messe, soit solennellement à l'église, soit à la dérobée, dans des maisons particulières et même au milieu des landes ou des forêts. Il y avait évidemment une renaissance du sentiment catholique dans tout le pays[2]. Mais précisément pour cette raison, les calvinistes modérés et officiels eux-mêmes trouvèrent intolérable une telle hardiesse de la part des vaincus. Leur intérêt personnel était trop intimement lié à la défaite définitive des catholiques pour permettre l'exercice public du culte romain. Les coupables au nombre de quarante-huit, l'archevêque en tête, furent traduits devant le grand juge héréditaire, le comte d'Argyle, entouré d'un jury. La peine dont les lois existantes les menaçaient était la mort. Un certain nombre d'entre eux, en effet, alla se réfugier en Angleterre, pour sauver leur vie[3]. Quant à ceux qui se présentèrent

1. Le même au même, 3 juin 1562 ; *Cal.*, *l. c.*, 1562, nº 145.

2. Le même au même, 1er mai 1563 ; *Cal.*, 1563, nº 686 § 1. — Knox, II, 370.

3. Rand. à Cec., 20 mai 1563 (*Cal.*, *ibid.*, nº 768) et 3 juin 1563 (Keith, II, 199). — Quadra à Philippe II, 19 juin 1563 ; *Docum. ined. p. la hist. de Esp.*, t. LXXXVII, p. 526.

devant le tribunal, on trouva un moyen de leur épargner le dernier supplice, sans trop offenser la légalité et la haine des calvinistes. Les accusés s'abandonnèrent à la merci de la reine, qui les mit aux arrêts pour un temps indéterminé dans différentes maisons de particuliers. Cet emprisonnement ne semble pas avoir été trop rigoureux ; l'archevêque de Saint-André, entre autres, fut confié à une coreligionnaire, Lady Erskine, « délicat morceau pour la gueule du diable », suivant l'élégante expression de maître Knox[1].

Les calvinistes extrêmes étaient au désespoir. Ils croyaient leur pays contaminé et voué à la vengeance divine, parce que la messe se disait au palais de la reine et dans quelques autres endroits du royaume. Knox et ses confrères dans le ministère de la parole étaient les chefs de ce parti haineux. Un abîme profond, impossible à combler, séparait Marie du réformateur de l'Écosse. En France déjà, elle avait été outrée contre lui à cause de son livre attaquant le gouvernement des femmes, et elle l'avait considéré comme l'homme le plus dangereux du royaume[2]. Cette antipathie, Knox la lui rendait largement. Peu de temps après le retour de cette princesse, il dénonça cet événement à son maître Calvin comme ayant apporté un trouble profond à la tranquillité du pays et à la piété des fidèles[3]. Toutefois, après avoir pris connaissance de l'état de l'Écosse, la jeune reine, probablement sur le conseil de son frère Jacques,

1. II, 380. — Cf. KEITH, II, 199, note 3.

2. Throgmorton à Élisabeth, 13 juillet 1561 ; TYTLER, VI, 398.

3. Lettre du 24 oct. 1561 ; TEULET, II, 172.

résolut d'essayer son art de séduction sur le rude réformateur. Elle le fit donc venir en sa présence, aux premiers jours de septembre 1561, et elle causa longtemps avec lui, sans autres témoins que lord Jacques. Tout fut inutile ; ses armes, victorieuses contre la plupart des mortels, s'émoussèrent contre l'épaisse cuirasse de piété bornée et d'étroite honnêteté qui couvrait la poitrine de Jean Knox. Au commencement de l'entrevue, l'aspect gracieux de la jeune souveraine et la douceur de sa parole simple et touchante avaient, il est vrai, exercé sur lui une certaine influence : il excusa son fameux libelle et promit de rester un fidèle sujet de la reine. Mais bientôt le contraste de leur manière de penser se fit sentir et l'entretien s'envenima, Marie niant que des sujets eussent le droit de résister à leur prince, et Knox le leur attribuant au cas où le souverain ordonnerait des choses contraires à la volonté de Dieu. La reine lui répondit que, sans doute, il prétendait connaître mieux qu'elle la volonté de Dieu, et que, par conséquent, ses sujets devaient lui obéir plutôt qu'à elle. Il répliqua à ces paroles ironiques par des attaques et des injures contre l'Église de Rome, qui firent pleurer son interlocutrice[1].

Jamais, dans la cour polie et cultivée de France, elle n'avait été habituée à un langage si hardi et si irrévérencieux ; son entourage français se demandait avec

1. Knox, II, 277-286. — Naturellement, Knox s'attribue le beau rôle, mais en général son récit porte le cachet de la vérité. — Un court sommaire de cet entretien est donné par Randolph, dans une lettre à Cecil, du 7 sept. 1561 ; Keith, II, 80.

effroi, si ce n'était pas là la fin du monde. Une entrevue personnelle entre gens dont les points de vue et les buts sont essentiellement différents et irréconciliables n'a jamais amené de bons résultats. La haute idée que, malgré lui, Knox avait dû concevoir des qualités intellectuelles de la jeune reine ne fit que lui inspirer des craintes d'autant plus grandes. Il s'accusa amèrement de ne pas avoir résisté avec plus d'énergie au commencement du règne de cette femme idolâtre et pernicieuse. « Satan prend courage, quand on le tolère », se disait-il ; Marie ne se convertirait jamais à la vérité, les leçons du cardinal de Lorraine étant trop profondément imprimées dans son cœur. Plus encore que lui-même, Knox accusait lord Jacques et Lethington qui, par leur conduite équivoque, menaçaient de détruire ce qui venait d'être obtenu avec tant de peine[1]. On l'entendait prier tous les jours, « que Dieu tournât le cœur obstiné de la reine vers Lui et sa vérité ; — ou, si sa volonté impeccable était autre, qu'il fortifiât les cœurs et les bras de ses élus et fidèles pour résister avec force à la rage de tous les tyrans[2] ».

Ce fanatique était cependant assez politique pour ménager d'abord lord Jacques, chef reconnu du gouvernement, et qu'il espérait ramener un jour à la cause de la Kirk. Mais il rompit résolument avec Lethington dont il détestait depuis longtemps l'humeur caustique et l'indifférence moqueuse. Le secrétaire ne se plaignait-il pas auprès de Cecil de la *véhémence* du prédicateur, de son esprit *fougueux*, de

1. Knox à Cec., 7 oct. 1561 ; Haynes, p. 372.
2. Rand. à Cec., 24 oct. 1561 ; Keith, II, 101.

« ses sentences qu'un estomac faible ne pouvait facilement digérer[1]? » En effet, il n'y avait pas plus de conciliation possible entre Lethington et Knox qu'entre celui-ci et Marie Stuart. Le secrétaire avait pour le moment l'ardent désir d'établir l'union entre sa reine et l'Angleterre; à cet effet, il fallait créer de bons rapports entre Marie et le monde protestant. Pour le réformateur, au contraire, il ne pouvait exister aucune trêve entre *l'idolâtre* et les *hommes de Dieu*, entre les partisans de la *prostituée romaine* et ceux de *l'immaculée épouse du Christ*. L'agent anglais lui-même, quoique peu suspect d'une affection exagérée pour la reine d'Écosse, condamna sévèrement la conduite des prédicateurs et de leur faction. « J'admire beaucoup la sagesse de Dieu, écrit-il en automne 1561, de ne pas avoir donné à ces gens indociles, inconstants et arrogants plus de pouvoir ni de biens qu'ils possèdent; car autrement ils commettraient des énormités ». Ils blâment lord Jacques et Lethington; « de la sorte, disent-ils, il n'y a pas d'autre solution, il faut en venir à une révolution nouvelle[2] ». — « Les prédicateurs, dit Randolph quelques mois plus tard, sont plus véhéments que discrets ou savants. Le léger bruit d'après lequel Marie aurait reçu du cardinal (de Lorraine) le conseil d'embrasser la religion anglicane les rend furieux, et ils prétendent que cette religion ne vaut guère mieux que la plus mauvaise. Il faut que j'en confère un peu avec Knox, qui dimanche dernier donna à la croix et à la chandelle un tel coup que des

1. Lettre du 25 oct. 1561 ; *Cal.*, 1561-62, n° 632, et SKELTON, II, 28.
2. Rand. à Cec., 11 nov. 1561 ; KEITH, II, 111.

hommes aussi sages et aussi doctes que lui-même auraient désiré qu'il se fût tu[1] ». En effet, de telles attaques contre la religion anglicane étaient bien faites pour déplaire aux serviteurs de la reine Elisabeth qui l'avait créée, et qui était déjà suffisamment hostile à ces calvinistes révolutionnaires et anti-monarchistes.

Heureusement pour Marie, la scission entre les fanatiques et les chefs de la noblesse augmentait toujours et réduisait les uns à l'impuissance et les autres à un royalisme qu'ils n'avaient pas connu autrefois. La lutte entre les deux factions protestantes éclata publiquement lors de l'assemblée générale de la Kirk, en décembre 1561. Malgré la résistance des prédicateurs, les nobles obtinrent que l'assemblée admît des commissaires royaux à ses séances. Ils rejetèrent absolument le livre de discipline. « Mais beaucoup d'entre vous l'ont signé, s'écrièrent douloureusement les pasteurs. — Beaucoup l'ont signé, répondit Lethington en riant, *in fide parentum,* comme les mioches que l'on baptise. » Ce fut une défaite terrible pour le parti calviniste extrême.

L'assemblée suivante qui se tint en juin 1562, n'eut pas pour lui de meilleur résultat. Knox présenta à cette réunion une pétition, adressée à la reine et à son conseil, et demandant, en termes violents, l'entière abolition de cette « idole et culte bâtard, la messe, source de toute impiété ». Ce curieux document de l'arrogance des ministres calvinistes reprochait directement à la reine de ne pas avoir laissé *amollir* son

1. Le même au même, 12 févr. 1562 ; *Cal.*, 1561-62, n° 883.

cœur, de façon à abandonner l'*abomination* et la *vanité* du catholicisme et à accepter les douces croyances de Knox et de ses semblables; et il la menaçait ouvertement d'une nouvelle édition de la guerre civile qui avait été si funeste aux *papistes*[1]. Les nobles, et Lethington avant tous les autres, s'opposèrent de toutes leurs forces à ce que l'on présentât une telle adresse à la souveraine : non seulement par respect pour la couronne, mais aussi à cause de deux articles, — le 3e et le 4e de la pétition, — qui demandaient la restitution des biens ecclésiastiques afin de donner des subsides aux pauvres et aux prédicateurs. Cette proposition n'était pas faite pour plaire à des hommes qui avaient livré le bon combat aux *idolâtres* surtout à l'effet de s'emparer de leurs possessions. Lethington parvint à se faire charger lui-même de rédiger l'adresse à la reine, et il le fit d'une manière si obligeante que Marie répondit : « Voilà beaucoup de belles paroles ; je ne saurais dire ce que sont les cœurs[2]. »

Knox était outré de ces défaites réitérées qui lui étaient infligées par ses anciens amis politiques. Il songea à former le noyau d'une armée qui lui fût aveuglément dévouée, et qui, le cas échéant, le suivrait dans la lutte, non seulement contre les catholiques et la reine, mais encore contre les déserteurs protestants. Envoyé par l'assemblée générale comme commissaire dans les Lowlands occidentaux, pays qui, depuis des siècles, avait été la citadelle de l'hérésie, il amena les nobles et les *gentlemen* des districts de Kyle, de Cunning-

1. KNOX, II, p. 338-343.
2. D'après les procès-verbaux mêmes de l'assemblée ; KEITH, III, 51-59. — KNOX, II, 343-345.

ham et de Carrick à conclure un nouveau *covenant* pour la défense de la religion et le maintien de ses ministres, « contre toutes personnes, pouvoirs et autorité qui voudraient s'opposer à cette doctrine » (4 septembre 1562). Les comtes d'Eglinton et de Glencairn et lord Boyd s'étaient placés à la tête des signataires. C'était préparer une nouvelle guerre civile[1]. Marie dont la situation ne permettait pas de punir cet essai de rébellion tâcha encore une fois d'apaiser, par de bonnes paroles, la fougue de Knox. Le 13 avril 1563, elle le fit venir à Lochleven où elle se trouvait alors, et au milieu des chasseurs, des chiens et des faucons, elle conféra deux fois, dans des jours différents, avec son terrible adversaire.

En cette occasion, elle sut le traiter avec une certaine habileté et avec non moins d'hypocrisie. Comme elle voyait qu'il ne se laissait point amener à accorder la tolérance aux catholiques pratiquants, et qu'il se basait sur les lois existantes pour en demander la punition, elle lui promit de se conformer à la légalité et de lui montrer qu'elle était et qu'elle serait toujours une fidèle exécutrice des statuts du royaume[2].

Il y eut ainsi un moment d'apaisement dans les luttes religieuses. A la nouvelle assemblée générale, en décembre 1562, on se plaignit, il est vrai, qu'aucune décision n'eût été prise par le gouvernement de la reine, en réponse à l'adresse du mois de juin. Mais l'assemblée finit par se contenter d'une réplique

1. Knox, II, p. 347 et suiv. — Le document est imprimé dans les *Reports of Royal Commissioners on historical Manuscripts*, X, *Append.*, p. 28.

2. Knox, II, p. 371-376.

évasive de la cour[1]. Les fonctionnaires de la reine avaient prié l'assemblée d'attendre une résolution définitive sur ses demandes jusqu'à la réunion du parlement qui eut lieu en mai 1563. Il n'y fut cependant rien résolu non plus pour satisfaire les zélés, dont le nombre diminua, d'ailleurs, de mois en mois. Les nobles n'avaient plus d'yeux que pour leur reine, dont ils attendaient des grâces et des libéralités, tandis qu'ils ne recevaient des prédicateurs que des reproches et des demandes de restitution de biens ecclésiastiques. Lord Jacques lui-même était en instance auprès de la souveraine pour obtenir la confirmation du comté de Murray et la destruction complète de la famille de Huntly qu'il détestait. On ajourna donc encore à un temps indéterminé de satisfaire aux exigences des prédicateurs. Knox ne se connut plus de rage. Il rompit avec Murray, comme il avait rompu avec Lethington : il lui reprocha son ingratitude envers Dieu et envers lui-même et lui signifia que leurs chemins ne seraient plus désormais les mêmes. Pendant un an et demi, ils ne s'adressèrent pas la parole. « Jamais, s'écria le réformateur dans l'un de ses sermons, jamais l'idolâtrie n'a été plus en sécurité, jamais la vertu et les hommes vertueux plus méprisés. Et pourtant, qui gouverne la reine et la cour ? Qui sinon les protestants ? Oh ! terribles offenseurs de Dieu et de son saint évangile. Il vaudrait mieux pour vous renier entièrement Jésus-Christ qu'exposer ainsi à la dérision sa parole sacrée ! [2] » Mais le hardi prédicateur alla plus loin et visa plus haut. Dans un sermon qu'il fit devant

1. *Ibid.*, p. 364.
2. *Ibid.*, p. 362.

toute la noblesse protestante du parlement, il osa tonner contre les projets matrimoniaux de Marie Stuart : « J'entends parler du mariage de la reine ; mais je vais vous dire, Mylords : si jamais la noblesse d'Écosse consent à ce qu'un infidèle, — et tous les *papistes* sont des infidèles, — devienne le maître de notre souveraine, vous bannirez Jésus-Christ de ce royaume, autant qu'il est en votre pouvoir ; vous attirerez la vengeance de Dieu sur le pays et le malheur sur vous-mêmes, et probablement vous ferez même peu de bien à votre souveraine. [1] »

Ces discours ne servirent qu'à isoler complètement le réformateur, dont la conduite fut jugée avec une sévérité égale par les protestants et par les catholiques. La reine eut avec lui une nouvelle entrevue pour l'amener à résipiscense, mais cet entretien fut aussi stérile en résultats que les précédents. Lord Jean de Coldingham, frère de Marie, s'écria furieux : » « Ah ! je vois Sa Majesté fort troublée par les moqueries de ces gredins — les prédicateurs — ; mais je clouerai les meilleurs d'entre eux à leur chaire ! [2] »

Knox et ses pareils pouvaient de temps à autre ennuyer la souveraine, mais ils avaient perdu toute influence sur le peuple et sur la noblesse, sauf dans quelques petits districts de l'ouest. Marie Stuart avait créé une époque de tolérance relative : après la fermeture du parlement, elle remit en liberté les catholiques emprisonnés. Pour elle, ce résultat n'était toutefois que le prélude du rétablissement du catholicisme en Écosse. A cet égard, Knox et ses partisans

1. *Ibid.*, p. 385.
2. *Ibid.*, p. 387 et suiv.

n'avaient pas tort de se méfier des projets de la reine et de douter de sa sincérité. C'était, en effet, un terrible combat, que cette lutte religieuse du XVIe siècle, où il fallait ou écraser l'adversaire ou périr par ses mains. Marie Stuart apporta dans cette bataille toutes les armes de la ruse féminine. Elle ne reculait devant l'ennemi, le protestantisme, que pour pouvoir prendre une position ferme et sûre d'où elle pût le combattre sans trop de risque personnel et avec l'espoir du succès. Immédiatement après son retour en Écosse, elle s'était adressée au pape dans le plus grand secret, lui promettant de rester toujours fidèle à la religion catholique et de la relever de sa triste position dans le royaume. Cette lettre est malheureusement perdue, mais nous en connaissons le contenu[1], et nous possédons les épîtres qu'elle écrivit dans le même sens, seize mois plus tard. » Je suis résolue, mandait-elle alors à son oncle, le cardinal de Lorraine, à vivre et à mourir pour rester fidèle à l'antique église catholique et romaine, et je vous prie de témoigner á notre Très Saint-Père du chagrin que j'éprouve de ce *misérable* pays — l'Écosse — et de le persuader que je m'estimerai heureuse de pouvoir y remédier, au prix de ma vie, si c'était nécessaire. » Et au pape même elle disait : « Très Saint-Père, il a été toujours dans notre

1. Ms. Le pape à Marie Stuart, 3 décembre 1561 (Rome, *Bibl. Barberine*, XXX, 10, fol. 95 [copie]) : « Itaque laetati admodum sumus et Deo gratias egimus, audientes tuo in regnum reditu catholicorum omnium animos recreatos fuisse, in catholica fide constantiam... elucere ad discutiendas errorum tenebras... Praeclare id quod Nobis quibusdam litteris promiseras praestitisti. » — Cf. Quadra à Granvelle, 3 janv. 1562 ; KERVYN DE LETTENHOVE, II, 569.

intention d'employer, *comme nous l'avons déjà fait*, nos efforts, pensées et fatigues et les moyens qu'il a plu à Dieu de nous donner pour ramener dans la bonne voie, après notre retour dans ce royaume, notre pauvre peuple qu'à notre très grand déplaisir nous avons trouvé égaré et enfoncé dans les nouvelles opinions et damnables erreurs, qui actuellement infestent la chrétienté en différents lieux. Il nous déplaît fortement que la méchanceté des temps ait été si grande qu'elle ne nous a pas permis jusqu'à présent de faire notre devoir [1]. » Telles étaient les véritables idées de Marie Stuart, et il est certain qu'elle attendait seulement la formation d'un parti royaliste en Écosse même et son propre mariage avec un puissant prince catholique, pour travailler activement à la victoire définitive de cette religion dont elle avait déjà rétabli l'exercice dans son royaume. A cet effet, elle désirait se mettre en rapport avec l'Espagne, dont elle espérait l'assistance afin d'arriver à des fins si importantes pour tout souverain orthodoxe [2].

Le pape Pie IV était tout porté à l'aider dans cette tâche. Le souverain pontife n'avait pas renoncé à l'espoir de ramener à l'Église la Grande-Bretagne entière. Il se flattait même de l'idée de gagner à cette cause, par des avantages personnels, l'adversaire principal qu'y avait le catholicisme, sir Guillaume Cecil. Lorsque le fils du secrétaire d'état de la reine Élisabeth séjourna en France, pour s'y former l'esprit et les manières, le pape ordonna à son légat, le car-

1. Lettres du 30 et du 31 janvier 1563 ; LABANOFF, t. I, p. 175 et suiv.
2. Quadra à Granvelle, 3 janv. 1562 ; KERVYN, *l. c.*

dinal de Ferrare, de chercher à s'emparer du cœur du fils pour influer sur le père[1]. Il attachait une très grande importance au projet de faire participer au concile de Trente les deux reines d'Angleterre et d'Écosse, et il chargea le cardinal de Ferrare de faire tout pour préparer les voies à l'acceptation de la demande formelle qu'il se proposait de soumettre aux deux reines à cet effet[2]. Lord Robert Dudley, — célèbre plus tard sous le nom de comte de Leicester, — qui s'était allié à l'Espagne, afin d'obtenir, avec les secours de cette puissance, la main de sa royale maîtresse, avait promis aux agents catholiques d'amener Élisabeth à reconnaitre le concile et à y envoyer ses représentants. Cependant, au dernier moment, l'influence de Cecil, la peur de la résistance des protestants, la position tout entière que, forcément, Elisabeth avait dû prendre dès les débuts de son règne, l'emportèrent sur les efforts contraires : la reine ne refusa pas seulement toute participation à l'assemblée de Trente, mais encore la réception d'un nonce apostolique en Angleterre[3].

1. Ms. Pape à Ferrare, 3 janv. 1562, en chiffres (Rome, *Arch. secrètes du Vatican, Nunz. di Germania*, t. IV) : « Quel segretario Cicilio, S. Sta sà che è di grandissima authorità, et è gran tempo che S. Beat^ne^ applicò l'animo à cercar uia et modo di guadagnarselo : ma come i nostri Nuntij non hanno potuto passar ne l'isola, cosi hauemo poi tralasciato questa et altre cogitationi di buona consequenza. Pero V. S. Illma puo credere che à S. Sta sarà gratissimo ogni acquisto che di lui si facci, ò per uia del figliolo, ò in altro miglior modo. »

2. Ms. Lettres au card. de Ferrare, 6 avr., 8 mai 1562 ; *l. c.*

3. Froude, VII, 326-344.

Quant à la reine d'Écosse, elle fut à Rome et à Trente l'objet des plus grands éloges et de la plus haute admiration[1]. Le pape décida de lui envoyer comme nonce le jésuite Nicolas de Gouda, hollandais, qui avait été d'abord l'un des confidents de saint Ignace de Loyola, puis professeur de théologie à Bologne et plus tard à Ingolstadt, en Bavière, en dernier lieu recteur du collège de son ordre à Venise. Mais l'invitation au concile de Trente ne devait servir que de prétexte à cette mission. La tâche principale de Gaudanus était d'aider la reine à ramener l'Ecosse à l'obéissance envers le Saint-Siège. Il avait à visiter également Jean Hamilton, archevêque de Saint-André, et à le consulter sur les meilleures mesures à prendre pour atteindre un but aussi désirable[2]. Dans la lettre par laquelle il annonça à Marie Stuart l'arrivée prochaine du jésuite, il la combla d'éloges pour sa persévérance dans la religion catholique et ses tentatives pour la rétablir en Écosse. « Toutefois, comme ce n'est pas celui qui aura commencé mais celui qui aura persisté jusqu'à la fin, qui sera sauvé, persiste donc à imiter tes aïeux en maintenant avec constance la foi catholique. Qu'aucune peur d'un danger ne t'empêche de lutter pour la défense de la sainte foi et religion catholique et de l'honneur de Dieu tout-puissant, en protégeant ses églises et les personnes ecclésiastiques. » Elle y réussira certes, à l'instar de sa parente, Marie Tudor d'Angleterre. « Tu pourras être sûre de notre aide

1. Ms. Mauvissière à Marie, 25 déc. 1563 ; *Brit. Mus., Addit. Manuscr.*, 19401, fol. 40.

2. Ms. Pie IV à Nicolas Gaudanus, et à l'archev. de St. André, du 16 déc. 1561 ; Rome, *Bibl. Barberine, l. c.*

et de celle de ce Saint-Siège ; non seulement de l'assistance spirituelle, mais aussi temporelle ; et à côté de la nôtre, encore de celle de tous les princes et de tous nos fils, auprès desquels nous emploierons toute notre autorité à ton profit. Nous n'entreprendrons pas la défense de tes intérêts avec moins de zèle, s'il le faut, que si c'étaient les nôtres. Par conséquent, sois courageuse, très chère fille en Jésus-Christ, sois brave et constante, promets-toi et attends de nous avec assurance tous les efforts dans tes dangers et tous les secours que l'on saurait espérer d'un père plein d'amour[1]. » Ces paroles du Saint-Père se gravèrent

1. *Ibid.*, fol. 95 ; 3 décembre 1561 : « Charissimae in Christo filiae nostrae Mariae Reginae Scotiae Illustri. Charissima in Christo filia nostra, salutem et ap. bened. Cum pro commisso nobis a Domino pastoralis officii munere catholicos omnes Reges ac Principes tamquam filios charissimos diligamus ; ualde gaudemus in Domino, cum optati de illis nuncii ad nos afferuntur. Itaque laetati admodum sumus, et Deo gratias egimus, audientes, tuo in regnum reditu catholicorum omnium animos recreatos fuisse, et tuam in catholica fide constantiam istic tanquam lucernam quandam super candelabrum positam elucere ad discutiendas errorum tenebras ; quas occasione absentiae tuae Sathanae ministri multorum iam mentibus offuderant. Praeclare id, quod nobis quibusdam litteris promiseras, praestitisti, et spei atque opinioni nostrae respondisti, Quia vero non qui cœperit, sed qui perseuerauerit usque in finem, hic saluus erit ; imitari in fide catholica retinenda constantissime persevera maiores tuos, qui christiani et catholici admodum Reges fuerunt ; et sicut ipsi Apostolicae Sedi deuotionem ac pietatem debitam semper tribuerunt, ita hanc eandem Sedem piam ac benignam erga se matrem omni tempore experti sunt. Quod si qua tibi difficultas obiicietur, ne permoueare animo ; sed sciens non coronari, nisi qui legitime certauerit, difficultates omnes virtute et animi



profondément dans l'esprit de la jeune reine. La promesse d'une ligue catholique générale qui prendrait sa défense ne fut pas perdue pour elle et devint, en quelque sorte, l'étoile polaire d'après laquelle elle orienta dorénavant le cours de son navire.

Six semaines plus tard, le pape lui adresse une nouvelle lettre de félicitations. Il sait, dit-il, qu'elle travaille clandestinement à restaurer la religion et la foi catholique, déjà déchue, et à ramener les peuples qui

magnitudine supera. Nullius te periculi metus deterreat, quin sanctam fidem religionemque catholicam et Dei omnipotentis honorem in ipsius ecclesiis ecclesiasticisque personis tuendis defendas. » ...Il cite l'exemple de sa parente, Marie Tudor d'Angleterre. « Parata erunt praeterea nostra et huius Sanctae Sedis subsidia ; nec spiritualia solum, sed etiam temporalia ; nec nostra tantum, sed eorum omnium Principum ac filiorum nostrorum, qui in Apostolicae Sedis devotione et obedientia permanent, apud quos quantum auctoritate ualebimus, tibi ualebimus. Nec uero minore studio rerum tuarum defensionem, cum opus fuerit, suscipiemus, quam si nostrae ipsorum res essent. Quamobrem confortare, Charissima filia in Domino, et esto fortis ac constans, et de nobis omnia in necessitatibus tuis studia et officia tibi promitte ac fideliter expecta, quae ab amantissimo patre expectanda sunt. Quem paternum erga te animum nostrum pluribus verbis tibi declarabit dilectus filius Nicolaus Gaudanus Flander, ordinis societatis Jesu vocati professus, nobis valde probatus ; qui nostro item nomine te admonebit de mittendis ad oecumenicum et generale concilium iam Tridenti congregatum oratoribus tuis, more exemploque aliorum Christianorum Regum ; et cum oratoribus simul istius quoque regni Episcopis, saltem aliquibus. Eius orationi ut fidem habeas et pro Sedis Apostolicae reverentia benigne eum ut excipias, ipsosque oratores mittere ne diutius differas, Serenitatem tuam hortamur et rogamus. Datum Romae apud S. Petrum, sub annulo Piscatoris, die III Decembris MDLXJ, Pont. Nri. anno secundo. »



lui sont soumis à l'unité de l'Église et à l'obéissance envers ce Saint-Siège. Elle avait, en effet, promis d'envoyer à Trente un ambassadeur et les évêques écossais, ce qui causa une joie immense au souverain pontife[1].

Cette correspondance met en pleine lumière les véritables projets de Marie Stuart. Toutes ses promesses de vouloir reconnaître pour toujours l'état de choses existant et notamment la prédominance du calvinisme en Écosse étaient hypocrites et provisoires, rendues nécessaires pour le moment par les besoins impérieux de sa situation. Hypocrites étaient également ses prières de lui laisser au moins la liberté personnelle de conscience, bien le plus cher à toute âme honnête. Cette même liberté, elle avait la ferme intention de la violer au profit de la réaction catholique, au moment où cela lui paraîtrait utile. La lutte entre la religion traditionnelle et le protestantisme avait de nouveau éclaté en Écosse, avant même que les chefs de ce dernier parti s'en doutassent. Il ne faut donc plus voir en Marie Stuart une pauvre et innocente victime de la méchanceté d'autrui, ni une femme perverse succombant aux conséquences de ses mauvaises actions ; il faut voir en elle une combattante aussi courageuse que rusée, vaincue dans la défaite même de la grande cause qu'elle avait longtemps défendue.

Gaudanus ne put remplir la mission dont le pape venait de le charger. Il tomba dangereusement malade, et Pie IV confia la nonciature d'Écosse à Everard

1. Pie IV à Marie Stuart, 12 janv. 1562 ; RAYNALDI, *Annales ecclesiastici*, année 1562, nº CLXXXII.

Mercurian, maître en théologie et provincial des jésuites de Flandre[1]. Le pontife préféra cette fois-ci un ecclésiastique qui n'avait qu'à traverser la mer pour se trouver en Écosse, afin d'éviter tout nouvel ajournement de l'importante ambassade. En annonçant ce nouveau choix à la reine, le pape l'exhorta encore une fois à « mener à bonne fin la sainte entreprise » de catholiciser l'Écosse[2].

Mercurian obéit à l'ordre du Saint-Père à l'instant même, et avant la fin de juin 1562, il aborda à Leith, en se faisant passer pour un moine qui venait d'abjurer sa religion. Son arrivée produisit naturellement une grande sensation, car son véritable caractère fut immédiatement découvert. Marie avait d'abord eu l'intention de dépêcher vers lui lord Seton, catholique fervent, pour l'escorter à Édimbourg et pour lui y procurer un logement. Cependant, elle dut renoncer à cette première intention, à cause de la résistance opiniâtre de son conseil, et surtout de lord Jacques[3]. Alors elle joua une petite comédie, en intimant au nonce l'ordre de ne pas paraître dans la capitale, de se rendre à Dunbar, ville maritime située à mi-chemin entre Berwick et Édimbourg, et d'y attendre que le conseil eût pris une décision définitive[4]. Mais elle le fit venir sous main à Holyrood et introduire auprès d'elle

1. Ms. Pie IV à Mercurian, 4 juin 1562 ; Rome, *Bibl. Barb.*, *l. c.*

2. Le même à Marie St., 3 juin 1562 ; RAYNALDI, *l. c.*, nº CLXXXIII.

3. Randoph à Cecil, 26 juin, 5 juillet 1562 ; *Cal.*, nºs 256, 283 § 4.

4. Mémoire de Paul de Foix, ministre de France à Londres, du 11 juillet 1562 ; TEULET, II, 188.

par Lethington qui était dans le secret, pendant que les nobles protestants se trouvaient au prêche. Une des *quatre Maries* de la reine se tenait en sentinelle à la porte du boudoir. Nous ignorons ce que la princesse négocia avec son visiteur mystérieux ; mais, quoi qu'il en soit, l'audience eut une fin prématurée, le sermon ayant été terminé ce jour plus vite qu'on ne l'avait pensé, et lord Jacques arrivant avec le ministre d'Angleterre pour introduire ce diplomate auprès de sa sœur. Averti par la dame d'honneur, Mercurian eut juste le temps de se sauver par une porte dérobée, mais non sans avoir encore été aperçu par les yeux pénétrants de Randolph[1]. Il fallut l'intervention puissante de lord Jacques, qui avait encore besoin de sa sœur afin d'entrer en possession du comté de Murray, pour que le jésuite pût sortir sain et sauf d'Édimbourg et retourner en Flandre.

Marie n'osa pas remplir ses promesses de se faire représenter officiellement à Trente. Elle chargea toutefois son oncle, le cardinal de Lorraine, d'exprimer à l'assemblée œcuménique et au Saint-Père ses sentiments de parfaite soumission et d'obéissance et le vœu qu'elle formait de quitter plutôt la vie que la religion catholique. En même temps, elle les assurait de son désir de rétablir l'Église dans son *misérable pays*, d'y anéantir l'hérésie et de forcer tous ses sujets à obéir à la cour de Rome (janvier et mars 1563)[2].

Ainsi se dessinent les véritables intentions de la jeune reine, à un moment où elle cherche péniblement

1. Rand. à Cec., 1er août 1562, TYTLER, t. VI, et *Cal.*, *l. c.*, no 402 § 1.

2. LABANOFF, t. I, p. 175-180.

son chemin à travers les exigences des deux partis extrêmes parmi les Écossais.

Heureusement pour elle, ni les partisans de Knox ni les catholiques impatients ne possédaient alors l'esprit du peuple. Le gouvernement de Marie Stuart, inspiré et dirigé en apparence par un protestantisme modéré et relativement tolérant, se trouvant entre les mains d'indigènes et n'exerçant aucune violence, plaisait à l'immense majorité de la nation et permettait à la grâce, à la beauté et à l'amabilité de la reine de se concilier partout les sympathies personnelles. Lorsqu'elle fit le tour de son royaume, parcourant les différents districts des Lowlands, elle y fut saluée par les acclamations enthousiastes des bourgeois et des paysans ; les villes rivalisèrent pour lui présenter de riches cadeaux, témoignages de leur affection[1]. En mai 1563, quand elle ouvrit elle-même le parlement par un discours fort éloquent, — Knox l'appelle une oraison peinte — ce n'était de toutes parts que des cris d'admiration : « *Vox Dianae!* Les paroles d'une déesse, et non pas d'une femme ! Dieu protège cette douce figure ! A-t-on jamais entendu un orateur parler si bien et avec tant d'agrément[2] ! » Le haineux réformateur est obligé de reconnaître lui-même en beaucoup d'endroits la victoire de sa belle adversaire. En effet, le succès de la reine fut complet. « Elle prononça, écrivit Randolph[3], un discours concis et très bien fait, avec une grâce extraordinaire ; je suis persuadé qu'elle l'a composé

1. Knox, II, 287.
2. *Ibid.*, p. 381.
3. Randolph au comte Rutland, 6 juin 1563 ; *Reports of Royal Commis.*, XII, *Append.* IV, t. I, p. 85.

elle-même, et elle récolta de grands éloges de son éloquence. »

L'on se tromperait fort en supposant que Marie abandonnait le gouvernement à ses ministres et ne s'occupait que de frivolités, au milieu de ses dames d'honneur et de ses cavaliers français et écossais. Elle prenait sa situation de reine fort au sérieux. Presque tous les jours elle assistait pendant plusieurs heures aux séances de son conseil, s'occupant, parmi tous ces hommes, d'un travail manuel, tapisserie ou broderie[1]. Son maintien était alors digne et grave, sa parole sérieuse et sensée[2]. Elle ne craignait nullement de se montrer en public. Nous avons vu que, au lieu de faire lire un document par un de ses ministres, elle parla librement et sans embarras, devant son parlement, dans un discours qui n'était pas dépourvu d'art, et qui produisit un grand effet. Cette faible jeune femme, soumise à de fréquentes douleurs cardiaques et à des évanouissements subits, ne craignait pas non plus de parcourir son royaume à cheval, sur les horribles routes de l'Écosse d'alors, faisant quelquefois cinquante kilomètres en un jour, pour rétablir son autorité et pour maintenir partout l'ordre public. Le 11 septembre 1561, trois semaines après son arrivée à Leith, elle quitta Holyrood, visita Linlithgow, le lieu de sa naissance et des premiers mois de son existence, et se dirigea par Stirling et Perth vers Dundee, au delà du fleuve Tay. De là, elle se rendit à Saint-André et au palais de Falkland où son père était mort dix-neuf ans auparavant,

1. Randolph à Cecil, 24 oct. 1561 ; KEITH, II, 96.
2. KNOX, II, 294.



pour retourner ensuite à Édimbourg[1]. Elle passa le printemps de 1562 dans le Fife. En août, elle entreprit un long et très pénible voyage dans le nord de l'Écosse, à Perth, Inverness, Aberdeen et dans les districts voisins. Cette excursion ne dura pas moins de quatre mois, et elle fut semée de périls et de combats de tout genre. En janvier 1563, elle se mit de nouveau en route : en février, elle était à Saint-André, pendant le printemps dans le Fife et dans le Perthshire ; pendant l'été elle visita l'ouest des Lowlands et parcourut une grande partie des sauvages Terres-Hautes, donnant ainsi la preuve d'un courage, d'une persévérance et d'une humeur infatigable, que bien des monarques masculins auraient pu lui envier.

Parmi les questions gouvernementales qui occupaient la reine, une des plus urgentes était l'établissement et le maintien de l'ordre sur la frontière d'Angleterre. Cette tâche d'administration intérieure avait aussi un caractère politique, car la cessation des pillages continuels des Borderers était une des demandes principales de la reine Élisabeth et une condition réellement importante pour arriver à une véritable amitié entre les deux royaumes. Le premier acte de gouvernement de la part de Marie avait été, dès le 4 septembre 1561, la nomination d'un gardien en chef pour chacune des trois Marches[2]. Cette mesure n'avait pas eu cependant le succès que l'on en avait attendu. Les borderers ne se soucièrent ni de la reine ni de ses gardiens. Cités par deux fois à comparaître devant elle,

1. *Ibid.*, p. 287. — Dépêches de Randolph. — *Diurnal of Occurrents*, p. 69. — CHALMERS, I, 82-86.
2. BURTON, *Privy Council*, I, 157.

ils avaient préféré ne pas se montrer. Alors on prit des résolutions plus sévères. Deux cours de justice furent établies successivement à Iedbourg, le 15 novembre, pour la moitié occidentale des Marches, et à Dumfries, un peu plus tard, pour la partie orientale. Lord Jacques Stuart fut nommé lieutenant de la reine pour présider ces cours et pour exécuter leurs arrêts, avec plein pouvoir de faire tout ce qui lui semblerait utile au bien et à l'intérêt du pays. La manière dont on forma l'armée destinée à combattre les brigands sous les ordres de lord Jacques est fort caractéristique pour l'Écosse du XVIe siècle. Il ne pouvait être question d'une armée permanente ou de mercenaires : les propriétaires fonciers des comtés orientaux durent se trouver en armes le 13 novembre à Lauder, afin de marcher avec le lieutenant de la reine sur Iedbourg et de rester auprès de lui durant vingt jours[1]. Bothwell lui-même, quoique adversaire constant de lord Jacques depuis le temps de la Congrégation, l'assista de toutes ses forces dans cette entreprise salutaire. Le lieutenant de la reine sévit avec la dernière rigueur contre les malfaiteurs et les contumaces. Il fit pendre vingt-huit hommes d'un seul clan[2]. Il amena à Édimbourg à peu près cinquante prisonniers pour qu'on en fît justice, et il brûla un grand nombre de maisons des coupables[3]. En une quinzaine de jours, tout fut fini[4]. Les différents districts des Borders se soumirent en tremblant, après cette

1. Décisions du Conseil privé, *ibid.*, p. 161.
2. KNOX, II, 292.
3. Rand. à Cec., 7 déc. 1561 ; KEITH, II, 118.
4. Le 2 décembre 1561, lord Jacques reçoit la décharge officielle de son office ; BURTON, *l. c.*, p. 187.

terrible exécution. Beaucoup de gentilshommes des Marches comparurent devant le Conseil privé, avouèrent qu'ils étaient coupables de ne pas avoir empêché les violences et puni les malfaiteurs et s'abandonnèrent à la merci de la souveraine[1]. Ils durent payer des amendes considérables pour chaque criminel qui avait réussi à se soustraire à la vindicte des lois ; et on agit avec une telle impartialité que la reine elle-même, en sa qualité de propriétaire foncière sur les Borders, eut à payer, à ce titre, des dommages-intérêts fort élevés[2].

La bourrasque passée, les voleurs qui s'étaient enfuis du côté de l'Angleterre revinrent insensiblement dans leurs foyers. Mal leur en prit; car en juin 1562, lord Jacques fit un nouveau *raid* à Hawick, dans le Teviotdale, au beau milieu des brigands, en prit quatre-vingt-trois, dont vingt furent acquittés par la cour d'assises immédiatement réunie, vingt-deux noyés sur place, faute d'arbres et de cordes, d'autres exécutés à Iedbourg, et les principaux amenés à Édimbourg, où ils furent pendus les uns après les autres[3]. Cet acte de justice sommaire produisit son effet : pendant trois ans, l'ordre et la sécurité régnèrent aux Borders.

Une autre question importante ne demandait pas moins impérieusement une solution définitive : celle des biens ecclésiastiques. Beaucoup de ces terres avaient été tout simplement occupées par la grande et la petite noblesse. Les usurpateurs ne s'étaient pas

1. Séance du Conseil privé, du 4 déc. 1564 ; *ibid.*, p. 188.
2. Lethington à Cecil, 17 janv. 1562 ; *Cal.*, 1561-62, n° 812.
3. Rand. à Cec., 5 et 7 juillet 1562 ; *Cal.*, 1562, n°s 283, 290, CHALMERS, III, 360, TYTLER, VI, 257. — KNOX, II, 336.

même contentés de la redevance relativement modérée que les fermiers et les censitaires avaient jusqu'alors payée à l'Église, mais ils avaient considérablement élevé les charges des possesseurs, ou ils les avaient entièrement chassés de leurs patrimoines afin de cultiver le sol à leur propre profit direct. Par suite d'une telle avidité de la part de la noblesse, la Réformation, entreprise en grande partie et soutenue par le peuple à l'effet de délivrer les paysans des charges ecclésiastiques, avait amené la ruine complète de nombreuses familles de paysans. Toute cette classe, naturellement fort mécontente, se plaignait hautement. D'autre part, des évêques, tels qu'Alexandre Gordon, de Galloway, et Adam Bothwell, d'Orkney, ainsi que plusieurs abbés avaient adopté la nouvelle religion au seul effet de changer les terres de leurs églises en leurs propriétés particulières et héréditaires, dont ils disposaient librement, au profit de leurs familles. Ces prélats peu consciencieux pratiquaient également, sur une grande échelle, l'expulsion des fermiers et des censitaires, afin de les remplacer par leurs proches ou par leurs serviteurs[1]. Voici un autre abus : la soif du gain illicite était devenue si générale que les prélats restés fidèles à l'ancienne religion ne se montraient guère plus scrupuleux. Prévoyant que sous peu leurs églises seraient détruites par les novateurs, ils préféraient les piller eux-mêmes plutôt que de les voir dépouiller par des hérétiques. Pour ne pas manquer entièrement à leurs devoirs et au serment qu'ils avaient prêté à leur avènement de conserver intactes les possessions de leurs

1. Exemple : séance du Conseil privé, du 16 janv. 1562[3] ; BURTON, I, 228.

églises, ils achetaient à la cour de Rome des permis les autorisant à donner leurs terres en fief. Ils en usaient, soit en faveur de leurs propres familles, soit à l'avantage des grands dont ils briguaient la protection. Les calvinistes les plus zélés, craignant un retour vers l'ancienne religion, cherchaient à se mettre à couvert en s'adressant à la cour de Rome pour obtenir la confirmation de leurs usurpations[1]. En sorte que les biens ecclésiastiques menaçaient de passer jusqu'au dernier *acre* entre les mains d'une noblesse et d'une gentry sordidement avides et rapaces. Combien ne s'était-on pas plaint de la richesse des prélats, du tort qu'elle faisait à la puissance pécuniaire du royaume, de l'oppression à laquelle elle soumettait le peuple ! Et pourtant ces biens avaient servi dans une certaine mesure à des buts utiles : à venir en aide aux pauvres, à entretenir des écoles de toute espèce, à accorder aux rois de larges subsides dans leurs besoins. Maintenant, au contraire, le peuple était plus spolié que jamais, les malheureux frustrés de leurs aumônes ordinaires, les couvents hospitaliers brûlés, les hospices et les écoles fermés, faute de moyens ; les prêtres de la nouvelle religion mouraient de faim, entre temps. Tels étaient les résultats économiques de la réforme religieuse, opérée par le violent et borné Knox avec l'aide des brigands qui s'intitulaient comtes, lords, barons et lairds dans le royaume d'Écosse.

1. Smith (ambassadeur d'Angleterre) à Cecil, 10 févr. 1565 ; *Calend. of State P., foreign*, 1564-65, nº 980 § 4 : On lui affirme que *tous* avaient agi ainsi, même les *piliers* (*the pillars*) de la Congrégation, et on promet de lui en montrer les preuves écrites.

L'instruction publique n'était pas mieux partagée sous le régime de la nouvelle religion, et par la faute des classes dominantes, les articles du *Livre de discipline* relatifs à ce sujet étaient restés lettre morte. L'Université de Saint-André, notamment, se trouvait dans l'état le plus triste. Dans ses trois collèges, il n'y avait plus, en 1557, que trente et un étudiants, en 1560 que vingt-huit, en 1563 que trente-neuf : chiffres dérisoires pour la première Université du royaume[1].

Comme lord Jacques Stuart visait lui-même à obtenir un grand fief d'ordre *temporel*, il écouta les plaintes des ministres protestants qui demandaient l'affectation, au moins partielle, des biens ecclésiastiques aux besoins du culte, de la charité et de l'instruction publiques. Les prélats restés catholiques furent naturellement les premiers atteints. Trois jours après la nomination du nouveau conseil privé, le 9 septembre 1561[2], cet auguste corps défendit, sous les peines édictées contre la simonie, c'est-à-dire celles d'infamie et de bannissement perpétuel, de demander désormais en cour de Rome la permission d'inféoder ou d'aliéner les terres de l'Église, de quelque manière que ce fût. Des mesures d'une importance plus générale furent prises par la convention de la noblesse, réunie en décembre 1561. Elle ordonna d'abord que jusqu'au jour où le Parlement réglerait définitivement la question des biens ecclésiastiques, les anciens tenanciers de terres d'église devaient être

1. LYON, *History of St. Andrews*, II, 179.
2. BURTON, I, 162. — KEITH, (III, 43) date le même acte du 10 sept.

maintenus et même rétablis dans leurs droits, — acte de justice fort louable en principe, mais qui certes ne fut pas mis partout à exécution[1]. La convention, tout en laissant encore en suspens la question de propriété, si difficile et si dangereuse à résoudre, veilla ensuite à l'emploi plus rationnel et plus équitable des revenus ecclésiastiques. L'archevêque de Saint-André et les évêques de Dunkeld, de Murray et de Ross offrirent à la reine le quart de leurs revenus, pourvu qu'on leur laissât le reste. Mais la convention trouva ce sacrifice insuffisant pour les besoins de la couronne et du clergé protestant et annonça aux prélats que, s'il le fallait, on leur enlèverait le tiers ou même davantage. En attendant, on ordonna à tout le clergé renté de déclarer la valeur de ses possessions avant le 10 février 1562[2].

Les prêtres catholiques crurent que ces mesures ne serviraient qu'à préparer leur spoliation complète. Il n'y en eut donc qu'un petit nombre qui répondit à l'ordre de la convention qui, entre temps, s'était séparée. Le conseil punit les récalcitrants, en nommant des receveurs qui eurent à prélever pour l'an 1562, au profit de la couronne, la totalité des revenus des membres désobéissants du clergé[3].

Enfin on décida définitivement qu'un tiers des revenus ecclésiastiques serait dorénavant payé à la reine, et ceci pour un double but : en premier lieu

1. Acte du 22 déc. 1561, renouvelé et prorogé le 11 févr. 1563 ; Burton, I, 192-234.

2. Séance de la convention, de la même date ; *ibid.*, même page.

3. Séance du Conseil, du 10 févr. 1561[2] ; *ibid.*, p. 199.

afin d'entretenir les ministres protestants qui seraient donc salariés par l'État ; et en second lieu, afin de subvenir aux besoins de la couronne elle-même. En outre, toutes les rentes appartenant, dans les villes, aux chapelains et aux prébendaires et, en général, tous les biens des couvents de Franciscains et de Dominicains furent attribués aux hospices, aux écoles et aux institutions de charité. Ceux des monastères qui n'avaient pas encore été démolis furent affectés au même usage [1].

Cette solution, comme la plupart des actes de ce gouvernement, eut le don de déplaire également aux deux partis extrêmes. « Les *papistes* ragent, écrit Randolph [2], ils pensent qu'il ne reste plus que l'entrevue des deux reines pour amener la disparition de la messe et de toute leur religion. » D'autre part, Knox, selon sa manière ordinaire, prêcha publiquement contre cette ordonnance, « dont je suis sûr que le Saint-Esprit n'est pas l'auteur ; car, d'abord, je vois deux parts données franchement au diable, et la troisième divisée entre Dieu et le diable ; eh bien, sous peu le diable aura aussi les trois tiers de la troisième : jugez alors quelle portion restera à Dieu. » — « Au contraire, répondit Lethington, quand les prédicants seront pourvus, la reine n'aura pas assez à la fin de l'année pour pouvoir s'acheter une nouvelle paire de chaussures [3]. »

Sans se soucier de toutes ces diverses réclamations,

1. Séance du Conseil, du 15 févr. 1561[2] ; *ibid.*, p. 201-203.

2. A Cecil, 27 déc. 1561 ; Keith, II, 129.

3. Knox, II, 310.

le gouvernement continua son œuvre. Pour rendre en partie inutile l'usurpation des biens ecclésiastiques, le conseil ordonna que les rentes et redevances ne seraient payées qu'aux seuls percepteurs, nommés par la reine et les lords de la session, après le 1er mars 1562[1]. De la sorte, le gouvernement encaisserait le revenu tout entier et en rendrait les deux tiers à qui de droit. Afin de surveiller cette importante opération financière et de partager le tiers échu au fisc entre celui-ci et les ministres du culte protestant, la reine nomma une Commission où siégeaient les anciens chefs du parti calviniste, tels que lord Jacques, Argyle, Morton, Lethington. Le trésorier-contrôleur fut Jean Wishart de Pitarrow, proche parent du *martyr*. Ces *collecteurs généraux des troisièmes de bénéfices* accordèrent aux ministres non mariés un traitement de cent *marcs* (140 francs) par an, aux ministres mariés davantage, jusqu'à trois cents marcs (415 francs), et plus encore à quelques pasteurs distingués et aux superintendants. Pour estimer ces sommes à leur juste valeur, il faut les multiplier par six, l'argent valant dans l'Écosse du XVIe siècle à peu près six fois plus que maintenant. Toutefois, même relativement, ces appointements ne sont pas brillants, et les pasteurs n'avaient point tort de se plaindre. Comme à l'ordinaire, ils se plaignirent très haut ; « ils crièrent jusqu'au ciel ». L'Écosse était cependant un pauvre pays, et on pouvait leur répondre que maint lord y avait moins à dépenser que bien des superintendants et de simples

1. Séance du Conseil, du 28 févr. 1561[2] ; BURTON, I, 204-206.

prédicants. Le contrôleur ajouta que la reine ne pouvait leur abandonner des sommes plus considérables. « Le bon laird de Pitarrow, s'écrièrent les pasteurs irrités, avait été un sincère confesseur du Christ ; mais que le grand diable emporte le contrôleur[1]. »

De leur côté, les propriétaires des biens ecclésiastiques, presque tous laïques, ne songeaient nullement à payer de leurs poches les troisièmes dus au fisc. Voici comment s'explique l'empressement avec lequel les nobles avaient voté cette imposition : ils en faisaient retomber le poids sur leurs pauvres fermiers et censitaires ; les indigents, assistés autrefois par les couvents, ne reçurent plus d'aumônes et purent mourir de faim, si bon leur semblait[2]. En outre, les propriétaires laïques, et non pas les « gros et paresseux ventres de prélats », continuèrent à chasser leurs fermiers, comme s'il n'y avait pas d'ordonnance défendant cet abus. Les tribunaux royaux durent intervenir pour redresser, autant que possible, les torts infligés aux faibles par les forts[3].

Le Parlement se réunit enfin, en mai 1563; mais il n'osa point trancher la question si complexe des propriétés ecclésiastiques. Il se borna à en ajourner la solution à trois ans, à maintenir entre-temps les fermiers et les tenanciers et à attribuer aux pasteurs les maisons et terres qui jadis avaient appartenu aux curés catholiques. Nul doute que cet état

1. KNOX, II, 310-313.

2. C'est Knox lui-même qui donne cette belle description de la conduite de ses nobles *confesseurs* ; II, 340.

3. BURTON, I, 228.

provisoire et mal défini ne répondit entièrement aux souhaits de la reine qui, si son essai de réaction catholique réussissait, n'aurait été empêchée par aucune loi de se saisir de tous les biens ecclésiastiques pour les rendre à leur ancienne destination.

Les soucis du gouvernement, la réception des envoyés étrangers, assez rares d'ailleurs dans cette partie si reculée du monde, et les voyages obligés étaient loin d'occuper entièrement la jeune reine. Elevée à la cour lettrée et élégante des Valois, elle s'adonnait avec passion aux études littéraires et aux occupations chevaleresques. Tous les jours, après son dîner, elle lisait du latin avec son ancien précepteur, Georges Buchanan; surtout l'Histoire romaine de Tite-Live. Elle savait citer, à l'improviste, des passages empruntés aux discours de Caton[1]. Mais elle aimait aussi les plaisirs d'un ordre moins austère. Chaque fois qu'il lui était possible, la jeune reine, presque une enfant encore, organisait des fêtes, des cortèges, des bals et des concerts. Elle rendit ainsi la vie à la cour de Holyrood, si triste depuis la mort du gai Jacques V. Marie Stuart était la véritable fille de ce galant et joyeux prince. Aussitôt que la première année de son veuvage fut terminée, durant le premier hiver qu'elle passa en Écosse, elle donna des fêtes à Édimbourg et à Leith[2]. Elle n'aimait pas moins à visiter les châteaux de sa noblesse et à s'y divertir par des banquets, des danses et des parties de chasse. Les fêtes se succédèrent surtout fort fréquemment pendant l'hiver de 1562 à 1563; et on fut étonné de

1. Rand. à Cec., 7 avr. 1562 ; *Cal.*, 1561-62, n° 985 § 4.
2. Rand. à Cec., 7 déc. 1561 ; KEITH, II, 123.

voir la reine danser jusqu'après minuit, chose alors très rare dans ce pays de mœurs rudes et simples. Knox était outré que Marie eût introduit ces plaisirs mondains parmi les sévères *hommes de Dieu;* le 13 décembre 1564 il prêcha publiquement contre l'amour *des princes* pour la danse, contre leur penchant pour les vices et contre leur antipathie pour la vertu[1]. Telles étaient les libertés que cet orgueilleux fanatique osait s'arroger vis-à-vis de sa souveraine, à cause de plaisirs innocents et parfaitement inoffensifs. Marie le fit venir et le blâma de son animosité avec l'amabilité et la modération ordinaires à cette jeune princesse; elle le pria même, lorsque quelque chose dans sa propre conduite le choquerait, de venir le lui dire. Le rude plébéien se contenta de répondre que, si elle voulait réformer ses procédés d'après les exhortations des prédicateurs, elle n'avait qu'à aller au prêche; mais que lui, « il n'était pas obligé de venir auprès de chacun en particulier pour lui montrer ses péchés ». Peut-être fut-il aussi raide, aussi intraitable envers la reine, parce qu'il sentait le charme de sa présence influer sur lui-même, et qu'il craignait d'y trop céder. Du moins répliquait-il aux courtisans qui, à son départ, lui demandèrent s'il était effrayé: « Pourquoi la plaisante figure d'une gentille dame devrait-elle m'effrayer? » Un tel compliment avait son prix dans la bouche d'un Knox! Les véhémentes apostrophes, d'ailleurs, n'impressionnèrent pas longtemps l'esprit de la jeune reine. Tout le prin-

1. KNOX, II, 330. — Le fait est confirmé et la date indiquée par une lettre de Rand. à Cec., 16 déc. 1562.

temps de l'an 1563 fut voué aux fêtes, aux banquets, aux mascarades et aux carrousels[1].

« La reine est en excellente santé, écrit l'ambassadeur anglais, et ses dames sont gaies, jolies et spirituelles. Il y en a ici un tel nombre et d'une beauté si merveilleuse que je ne connais pas de cour comparable à celle-ci sous ce rapport[2]. » Ainsi, grâce à Marie, le sombre palais de Holyrood fut-il transformé en un séjour de plaisir, de gaîté et d'élégance.

Marie aimait passionnément la musique, non moins que la danse. Elle entretenait cinq violonistes et beaucoup d'autres musiciens, chanteurs, joueurs de flûte, de hautbois, de luth. Elle-même non seulement chantait très bien, mais elle touchait aussi avec goût la virginale, le piano de l'époque[3]. D'après la mode du temps qui ne distinguait guère entre artistes et domestiques, elle fit apprendre à chanter des quatuors à quelques-uns de ses valets qui y montraient des aptitudes.

Les reproches de Knox et ses sermons ne furent pas seuls à troubler la tranquillité d'âme de Marie Stuart. Elle eut une aventure qui lui fut très sensible, par son issue tragique ainsi que par les soupçons qu'elle jeta sur son propre honneur. A la cour de France, elle avait fait la connaissance d'un jeune gentilhomme huguenot du Dauphiné, M. de Chastelar. Petit-neveu du célèbre Bayard, Chastelar avait hérité de son oncle une extrême bravoure et un esprit fort roma-

1. Rand. à Cec., 15 mai 1563 ; *Cal.*, 1563, n° 747 § 1.

2. Rand. au comte Rutland, 6 juin 1563 ; *Reports of Royal Commis.*, XII, *Append.* IV, vol. I, p. 84.

3. STRICKLAND, III, 251.

nesque, qui s'alliaient chez lui à une imagination de poète. Lorsqu'il vit la belle reine d'Écosse, il en tomba de suite amoureux, avec une passion sans bornes. L'ayant accompagnée à Édimbourg, dans la suite de M. de Damville, sa passion s'était encore augmentée. Au commencement, il comprit fort bien qu'elle n'était nullement partagée :

« Et néanmoins la flamme
Qui me brûle et enflamme
De passion,
N'émeut jamais ton âme
D'aucune affection. »

Mais pour son malheur, Damville l'envoya de nouveau en Écosse, afin de porter un message à la reine, en novembre 1562. Poète et musicien, le jeune homme plut beaucoup à Marie Stuart. Elle le reçut avec une faveur manifeste, aima sa société, accepta de lui un volume manuscrit de ses poésies, et lui prêta, à son tour, les meilleurs chevaux de son écurie[1]. Elle dansa volontiers avec l'élégant français, « le mieux habillé de toute sa cour », et causa avec lui pendant de longues heures dans l'intimité de son boudoir[2]. Ces signes de faveur de la part de la dame qu'il adorait suffirent pour inspirer à la fougueuse imagination de Chastelar la conviction que la reine répondait à son amour, et dans cette conviction il puisa le projet insensé de la forcer à devenir sa maîtresse. Un soir, le 12 février 1563, il se cacha sous son lit. Heureusement, les femmes de Marie, étant entrées avant elle, le découvrirent et l'obli-

1. Rand. à Cec., 18 nov. 1552 ; KEITH, II, 177.
2. KNOX, II, 368.

gèrent à se retirer. Irritée au plus haut point de voir sa bonté si mal interprétée, la reine, au lendemain, lui intima l'ordre de quitter la cour et le pays. Mais comme le même jour elle se mit en route vers le nord, il la suivit secrètement, et dans la nuit du 14 février, il s'introduisit de nouveau dans sa chambre à coucher. Cette fois la reine faillit devenir la victime de la manie amoureuse de ce jeune fou; cependant à ses cris désespérés, on accourut, et Chastelar fut saisi et arrêté. Condamné immédiatement à mort, il expia son crime sur l'échafaud, le 22 février[1]. Il est inutile d'ajouter que cet événement affecta profondément la pauvre reine, et que ses ennemis ne manquèrent pas de commenter méchamment l'histoire extraordinaire des amours malheureux du poète Chastelar.

En cette occasion, comme dans tout ce qui touchait personnellement à la reine, lord Jacques s'était montré fidèle à sa sœur. Ce n'était évidemment pas par amour pour elle ni par esprit de loyauté et de dévouement qu'il agissait ainsi. Mais il avait un besoin absolu de la faveur de la souveraine, pour qu'elle le soutînt dans ses projets de réduire à l'impuissance toutes les grandes familles qui auraient pu lui contester la direction suprême des affaires publiques. Trois maisons, par leur haute position, étaient appelées à exercer une influence considérable sur le sort de l'Écosse : les Lennox, les Hamilton et les Gordon.

1. Voilà les faits dans leur simplicité; les ornements poétiques dont Brantôme a entouré cette triste histoire ont aussi peu de réalité que les méchants racontars et les observations malveillantes de Knox.

Toutes les trois disparurent momentanément devant l'hostilité de lord Jacques et de son alliée, la reine d'Angleterre.

La première atteinte par les machinations de lord Jacques fut celle drs Lennox.

La forte tête dans cette famille, ce n'était pas le mari, c'était la femme, lady Marguerite, la fille du Douglas et de la Tudor. Nous savons que depuis longtemps son intention était de marier son fils Darnley à Marie Stuart et de procurer à ce couple la domination de l'Angleterre, grâce aux catholiques de ce pays, avec lesquels elle entretenait des relations continuelles. Lorsque Marie fut arrivée saine et sauve en Écosse, lady Marguerite tomba à genoux et, les mains levées au ciel, remercia Dieu de ce que cette reine avait échappé aux vaisseaux anglais[1]. Elle dépêcha immédiatement vers elle un de ses serviteurs fidèles, Arthur Lallart, qu'elle fit présenter à Marie, le 13 septembre 1561, par le comte de Sutherland, beau-frère du comte de Lennox. Le but apparent de cette mission était de demander pour le comte et pour sa famille la permission de retourner en Écosse ; mais on soupçonna Lallart d'être porteur de propositions plus importantes. Quoi qu'il en soit, Marie, qui désirait avant tout voir s'établir d'excellents rapports avec Élisabeth Tudor, renvoya Lallart muni d'une réponse évasive, bien qu'amicale[2]. Soit qu'en effet la reine d'Écosse n'ait point participé à ces intrigues, ce qui est le plus probable, soit que lady Lennox ait agi avec son assentiment secret, l'ambitieuse comtesse continua ses négociations avec les catho-

1. Chalmers, t. I, p. 465, note.
2. Confession d'Arthur Lallart, 30 mai 1562; *Cal.*, 1562, nº 122.

liques anglais dans l'intention d'amener une révolution en faveur de Marie Stuart. Les catholiques dans l'Angleterre septentrionale montrèrent bientôt tant d'assurance et d'hostilité que l'archevêque anglican de York n'osa plus visiter son diocèse ni punir les *papistes* qui se déclaraient ouvertement partisans de l'église de Rome[1]. On prétend même qu'Alvaro de Quadra, évêque d'Aquila et ambassadeur d'Espagne à Londres, s'était activement mêlé à ces intrigues[2]. Mais le gouvernement anglais réussit à mettre la main sur le jeune Jean Lockard, laird de Bar, agent principal des Lennox et porteur de nombreuses dépêches qui ne laissèrent guère de doutes sur les projets criminels de ses maîtres[3]. On arrêta immédiatement le comte et plusieurs de ses serviteurs, et on les envoya à la Tour de Londres (mi-janvier 1562); sa femme et son fils, ainsi que les comtes de Northumberland et de Westmoreland, chefs principaux des catholiques anglais, reçurent l'ordre de se rendre dans la capitale sans délai, pour se justifier devant la reine. Milady Marguerite chercha à éluder ce voyage, en prétextant que l'état de sa santé lui défendait de se mettre en route pendant la mauvaise saison; cependant, cette raison ne fut pas admise, et elle dut s'acheminer vers Londres où, dès son arrivée, elle rejoignit son mari à la Tour (avril 1562[4]). Les catholiques et tous les

1. Quadra à Philippe II, 27 nov. 1561 ; *Docum. ined. p. la hist. de Esp.*, LXXXVII, 376.

2. Quadra à Granvelle, 6 et 14 mars 1562 ; KERVYN DE LETTENHOVE, II, 673-676.

3. KNOX, II, 336. — Rand. à Cec., 30 janv. 1562 ; *Cal.*, 1561-62, n° 855 § 1.

4. Quadra à Granvelle, 24 janv., 28 févr., 2 avr. 1562 ;

mécontents d'Angleterre furent douloureusement affectés par cette catastrophe de la maison de Lennox dans laquelle ils avaient jusqu'alors placé leurs espérances[1].

Cecil avait sans doute cru trouver dans la correspondance secrète des conspirateurs des indices d'une complicité de la reine d'Écosse. Il n'en fut rien. Au contraire, Marie se montra très peu affligée du sort des Lennox qu'elle n'aimait guère, et contre lesquels lord Jacques n'avait jamais cessé de la prévenir. Elle promit de sa propre initiative de communiquer à sa bonne sœur d'Angleterre tout ce qu'elle apprendrait à leur sujet et convainquit ainsi de sa sincérité les partisans de l'Angleterre à Édimbourg. Après l'arrestation du comte et de la comtesse, elle fit preuve de la plus grande indifférence à leur égard[2].

Pendant ce temps, le gouvernement anglais dressait les articles d'accusation contre lady Lennox. On lui reprochait d'avoir, à l'insu de la reine Élisabeth, entretenu des relations secrètes avec Marie et avec les lords catholiques d'Écosse, afin de mettre à exécution le mariage entre son fils Darnley et la jeune Stuart; d'avoir essayé d'exaspérer celle-ci contre Élisabeth; d'avoir infligé à cette dernière l'injure de l'appeler publiquement *bâtarde;* de prétendre elle-même à la couronne d'Angleterre; enfin, d'exercer le culte catho-

KERVYN, II, p. 666, 670, 680. — Le même au roi Philippe II, 31 janv.; *Docum. ined. p. la hist. de Esp.*, t. LXXXVII, p. 386.

1. Quadra à Granvelle, 14 mars 1562; KERVYN, II, 676.

2. Rand. à Cec., 2, 15 janv., 12 févr., 31 mars, et Lethington à Cec., 15 janv. 1562; *Cal.*, 1561-62, nos 777 § 4, 801 § 2, 803 § 8, 883 § 1, 971 § 2.



lique et de frayer avec des sorciers et des sorcières[1]. Lennox et sa femme contestèrent avec fermeté toutes les accusations qu'on avait formulées contre eux, en se plaignant de leur injuste emprisonnement et en se réclamant de leur incontestable parenté avec les deux reines[2]. Le seul résultat qu'ils obtinrent fut que la comtesse échangea sa prison de la Tour de Londres contre une autre, à Shene, château appartenant à sir Richard Sackville, et où elle put jouir de la compagnie de son fils aîné[3]. Mais elle demanda inutilement à diverses reprises qu'on y envoyât également son mari; les protestations d'innocence de la part de Lennox lui-même et ses nombreux écrits rappelant les sacrifices qu'il s'était imposés en faveur du roi Henri VIII restèrent longtemps stériles. Élisabeth et Cecil craignaient évidemment l'influence de l'intrigante comtesse sur son époux. L'instruction continua sans interruption, dans le plus profond secret[4].

Tout à coup, la face des choses changea. On voulut utiliser les Lennox pour combattre le projet de mariage de Marie Stuart avec un prince de la maison de Habsbourg. Le gouvernement anglais fit alors semblant d'ajouter foi aux humbles protestations et excuses du comte et lui permit d'aller rejoindre les siens à Shene (novembre 1562). Quelques mois plus tard, ils furent

1. *Articles against Margaret countess of Lennox*, 7 mai 1562; *Cal.*, 1562, n° 26. — Cf. *ibid.*, n° 34.

2. Lady Marguerite à Cecil, 14, 21, 30 mai 1562; *Cal.*, 1562, n°s 59, 80, 121, etc.

3. Cecil à Challoner, 8 juin 1562; *ibid.*, n° 170 § 4.

4. Cecil au comte de Rutland, 18 juillet, et confession de Ralph Lacy, 2 août 1562; *ibid.*, n°s 332, 464.

tous les trois entièrement graciés et reçurent la permission de revenir à la cour, où ils se virent même traités avec une certaine faveur [1]. Mais ce changement appartient déjà à un autre ordre d'événements.

Ainsi avait disparu de la scène politique, pour quelque temps, l'une des maisons dont le nouveau comte de Mar, — lord Jacques, — avait craint le plus l'influence rivale. Bientôt une autre famille, plus dangereuse, celle des Hamilton, se rendit impossible par ses propres fautes et amena sur elle-même un terrible châtiment pour toutes les erreurs et toutes les mauvaises actions que son chef, le duc de Châtellerault, avait commises pendant la régence de Marie de Lorraine.

Le duc et son fils aîné, le comte Arran, étaient outrés de la froideur avec laquelle la jeune reine avait accueilli les offres de mariage que le comte lui avait faites. Ce Châtellerault qui, à différentes reprises, avait trahi la mère de Marie Stuart et était devenu le chef principal de ses adversaires, cet Arran qui avait trahi le souverain qu'il servait en qualité d'officier supérieur, et dont il avait reçu des bienfaits ; ce même Arran qui venait de proposer sa main à Élisabeth Tudor, et qui ne s'était adressé à Marie que lorsqu'il avait été repoussé par sa cousine aînée : ces deux personnages considéraient le refus de leur jeune souveraine comme une offense injustifiable. Ils manifestèrent leur colère d'une manière aussi puérile que ridicule. Arran avait été le seul à protester, en paroles et par écrit, contre le décret du 25 août 1561 qui consacrait la

1. Dép. de Quadra à Philippe II, 6 déc. 1542, 19 juin 1563 ; *Docum. ined. p. la hist. de Esp.*, LXXXVII, 438, 527.

liberté religieuse de la reine[1]. Le duc et son fils, les plus proches parents légitimes de Marie, s'abstinrent avec ostentation de participer à son entrée solennelle dans la capitale. Ils recherchèrent la faveur des calvinistes extrêmes en proclamant bien haut qu'ils ne viendraient jamais à la cour, aussi longtemps que la messe y serait célébrée. En même temps, le duc augmenta les ouvrages de l'importante forteresse de Dumbarton dont il était le gouverneur, — mesure qui inquiéta beaucoup la reine et ses conseillers[2]. A la fin cependant, le duc, aussi timide et sordidement avare qu'ambitieux[3], n'osa pas persévérer dans son opposition. Lorsque les chefs du gouvernement lui firent dire que son absence était mal interprétée par le peuple et qu'il *devait* venir à la cour, il s'y rendit le 4 novembre 1561. Il fut bien reçu par la reine et dut avouer qu'il n'avait aucune raison sérieuse de se plaindre. A son grand chagrin, il s'aperçut que, par sa sotte conduite, il s'était exclu lui-même de la direction des affaires publiques, et que désormais lord Jacques ne lui permettrait plus d'y prendre part. Tout naturellement il songea de suite à intriguer contre la reine et contre ses ministres et chercha à renouer ses anciennes relations avec l'Angleterre. Arran, entre temps, était toujours absent et, pour mettre un terme à l'état d'extrême pauvreté dans lequel l'avarice de son père le laissait se débattre, il demanda à la reine la cession d'un grand nombre de riches abbayes, en menaçant le gouvernement de son

1. Voir plus haut, p. 18.

2. Rand. à Cec., 7 sept., 24 oct. 1561 ; KEITH, II, 82, 99.

3. « The beastliness of the Duke, that more than money hath neither faith nor God ; » Randolph, dans KEITH, II, 100.

influence sur les *frères* de la Congrégation. On ne lui répondit point[1]. Telle était la méfiance envers les Hamilton qu'un soir, le 16 novembre 1561, le palais de Holyrood fut alarmé par le bruit qu'Arran s'approchait à la tête d'une forte troupe pour enlever la souveraine, protégée seulement par douze hallebardiers. La peur fut grande, et on en prit prétexte pour augmenter le nombre des soldats de la reine et établir une garde autour du palais. Cette crainte semble toutefois n'avoir reposé sur aucun fait sérieux et avoir été occasionnée par la seule circonstance qu'Arran, considéré comme capable de commettre les actions les plus insensées, s'était un peu rapproché de la capitale, avec peu de compagnons, d'ailleurs. Son père s'empressa d'aller se plaindre auprès de la reine de la honte infligée à sa maison par de pareils soupçons. Il fut impossible de tranquilliser le duc, qui annonça son intention de se retirer dans son château de Hamilton et d'y passer tout l'hiver, loin de la reine et de son entourage. L'hostilité entre lui et le gouvernement de Marie Stuart était plus grande que jamais[2].

La situation critique des Hamilton et la défaveur royale qui pesait évidemment sur eux encouragèrent tous leurs adversaires. Parmi ces derniers, l'un des plus remuants, dès l'année 1559, était le comte de Bothwell. Se croyant soutenu par la cour, cet homme violent et passionné ne chercha qu'un prétexte pour provoquer les Hamilton. Il y fut probablement encouragé en secret par lord Mar. L'occasion ne tarda pas à se présenter.

1. Rand. à Cec., 11 nov. 1561 ; *ibid.*, p. 109.
2. Le même au même, 7 déc. 1561 ; *ibid.*, p. 115 et suiv.

De tous les seigneurs français qui avaient accompagné la reine dans sa traversée de France en Écosse, il n'était resté dans ce dernier pays que le marquis d'Elbeuf, le plus jeune des frères Guises, brave homme de guerre comme tous ceux de sa race, mais licencieux, tapageur, violent, aimant les propos libres et indécents. Sa nièce le traitait cependant avec beaucoup d'égards et prenait sur ses maigres revenus personnels de quoi lui donner pour sa table deux et demi à trois livres sterling par jour[1]. Avec d'autres jeunes gens de la même espèce, surtout avec les deux bâtards royaux de Holyrood-House et de Coldingham, d'Elbeuf forma une bande qui ne se contentait pas d'amuser la cour par des mascarades et des représentations variées, mais qui scandalisait souvent les honnêtes bourgeois d'Édimbourg par ses exploits nocturnes. C'est à ces écervelés que se joignit Bothwell, futur beau-frère de Coldingham, pour braver les Hamilton (décembre 1561). Croyant qu'Arran se trouvait secrètement en ville auprès de sa maîtresse, la fille d'un marchand, ils envahirent la maison de ce dernier et fouillèrent toute son habitation. Ce méfait excita l'indignation universelle, surtout à cause du rang de ceux qui y avaient participé. On crut voir dans de pareils procédés la conséquence naturelle des manières françaises introduites en Écosse par la jeune souveraine. L'assemblée générale de la Kirk, réunie alors à Édimbourg, porta plainte devant la reine[2]. Chose plus grave, une grande partie

1. Le même au même, 24 déc. 1561 (*ibid.*, p. 101), et 28 févr. 1562 (*Cal.*, 1561-62, nº 911 § 1).

2. *Booke of the Universal Kirk*, t. I, p. 11.

des nobles qui se trouvaient dans la capitale, à cause de la convention des notables, présenta à Marie une supplique qui, en termes pressants, lui demandait la punition sévère des coupables. La reine répondit en excusant les malfaiteurs à cause de leur jeunesse, et en promettant vaguement de redresser les torts qu'ils avaient commis[1]. La clémence apparemment un peu partiale, montrée en cette occasion à Elbeuf, à Bothwell et à leurs amis, eut pour conséquence de les rendre encore plus audacieux. Bothwell et Jean de Coldingham jurèrent, avec force blasphèmes, de répéter leurs agissements la nuit suivante, en dépit des Hamilton et de tous les amis des Hamilton, et de les chasser hors de la ville et hors du royaume. Ces menaces semblèrent intolérables, non seulement à tous les membres et vassaux de la famille qui en était l'objet, mais aussi aux calvinistes zélés, intimement liés à cette maison. Ils prirent les armes et se réunirent en grand nombre dans la *High-Street*. Tous les *frères* de la Congrégation étaient là, les Ochiltree, les Maxwell et beaucoup d'autres, avec leurs serviteurs, armés de lances et de glaives. D'autre part, Bothwell passa la revue de ses hommes, et une lutte générale menaça d'ensanglanter les rues d'Édimbourg. Mais au moment décisif, Mar, Argyle, Huntly et d'autres membres du gouvernement intervinrent, firent sonner le tocsin pour réunir la milice urbaine et, au nom de la reine, sommèrent les factieux des deux partis de se retirer, chacun chez soi, sous peine de mort. En un clin d'œil, la grand'rue devint silencieuse et ne fut plus

1. Knox, II, 315 et suiv.

occupée que par les troupes de citoyens armés, destinées à maintenir l'ordre et la paix publique (19 décembre 1561[1]).

Le lendemain, on enjoignit au duc et à Bothwell de comparaître devant la souveraine et son Conseil privé. La querelle avait dégénéré en question de parti. Châtellerault se présenta entouré des protestants zélés, Bothwell des catholiques. Cette situation força la reine à se ranger encore une fois du côté de la majorité: elle bannit Bothwell de la capitale jusqu'au 8 janvier 1562. Le comte, qui avait espéré trouver dans Marie et dans son conseil des défenseurs contre les Hamilton, s'en alla furieux d'avoir été seul puni et ruminant une vengeance formidable contre la reine et contre ses ministres.

En apparence, la tranquillité était rétablie. Marie fit comprendre à son oncle d'Elbeuf qu'il rendrait service à tout le monde en retournant en France; il s'exécuta et, après avoir demandé son passeport au gouvernement d'Angleterre, il partit pour ce pays, et de là en France (février 1562[2]). Le 20 février, Arran comparut devant la souveraine et son Conseil et promit de garder la paix envers Bothwell, et le lendemain, les seigneurs présents à Édimbourg assurèrent vouloir veiller à ce que ni Arran ni Bothwell ne commissent plus aucune violence[3].

Malheureusement, le calme ainsi rétabli était trom-

1. Rand. à Cecil, 27 déc.; KEITH, II, 129. — *Diurnal of Occur.*, 70. — KNOX, t. II, p. 315-321.

2. Divers documents diplomatiques, relatifs à ce voyage: *Cal.*, 1561-62, nos 864, 868 § 1, 897 § 1, 911 § 1.

3. BURTON, *Register of Privy-Council*, t. I, p. 203 et suiv.

peur; de nouveaux orages, plus menaçants que les précédents, se préparaient en secret. Les Hamilton, au fond, n'étaient pas moins mécontents que Bothwell. Ils se voyaient ou croyaient se voir en butte à l'hostilité des sphères officielles. Lors du mariage entre Jean de Coldingham et Jeanne Hepburn, sœur de Bothwell (mi-janvier 1562), la reine consentit non seulement à accepter pendant plusieurs jours l'hospitalité de ce gentilhomme remuant, mais elle obligea aussi le lord Mar d'assister à la fête[1]. Tant d'honneur rendu à leur pire adversaire devait naturellement irriter les Hamilton. Leur colère augmenta lorsque, en vertu du nouveau règlement sur les revenus des biens ecclésiastiques, ils durent renoncer à un tiers des fruits des nombreuses terres ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés, soit en leur qualité d'évêques et d'abbés, soit par pure violence. Le duc montra des velléités de retourner au catholicisme, et se réconcilia avec son frère, l'archevêque de Saint-André, avec lequel il se sentait uni par des griefs communs[2]. Ils eurent ensemble, avec d'autres seigneurs, des réunions mystérieuses à Glasgow.

Le duc, ce zélé calviniste, fit plaider alors devant le tribunal de l'archevêque de Saint-André le procès en divorce que sa fille Jeanne intentait à son mari, le comte Eglinton, et la raison qu'il allégua, pour la nullité du mariage, fut également toute catholique, à savoir que les deux époux étaient parents au quatrième degré (avril et mai 1562[3]).

1. Rand. à Cec., 15 janv. 1562; *Cal., l. c.*, n° 802 § 2.

2. Le même au même, de la même date; *ibid.*, n° 803 § 4.

3. Documents analysés dans les *Reports of Royal Commis.*, X, *Append.*, p. 27.

Le comte de Mar se crut ou feignit de se croire menacé par le duc. Un jour, comme il voulait se rendre au prêche, un serviteur de Châtellerault, lui barrant le passage, le conjura de ne pas sortir et de rester auprès de la reine, pour éviter les embûches qu'on lui avait dressées[1].

La conduite du comte d'Arran fut encore plus étrange. Ce malheureux jeune homme, dont les facultés mentales n'avaient jamais été bien équilibrées, donnait maintenant des signes évidents de folie. Tantôt il tombait dans la plus noire mélancolie, en sorte qu'il ne quitta pas son lit de toute une semaine; tantôt il demandait de nouveau qu'on le mariât à la reine; tantôt il priait Élisabeth d'Angleterre de lui accorder sa protection; tantôt enfin il envoyait un homme de confiance en France pour y recouvrer ses anciennes possessions et dignités. Rempli d'une idée exagérée de sa grandeur et de son importance, il se croyait constamment entouré d'ennemis complotant sa perte[2]. Il craignait et haïssait surtout cette Marie Stuart qui lui refusait sa main. Il se rendit donc secrètement à Édimbourg afin de conférer avec quelques gentilshommes calvinistes, auxquels il dit : « Pourquoi ne serait-il pas aussi facile de *la* prendre dans son abbaye — Holyrood — qu'autrefois il avait été de projeter de prendre *sa* mère[3]? » La reine craignit que le duc ne fût pas étranger à ces desseins, que lui aussi n'eût l'intention de l'enlever et de la transporter dans sa forteresse de

1. Knox, II, 322.
2. Rand. à Cec., 21, 28 févr. 1562; *l. c.*, nos 897 § 1. 3, 911 § 4.
3. Le même au même, 2 janv. 1562; *ibid.*, no 777 § 3.

Dumbarton, afin de la forcer à épouser Arran. Ces soupçons augmentèrent lorsque Châtellerault et son fils refusèrent absolument de renoncer, comme on venait de le leur enjoindre, au gouvernement de Dumbarton auquel, en effet, ils n'avaient aucun droit[1], qu'au contraire ils augmentèrent les fortifications de la ville et y amassèrent des vivres pour trois ans[2]. En vain, lors d'une courte visite d'Arran à la cour, au mois de janvier, la reine lui témoigna-t-elle beaucoup de faveur personnelle et même d'affection comme parente : le malheureux se déclara bientôt de nouveau son adversaire. Il refusa de laisser apaiser sa querelle avec Bothwell par l'intervention de la souveraine, et préféra s'en remettre à la loi du pays[3].

Il trouva sous peu en son ancien adversaire un compagnon dans le mécontentement et dans l'opposition. Bothwell n'oubliait point la défaite qu'il avait subie en décembre par la faute du gouvernement royal, au moment où il croyait être sûr de son appui, et il songeait à changer de parti pour pouvoir se venger de ces *ingrats* et pour chercher dans la faction victorieuse des calvinistes cette influence absolue que les catholiques étaient incapables de lui faire obtenir. Il s'adressa donc à Jean Knox, qui reçut en effet, sous les voiles de

1. Le duc a reconnu lui-même ce fait, en présence de Randolph ; voir la lettre de ce diplomate à Cecil, du 11 nov. 1561; KEITH, II, 110.

2. Quadra à Granvelle, 3 janv. 1562 (KERVYN DE LETTENHOVE, II, 658), d'après les indications du marquis de Morette qui revenait d'Édimbourg.

3. Rand. à Cec., 30 jan., 21 févr. 1562; *Cal.*, 1561-62, n°s 855 § 2, 897 § 3. — Rand. à Élis., 9 avr.; *ibid.*, n° 993 § 1.

la nuit, cet homme mal famé par ses débauches et par ses crimes. Bothwell sut toucher la corde sensible dans le rude cœur du réformateur : il lui exprima tous ses regrets pour la mauvaise vie qu'il avait menée jusqu'alors, son désir d'être désormais un vrai et sincère protestant, et surtout d'avoir de bons rapports avec Arran, pour s'épargner, disait-il ouvertement, les nombreuses et coûteuses mesures de précaution que jusqu'alors il avait été forcé de prendre afin de se protéger contre les attaques des Hamilton. Dans l'âme de Knox, le sentiment de loyauté féodale que sa famille, dépendante des Hepburn pendant de longs siècles, avait toujours vouée à la maison de Bothwell, se réveilla avec force; et en outre, il ressentit la plus grande joie de voir un pécheur converti au salut et une recrue importante gagnée pour la bonne cause, fût-ce même par égoïsme. Après quelques paroles pieuses, évidemment obligatoires de la part d'un pasteur, le réformateur promit d'accéder à la demande du comte. Il arrangea donc entre Bothwell et Arran une entrevue, qui eut lieu le 23 mars 1562, dans la maison des Hamilton à Kirk-of-Field, près du mur de circonvallation de la capitale, à l'endroit même qui, cinq ans plus tard, devint le théâtre d'une tragédie terrible. Ces deux seigneurs, jadis adversaires irréconciliables, se firent beaucoup d'amitiés, dînèrent ensemble, allèrent tous les deux au prêche, eurent de longs entretiens particuliers ; à la grande joie et satisfaction des *hommes de Dieu*. Bientôt, les Hamilton se rendirent avec leur nouvel ami auprès du duc à Kineil, château situé non loin d'Édimbourg[1]. Personne n'a

1. *Diurnal of Occur.*, p. 71. — Knox, t. II, p. 322 et suiv.

jamais pu connaître d'une manière authentique les négociations qui eurent lieu dans cette demeure entre ces personnages divers.

Toute l'Écosse fut profondément étonnée d'une si subite et si entière réconciliation entre ces deux hommes séparés jusqu'alors par une haine mortelle. Le caractère et les sentiments momentanés des intéressés laissaient penser à bien des gens que le seul but de cette réconciliation était celui de la révolte contre l'ordre établi. La reine partageait ces craintes. « Pilate et Hérode sont devenus amis, » s'écria l'ambassadeur d'Angleterre[1].

Quel ne fut pas la surprise de Knox, lorsque le lendemain même du jour où Arran avait amené Bothwell à Kineil, il vit entrer chez lui l'héritier des Hamilton, livré à la plus terrible émotion (27 mars). Devant lui et deux autres témoins, Arran s'écria : « Je suis trahi, je suis perdu ; » et pressé de questions, il continua : « Eh bien, je vous prends tous les trois à témoins que je vous ai découvert la chose, et je vais l'écrire à la reine. Un acte de trahison est mis à ma charge ; le comte de Bothwell a tenu conseil avec moi et m'a proposé d'enlever la reine, de la mettre entre mes mains au château de Dumbarton et de tuer Mar, Lethington et d'autres qui la détournent maintenant de la bonne voie ; en sorte que moi et lui, nous gouvernerions le tout. Mais je sais que tout cela ne doit servir qu'à m'accuser de trahison, car je suis sûr qu'il va en informer la reine ; cependant je le devancerai, en écrivant immédiatement à la reine et à mon *frère* Mar. »

1. Rand. à Cec., 31 mars 1562 ; *Cal.*, 1561-61, nº 971 § 3. — Rand. à Throgmorton, 7 avril ; *ibid.*, nº 986 § 1.

Malgré les instances de Knox qui voyait bien que le malheureux se trouvait dans un état de surexcitation fébrile, le comte se rendit avec deux témoins à son habitation d'Édimbourg, et de là il écrivit à la souveraine qui s'amusait alors à la chasse, près du château de Falkland. Lui-même retourna à Kineil où il raconta à son père qu'il venait de tout découvrir à Sa Majesté. A ce récit, le duc entra dans une fureur terrible, également facile à expliquer, soit qu'il fût coupable, soit qu'il fût innocent ; dans les deux cas, il vit clairement sa maison menacée d'une ruine complète. Il paraît qu'il chercha à intimider son fils, afin que celui-ci se rétractât auprès de la reine ; Arran, dans sa folle excitation, craignit de mourir de la main de son père irrité. Absolument affolé, il adressa à Mar, par l'intermédiaire de Randolph, une lettre chiffrée, par laquelle il implorait un secours immédiat, si l'on voulait sauver sa vie. Mais il n'attendit pas même la réponse : sous l'empire d'une peur intolérable, il résolut de se sauver par la fenêtre de sa chambre où il se croyait prisonnier, quoique celle-ci fût à une hauteur de cinquante-cinq mètres au-dessus du sol. Pendant la nuit du 29 au 30 mars, il descendit, à l'aide d'une corde faite avec ses draps de lit, de cette hauteur vertigineuse, et il s'enfuit à travers champs à Stirling. Mar vint à sa rencontre et l'amena à Falkland, auprès de la reine, qui ordonna l'arrestation de Bothwell et de Gavin Hamilton, abbé de Kilwinning, qu'Arran avait désignés comme faisant partie du complot.

On n'eut pas à les chercher longtemps. Au grand étonnement de tout le monde, ces deux personnages arrivèrent à Falkland, le jour même (31 mars), à une heure d'intervalle, pour se disculper eux-mêmes

jamais pu connaître d'une manière authentique les négociations qui eurent lieu dans cette demeure entre ces personnages divers.

Toute l'Écosse fut profondément étonnée d'une si subite et si entière réconciliation entre ces deux hommes séparés jusqu'alors par une haine mortelle. Le caractère et les sentiments momentanés des intéressés laissaient penser à bien des gens que le seul but de cette réconciliation était celui de la révolte contre l'ordre établi. La reine partageait ces craintes. « Pilate et Hérode sont devenus amis, » s'écria l'ambassadeur d'Angleterre[1].

Quel ne fut pas la surprise de Knox, lorsque le lendemain même du jour où Arran avait amené Bothwell à Kineil, il vit entrer chez lui l'héritier des Hamilton, livré à la plus terrible émotion (27 mars). Devant lui et deux autres témoins, Arran s'écria : « Je suis trahi, je suis perdu ; » et pressé de questions, il continua : « Eh bien, je vous prends tous les trois à témoins que je vous ai découvert la chose, et je vais l'écrire à la reine. Un acte de trahison est mis à ma charge ; le comte de Bothwell a tenu conseil avec moi et m'a proposé d'enlever la reine, de la mettre entre mes mains au château de Dumbarton et de tuer Mar, Lethington et d'autres qui la détournent maintenant de la bonne voie ; en sorte que moi et lui, nous gouvernerions le tout. Mais je sais que tout cela ne doit servir qu'à m'accuser de trahison, car je suis sûr qu'il va en informer la reine ; cependant je le devancerai, en écrivant immédiatement à la reine et à mon *frère* Mar. »

1. Rand. à Cec., 31 mars 1562 ; *Cal.*, 1561-61, n° 971 § 3. — Rand. à Throgmorton, 7 avril ; *ibid.*, n° 985 § 1.

fut d'avis que la réconciliation et l'intimité subites de Bothwell avec les Hamilton donnaient assez de vraisemblance aux accusations d'Arran. En outre, disait-elle, citant une phrase employée par Caton dans son discours contre la loi Oppia : « *Hominum improbum non accusari tutius est quam absolvi.* » Bothwell et l'abbé de Kilwinning furent donc enfermés au château de Saint-André ; et le 7 avril, Arran, à cause de ses dénégations, y fut également envoyé. Plusieurs personnes soupçonnèrent le comte Mar d'avoir profité de cette occasion pour se défaire à la fois de ces deux adversaires, les Hamilton et Bothwell.

En effet, on chercha par tous les moyens à tirer d'Arran la confirmation de ses premières accusations. On le fit sortir de la citadelle pour le loger dans la maison même du comte de Mar ; on le confronta plusieurs fois avec Bothwell, devant le conseil privé. Le pauvre fou, se trouvant sous ces impressions nouvelles, répéta alors toutes les imputations contre Bothwell qu'il se déclara prêt à combattre en duel ou devant un tribunal quelconque ; mais il nia la vérité de ce qu'il avait avancé contre son père, en prétendant que ses premières allégations à cet égard n'étaient dues qu'aux inspirations d'une imagination malade. Là-dessus, on le renvoya à la citadelle ; Marie et ses ministres semblent avoir taxé de méchanceté les variations continuelles dans les dépositions d'Arran qui, ce semble, n'étaient que les conséquences naturelles d'un esprit malade.

La reine avait convoqué pour le 18 avril, à Saint-André, la plus grande partie de la noblesse, afin de juger cette cause, si importante par suite de la grande position des intéressés, de la gravité des accusations

et de l'incertitude des faits. Mais le procès n'aboutit point. Comme le duc, qui avait comparu en personne, protestait toujours de son innocence, et que le fils variait dans ses déclarations d'un jour à l'autre, la reine et les nobles décidèrent de laisser tomber l'affaire, à la condition, toutefois, que Châtellerault livrât à la souveraine la forteresse de Dumbarton, comme gage de sa fidélité et de son dévouement. Quand à Bothwell, on ne prit aucune résolution. L'accusation dirigée contre lui paraissait assez vraisemblable, mais on ne pouvait en prouver la pleine évidence. Restait le duel judiciaire entre lui et Arran ; mais son issue était trop incertaine. La mise en liberté de Bothwell eût été une menace pour les Hamilton et les membres du gouvernement dont cet homme très dangereux eût pu se venger ; de plus, le conseil aurait été obligé dans ce cas de faire un procès à Arran pour fausse déclaration. Pour se tirer d'embarras, on laissa en prison, sans procès, Bothwell et son prétendu allié, l'abbé de Kilwinning, quoiqu'ils ne cessassent de demander à être traduits devant leurs juges légaux.

Le duc semblait donc avoir recouvré la grâce de la reine, auprès de laquelle il resta à Saint-André, en prenant part à ses divertissements, tels que le tir à la cible et la chasse. Cette intimité entre la souveraine et son parent n'empêcha pas, cependant, que, le 27 avril, le capitaine Anstruther, jusqu'alors commandant d'Inch-Keith, se présentât devant Dumbarton et se fit livrer cette forteresse au nom de la reine et du conseil. Quant à Arran, la reine le croyait réellement dangereux, par sa mauvaise volonté autant que par sa folie. On ne pouvait lui ôter la vie puisqu'il avait révélé lui-même le prétendu complot ; mais on

résolut de le garder en prison jusqu'à un temps indéterminé. Tout le monde approuva cette décision, ses anciens amis et relations étant aussi exaspérés contre lui que ses adversaires. On le déclara donc fou et, comme tel, bon à tenir sous les verrous; la reine le conduisit elle-même, dans son propre coche, à Édimbourg et le fit loger au château aussi commodément que possible. Bothwell et Kilwinning furent traités avec moins de ménagements. Le 4 mai, vingt-quatre cavaliers, sous le commandement de laird Jacques Stuart de Cardouald, les transférèrent de Saint-André au château d'Édimbourg et furent chargés de les surveiller sans relâche; et quoique Bothwell tombât malade dans sa nouvelle prison, il fut gardé avec beaucoup de rigueur par le capitaine Jacques[1].

Ces événements tragiques avaient fait perdre toute importance à la maison des Hamilton. Le duc était privé de la citadelle qui avait été l'élément principal de sa force; son fils aîné et héritier, qu'il avait destiné à devenir l'époux d'une reine et le maître de l'Angleterre et de l'Écosse, était enfermé comme fou; sa famille entière humiliée, ridiculisée et méprisée, — bref, les plus proches parents légitimes de la reine ne comptaient plus. La place était devenue libre pour le règne du bâtard!

Châtellerault ne supporta qu'avec peine la perte de toutes ses espérances. Après avoir demandé en vain la mise en liberté de son fils, en août 1562[2], il re-

1. Rand. à Cec., 25 avr. 1562; *l. c.*, nº 1050. — De Foix à la reine-mère, 20 mai; TEULET, II, 176. — *Diurn. of Occur.*, 72.

2. Rand. à Cec., 1er août, *Cal.*, 1562, nº 402 § 2.

commença ses pourparlers avec les catholiques, surtout avec son frère naturel, l'archevêque de Saint-André, ainsi qu'avec le comte Huntly et les autres Gordon, menacés déjà par l'hostilité du gouvernement [1]. La rapidité de la chute des Gordon a seule, selon toute probabilité, empêché le duc de se joindre à eux pour combattre la reine et son premier ministre, lord Mar. Le malheureux Arran accablait entre temps ce dernier et Randolph de prières incessantes de lui venir en aide, en termes qui trahissaient la folie [2]. Il resta enfermé au château d'Édimbourg jusqu'en avril 1566, époque où il fut interné dans le château de son père, à Hamilton.

Longtemps avant ce fait, Bothwell avait recouvré sa liberté. Voyant que, contre toute justice et toute équité, on le retenait prisonnier, sans lui permettre de se défendre devant la justice, il s'évada de sa prison, le 28 août 1562, cinq mois après son arrestation. Il se retira d'abord dans la forteresse d'Hermitage, située au milieu des Marches et dont Marie de Lorraine l'avait nommé gouverneur. Knox essaya de le réconcilier avec lord Mar, sans y réussir cependant [3]. Le ministre ne voulait pas la mort de Bothwell, dont on aurait pu se servir encore un jour comme d'un instrument de guerre et de violence, mais il désirait le réduire à l'impossibilité de recommencer de suite ses désordres et de redevenir dangereux pour le gouvernement. On repoussa donc ses offres de soumission et ses demandes de grâce, et on le menaça même de le déclarer hors la

1. Knox, II, 346, 347-351.
2. *Cal.*, 1562, n° 462.
3. Knox, II, 346, 351.

loi, s'il ne réintégrait pas sa prison. Pour se soustraire à un tel danger, il résolut de se rendre en France et de s'y réclamer de ses excellents rapports avec les catholiques d'Écosse, qui lui donnèrent, en effet, de nombreuses lettres de recommandation pour les principaux personnages de la cour de Paris. Ainsi, l'ouaille repentante de Knox était redevenue le protégé des partisans de Rome! Il s'embarqua, mais une tempête força son bâtiment à chercher un refuge aux îles de Holy-Islands, sur la côte de Northumberland. Connu comme adversaire de l'Angleterre, il y fut arrêté dans une maison particulière et gardé prisonnier sur l'ordre de la reine Élisabeth. Peu de temps après, on le transféra à la forteresse de Berwick. En dehors de l'ancienne et constante hostilité de Bothwell contre l'Angleterre, d'autres raisons influaient encore sur le gouvernement de ce pays, au détriment du fugitif. Les protestants zélés d'Écosse, et même lord Mar, soupçonnèrent Marie Stuart d'être secrètement d'accord avec Bothwell et de l'avoir envoyé en France. On croyait que parmi les lettres que Bothwell emportait pour ce dernier pays, se trouvait une commission de la reine pour ses oncles, les Guises; et cela paraissait d'autant plus dangereux qu'à cette époque l'Angleterre aidait les Huguenots dans leur lutte contre les Guises et contre le parti catholique en France. Randolph ne manqua pas de transmettre cette supposition à son gouvernement, de l'inviter à visiter minutieusement les papiers de Bothwell et, en tout cas, à ne pas le laisser partir pour la France, encore moins pour l'Écosse. Il émit même l'idée que Marie désirait le retour du comte dans ce dernier pays, afin de réserver cet homme violent et pervers « pour un instrument de mal ». Sous la pres-

sion de Mar, ennemi juré de Bothwel, le diplomate anglais ajouta : « Il viendrait un vautour dans ce royaume, si cet homme reprenait crédit ici[1]. » Le comte, il est vrai, outré de la prétendue ingratitude de la reine envers lui, n'eut aucun égard à la confiance que les catholiques d'Écosse venaient de lui montrer, et offrit cyniquement ses services à Élisabeth[2]. Mais le gouvernement de Londres ne vit dans cette démarche étonnante qu'une nouvelle feinte, qu'un nouvel essai de duperie de la part de Bothwell : et peut-être les Anglais avaient-ils raison. Bref, on l'enferma au château fort de Tynemouth, et plus tard, en avril, on le transporta à Londres même, où il fut interné dans la *Tour* : ce qu'on voulait c'était essayer de tirer de lui l'aveu de la complicité de Marie Stuart. Muni d'un tel document, Cecil aurait facilement ruiné l'autorité de la reine d'Écosse auprès des protestants de ce pays et amené, dans leur royaume, une scission qui y aurait relevé l'influence de l'Angleterre, fort diminuée depuis deux ans par la conduite habile de la jeune reine. Certes, il est assez étrange que Marie, si dure et si impitoyable envers les Lennox et les Hamilton et, comme nous le verrons plus tard, envers les Gordon, montrât la plus vive sollicitude pour la délivrance de Bothwell. Elle s'adressa plusieurs fois à la reine Élisabeth, afin d'obtenir la mise en liberté du comte et la permission pour lui de se rendre en France. Dans les circonstances dont nous venons de parler, ces demandes réitérées devaient nécessairement augmenter

1. Rand. à Cec., 10 avr. 1563 ; Robertson, *Hist. of Scotland*, *Append.*, VIII.
2. 7 janv. 1563 ; *Cal.*, n° 46.

les soupçons que le gouvernement anglais nourrissait déjà contre Marie et contre Bothwell, et partant, elles n'eurent d'abord aucun succès. Quel bonheur c'eût été pour la reine d'Ecosse, si le comte avait réellement fini ses jours dans une prison anglaise; peut-être n'aurait-elle jamais fait par elle-même la triste expérience d'un tel séjour! Mais le destin en avait autrement décidé. A la fin, les Anglais cédèrent aux demandes souvent renouvelées de Marie et à l'intervention personnelle de son envoyé extraordinaire, Guillaume de Lethington. On commença alors par rendre la liberté à Bothwell, contre sa promesse de ne pas quitter l'Angleterre; plus tard, au printemps 1564, on le relâcha définitivement et on le laissa partir pour la France, où il resta pendant une année dans une pauvreté absolue[1].

A cette époque, la fatalité qui venait de frapper tant de rivaux de lord Mar s'était déjà appesantie également sur la puissante famille des Gordon. Les adversaires du premier ministre de la reine Marie disparaissaient tous, les uns après les autres, de la scène politique, et l'on devine la main qui mystérieusement les pousse vers l'abîme et accélère leur chute.

Le chef des Gordon, le comte de Huntly, était tout particulièrement odieux à Mar. En premier lieu, il avait

1. Voir sur cette affaire: Rand à Cec., 22, 31 janv., 28 févr. 1563; *Cal.*, 1563, nos 131, 197, 370. — *Ibid.*, nos 85, 112, 224, 273, 297, 464, 777, 839, 1481, 1559. — Cecil à Sir Thomas Smith, 7 févr. 1562[3]; WRIGHT, I, 123. — Quadra à Philippe II, 24 avr. 1563; *Docum. inéd.*, LXXXVII, 505. — LABANOFF, I, 498. — KNOX, II, 361, 390.

offert aux oncles de la reine, arrivés avec elle en Écosse au mois d'août 1561, de la débarrasser de tous les lords calvinistes, si elle et les Guises voulaient l'assister dans cette sainte entreprise. Les seigneurs français avaient cru voir un piège dans cette offre, qu'ils avaient communiquée aussitôt à lord Jacques[1]. Depuis cet événement, Huntly avait été tenu loin des affaires, malgré son titre de chancelier et de membre du Conseil privé; il vivait, pour la plupart du temps, dans ses vastes domaines du nord, désapprouvant les actes du gouvernement par son absence même. Sa puissance était un danger continuel pour le parti calviniste, non seulement pour les exaltés qui le détestaient de tout cœur, mais aussi pour les modérés. Mar avait encore une autre raison toute personnelle, pour désirer la perte de Huntly: il briguait la possession du comté de Murray dont la reine lui avait déjà conféré le titre en secret, mais qui en réalité se trouvait encore aux mains de ce seigneur.

L'origine de la catastrophe des Gordon a une vague ressemblance avec celle de la chute des Hamilton. Un certain Jacques Ogilvie avait été amené par sa femme, une Gordon, à déposséder son fils unique de ses châteaux de Findlater et de Deskford, en faveur de sir Jean Gordon, fils cadet du comte Georges de Huntly, en 1547. De là, un procès et une haine implacable entre les Gordon et les Ogilvie. Le chef de cette dernière famille, lord Jacques Ogilvie, fut rencontré dans la soirée du 26 juin 1562, dans les rues d'Édimbourg, par sir Jean Gordon lui-même; les deux ennemis s'adressèrent des injures, et bientôt eux et

1. BUCHANAN, lib. XVII.



leurs compagnons tirèrent l'épée. Lord Ogilvie reçut une dangereuse blessure au bras droit. Pour punir une telle violation de la paix publique, les magistrats d'Édimbourg firent enfermer sir Jean au Tolbooth pour le garder jusqu'au moment où l'on saurait si son adversaire avait échappé à la mort. Du reste, ils arrêtèrent également deux parents de lord Ogilvie qui avaient pris part à la lutte et avaient blessé quelques serviteurs de sir Jean[1]. Marie Stuart qui se trouvait alors à Stirling fut immédiatement informée de ces événements et approuva la conduite impartiale des magistrats urbains[2]. Mais Jean Gordon, plein de confiance dans l'autorité et la puissance de son père, s'évada du Tolbooth et se réfugia vers le nord du royaume, dans ses propres domaines et ceux de Huntly.

Mar trouva dans ces faits une excellente occasion pour agir contre les Gordon. Ses préparatifs furent faits avec soin et prudence. Il persuada à sa sœur qu'il était impossible de permettre à cette grande famille de braver ainsi les lois et la volonté expresse de la souveraine, qu'il fallait lui montrer toute la force de l'autorité royale. Marie résolut donc d'entreprendre dans le nord un voyage de longue durée, « afin d'y établir l'ordre et la sécurité », comme on disait officiellement, — en réalité pour humilier les Gordon. « Un terrible voyage pour hommes et chevaux, s'écrie Randolph douloureusement, le pays étant très pauvre et les vivres fort rares. Elle va y mettre deux mois ou

1. Knox, II, 345. — Procès-verbaux du conseil communal d'Édimbourg, dans Keith, t. II, 154 et suiv.

2. Sa lettre de Stirling, du 28 juin ; dans Keith, II, 156, et Labanoff, I, 146.

même plus[1] ». Le 11 avril 1562, la reine partit d'Édimbourg, entourée de tout l'appareil du pouvoir suprême, emmenant aussi Randolph, qui vit donc toutes ses craintes réalisées. Un des adversaires de sir Jean Gordon dans la lutte du 27 juin, sir Jacques Ogilvie, faisait également partie de sa suite: fait bien significatif, quant aux intentions de la princesse envers la famille des Gordon.

Ceux-ci se montrèrent d'abord effrayés de la menace, si évidemment contenue dans le voyage de la souveraine, qui s'approchait lentement de leurs possessions en abrégeant autant que possible les ennuis de sa longue chevauchée par son divertissement favori, la chasse. Arrivée à Aberdeen le 27 août, elle fut reçue par le comte et par la comtesse de Huntly eux-mêmes, richement accompagnés, et lui demandant la grâce de leur fils. Marie resta ferme, cependant, et exigea avant toute autre chose que Jean Gordon réintégrât la prison dont il s'était échappé. Le comte fit une promesse formelle à cet égard; et le 31 août, en effet, sir Jean se présenta de nouveau à la porte du Tolbooth d'Édimbourg, espérant que son emprisonnement ne serait que de pure forme et de courte durée. Il ne fut pas médiocrement surpris de se voir sommé, le lendemain, par un sergent d'armes de la reine, d'avoir à se constituer prisonnier dans la citadelle de Stirling, pour y attendre les décisions ultérieures de la souveraine. Le château de Stirling servant souvent de prison d'État et étant placé sous le commandement de lord Erskine, oncle maternel du comte de Mar, sir Jean se crut destiné à une captivité illimitée, par l'hos-

1. Rand. à Cec., 10 août 1562; *Cal.*, 1562, nº 456 § 1.

tilité du bâtard. Les malheurs de Bothwell et d'Arran, deux autres adversaires de lord Jacques, étaient trop récents pour ne pas lui venir immédiatement à l'esprit. Au lieu d'obéir, il s'enfuit de nouveau et se prépara à une résistance par la force, en réunissant autour de lui un certain nombre de ses partisans[1]. Le mouvement oppositionnel semblait prendre une dangereuse extension. Lord Gordon, fils aîné de Huntly, se rendit auprès du duc de Châtellerault pour l'entraîner dans une vaste conspiration contre le gouvernement; il demanda à ce seigneur de soulever le midi, comme lui et les siens soulèveraient le nord. L'archevêque de Saint-André, frère du duc, assistait également à l'entrevue; on prétend qu'il laissa échapper ces paroles: « La reine est allée dans le nord pour y chercher la désobéissance; peut-être trouvera-t-elle la chose qu'elle recherche.» Le comte de Sutherland et d'autres gentilshommes du nord, dépendant des Gordon, prirent part à la conjuration[2].

Mar fut certainement informé de ces menées et tentatives de révolte, et nous ne croyons pas nous tromper en supposant qu'il en éprouva une vive satisfaction. Ne tenait-il pas maintenant sa proie, si longtemps convoitée? Sur ses instigations, la lutte s'envenima de plus en plus: Marie refusa l'hospitalité brillante que Huntly lui avait offerte dans ses magnifiques châteaux de Huntly et de Strathbogie, et préféra faire un long détour par des routes impossibles, par un temps froid et humide, et à travers un pays menacé de famine, les blés ne parvenant pas à mûrir par

1. Voir le procès-verbal de la séance du Conseil, du 10 sept. 1562; BURTON, I, 218.

2. KNOX, II, 347, 359.

suite des intempéries de l'année[1]. Malgré cette humiliation, Huntly essaya encore une fois de se concilier l'esprit de la souveraine et de la soustraire aux influences hostiles. Lui et sa femme, que Marie aimait assez, vinrent trouver la reine et la supplièrent de ne pas dédaigner leur maison de Strathbogie. Mais on avait bien fait la leçon à la princesse, qui refusa catégoriquement et aima mieux traverser les eaux du Spey, gonflées par les pluies, pour arriver au château de Dernway, centre du comté de Murray.

Ici, Mar put déduire les conséquences, heureuses pour lui, des fautes que la folie de ses adversaires venait de commettre; il en profita avec autant d'habileté que de dédain de tout scrupule moral. Le 10 septembre, la reine et le Conseil chargèrent sir Jean Gordon, sous peine de trahison, de livrer immédiatement ses forteresses de Findlater, d'Auchindone et autres aux officiers royaux[2]. C'était commencer la série des mesures destinées à enlever toute puissance matérielle aux Gordon, ou bien à les pousser à la guerre civile qui devait amener leur ruine totale. D'autre part, lord Jacques produisit publiquement, à Dernway, la cession secrète du comté de Murray, consentie par la reine, et la fit sanctionner par le Conseil. Quant au comté de Mar, il l'abandonna à son oncle Erskine auquel il appartenait de droit. La nouvelle acquisition de lord Jacques était d'un rang plus élevé et d'une valeur beaucoup plus grande que le comté qu'il avait possédé jusqu'alors. Son revenu était évalué à mille

1. Rand. à Cec., 31 août, 18 sept. 1562; *Cal.*, 1562, n°s 554, 648.

2. BURTON, I, 218.

marks par année[1]. Ainsi il était arrivé à ses fins, à obtenir un des plus beaux fiefs de la couronne d'Écosse, aux dépens de Huntly. C'est du nom de Murray, sous lequel il est surtout connu, que nous l'appellerons désormais.

A partir de ce moment, les événements se précipitent qui amenèrent la ruine totale de la plus puissante famille de l'Écosse. Le lendemain, 11 septembre, la reine arriva avec sa suite devant la ville maritime d'Inverness. Lord Georges Gordon, fils aîné de Huntly, en était le shériff, et en même temps gouverneur de la citadelle de la ville. Lorsque Marie demanda à entrer dans le château, le lieutenant du lord, un de ses parents, le capitaine Alexandre Gordon, refusa de l'y admettre sans l'autorisation de son maître; sir Jean Gordon, en effet, avait promis au capitaine de lui venir en aide. Mais il s'était trompé sur l'esprit des populations, plus fidèles au gouvernement légitime qu'à sa propre famille; sur l'ordre de la reine, tout le pays s'assembla pour le service de la souveraine, tandis que sir Jean n'avait pu réunir que cinq cents hommes. Le capitaine, qui disposait de douze ou treize soldats seulement, se vit donc forcé à se rendre à discrétion. Il fut immédiatement pendu en punition de sa désobéissance, ses quelques officiers emprisonnés et les soldats licenciés[2]. « Dans tous ces troubles, dit Randolph, je ne vis jamais la reine autrement que gaie, jamais mécontente; je n'aurais pas cru qu'elle eût tant de courage et de persévérance. Lorsque les lords et d'autres

1. Rand. à Cec., 18, 30 sept. 1562; CHALMERS, t. I, p. 130, note *i*, et t. III, p. 381.
2. Rand. à Cec., 18 sept., *ibid.*, I, 132. — KNOX, II, 353.

revinrent le matin de la grand'garde, elle leur dit « qu'elle regrettait seulement une chose, de ne pas être un homme, pour savoir quelle vie c'était que de coucher toute la nuit dans les champs ou de se promener en justaucorps de buffle, avec un glaive, un bouclier de Glasgow et un canapsa ».

Les hostilités étaient ouvertes, et la reine, sous l'influence de son frère et de tout le parti calviniste, ne songea qu'à les continuer. Elle convoqua le ban des comtés centraux de l'Écosse, en commandant aux vassaux de se trouver à Aberdeen le 5 octobre et d'y rester à sa disposition pendant vingt jours[1]. Elle-même, après s'être assurée de l'importante place d'Inverness, retourna dès le 15 septembre au cœur des possessions des Gordon. Elle était escortée de deux mille montagnards, appartenant aux clans des Forbes, des Hayes, des Leslies, et de mille miliciens d'Inverness. Avec cette petite force, elle passa à travers le pays des Gordon, sans qu'un adversaire osât se présenter. Seuls, les châteaux de Findlater et d'Auchindone, sommés de se rendre en présence même de la reine, s'y refusèrent, ce qui constituait un acte de haute trahison à mettre au passif de Sir Jean Gordon et de ses partisans ; la reine, en effet, fut fort sensible à cette offense. Le 22, elle revint à Aberdeen, où elle fut réconfortée par la réception splendide que les bourgeois de cette bonne ville lui offrirent : il y eut des allégories, des mascarades et des artifices d'opéra, si chers à cette époque. Marie reçut aussi des témoignages plus utiles du bon vouloir des habitants : un grand gobelet d'argent doré, rempli de cinq cents écus

1. Knox, II, 354.

d'or, et autant de vin, de cire et de charbon qu'il lui en fallait pour son séjour entier. Et pourtant, ce dernier devait être long; car elle annonça vouloir rester à Aberdeen pendant quarante jours au moins, jusqu'à ce que le pays fût entièrement tranquillisé. Les gentilshommes affluèrent de toute l'Écosse dans la petite ville, ainsi que les soldats que la reine avait fait lever pour en former le noyau de son armée de vassaux. Aucun noble n'osa se ranger du côté de Huntly[1].

Un fait qui avait semblé plutôt devoir amener un rapprochement rendit au contraire la guerre ouverte inévitable. Désapprouvant la résistance faite à la reine par les châteaux de Findlater et d'Auchindone, Huntly lui envoya les clés des deux forteresses. Elle dépêcha donc le capitaine Alexandre Stuart avec cent vingt soldats pour prendre possession de Findlater. Mais sir Jean Gordon, qui battait les environs avec une bande de cavaliers, tomba à l'improviste sur la troupe royale, tua plusieurs soldats, emmena le capitaine prisonnier et désarma le reste. Cet acte inqualifiable de sir Jean enflamma la reine d'autant plus de colère qu'elle le supposa tramé par Huntly lui-même, qui aurait ainsi voulu détruire les troupes royales en affectant la soumission[2]. En vain, la comtesse de Huntly implora de nouveau le pardon de la reine par un humble message, en rappelant la fidélité que son mari avait toujours, d'après elle, montrée à son Dieu et à sa souveraine. Les faits étaient, par malheur, en contradiction flagrante avec ses affirmations: le

1. Rand. à Cec., 23 sept; *Cal.*, 1562, nº 688.

2. Le même au même, 23 oct.; *Cal.*, 1562, nº 896. — KNOX, *l. c.*,

comte Georges avait coqueté bien des fois avec les prédicants, avec le parti calviniste et même avec le gouvernement anglais. Marie ne l'avait nullement oublié et n'avait aucune sympathie pour un tel homme[1]. Elle lui ordonna de comparaître avec sir Jean devant elle et son conseil dans les six jours, sous peine de mise hors la loi. Ni l'un ni l'autre n'obéit. Le coup était porté : Huntly et son fils cadet furent déclarés rebelles et traîtres. On envoya des soldats au château de Strathbogie pour s'emparer du comte, mais il avait déjà pris la fuite. Plus tard le château fut de nouveau occupé par une garnison du comte qui refusa alors de le rendre à la reine. Les vassaux et parents de Huntly furent sommés à leur tour de comparaître devant la souveraine et de donner des gages de leur fidélité[2].

Tout le monde crut le comte perdu. Tandis qu'il réunissait à la hâte quelques centaines de serviteurs et d'hommes de son clan, le plus grand nombre de ses vassaux et même des membres de la famille des Gordon se présenta devant le Conseil et donna des garanties de leur soumission. Le Conseil, d'autre part, prit des mesures pour rassurer et dégrever les héritiers de ceux d'entre les guerriers de la reine qui allaient tomber dans la bataille prochaine[3]. Le moment décisif était en effet arrivé.

1. Rand. à Cec., 30 sept. ; *l. c.*, n° 718.

2. Le même au même, 12, 23 oct. ; *l. c.*, n°s 823, 896. — Knox, *l. c.* — Procès-verbal de la séance du Conseil, du 15 oct. 1562 ; Burton, I, 219.

3. Procès-verbaux du Conseil, du 26 et du 27 oct. 1562 ; *l. c.*, p. 220-222.

Huntly avait réuni entre sept et huit cents hommes; mais la désertion se mit promptement dans leurs rangs et, le jour de la bataille, il ne lui en resta que cinq cents. Murray, nommé général en chef par sa sœur[1], marcha contre le rebelle, à la tête de deux mille hommes. Les adversaires se rencontrèrent le 28 octobre 1562, dans la vallée de Corrichie, à vingt kilomètres à l'ouest d'Aberdeen[2]. Le combat ne fut pas sérieux, car les Gordon n'offraient presque pas de résistance devant l'immense supériorité numérique de leurs adversaires, et surtout devant le feu meurtrier des arquebusiers réguliers de la reine auxquels les révoltés n'avaient rien de semblable à opposer. Deux cent vingt des leurs furent tués, cent vingt pris, tandis que les troupes royales n'avaient eu que quelques blessés. Le vieux Huntly fut fait prisonnier, mais comme il était d'une extrême obésité, les émotions des dernières semaines, l'excitation de cette journée même et le poids et la chaleur d'une épaisse armure amenèrent une attaque d'apoplexie qui le frappa au moment où on le plaçait sur un cheval pour l'emmener. Avec lui, on avait pris ses fils sir Jean et Adam, ce dernier âgé seulement de dix-sept ans.

Ainsi tomba la maison des Gordon, la seconde par

1. Procès-verbal du Conseil, du 27 oct.; *ibid.*, p. 222 et suiv.

2. Knox, p. 354-357, donne un récit très romanesque de la bataille. Comme d'habitude, il parle beaucoup de trahison et de tromperie; Murray seul sauve l'armée royale et décide de la victoire. Et pourtant les troupes royales n'ont pas eu un seul mort! — Randolph, dans ses lettres à Cecil, du 28 oct. et du 2 nov. (*l. c.*, nos 919, 967), raconte la bataille tout autrement et d'une manière beaucoup plus vraisemblable.

le rang, la première par la puissance parmi les familles nobles de l'Écosse. Lorsque la fille de Huntly, lady Forbes, vit le corps de son père, misérablement vêtu et étendu sur les froides pierres du Tolbooth d'Aberdeen, elle s'écria en pleurant: « Quelle stabilité pouvons-nous attribuer aux choses de ce monde? Voilà couché celui qui hier au matin était encore considéré comme le plus sage, le plus riche et le plus puissant homme qui fût en Écosse[1]. » Il ne restait plus aux vainqueurs qu'à punir les autres coupables et à assouvir la haine de Murray.

Sir Jean Gordon fut traduit à Aberdeen devant le grand-juge Argyle, condamné à mort pour haute trahison, et exécuté le 2 novembre. Son frère cadet, Adam, fut condamné à la même peine; mais la reine, ayant pitié de son jeune âge, commua la sentence de mort en un emprisonnement dans la forteresse de Dunbar, d'où il sortit quelque temps après: plus tard, il récompensa Marie de ses bienfaits par un dévouement actif et absolu. Le fils aîné du comte, lord Georges Gordon, n'avait pas pris part à la bataille de Corrichie; il s'était réfugié à Kineil, auprès de son beau-père, le duc de Châtellerault, afin de pouvoir plaider sa propre innocence, au cas où les choses tourneraient mal pour sa famille. Son stratagème ne lui réussit qu'à moitié. Livré par le duc sur l'ordre exprès de la reine, il fut condamné à mort pour avoir participé à la trahison de son père, en février 1563; mais une fois encore, Marie, pleine de commisération pour le malheureux sort de cette famille, atténua sa peine et l'enferma dans le même château

1. KNOX, p. 358.

de Dunbar où se trouvait déjà son frère Adam. Il en sortit deux ans et demi plus tard, en août 1565[1].

Plusieurs membres de la petite noblesse qui avaient suivi les Gordon dans cette malencontreuse rébellion durent se racheter par des sommes considérables, montant, d'après les comptes du trésorier de la reine, à un total de 3,542 livres sterlings, égaux à 550,000 francs actuels, d'après la valeur relative de l'argent.

Quant au corps du comte Huntly, il fut embaumé et déposé, sans obsèques ni enterrement, à l'abbaye de Holyrood, dans une simple caisse, pour y attendre le jour du jugement par ses pairs. Ni la reine ni Murray ne se laissèrent fléchir par les prières de sa veuve, cette malheureuse qui venait de perdre à la fois son mari, trois fils et toute son immense fortune. Ce ne fut que six mois après la mort du comte que, selon un usage barbare de l'époque, le corps fut apporté devant le Parlement réuni alors à Édimbourg. Le cercueil fut placé verticalement, comme si le mort reposait sur ses pieds, et revêtu d'un superbe drap noir, portant les armes des Huntly. On lut l'acte d'accusation; un avocat désigné d'office prit la défense du défunt, comme s'il avait été vivant, et le procès fut instruit oralement. Après les débats, le Parlement déclara l'accusé coupable, et les juges prononcèrent contre lui la peine de mort. On déchira le beau drap qui couvrait la bière, et on le remplaça par une mauvaise étoffe; on brisa

1. Je n'attache aucune importance ni aux légendes aussi romanesques qu'invraisemblables sur les infortunes des Gordon, conservées dans leur famille, ni aux accusations atroces, soulevées contre Huntly et Sir Jean, après leur mort, et mentionnées dans la correspondance du crédule et partial Randolph.



les armes du comte, aux yeux du peuple assemblé, et les raya également du livre du héraut, le 28 mai 1563[1]. Ses possessions furent confisquées au profit de la couronne. Le comte de Sutherland et onze barons et lairds du nom de Gordon furent également dépouillés de leurs biens ; ils n'eurent, cependant, rien à souffrir en leurs personnes, parce qu'ils s'étaient entièrement soumis à la merci de la reine[2].

La catastrophe terrible des Gordon eut encore plus de retentissement que celle des Hamilton et de Bothwell ; elle fut beaucoup plus tragique, et la puissance des Huntly avait semblé mieux établie. Les évêques et les autres catholiques se plaignirent amèrement de ce nouveau coup porté à leur religion et regrettèrent fort le malheureux comte, « le bâton du royaume[3]. » Murray semblait maintenant gouverner sans conteste. La reine dut l'enrichir par de nouveaux dons, aux dépens de la famille vaincue[4]. La haute dignité de chancelier du royaume, qui avait appartenu à Huntly, fut transférée à un des amis les plus dévoués de Murray, le comte de Morton. Mais au moment même de son triomphe, celui qui jusqu'alors avait été son humble aide, le secrétaire d'État Lethington, se transforma en rival et le supplanta bientôt dans la direction suprême des affaires. Le rusé bâtard qui, pendant les deux premières années du règne de Marie

1. Randolph, témoin oculaire, au comte Rutland, 6 juin 1563 ; *Reports of Royal Comm.*, XII, *Append.* IV, t. I, p. 85.

2. Rand. à Cec., 1er mai 1563 ; *Cal.*, 1563, n° 686. — *Diurnal of Occur.*, p. 76. — Knox, II, 359, 380.

3. Lettres trouvées sur Bothwell et adressées à l'archevêque de Glasgow, à Paris ; *Cal.*, 1563, n° 85.

4. Chalmers, III, 386.

Stuart en Écosse, avait cru travailler pour lui-même, fit bientôt la triste expérience que, en réalité, il avait travaillé pour cette sœur qu'il avait regardée avec indifférence, sinon avec haine. Ce n'avait pas été en son propre nom qu'il avait humilié et brisé les familles les plus puissantes du pays, mais bien au nom de la reine. Les milliers de vassaux s'étaient réunis contre les Borderers, contre les Hamilton, contre les Gordon, non pas pour obéir à lord Jacques, mais par fidélité envers la souveraine. Presque disparue de l'Écosse par suite des événements de 1559, de 1560 et de 1561, l'autorité royale fut rétablie et consolidée par ceux de 1562 et de 1563. En payant bravement de sa personne pendant la campagne contre les Gordon, Marie Stuart avait complètement éclipsé le rôle joué à cette occasion par son frère et général. Ainsi les avantages que celui-ci récolta des faits que nous venons de mentionner ne furent que passagers; en réalité, ils servirent à rehausser et fortifier l'autorité de la jeune reine. « Sa Grâce, écrivit en juin 1563 l'ambassadeur anglais, est strictement obéie, parfaitement servie et honorée de tous[1]. » Marie avait réussi à se créer une position très solide dans un pays où elle avait commencé par ne trouver que des adversaires ou des indifférents. Elle crut donc le temps venu de s'émanciper du parti et des personnages dont elle avait jusqu'alors subi la loi et de suivre une politique plus individuelle, plus conforme à ses propres convictions et à ses intentions véritables. Lethington, plus flexible, plus malléable que lord Jacques, devint alors son mi-

1. Randolph au comte Rutland, 6 juin 1563; *Reports of Royal Comm.*, XII, *Append.* part. IV, vol. I, page 84.



nistre principal, à la place de ce dernier. La période durant laquelle sa politique avait eu un caractère transitoire et hypocrite était close; la période, caractérisée par la faveur franchement montrée aux éléments catholiques, allait s'ouvrir. Ce changement nous le verrons se produire surtout dans ses relations extérieures.

CHAPITRE II

POLITIQUE EXTÉRIEURE DE MARIE STUART PENDANT LES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DE SON GOUVERNEMENT.

Au grand étonnement de ses amis comme de ses adversaires, la jeune reine d'Écosse, en rentrant dans ses États, y avait établi un gouvernement exclusivement protestant. Cette direction donnée aux affaires intérieures eut pour conséquence inévitable, quant à la politique extérieure, la continuation des rapports amicaux de l'Écosse avec l'Angleterre, et notamment avec la reine Elisabeth. Il y a, cependant, une certaine différence dans la conduite des hommes d'État écossais calvinistes avant et après le retour de leur souveraine. La présence même de cette princesse leur avait imposé une nouvelle manière d'agir. Elle les força de ménager jusqu'à un certain point les catholiques, ses coreligionnaires; de ne plus se soumettre sans restriction à la volonté de l'impérieuse Tudor et de défendre les intérêts personnels de leur propre reine. Cette divergence d'attitude se montre clairement dans la plus importante affaire qui restait à régler entre les deux gouvernements, celle du traité d'Édimbourg. Avant l'arrivée de Marie en Écosse, les Jacques Stuart, les Lethington, les Argyle avaient demandé la rati-

fication pure et simple de ce traité avec la même ardeur qu'Élisabeth et ses conseillers ; mais, devenus les ministres de leur reine, leur opinion changea complètement, et ils suivirent une tout autre direction.

Le sixième article de la fameuse convention contenait une renonciation absolue de la part de Marie à tout titre et à tout droit quant à la couronne d'Angleterre[1]. On en aurait pu tirer la conclusion qu'elle abandonnait ainsi, à tout jamais, son droit de succession dans ce pays, même pour le cas où Élisabeth mourrait sans laisser d'héritiers directs. Telle est la raison qu'alléguèrent désormais les ministres d'Écosse pour expliquer et appuyer le refus de leur souveraine touchant la confirmation du traité ; ils étaient prêts, disaient-ils, à décider Marie à le ratifier, si le gouvernement anglais rendait impossible une explication si préjudiciable à leur reine et à leur pays, par une déclaration claire, légale et publique. Mais c'est là précisément ce que ni Élisabeth ni ses ministres ne voulaient concéder.

La reine d'Angleterre s'est exprimée sur ce sujet avec une entière franchise, lors de sa première entrevue avec Lethington, en septembre 1561, peu de jours seulement après le retour de Marie Stuart. « Aussi longtemps que je vis, disait-elle, il ne doit y avoir d'autre reine en Angleterre que moi... Je connais l'inconstance du peuple anglais, comme il déteste toujours le gouvernement actuel, et comme il a les yeux fixés sur la personne qui va succéder prochainement au monarque présent. Les hommes sont ainsi disposés par nature : *plures adorant solem orientem*

1. KEITH, I, 292.



quam occidentem. J'en ai assez fait l'expérience du vivant de ma sœur (Marie Tudor) ; alors que ses sujets étaient désireux que j'eusse le pouvoir au lieu d'elle, et qu'ils s'efforçaient de me mettre à sa place... Il en serait de même, d'ailleurs, avec votre reine ; si l'on connaissait son successeur, elle ne se croirait jamais suffisamment assurée[1]. » Le même motif qui empêchait Élisabeth de se marier l'obligeait à s'opposer à la reconnaissance d'une dynastie étrangère, destinée à lui succéder. Elle ne voulait point que les regards des Anglais se tournassent vers un autre personnage qu'elle-même ; elle désirait dominer seule la situation politique en Angleterre. Une telle tendance était encore renforcée par ce fait que reconnaître Marie comme héritière aurait été encourager à la conspiration et à la révolte les nombreux catholiques d'Angleterre, qui voyaient déjà dans la Stuart leur véritable et légitime souveraine. Une fois Marie légalement désignée comme héritière d'Élisabeth, celle-ci se serait vue abandonnée par tous les ambitieux, en lutte aux émeutes et aux attaques personnelles : elle aurait signé son propre arrêt de destitution et peut-être de mort. On comprend donc facilement les raisons qui, de sa part, s'opposaient à la moindre concession sur ce point, et on ne peut l'en blâmer.

A part cela, elle était réellement prête à conclure une alliance avec sa cousine, et elle le désirait même vivement. Voulant combattre la France, lui reprendre Calais ou, si c'était impossible, s'emparer d'un autre

1. Ms. Relation de Lethington ; Londres, *British Museum*, *Royal Manuscr.*, 18 B vi, fol. 163 et suiv. (Voir *Pièces justificatives* B).

port français, commodément situé pour les Anglais, il était de son intérêt d'avoir l'Écosse pour amie, et non comme adversaire. En second lieu, elle avait besoin du bon vouloir de Marie pour sa sécurité intérieure. Les catholiques d'Angleterre devaient renoncer à l'espoir de pouvoir élever contre la Tudor l'étendard de la Stuart. Voilà pourquoi Élisabeth attachait tant d'importance à une renonciation publique et solennelle de Marie à tous ses droits actuels sur l'Angleterre. Les diplomates français de cette époque ont bien compris la situation. « Il n'y a difficulté, dit l'un d'eux en 1562, que cette amitié ne rende à la reine d'Angleterre plus aisées toutes les entreprises qu'elle voudrait faire en France, même pour le recouvrement de Calais... Il semble à la reine qu'il lui est de grande commodité et sûreté pour couper l'occasion à ses sujets, tant catholiques qui ne sont pas en petit nombre, qu'autres, de s'appuyer de la reine d'Écosse et de se servir d'elle par le moyen du droit qu'elle prétend en ce royaume, d'avoir d'elle toutes les déclarations et renonciations qu'elle désire[1]. » Seulement, dans l'esprit d'Élisabeth, cette amitié était soumise à une condition indispensable : Marie, comme la plus jeune des deux cousines et la souveraine du pays le plus faible, devait se subordonner aux vues et aux désirs de l'Angleterre. Celle-ci voulait bien la protéger si Marie se conduisait en vassale, en sœur cadette et obéissante, attendant son salut de sa sœur aînée.

Les intentions d'Élisabeth n'étaient cependant nul-

1. Mémoire de M. de Foix, du 11 juillet 1562 ; TEULET, II, 185.



lement partagées par son principal ministre, sir Guillaume Cecil. Cet homme d'État avait d'autres intérêts que la sécurité personnelle de la reine ou l'acquisition de quelque port français. Pour lui, sa souveraine n'était qu'une figure, considérable il est vrai, dans son jeu; et les petits avantages le laissaient entièrement froid. Ce politique éminent n'avait en vue qu'un double but, de la plus haute importance : sauver le protestantisme, et faire de l'Angleterre une grande puissance, protectrice principale de la réforme religieuse. Toute autre considération devait céder devant ces deux idées, qui, en réalité, se confondaient chez lui, comme la grandeur de l'Espagne et le triomphe du catholicisme se confondaient dans l'âme de Philippe II. Or Cecil a toujours vu dans l'existence même de Marie Stuart un danger permanent pour le protestantisme et pour l'Angleterre. Plus perspicace qu'Elisabeth, se plaçant à un point de vue plus élevé, il renonçait plutôt aux petits avantages que l'on aurait pu retirer d'une alliance avec la reine d'Écosse. Il reconnaissait en Marie une ennemie, d'autant plus dangereuse qu'elle était fine et rusée, qu'elle savait cacher son jeu et temporiser jusqu'à ce que le moment fût venu de démasquer ses batteries. Il n'oubliait pas un instant la position hostile qu'elle avait prise jadis contre l'Angletere protestante et la docilité absolue qu'elle avait montrée envers les Guises. Pour lui, elle avait dévoilé de la sorte ses véritables intentions, contraires à tous les intérêts du gouvernement de Londres. Et cette adversaire se trouvait justement placée à l'endroit le plus vulnérable des frontières anglaises. Partout ailleurs, ce pays était protégé par les flots de l'Océan; mais les marches anglo-écossaises formaient le défaut de la

cuirasse. Une armée française ou espagnole, ayant atterri à Leith ou à Dumbarton, pouvait arriver à Durham en une semaine. Tous les marins d'Angleterre n'auraient pu garantir leur patrie de ce danger. Cecil était décidé à ne pas laisser une telle position entre les mains d'une ennemie, franche où secrète; toutes ses négociations avec Marie Stuart étaient donc peu sincères ; dès le commencement, il ne songeait qu'à un seul résultat: supprimer la reine d'Écosse ou, du moins, la réduire à l'impuissance. Combien de fois son correspondant, Lethingthon, ne se plaint-il pas de l'évidente froideur que Cecil oppose à ses efforts pour fonder une amitié durable entre les deux princesses! Il lui reproche d'écrire toujours en énigmes, en sentences courtes et obscures : « *Davus sum, non Œdipus.* » Il n'y a aucune franchise dans la conduite du ministre anglais. Lethington, dans son chagrin, va jusqu'à la menace de l'accuser auprès de la reine Élisabeth qui, elle, semble favoriser les négociations, tandis que Cecil cherche à les faire échouer. Au moment où l'on croit tout gagné, régulièrement tout est remis en question[1]. Le secrétaire d'État écossais était assez intelligent pour comprendre les secrètes intentions de son collègue anglais.

L'envoyé d'Angleterre à Édimbourg, Thomas Randolph, n'était nullement au courant des véritables vues de son ministre, et par conséquent, il suivait plutôt la voie dans laquelle le gouvernement anglais semblait marcher, de concert avec ses anciens amis d'Écosse. Il avait commencé par se méfier beaucoup de

1. Leth. à Cec., 29 janv., 27 févr. 1562; *Cal.*, 1561-62, nos 852, 910 note.

Marie Stuart qu'il croyait la femme la plus astucieuse et la plus fine du monde entier[1], mais petit à petit, il changea d'opinion, et il ne tarit pas en louanges sur cette reine, sur ses excellentes intentions pour sa bonne sœur d'Angleterre, sur sa ferme volonté de conclure avec elle une solide alliance[2]. Bien qu'étroitement lié avec Knox qui, par son entremise, essayait d'influer sur les hommes d'État anglais au détriment de Marie[3], Randolph blâma parfois les excès de langage et les rudes manières du réformateur et de ses *frères*.

La position de Marie Stuart elle-même, dans la question de l'accord avec l'Angleterre, était assez compliquée. Sans doute, son but suprême était d'écarter Élisabeth, de la remplacer, de rendre au catholicisme la prédominance, sinon la domination exclusive, dans la Grande-Bretagne. Sa conduite antérieure et ultérieure a bien prouvé la réalité d'un tel dessein. Mais pour le moment, il lui était fort agréable d'entrer en relations amicales avec le royaume méridional et avec sa souveraine. Outrée de l'hostilité que Catherine de Médicis ne cessait de manifester envers elle et envers les Guises, elle était bien aise de pouvoir l'en punir, en s'alliant à ses adversaires, les Anglais[4]. Elle ne cacha nullement son animosité contre sa belle-mère[5]. Et ce qui lui importait encore plus que son désir de se venger

1. Rand. à Cec., 27 oct. 1561 ; *ibid.*, n° 635 § 1.

2. Le même au même, 2 janv. 1562 ; Skelton, II, 94.

3. Le même au même, 31 août, 16 déc. 1562 ; *Cal.*, 1562, n° 554 § 2, 1266 § 3.

4. Melvil, *Memoirs*, p. 32 et suiv.

5. Rand. à Cec., 10 avr. 1563 ; Robertson, *Append.* VIII. — Quadra à Phil. II, 28 mars 1563 ; *Docum. ined.*, LXXXVII, 499.

de Catherine, c'était d'atteindre son but politique le plus rapproché: obtenir la reconnaissance de ses droits à la succession d'Angleterre. C'était la tâche première qu'elle s'était proposée de remplir en montant sur le trône d'Écosse, qui devait lui servir seulement de marche-pied pour s'élever jusqu'au trône bien autrement grand et puissant du royaume méridional. De même que, dans sa jeunesse, l'Écosse n'avait eu pour elle d'autre importance que de lui faciliter l'accès à la couronne de France, elle devait lui procurer maintenant la dignité royale en Angleterre.

La reconnaissance de sa succession avait pour elle un autre intérêt encore: elle espérait qu'une telle perspective faciliterait ses négociations matrimoniales avec les princes étrangers catholiques, surtout avec Don Carlos d'Espagne[1]. Dès les premiers jours de son arrivée à Édimbourg, elle ne cesse donc de combler Élisabeth de ses assurances amicales, soit directement par lettres, soit par l'entremise de Randolph[2]. Elle se déclare fermement convaincue que les mauvais rapports qu'on lui fait sur le peu de sincérité de sa bonne sœur sont mensongers, et proteste de son attachement inébranlable pour elle[3]. Elle se montre prête à avoir avec sa cousine une entrevue personnelle et persiste dans cette idée, malgré les difficultés soulevées par sa correspondante et par le Conseil d'Écosse même. Elle promet de lui communiquer tout ce qui

1. Mém. de Foix, 11 juillet 1562 ; TEULET, II, 86.

2. Rand. à Cec., 6 sept. 1561 ; KEITH, II, 70. — Marie à Élis., même date ; *ibid.*, p. 71. — Rand. à Cec., 15 janvier 1562 ; *Cal.*, 1561-62, nº 803 § 11.

3. Rand. à Cec., 14 oct. 1561 ; KEITH, II, 97.

concerne ses propres intérêts et entame réellement avec elle une correspondance suivie[1]. Elle demande à différentes reprises la faveur d'être gratifiée d'un portrait d'Élisabeth[2]. L'ayant enfin reçu, elle manifeste une joie extraordinaire. Elle place dans son sein, sur son cœur, les missives qui lui arrivent de cette princesse[3].

Toutes ces protestations d'amitié ne sont-elles pas trop chaleureuses, tous ces ravissements d'amour trop exubérants pour être sincères : alors surtout qu'il s'agit d'une reine telle qu'Élisabeth qui avait fait à Marie tout le mal possible, et qui portait la plus lourde responsabilité quant à la misérable fin de Marie de Lorraine ?

Bref, pour le moment, la reine d'Écosse recherchait avec ardeur l'alliance anglaise.

Elle fut vigoureusement secondée dans cette tentative par Lethington. Le rusé *Machiavel* espérait pouvoir ainsi concilier à la fois son projet principal, l'union des deux royaumes voisins dans le protestantisme modéré, la fidélité qu'il avait jurée à sa reine et ses intérêts personnels. Ratification du traité d'Édimbourg, mais à la condition que les droits de succession des Stuarts fussent reconnus ; alliance étroite entre Marie et Élisabeth ; mariage de la première selon les conseils de la seconde ; conversion de Marie à l'Église anglicane, si rapprochée, dans ses

1. Le même au même, 7, 17 déc. 1561 ; *ibid.*, p. 118-124. — Le même au même, 31 mars 1562 ; *Cal.*, 1561-62, nº 97 § 1., etc.

2. Élis. à Marie, déc. 1561 ; KEITH, II, 136.

3. Rand. à Cec., 17 juin, 15 juillet 1562 ; *Cal.*, 1562, nos 210, 320.

formes, du catholicisme romain[1], — tel est le programme de cet homme d'État. Il ne se lasse pas de le développer à Élisabeth et à Cecil, de se donner toute la peine imaginable pour le leur faire accepter. « Nous visons tous les deux au même but, écrit-il au ministre anglais, but qui est l'union de l'île. » — « Pour éviter que l'amitié entre nos deux royaumes, à laquelle j'ai travaillé si longtemps et de tant de manières, ne soit pas réalisée, je tenterai l'impossible. L'union de cette île en une solide amitié a été, dans mon idée, un but vers lequel tous mes efforts sont dirigés depuis cinq ou six ans. Aussitôt qu'une occasion me fait défaut, je recommence à mêler les cartes, toujours pour le même effet. Je ne me lasserai pas, aussi longtemps qu'il me restera le moindre espoir[2]. » Hanté constamment du désir de faire triompher ses idées d'union et de réconciliation, il s'adresse à ces fins aussi à l'adversaire de Cecil, Lord Robert Dudley — plus tard comte Leicester — le favori personnel d'Élisabeth[3]. Il ne cherche pas moins à persuader directement cette princesse de la sincérité de sa propre souveraine[4].

1. Pour cette dernière considération, voir Rand. à Cec., 7 déc. 1561 (KEITH, II, 117) : « And before God, neither the Laird of Ledington, nor I, can be perswaded that she will give overher Mass, till she have spoke with the Queen's Majestie, that it might seem rather that she doth it on such reasons and persuasions as the Q. Majestie will use unto her, than to be forced thereunto by her people. »

2. Correspondance de Lethington, citée dans SKELTON, II, 84-87, 110-113.

3. Lethington à Lord R. Dudley, 26 déc. 1561 ; *Cal.*, 1561-62, n° 747.

4. Rand. à Cec., 2 janv. 1562 ; *ibid.*, n° 777 § 5.

Le plus récent biographe de Lethington[1] l'a beaucoup loué de ces efforts, et certainement avec raison. Seulement, cet écrivain a oublié une circonstance: quand, plus tard, il s'est agi de rester fidèle soit au parti anglais et calviniste, soit à la reine dont il était le ministre et le conseiller juré, Lethington n'a pas hésité un instant à trahir indignement sa souveraine et à employer contre elle l'autorité dont elle-même l'avait revêtu.

Pour le moment, les intérêts du rusé secrétaire semblaient entièrement d'accord avec ceux de Marie Stuart, et il devint l'instrument principal de sa politique extérieure. Lord Jacques, d'ailleurs, était absolument du même avis. On se souvient qu'avant l'arrivée de sa sœur, il avait déjà proposé à Élisabeth de conclure avec sa cousine une amitié sincère sur la base de la reconnaissance de la succession des Stuarts au trône d'Angleterre[2]. Après le retour de Marie, il appuya l'idée d'une entrevue entre les deux reines avec la même ardeur que Lethington; comme celui-ci, il en attendait la conversion de la reine d'Écosse au protestantisme[3]. Les deux ministres étaient complètement d'accord sur ce point[4].

Avec des idées et des intentions tellement diverses chez les acteurs principaux, le résultat définitif de la grande comédie politique, prête à commencer entre les deux cours de Londres et d'Édimbourg, devenait bien douteux, malgré toutes les assurances pacifiques et amicales, données de part et d'autre.

1. M. SKELTON.
2. Voir plus haut, t. Ier, p. 320.
3. Rand. à Cec., 7 déc. 1561; KEITH, II, 121.
4. Le même au même, 2 janv. 1562; *Cal.*, 1561-62, nº 777 § 2.

Le gouvernement de Marie Stuart était si pressé d'établir l'entente avec la reine Élisabeth qu'une semaine déjà après l'arrivée de la première à Édimbourg, on fit partir Lethington pour Londres[1]. Les instructions officielles qu'il emportait, telles qu'elles nous sont conservées d'une façon fragmentaire[2], ne contiennent, de la part de sa reine, que la demande et la promesse d'oublier le passé et d'établir désormais une parfaite amitié entre les deux pays et leurs souveraines. Afin de faire comprendre à Élisabeth qu'elle ne pourrait plus compter sur une division entre les sujets et leur princesse, la noblesse d'Écosse avait ajouté des plaintes, relativement au refus du passeport pour leur reine, des affirmations de l'immense joie qu'on éprouvait du retour de Marie Stuart, et aussi une prière à la reine d'Angleterre pour qu'elle entretînt dorénavant de bons rapports avec sa voisine du nord. Cependant, Lethington était secrètement chargé de négociations plus importantes et plus précises, destinées à jeter une base solide pour cette future entente[3]. Le principal but de l'envoi de Lethington était de demander à Élisabeth de reconnaître Marie comme successeur pour le cas où elle-même n'aurait pas d'héritiers directs. Le ministre écossais avait à exposer à la reine que Marie était sa parente la plus rapprochée, que partant elle

1. Sa lettre de créance date du 1er sept. 1561 ; LABANOFF, I, 103.

2. KEITH, t. II, p. 72 et suiv.

3. On a souvent mis en doute les indications que Buchanan et Camden donnent à ce sujet : à tort, comme on le verra tout à l'heure. Seulement, les détails que Buchanan énumère en cette occasion sont complètement fantaisistes, selon l'habitude de cet auteur.

était obligée de l'aimer et de la favoriser, et qu'une telle reconnaissance serait le meilleur moyen de maintenir les deux royaumes en une union indestructible[1].

Comme nous le savons déjà, Élisabeth n'inclinait pas à faire une telle déclaration. Elle s'en ouvrit avec franchise à Lethington, et elle ne lui cacha pas sa colère contre la reine d'Écosse, qui, contrairement aux nombreuses espérances qu'elle en avait données, n'avait pas encore confirmé le traité d'Édimbourg. Dans ces conditions, Élisabeth ne se montra prête à aucune concession ; la seule chose qu'elle voulait promettre, — et en ceci elle est, en effet, restée fidèle à sa parole, — c'était de ne jamais rien faire ni tolérer qui fût *contraire* aux droits de succession de sa cousine. « Je ne suis pas curieuse, disait-elle, de m'informer de celui qui doit être mon successeur. » Quant au reste, elle se montra offensée de ce que la première demande de Marie après son retour était de la gratifier d'un grand bienfait, — la reconnaissance, — sans aucune réparation préalable pour la principale offense que sa cousine lui avait jadis infligée par l'usurpation du titre et des armes d'Angleterre. Elle feignit de voir une menace dans une telle attitude : « Si c'est ainsi, je désire qu'ils sachent que je suis suffisamment puissante pour défendre mon droit, et que je ne manque pas d'amis étrangers. » Elle avoua sans ambages à Lethington qu'elle souhaitait que l'on n'abordât plus à l'avenir l'affaire de la succession. « Vous croyez que ce sujet contribuerait à établir l'amitié entre nous ; moi,

1. *Ms. The discourse of the laird of Lethingtouns negociatioun with the Quene of Ingland* ; Brit. Mus., *Royal Manuscr.*, 18 B, VI, fol. 163 et suiv. (voir *Pièces justificatives*, nº B).

au contraire, j'ai peur qu'il ne produise l'effet opposé ». Avant tout, elle persista dans la demande de la fameuse ratification. « Quand votre reine m'aura fait ce qu'elle est obligée de faire à cet égard, alors il sera temps de me prier que je lui rende service, mais auparavant je ne puis point avec honneur la gratifier de quoi que ce soit. »

Lethington comprit facilement que, si les négociations restaient sur ce terrain, elles n'aboutiraient jamais. Pendant le peu de temps qu'il avait personnellement passé avec sa souveraine, il s'était convaincu qu'elle ne mettrait jamais sa signature au bas d'un traité qui semblait l'exclure à tout jamais, elle et ses descendants, du trône d'Angleterre. Son intention était donc de faire comprendre à Élisabeth qu'il fallait absolument changer la base d'opérations pour arriver à un résultat quelconque. A cet effet, il n'éprouva aucun scrupule à abandonner lui-même le terrain sur lequel il s'était toujours placé jusqu'alors. « Je vous dirai franchement, répliqua-t-il à Élisabeth, que je crois ce traité si préjudiciable à Sa Majesté qu'elle ne le confirmera jamais, et conçu en une telle forme que Sa Majesté n'est pas tenue en honneur de le faire. » Aux menaces de son interlocutrice il répondit par d'autres menaces qui feraient, il l'espérait, une profonde impression sur l'esprit de cette princesse. « Il est vrai que Votre Altesse se croit reine légitime ; mais vous n'êtes pas considérée comme telle par tout le monde à l'étranger. En particulier tous ceux qui, en religion, appartiennent à l'Église de Rome pensent, comme Votre Altesse le sait, que le mariage du roi, votre père, avec votre mère était illégal et, par conséquent, la progéniture de ce mariage illégitime. La reine, ma

souveraine, et tous ses sujets, ainsi que tous ceux qui lui veulent du bien, ont une opinion favorable au sujet de *ses* droits. Elle pourra facilement être persuadée de les défendre, surtout quand elle s'apercevra que l'on va lui susciter des difficultés sur telles prétentions qui, au jugement des nations étrangères, lui appartiennent sans conteste, et que, en conscience, ni Votre Altesse ni les plus sages de vos sujets ne peuvent aucunement révoquer en doute. Dans mon opinion, il vaudrait mieux à tous égards que vos deux Majestés s'accordassent de telle sorte que leur union eût des chances de durée, au lieu d'imposer à Son Altesse des conditions qui ne sauraient être maintenues à la longue, bien qu'on la forçât à les accepter momentanément. »

Élisabeth ne put se résoudre à donner à Lethington une réponse définitive dans une si grave affaire dont dépendait l'avenir et de l'Écosse et de l'Angleterre. Elle et Cecil se trouvaient fort embarrassés par les ouvertures du gouvernement écossais. Il leur semblait également dangereux de les accepter et de les rejeter, et plus dangereux encore de laisser entièrement en suspens le règlement de ces questions[1]. A la fin, Élisabeth ordonna à son ministre et à Lethington d'entretenir une correspondance personnelle et directe, afin d'amener une entente sur les points que le dernier venait de proposer[2]. C'est avec cette réponse évasive que Lethington retourna à Édimbourg, après être resté quelques jours seulement à Londres[3].

1. Ceci résulte à l'évidence d'une réponse de Throgmorton à Cecil, du 9 oct., citée par Tytler, VI, 248.

2. Leth. à Cec., 15 janv. 1562 ; *Cal.*, 1561-62, nº 801 § 1.

3. Jean Serners, qui vint à Londres vers le 20 sept., écrit à

Élisabeth et Cecil espéraient toujours que Lethington n'aurait pas réellement exprimé l'opinion de Marie Stuart, et que, peut-être, on réussirait encore à arracher à cette princesse la fameuse ratification. Pour tâcher d'arriver à une certitude à cet égard, ils dépêchèrent vers la reine d'Écosse Sir Pierre Mewtas, qui l'avait déjà complimentée lors de son arrivée à Édimbourg[1]. A peine revenu, il dut immédiatement reprendre le chemin de la capitale d'Écosse, pour renouveler officiellement la demande, faite déjà si souvent, de la confirmation du malencontreux traité. Il partit vers le 20 septembre[2]. Reçu de la manière la plus flatteuse pour lui et pour sa souveraine par Marie et comblé des assurances d'amitié habituelles, il eut pourtant le chagrin de voir sa mission principale n'aboutir à aucun succès[3]. La reine d'Écosse lui donna sa réponse par écrit. Elle est assez importante pour être citée textuellement[4].

« Quant à la ratification du traité que vous demandez, il est tout notoire que du temps du Roi, mon seigneur et mari, il fut passé quelque traité principalement entre lui et ma bonne sœur et cousine, votre souveraine, dont les principaux points concernent spéciale-

Throgmorton que Lethington est parti longtemps avant sa propre arrivée ; *ibid.*, nº 540.

1. Le fait de la première ambassade de Mewtas, dont aucun historien de Marie Stuart n'a encore parlé, est prouvé cependant par la lettre de Randolph à Cecil, du 12 sept. 1562 ; WRIGHT, I, 75.

2. Commission pour S. Pierre Mewtas, 17 sept. 1561 ; *Cal.*, 1561-62, nº 506.

3. Rand. à Cec., 8 oct. ; *ibid.*, nº 590.

4. LABANOFF, I, 115.

ment ledit seigneur, et n'y en a guère qui puissent sembler en quelque sorte me toucher en partie [en particulier]; de manière que, à cette heure que la chose est altérée, il serait aucunement raisonnable ni bien séant que je ratifiasse le traité en la même forme qu'il fut fait. Mais, pour déclarer la vraie et sincère intention que j'ai de continuer en bonne et parfaite amitié avec ladite reine, ma bonne sœur et cousine, je veux être contente que ledit traité soit revu par des commissaires qui seront députés des deux côtés ; afin que, après avoir été dûment et bien examiné par eux, chacune de nous satisfasse et accomplisse ce en quoi ils trouveront par commun accord qu'elle sera obligée par honneur avec [envers] l'autre ; et que c'est un moyen de venir à telle concorde qu'il en puisse réussir le raisonnable contentement de toutes [les] deux, le commun bien de nos royaumes et perpétuel repos de nos sujets. » Elle finit par appuyer et insister tout particulièrement sur son extrême désir de voir une amitié constante résulter de ces négociations.

Mewtas retourna en Angleterre avec cette réponse (7 octobre)[1]. Lethington aussi bien que lord Jacques s'efforcèrent de rendre Cecil favorable au projet, formulé par leur reine, et ceci évidemment sur le conseil même des deux ministres. Le laird fit observer au secrétaire d'État anglais que Marie ne retirerait du projet qu'un avantage futur et incertain, — la succession après la mort d'Élisabeth, — tandis que pour celle-ci il en résulterait un profit immédiat : la renonciation de son ancienne rivale à toute compétition avec

1. Lettre, purement de forme, de Marie à Elisabeth, du 7 oct. ; KEITH, II, 132.

elle. Quatre mois plus tard, il exprime ce même sentiment d'une manière plus saisissante : « Votre jeu est assuré et actuel ; le nôtre repose seulement sur la possibilité et est entièrement incertain, *et quodammodo spes inanis, pendens a futuro eventu,* qui n'est même nullement probable, votre souveraine étant jeune et apte à avoir des enfants, si son esprit est disposé au mariage. » — Lord Jacques se contenta d'approuver, en quelques phrases bien senties, les propositions de sa sœur et de son collègue[1].

La reine Élisabeth était fort désagréablement impressionnée chaque fois qu'on lui parlait d'une convention relative à sa succession. Cette fois-ci encore, elle traîna les choses en longueur sans se décider. On ne pouvait l'entretenir des négociations entamées sans craindre de se voir attribuer le désir de spéculer sur son décès, peut-être même une intention pire encore[2]. Malgré les instances toujours réitérées de Lethington, le gouvernement de Londres resta muet, et aucune réponse ne fut donnée à Marie que ces retards commençaient à impatienter. A la fin, elle reçut une lettre envoyée directement par Élisabeth et écrite tout entière de sa main ; ce fut le 23 novembre, six semaines après le retour de Mewtas. Elle ne contenait aucune allusion à la proposition de la reine d'Écosse de nommer, de part et d'autre, des commissaires pour préparer une entente cordiale, mais revenait encore une fois sur le malheureux sujet de la ratification. Seulement, et

1. Leth. à Cec., 7 oct. ; HAYNES, p. 373. — Le même au même, 27 févr. 1562 ; SKELTON, II, 121. — Lord Jacques au même, 7 oct. 1561 ; *Cal.*, 1561-62, n° 588.

2. Cecil à Throgmorton, 4 nov. 1561 ; *ibid.*, n° 648 § 2.

c'était là l'unique progrès que la question venait de faire depuis trois mois, Élisabeth demandait à sa *bonne sœur* de négocier désormais avec elle par correspondance personnelle, afin que leurs différends fussent traités plus secrètement et décidés avec plus de rapidité[1].

Marie ne se hâta point de répondre à une lettre qui s'était fait attendre si longtemps, et qui, au fond, ne la satisfaisait en rien. Ce ne fut que le cinq janvier de l'année suivante — six semaines après! — qu'elle exprima à Élisabeth la joie avec laquelle elle acceptait l'offre d'une correspondance directe, et qu'elle inaugura cet échange de lettres en déclarant très franchement à sa cousine que la cause, pour laquelle elle ne pouvait confirmer le traité, était celle-là même qu'elle lui avait déjà indiquée par l'intermédiaire de Lethington, à savoir que ce traité semblait l'exclure à jamais, elle et ses descendants futurs, de tout droit sur l'Angleterre : offense qu'elle était décidée à ne pas subir. Elle offrit, cependant, deux manières de contenter sa bonne sœur d'Angleterre, soit en ratifiant le traité à la condition qu'une déclaration authentique réservât ses droits pour l'avenir, soit en concluant une nouvelle convention qui sauvegardât de prime abord les droits mutuels. De chaleureuses protestations de ses excellents sentiments envers Élisabeth et des vœux réitérés pour le maintien d'une amitié indissoluble terminaient cette missive[2].

Entre temps, Cecil avait fait à Lethington une nouvelle ouverture, assez surprenante. Ne serait-il pas à désirer qu'au lieu d'entretenir une correspondance, les deux reines eussent une entrevue personnelle? Ne tom-

1. Keith, II, 133.
2. Keith, II, 134. — Labanoff, I, 123.

beraient-elles pas plus facilement d'accord en évitant les longueurs d'un échange d'idées épistolaire? Élisabeth espérait sans doute que par l'autorité supérieure de son esprit, de sa puissance et de son âge, elle en imposerait à Marie et l'amènerait facilement à se soumettre à ses propres vues et projets.

Cette proposition fut reçue assez froidement par Lethington. Il croyait, avec raison, qu'une telle entrevue ne serait suivie de bons résultats qu'à la condition que des deux côtés on s'y rendît avec la ferme volonté de se faire des concessions mutuelles. Autrement, répondit-il à Cecil, elle nous ferait seulement du tort[1]. Les doutes du ministre furent partagés et même accentués par le Conseil privé d'Écosse. L'affaire lui semblait trop importante pour être vidée dans une courte entrevue entre les deux princesses. Leur reine arriverait en Angleterre, semblable à une demanderesse; le voyage coûterait cher au pays; et Marie se placerait entre les mains de ceux qui, jusqu'à présent, avaient été ses adversaires, et qui, s'ils ne lui faisaient aucun mal, pouvaient toutefois la forcer à accepter des conditions déshonorantes. Ces fiers calvinistes, anciens ennemis de la France, firent même tout à coup la découverte qu'une telle entrevue, sur le sol anglais, rendrait jaloux le roi très chrétien, qui pourrait se venger en tramant des intrigues contre l'Écossse avec un autre prince étranger[2].

Dans ces circonstances, Marie seule fit pencher la balance en faveur du projet d'entrevue, combattu par tous ses conseillers. Elle espérait, ce semble, con-

1. 15 janv. 1562; *Cal.*, *l. c.*, n° 801 § 1.
2. *Cal.*, *l. c.*, n° 967 §§ 2-9.



vaincre ainsi Élisabeth de son dévouement envers elle et de son vif désir de lui plaire. Nous voyons subitement, vers la fin de février 1562, Randolph écrire à Cecil que l'entrevue est si bien décidée entre la reine d'Écosse, lord Jacques et Lethington que personne ne serait plus à même de l'empêcher. Malgré tous les avis et conseils contraires, déclare-t-il, la reine repousse loin d'elle toute défiance. Elle a dit à l'envoyé anglais que la manière, peu honorable, dont son père avait violé sa parole envers Henri VIII[1] devait être réparée par la confiance qu'elle, sa fille, mettait dans l'honneur de la fille du monarque anglais[2].

Ce sentiment était partagé par une autorité qui a toujours exercé une grande influence sur Marie : les Guises. Pour expliquer ce changement étonnant dans la conduite de la maison de Lorraine, jadis si hostile à l'Angleterre protestante, il importe d'indiquer brièvement qui étaient alors ses projets et sa situation.

La haine entre les Guises et Catherine de Médicis n'avait fait que s'accentuer davantage dans le courant de l'année 1541. Bannis de la cour, ces princes ambitieux voyaient avec colère la faveur constante dont jouissaient auprès de la reine-mère les huguenots, leurs pires adversaires. Cette circonstance leur inspirait déjà le désir de se rapprocher de l'ennemie du gouvernement français, la reine d'Angleterre. Mais ils avaient encore des raisons plus puissantes pour la ménager et rechercher même ses bonnes grâces. Ils préparaient la guerre civile, afin de s'emparer du jeune roi et de la régente par la force et de les contraindre à assister la maison de Lor-

1. Voir t. Ier, p. 63.
2. Rand. à Cec., 28 févr. 1562 ; *Cal., l. c.*, nº 911 § 2.

raine dans la destruction du protestantisme français et à laisser s'établir dans le pays la toute-puissance du parti catholique extrême. François de Guise se ligua à cet effet avec le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André; ces *triumvirs* gagnèrent même à leur complot un des anciens chefs du parti huguenot, Antoine de Bourbon, roi titulaire de Navarre, en lui promettant toutes sortes d'avantages personnels. Connaissant la haine dont était animée la grande majorité du peuple français contre la remuante et hautaine minorité calviniste, ils la savaient favorable à leur cause et n'avaient à craindre qu'une seule éventualité : c'était que les protestants d'Allemagne et d'Angleterre ne prissent la défense de leurs coreligionnaires de France. Dans une entrevue avec le duc de Wurtemberg, prince *luthérien*, François de Guise avait cherché à l'irriter ainsi que les autres luthériens contre les calvinistes français et à le convaincre de la légitimité des intentions des Guises. Avant tout, il s'agissait pour ceux-ci de gagner la reine Élisabeth dont on n'ignorait pas la secrète antipathie contres les disciples du réformateur de Genève.

C'est pour cette raison que l'on avait fait prendre le chemin d'Angleterre au Grand-Prieur de Lorraine et à son compagnon, M. de Damville, lors de leur retour d'Écosse. Le Grand-Prieur, bien connu à Londres, parce que, en sa qualité de général des galères, il avait commandé la flotte française dans la guerre contre l'Espagne et contre l'Angleterre, fut reçu par ses anciens adversaires, la reine en tête, avec la politesse et avec l'amabilité les plus exquises, au grand contentement de Marie Stuart, sa nièce[1]. Lui et Dam-

1. Rand. à Cec., 7 déc. 1561 ; KEITH, II, 120.

ville ne s'exprimèrent pas avec moins de satisfaction sur l'accueil qu'on leur avait fait en Angleterre, lorsqu'ils furent de retour en France (novembre 1561). Les mêmes honneurs furent rendus à l'autre frère du duc François, le marquis d'Elbeuf, quand il passa par la capitale de la reine Élisabeth, en février 1562[1].

De leur côté, les Guises se montrèrent fort aimables envers le représentant de cette princesse en France. A différentes reprises, le duc François avait parlé à Throgmorton de son ardent désir de rentrer en grâce auprès de sa souveraine et de lui enlever la mauvaise opinion qu'elle s'était formée de lui et de sa maison. En son propre nom comme au nom de son frère, le cardinal, il recommanda à Élisabeth leur nièce Marie, « pauvre veuve qui est entrée dans son royaume avec tant de risque et de péril ». Il excusa le passé et parla en faveur des droits que sa nièce avait à la succession d'Angleterre, au cas où Élisabeth mourrait sans laisser d'enfants. Mais, d'autre part, il assura Throgmorton que jamais la jeune reine d'Écosse ne se marierait sans l'assentiment de sa cousine d'Angleterre, et que, en toutes choses, elle suivrait son avis et celui de son Conseil[2].

Il est très curieux de voir les Guises, ces champions du catholicisme extrême, se donner tant de peine pour se faire bien voir de la reine protestante d'Angleterre, tandis que la tolérante Catherine de Médicis, alliée alors aux huguenots, se montre l'adversaire décidée de cette princesse. Une indiscrétion de diplomate nous

1. Throgmorton à Élisabeth, 26 nov. 1561, 31 mars 1562; *Cal.*, *l. c.*, nos 682 § 6, 967 § 1.

2. Throgm. à Élis., 8 oct. 1561; *ibid.*, no 952 § 1.

fournit à ce sujet tous les renseignements désirables. En automne 1561, Marie avait envoyé en France le commandeur de Saint-Colm, afin d'essayer de rétablir la paix entre la régente et les Guises. Selon la mode des diplomates calvinistes de l'Écosse d'alors, le digne commandeur n'eut rien de plus pressé que de raconter à l'ambassadeur d'Angleterre tout ce qu'il avait fait et entendu à la cour de France. Oubliant ses griefs envers sa bru, la reine-mère cherchait à la séparer de l'Angleterre et à lui faire prendre une position hostile contre ce pays ; pour l'y amener, elle lui faisait les plus brillantes promesses : elle commençait par lui expédier, en cadeau, de l'artillerie et des munitions de guerre. Les Guises, au contraire, de leur retraite de Nancy, ne parlaient que de réconciliation et de convention pacifique entre les deux cousines[1].

Afin de contrecarrer les desseins des Guises et de s'assurer le concours de l'Écosse, Catherine ordonna à M. de Foix, son ambassadeur à Londres, de se rendre à Édimbourg. Il y arriva au commencement de décembre 1561[2]. Foix exposa à Marie les graves soupçons que la régente et ses ministres nourrissaient contre les Guises. Mais ceux-ci avaient paré à l'attaque, en envoyant à Marie le fidèle Du Croc qu'elle aimait et estimait depuis longtemps. Renseignée et endoctrinée par lui, elle refusa de croire aux accusations, élevées par de Foix qui, à juste titre, lui était suspect comme penchant lui-même vers l'hérésie. Au contraire, elle entra résolument dans les vues de ses oncles, en

1. Le même à la même, 28 déc. 1561, 8 janv., 31 mars 1562 ; *ibid.*, nos 750 § 2, 789 § 1, 967 § 1.

2. Randolph à Cecil, 1 déc. 1561 ; KEITH, II, 118.

adressant à Élisabeth une longue lettre, entièrement écrite de sa main, et dans laquelle elle défendait les Guises contre toute mauvaise imputation, et priait la reine d'Angleterre de ne rien faire contre eux, mais de les comprendre dans l'alliance amicale qui existait déjà si heureusement entre elles deux[1].

Voyant qu'il ne pouvait amener Marie à se déclarer contre les Guises, Foix se tourna vers les ennemis de cette reine, les calvinistes zélés. Il eut des conférences secrètes avec eux, et surtout avec Knox, afin de s'assurer de leur assistance, dans le cas où la lutte éclaterait en France, entre le parti catholique d'un côté, la régente, les huguenots et les *politiques* de l'autre. Les calvinistes écossais, cependant, étaient trop étroitement liés à l'Angleterre pour pouvoir se joindre à une puissance hostile à ce dernier pays. La seule conséquence de ces intrigues fut donc que Marie en fut informée et qu'elle s'en indigna d'autant plus contre sa belle-mère et contre Foix lui-même[2].

Les propositions des Guises et de Marie Stuart trouvèrent un accueil assez favorable auprès d'Élisabeth. En premier lieu, elle avait tout intérêt à conserver de bons rapports avec la reine d'Écosse, pourvu que celle-ci acceptât les conditions offertes par sa cousine. Nous savons que, à ce prix, la fière Tudor désirait beaucoup l'amitié de cette princesse. Et

1. Ms. Marie à Élis., sans date [déc. 1561] : Brit. Mus., *Addit. Manuscr.*, vol. 19401, fol. 41. (Voir *Pièces justificatives*, nº C.)

2. Quadra à la duchesse de Parme, 3 janv. 1562 (KERVYN DE LETTENHOVE, II, 658) : d'après le récit de M. de Moret, envoyé de Savoie à Édimbourg.

d'autre part, elle voulait avoir la possibilité de se servir, en cas de nécessité, des Guises et de leur parti contre le gouvernement officiel de la France. C'était pour elle un avantage inestimable que de pouvoir, le moment venu, pousser les *triumvirs* et les catholiques zélés contre Catherine de Médicis, afin de lui arracher soit Calais, soit un autre port important.

En janvier 1562, Marie apprit que son oncle, le duc François, était cité à comparaître à la cour du roi Charles IX. Craignant que cet ordre n'eût été donné pour se saisir de lui ou pour le faire tomber dans quelque piège, elle envoya en France un nouveau messager, Montignac, un de ses serviteurs français. Selon ses instructions, Montignac passa par Londres et présenta à la reine une lettre autographe de Marie qui la priait de faire prendre la défense des Guises par l'ambassadeur anglais à Paris et de leur venir en aide, comme Élisabeth le lui avait déjà offert. En même temps, elle écrivit directement à Throgmorton, dans le même sens[1]. La reine d'Angleterre, en effet, chargea son ministre de satisfaire en tout aux demandes de sa bonne sœur d'Écosse, et on put assister à ce spectacle surprenant de voir le représentant d'une reine protestante intervenir en faveur des chefs du catholicisme français, ces mêmes Guises qui, deux ans auparavant, l'avaient combattue en Écosse et qu'elle avait chassés de ce pays[2].

De la part de Marie, cette démarche comportait une

1. Marie à Élis., 4 janv. 1562 ; LABANOFF, I, 121. — La même à Throgmorton, 5 janv. ; *ibid.*, p. 128.

2. Throgm. à Marie Stuart, 16 févr. 1562 ; *Cal.*, 1561-62, n° 893.

réponse assez offensante à la demande que sa belle-mère lui avait faite d'envoyer à Paris un ambassadeur pour y résider d'une manière permanente et de recevoir elle-même un ministre français, afin que de bonnes relations se renouassent entre les deux cours. Loin de consentir à cette proposition, Marie confiait, au contraire, la représentation de ses intérêts au ministre de la constante adversaire du gouvernement français! Elle eut, d'ailleurs, le plaisir de recevoir bientôt une lettre rassurante de François de Guise[1]. Le duc s'adressa également à Catherine de Médicis pour lui annoncer, d'un ton hautain et semblable à une menace, que sa bru, leur nièce, s'était déclarée prête à venir en aide à la famille de Guise par tous les moyens honnêtes. Mais, ajouta le fier Lorrain, nous lui avons répondu que nous n'avions pas besoin d'elle, étant sûrs de posséder assez de puissance pour « apprendre à parler à ceux qui essayent de blâmer nos actions et pour les faire châtier comme ils le méritent[2]. »

Des relations excellentes s'étaient donc établies entre les Guises et la reine d'Angleterre. Celle-ci en profita pour porter devant le duc François l'affaire de l'entrevue. Le duc, auquel Marie l'avait déjà fait connaître par Elbeuf, fit preuve des meilleures intentions pour Élisabeth qu'il loua fort, et désapprouva complè-

1. Ms. 28 janv. 1561[2]; *Brit. Mus. Addit. Manuscr.*, vol. 19401, fol. 21.

2. François de Guise à Cath. de Médecis, 27 janv. 1562; Chéruel, *Marie St. et Cath. de Méd.*, p. 33. — La lettre manuscrite, citée dans la note précédente, est évidemment celle dont le duc de Guise parle ici.

tement les objections du Conseil d'Écosse. Il se déclara très satisfait de l'entrevue et pria seulement la reine Élisabeth, pour garder le *decorum*, d'organiser la première rencontre avec sa nièce près de la frontière des deux royaumes, sauf à l'emmener ensuite dans l'intérieur de l'Angleterre. Tout semblait arrangé. On parlait déjà des grandes libéralités que Marie avait l'intention de faire aux seigneurs et aux dames de la cour anglaise : cadeaux pour lesquels le cardinal de Lorraine devait prêter une partie de ses trésors[1].

Mais au moment même où l'entrevue paraissait assurée, la réalisation en devint impossible.

Alors que le duc de Guise se montrait si aimable envers l'ambassadeur d'Angleterre, un grand événement venait de changer complètement la situation politique. Ce même François avait fait assassiner en sa présence toute une communauté calviniste, paisiblement réunie pour le service du dimanche dans la petite ville de Vassy, en Champagne ; personne ne le crut lorsqu'il prétendit avoir été attaqué par ses victimes. Ce massacre donna le signal du commencement de la guerre de religion, guerre que les Guises avaient, en effet, voulu amener pour le triomphe de leurs principes et de leur puissance. Les *triumvirs* et Navarre s'emparèrent par force du jeune roi et de sa mère et les contraignirent à légaliser tous leurs actes. François de Guise se fit nommer lieutenant-général du roi, c'est-à-dire son remplaçant omnipotent.

Toutefois, si les Guises avaient espéré leurrer la reine d'Angleterre par leurs amabilités, de manière à lui faire

1. Throgmorton à Élisabeth et à Cecil, 31 mars 1562 ; *Cal.*, 1561-62, nos 967 § 10, 968 § 2.

oublier ses intérêts élémentaires, ils s'étaient fort trompés. Au besoin, Cecil aurait été là pour les lui rappeler. Ces intérêts étaient maintenant absolument contraires à ceux des Guises. Les Lorrains n'étaient plus les adversaires de la royauté française, ils en étaient devenus les alliés ou plutôt les maîtres ; par conséquent, Élisabeth n'avait plus à les soutenir contre cette royauté, mais à les combattre avec elle. L'Angleterre, qui avait déjà assisté les huguenots pendant le règne de François II, devait les défendre de nouveau sous Charles IX. Elle n'y était pas seulement obligée au point de vue moral, comme leur coreligionnaire, mais elle pouvait encore espérer tirer de leur alliance un profit politique : à savoir, d'affaiblir la France et de lui arracher un port sur l'Atlantique. C'est donc la politique essentiellement protestante, la politique de Cecil qui, tout naturellement, l'emporta en avril 1562, dans les conseils de la reine Élisabeth. Ces événements eurent leur contre-coup sur les relations anglo-écossaises. L'amitié de Marie Stuart perdit de son prix, de ses attraits, pour ainsi dire. Nièce et disciple des Guises, elle fut comprise dans l'antipathie que ceux-ci excitaient dans l'Angleterre populaire aussi bien que dans l'Angleterre officielle, qui se mettait ouvertement en opposition avec les catholiques, et à laquelle, dès lors, importait peu l'hostilité d'une reine catholique en plus, surtout d'une reine dont les sujets étaient protestants. Depuis l'origine de la guerre civile en France, on était sûr qu'aucune armée française n'aborderait en Écosse ; quant à l'autre puissance catholique, l'Espagne, le conflit qui venait d'éclater en France l'intéressait infiniment plus que tout ce qui se passait en Écosse.

Throgmorton, fidèle serviteur de Cecil, avertit la



reine d'être sur ses gardes, dès le 13 avril 1562 : « Que Sa Majesté considère si, dans les circonstances actuelles, il lui convient encore d'entreprendre un long voyage loin de Londres pour avoir une entrevue avec la reine d'Écosse. Il pourrait s'offrir dans ces troubles une occasion de rentrer en possession de Calais ou de quelque autre place importante sur le continent ; dans tous les cas, il est essentiel pour la sécurité de la reine que le prince de Condé ne soit pas renversé. Je me permets de rappeler à la reine le crédit qu'elle a gagné en Écosse en y soutenant ses amis. » Il tourna ses soupçons contre Marie Stuart elle-même : « Bien que ce complot *papiste* ait commencé par se manifester ici (en France), toutefois, à coup sûr, le projet fut conçu et destiné à être mis en exécution aussi bien dans votre royaume, en Écosse et partout ailleurs[1]. » Il accusa directement les Guises de ne plus s'intéresser au projet de l'entrevue, de l'avoir abandonné, — comme si, en effet, ils n'avaient pas alors à gérer d'autres intérêts, beaucoup plus pressants ![2].

Élisabeth se hâta de se servir de ce dernier prétexte pour ajourner l'entrevue. Elle se plaignit que les Guises n'avaient pas répondu à ses bons procédés, et en outre, que depuis longtemps elle n'avait plus reçu de nouvelles d'Écosse, relativement à l'offre amicale qu'elle avait faite tant de mois auparavant[3].

La reine d'Écosse s'effraya du revirement hostile qui semblait se produire dans l'esprit de sa cousine. Elle

1. Throgm. à Élis., 17 avril 1562 ; *ibid.*, n° 1013 § 13.
2. Le même à la même, *l. c.*, § 9, et le 24 avr., *ibid.*, n° 1043 § 1.
3. Élis. à Throgm., 28 avril ; *ibid.*, n° 1061.

lui fit écrire par Randolph qu'elle avait la ferme intention de lui envoyer encore une fois Lethington, afin de lui communiquer toutes ses affaires et de fixer enfin le lieu et la date de l'entrevue. En même temps, elle excusa son long silence, dû à ses soucis continuels pour la tranquillité et l'ordre de son propre royaume. Elle insista énergiquement auprès de l'envoyé anglais sur son désir de se rencontrer aussitôt que possible avec sa souveraine. Les larmes lui jaillissaient des yeux quand elle songeait que ce moment pourrait être retardé par la faute de ses oncles[1]. Tout ce qui appartenait au gouvernement écossais, craignant de voir surgir une certaine hostilité entre ce pays et l'Angleterre, désirait ardemment que l'entrevue eût lieu sans trop de délai. Le Conseil d'Écosse qui l'avait autrefois repoussée l'approuvait maintenant, avec quelques restrictions de pure forme, destinées plutôt à sauver son prestige qu'à empêcher cette importante affaire[2]; et Marie invita ceux des nobles d'Écosse qu'elle voulait emmener avec elle en Angleterre à se tenir prêts pour le 15 juillet[3].

Ce qui importait le plus pour le moment, c'était la mission de Lethington. La reine le munit de pleins pouvoirs, afin qu'il pût conclure une convention sur cette grave matière, en promettant, sur sa parole royale, d'accepter tout ce qu'il aurait stipulé à cet effet, d'accord avec la reine sa bonne sœur et cousine

1. Randolph à Cecil, 23, 26, 29 mai; *Cal.*, 1562, nos 83, 96, 112.

2. Séance du Conseil du 19 mai; Burton, I, 206.

3. Marie au laird d'Ormiston, 30 mai; *Cal.*, 1562, no 117. — Rand. à Cec., 3 juin; *ibid.*, no 145 § 3.

(24 mai 1562)[1]. Les instructions, datées du 25 mai, chargeaient Lethington surtout d'obtenir la promesse que ni la reine d'Ecosse ni les personnes de sa suite ne subiraient la moindre pression ni violence dans quelque intérêt que ce fût, mais pourraient aller, venir et correspondre sans entrave et comme il leur plairait. La réception devrait être honorable, en rapport avec le rang élevé de la reine et des seigneurs de sa suite. En outre, Marie demandait pour elle et pour les siens, catholiques et calvinistes, une liberté illimitée dans l'exercice de leur culte. Enfin, Lethington devait s'efforcer d'agir en sorte que, avant l'entrevue, les conditions générales d'une modification du traité d'Édimbourg fussent arrêtées d'un commun accord. Cette dernière précaution répond tellement au vœu exprimé auparavant par le prudent secrétaire que nous pouvons croire volontiers qu'il l'introduisit lui-même dans ses instructions[2]. Pour assurer d'autant mieux le succès de la mission du ministre écossais, Marie lui donna, en dehors de sa lettre de créance pour Élisabeth, des missives qui le recommandaient de la manière la plus pressante à Cecil et à Lord Robert Dudley[3]. On voit que cette affaire lui tenait beaucoup à cœur et lui semblait d'une importance capitale. Elle la croyait, d'ailleurs, absolument conclue et assurée, et convoqua déjà les gentilshommes de son pays à Édimbourg,

1. Ms. Pleins-pouvoirs pour Lethington ; *Brit. Mus. Egerton Manuscr.*, 1818, fol. 20. (Voir *Pièces justificatives*, n° D.)

2. Ce document se trouve dans Keith, t. II, p. 142-144.

3. Lettre de créance, du 25 mai, dans Labanoff, I, 137. — Les deux autres, plus ou moins fragmentaires, dans Keith, II, 145.

pour le 15 juillet, afin qu'ils l'accompagnassent à son entrevue avec sa bonne sœur d'Angleterre[1].

Le secrétaire voyagea en grande hâte. Parti d'Édimbourg le 25 ou le 26 mai, il arriva à Londres dès le dernier jour du même mois[2]. La reine d'Angleterre le reçut de la façon la plus flatteuse et la plus intime. Les Huguenots venaient de subir coup sur coup une série de défaites terribles; et Élisabeth, quoique fort courageuse devant un danger présent, était très craintive devant un péril lointain. Ne vaudrait-il pas mieux, pensait-elle, se concilier les bonnes grâces de ces Guises, destinés évidemment à l'emporter dans la guerre et à dominer la France, au lieu de les braver et de provoquer leur ressentiment? Elle conféra donc avec Lethington deux ou trois heures tous les jours, en lui permettant de se présenter devant elle aussi souvent et à quelle heure que cela lui plairait, faveur dont l'ambassadeur de nul autre prince ne pouvait se glorifier. Elle parla de Marie Stuart avec autant d'enthousiasme et de ravissement « comme s'il était possible qu'une femme en aimât une autre d'amour. » Elle ne se fatiguait pas d'entendre parler de sa cousine et demanda à Lethington, sur un ton sentimental, s'il croyait que sa maîtresse partageait l'amour violent qu'elle lui avait voué. Mais malgré ces touchantes protestations, elle ne pouvait pas encore se décider

1. Marie au comte de Cassilis, 29 mai 1562; *Reports of Royal Commis.*, V 615.

2. « The last newes yet comen, was the last of May, that same nyt, yet y come to Londoun; » Ms. Dépêche de Lethington à Marie Stuart, 10 juin 1562 (*Brit. Mus.*, *Addit. Manuscr.*, 32091, fol. 193 et suiv.) Voir *Pièces justificatives*, n° E.

sur l'époque et sur les modes de l'entrevue. Son conseil tout entier s'opposait à une telle démarche, avant que les troubles qui agitaient la France ne fussent entièrement apaisés. Élisabeth se tira d'affaire en ajournant la réunion jusqu'au moment où les luttes intestines en France auraient ou cessé, ou pris une tournure à ne plus donner des inquiétudes à l'Angleterre. Elle alla même jusqu'à envoyer en France un agent spécial pour exhorter les Guises à faire la paix avec leurs adversaires protestants, dans l'intérêt même de l'Écosse et de sa reine : du moins, c'est ce qu'elle crut bon d'affirmer à Lethington[1].

Marie accorda une créance entière aux assurances qu'Élisabeth lui fit transmettre par le secrétaire d'État. On croyait pouvoir fixer l'entrevue à York et au 24 août ; on parlait du nombre des personnes qui devraient y accompagner la reine d'Écosse, quatre cents, et qui seraient défrayés par la reine d'Angleterre, aussi longtemps qu'elles resteraient sur son territoire. Marie reçut les témoignages d'amitié ardente de sa bonne sœur avec des transports de joie et se déclara complètement satisfaite du bref ajournement de sa rencontre avec elle[2].

Cependant, une telle éventualité était bien plus douteuse que le gouvernement d'Écosse ne le croyait ou faisait semblant de le croire. Il y avait des adversaires influents de toute entente intime entre les deux souveraines : Cecil et ses amis et créatures, tous

1. Ms. Dépèche citée, confirmée dans quelques détails par les lettres de M. de Foix à la reine-mère, du 6 et du 13 juin ; TEULET, II, 178, 180.

2. Randolph à Cecil, 17 juin 1562 ; *Cal.*, *l. c.*, nº 201.

désireux d'inaugurer une politique extérieure franchement protestante et rien que protestante. D'après leur opinion, il fallait prendre la défense des Huguenots contre les Guises, en se faisant bien payer un tel service, cela va sans dire : dans de telles conditions, il était impossible que leur reine conclût une alliance intime et personnelle avec une princesse liée aussi étroitement que Marie Stuart avec la maison de Lorraine. Cet avis l'emporta dans le conseil qui continua à opposer aux souhaits de la reine d'Écosse des obstacles insurmontables. Dès le 8 juin, alors qu'Élisabeth se montrait encore fort impatiente de voir son excellente cousine, Cecil écrit froidement à Chaloner, ambassadeur d'Angleterre en Espagne : « Notre reine aime beaucoup cette affaire, mais, étant pesée au conseil, celle-ci semblait offrir tant de difficultés que je ne sais pas ce qui en résultera. A moins que les troubles en France ne se terminent encore avant la fin de ce mois, sans nous porter aucun préjudice, — condition évidemment impossible, dans l'opinion même de l'auteur de la lettre, — la réunion n'aura pas lieu cette année-ci. La reine ne peut pas, par une telle entrevue, donner un appui à la maison de Guise. » — « La reine, écrivit sir Henri Sidney le même jour, annonce qu'elle ira à York voir la reine d'Écosse ; et pourtant, je ne pense pas qu'elles se rencontrent dans le courant de cette année. Le désir de notre souveraine de voir celle d'Écosse est grand, mais je prévois qu'il n'en sera rien[1]. »

Un autre ministre, sir Nicolas Bacon, garde des sceaux, développa ce point avec plus de détail. Marie

1. Froude, t. VII, p. 409 et suiv.

Stuart, disait-il, se trouve absolument sous la direction des Guises, famille animée d'un catholicisme fanatique et, partant, adversaire irréconciliable de la protestante Angleterre et de sa souveraine, que Marie, comme on le sait, avait voulu dépouiller de sa couronne. La reine d'Écosse se rappellera toujours que c'est Élisabeth qui a renversé dans son pays la domination de sa mère et du catholicisme ; elle ne peut avoir oublié l'affront qu'on lui a infligé lors de son voyage vers Leith. Ces faits doivent avoir augmenté la haine dont on l'a nourrie contre Élisabeth dès son enfance et elle montre, en effet, ses véritables sentiments par le refus constant de la ratification du traité. « Ses paroles prennent un chemin et ses actes un autre ; » ce n'est pas sur des discours « doux et plaisants, » que l'on peut établir une bonne politique. Se rencontrer maintenant avec Marie d'une manière solennelle, serait fortifier la position des Guises en France et les aider à y remporter la victoire ; événement désastreux pour le protestantisme, même en Angleterre. Une France guisarde se joindrait étroitement à l'Espagne pour détruire partout l'hérésie ; et les efforts d'une telle ligue seraient principalement et de prime abord dirigés contre l'Angleterre, qui ne trouverait plus aucun allié après la destruction des Huguenots.

Bacon supposa même le cas, impossible d'après lui, où les Guises ne songeraient pas à attaquer directement l'Angleterre : de toute manière, ils aideraient leur nièce à rétablir le catholicisme en Écosse. Alors Elisabeth serait obligée de venir au secours de ses alliés écossais : et Marie aurait le droit et presque le devoir de renouveler ses prétentions à la couronne d'Angleterre : celle-ci aurait donc à combattre toute la France, et

plus encore tous les *papistes* sur le sol de l'île même, sans le secours de sa marine, et sous la menace d'un soulèvement des catholiques anglais. Tels étaient pour le garde des sceaux les périls résultant de l'entrevue dont il niait voir les avantages possibles[1]. D'autres membres du conseil ajoutèrent que les sentiments des comtés septentrionaux de l'Angleterre étaient si suspects qu'il serait excessivement dangereux d'y laisser paraître Marie Stuart, seule reine légitime de leur pays, d'après les catholiques anglais. On spéculait enfin sur l'avarice bien connue d'Élisabeth, en lui démontrant que l'entrevue lui causerait, au bas mot, une dépense de quarante mille livres sterlings[2].

La reine n'était pas encore convaincue. Peut-être même les raisons alléguées par Bacon et ses partisans n'eurent-elles pour résultat que d'augmenter sa peur des Guises, et de la porter à entretenir avec eux de bonnes relations. Elle aimait à ajouter foi aux « discours doux et plaisants » de sa cousine, surtout parce qu'ils étaient confirmés et répétés par lord Mar et par Lethington, les chefs mêmes du parti calviniste, qui avait tout à perdre dans le cas d'une réaction catholique. Ne faisaient-ils pas même espérer que Marie embrasserait le protestantisme sous l'influence personnelle d'Élisabeth? C'était là une perspective qui flattait énormément la vanité de cette princesse et qui semblait à son orgueil toute naturelle et vraisemblable. Robert Dudley appuya cette manière de voir

1. *Ibid.*, p. 410 et suiv.
2. Quadra à Granvelle, 27 juin ; KERVYN DE LETTENHOVE, III, 60.

de toute son immense influence sur la reine[1]; d'abord en sa qualité d'adversaire constant de Cecil et de sa faction, et ensuite parce qu'il voulait se recommander à Marie Stuart, soit pour l'épouser, si son mariage avec Élisabeth n'aboutissait pas, soit pour se placer sous sa protection, si elle remplaçait un jour la Tudor sur le trône d'Angleterre. Ainsi soutenue, la reine contredit ouvertement son conseil et trancha la question par une parole autoritaire : « Je ne souffrirai plus de réplique. » Elle décida que l'entrevue aurait lieu à Nottingham, à la fin du mois d'août ou au commencement de celui de septembre. Et détail caractéristique : lord Robert Dudley annonça à Cecil la décision de la reine par lettre, preuve évidente que ce dernier n'y avait eu aucune part[2]. Cependant, selon son irrésolution ordinaire, Élisabeth laissa encore une porte ouverte pour pouvoir se rétracter en retenant Lethington à Londres et en lui disant que la rencontre aurait lieu s'il ne surgissait pas d'empêchement par suite des événements de France. En attendant, on fit tous les préparatifs pour le voyage de Nottingham. Les gentilshommes anglais, désignés pour assister à l'entrevue, furent invités à se rendre dans cette ville, avec leurs femmes et leurs serviteurs, jusqu'au 4 septembre. Le conseil communal de York dut prendre toutes les mesures pour réunir les provisions de bouche nécessaires pour une telle quantité de monde[3]. Le comte de Northumber-

1. *Ibid.*
2. Dudley à Cecil, 25 juin 1562 ; *Cal.*, *l. c.*, n° 251.
3. Proclamations, du 18 juin ; *ibid.*, n°s 213, 214. — Provisions ; *ibid.*, n° 217.

land fut choisi pour recevoir la reine d'Écosse à la frontière et la conduire à Nottingham[1].

Au commencement du mois de juillet, les dernières hésitations semblèrent s'évanouir. Élisabeth reçut de France la bonne nouvelle que la paix était sur le point de se conclure entre la reine mère et les Guises d'une part, Condé et les Huguenots de l'autre. Les choses auraient été ainsi ramenées à l'état où elles avaient été aux premiers mois de l'année. Élisabeth résolut donc de congédier Lethington, porteur d'une convention sur l'entrevue, dûment conclue et rédigée. Ce document contenait la clause tant désirée par Marie Stuart, à savoir, que celle-ci aurait à ratifier le traité d'Édimbourg, mais que d'autre part sa cousine la reconnaîtrait comme successeur, au cas où elle mourrait sans laisser d'enfants[2]. Cet article, Marie aurait à le confirmer avant de partir. Afin de rechercher sa ratification et de la rapporter à Londres, le vice-chambellan Knollis devait se rendre à Édimbourg, quelques jours après Lethington. Cette affaire réglée, Marie et les siens, en nombre aussi grand qu'elle le voudrait, jouiraient du plus ample et plus large sauf-conduit. Le 8 juillet, Lethington put partir de Londres, heureux de son succès, plus complet qu'il n'aurait osé l'espérer[3]. La partie était gagnée, l'union des deux reines et des deux royaumes assurée. Les préparatifs furent poussés avec zèle, tous les *gais et jeunes gentilshommes*

1. Northumberland à Pembroke, 21 juin ; *ibid.*, nº 228.

2. Quadra à la duchesse de Parme, 4 juillet ; KERVYN DE LETTENHOVE, III, 63.

3. Le même à la même, 11 juillet ; *ibid.*, p. 70. — Mémoire de Foix, de la même date ; TEULET, II, 183.

appelés à déployer leur habileté et leur courage dans les splendides fêtes chevaleresques que l'on avait résolu de célébrer ; bref, l'entrevue des deux princesses devait être entourée de tout l'éclat d'un grand et solennel événement officiel[1].

Marie Stuart elle-même, qui avait longtemps douté de la réalisation du projet[2], en était maintenant persuadée. Sa joie ne connut plus de bornes. Elle envoya à Élisabeth des vers français et latins, ainsi qu'un beau bijou représentant un cœur en diamants ; ce fut une gracieuse réponse à l'envoi du portrait d'Élisabeth qu'elle avait si longtemps demandé. « Ressemble-t-il à son aimable et belle figure? » demanda-t-elle à Randolph en lui montrant le portrait. Elle fit avec une activité fiévreuse ses préparatifs de voyage[3].

Le destin en avait autrement décidé ; la situation subit tout à coup un changement complet. Le 11 juillet, trois jours après le départ de Lethington, au moment même où Knollis était sur le point de le suivre, arrivèrent de France des nouvelles qui annonçaient la rupture des négociations de paix[4]. Les Guises avaient dupé leurs adversaires avec un cynisme inqualifiable, afin de gagner le temps nécessaire pour lever des soldats catholiques en Suisse et en Allemagne, et pour surprendre la ville de Blois dont ils égorgèrent

1. Killigrew à Dudley, 7 juillet ; *Cal. of State Papers, Domestic series*, 1507-1580, p. 202. — Le même à un inconnu, 12 juillet ; *Cal., Foreign. ser.*, 1562, n° 309.

2. Randolph à Cecil, 5 juillet ; *ibid.*, *For. ser.*, 1562, n° 283.

3. Killigrew à Dudley, 7 juillet ; et Rand. à Cec., 15 juillet, *ibid.*, n° 320.

4. Quadra à la duchesse de Parme, 11 juillet ; KERVYN, *l. c.*

toute la garnison. Un nouvel édit parut qui défendait, sous peine de mort, l'exercice d'aucun autre culte que celui de Rome. Le 13, la confirmation détaillée de ces graves nouvelles fut apportée à Londres par François Carew, parent de Throgmorton, expressément expédié par cet ambassadeur afin de mettre la reine au courant de la nouvelle situation[1]. A partir de ce moment, Élisabeth ne montra plus la moindre hésitation. Elle croyait trouver dans la conduite abominable que les Guises venaient de tenir en cette occasion la preuve évidente de tous les soupçons exprimés par Cecil, par Sidney et par Throgmorton; et elle était maintenant décidée à entrer en lice et à défendre la cause protestante en France, tout en cherchant à tirer de là un avantage particulier et saisissable pour l'Angleterre. Deux jours seulement après l'arrivée de Carew, le 15 juillet, parut une proclamation royale, ajournant l'entrevue jusqu'à l'été de l'année suivante, où elle aurait lieu à York[2].

Élisabeth avait pris cette résolution soudaine et l'avait annoncée au monde entier, sans prendre la peine de consulter la reine d'Écosse avec laquelle, par un traité formel, elle venait de convenir d'une entrevue immédiate à Nottingham. C'était infliger une offense fort blessante à sa cousine qu'elle traitait ainsi pis qu'une subordonnée, inférieure en rang et en dignité. Elle rendit cette injure encore plus grave en lui communiquant la nouvelle de sa démarche autoritaire par

1. Le même à la même, 17 juillet ; *ibid.*, p. 75.
2. *Cal.*, *Domest. ser.*, 1547-80. — Ajournement de l'entrevue, avec articles convenus entre les deux reines, 15 juillet 1562 ; *Cal.*, *For. ser.*, 1562, n° 321.

Sir Henri Sidney, président du conseil de Galles, un des protestants les plus zélés de sa cour et, en conséquence, un des principaux adversaires de l'alliance écossaise[1]. Il dut partir en poste pour Édimbourg, le même jour encore, avec cette peu agréable commission dont, sans doute, il se serait volontiers passé[2].

Les instructions de Sidney le chargeaient d'exposer sans ambages à Marie les véritables causes de l'ajournement, sans ménager en rien les Guises et leur extrême et cruelle intolérance. « Nous ne doutons pas, ajoutait Élisabeth, ou plutôt son secrétaire d'État, que Dieu va nous aider à préserver notre État de la malice et de la violence de tous ceux qui, pour la cause de religion ou pour n'importe quelle autre, voudraient nous attaquer. » C'était là une allusion peu déguisée à des projets que Marie était accusée d'avoir déjà tramés ou d'être sur le point de tramer avec ses oncles contre la reine d'Angleterre. Ces imputations injustes étaient encore développées davantage dans les instructions de sir Henri : les adversaires de la religion anglicane ne pourraient-ils tenter une attaque contre le gouvernement d'Élisabeth pendant que celle-ci serait aux frontières du nord, bien éloignée du centre de son royaume? Le document en question, sorti évidemment de la plume haineuse de Cecil, exprime ce soupçon de la manière la plus crue, en donnant à entendre qu'il se pouvait très bien que Marie elle-même n'eût désiré cette entrevue qu'à cette seule fin. Avec beaucoup de bonnes paroles, du reste,

1. L. AIKIN, *Mémoires sur la cour d'Élisabeth d'Angleterre*, ch. XIV.
2. Élis. à Throgm., 16 juillet; *Cal.*, *For. ser.*, 1562, nº 324.

on proposait l'ajournement jusqu'à la belle saison de l'année suivante ; la rencontre, alors, pourrait avoir lieu entre le 20 mai et le 31 août, soit à York, soit au château de Nottingham ou à celui de Pomfret[1].

Le message apporté par Sidney produisit sur Marie une impression très pénible. En présence même de l'envoyé anglais, ses yeux se remplirent de larmes ; et dans la solitude de son cabinet, elle s'abandonna, dans sa déception, à une violente explosion de douleur. Cet ajournement dans lequel elle reconnaissait très distinctement un refus déguisé la rendit malade[2]. Il serait aussi naïf de supposer à la reine d'Écosse un désir passionné de voir sa cousine, que de prendre au pied de la lettre les déclarations d'amitié que celle-ci venait de lui faire à différentes reprises : Marie n'avait, en effet, aucune raison pour aimer Élisabeth Tudor. Mais elle avait espéré obtenir enfin, par le moyen de l'entrevue, la reconnaissance de ses droits comme héritière du trône d''Angleterre, ce qui était, pour le moment, le but principal de toute sa politique extérieure ; et subitement, de la manière la plus inattendue, elle s'en vit plus éloignée que jamais. C'est là ce qui lui causait cette amère désillusion, c'est là ce qui la rendait malade de chagrin et de soucis, et non pas un regret sentimental de ne pouvoir embrasser immédiatement sa bonne sœur et cousine. Toutefois Marie Stuart était douée d'un caractère fertile en ressources. Elle ne s'abandonnait jamais longtemps au désespoir et savait trouver dans sa riche imagination des raisons pour espérer

1. Keith, t. II, p. 147-151.
2. Sidney à Cecil, 25 juillet ; *Cal.*, 1562, n° 365.

de nouveau. Par conséquent, elle fit semblant d'ajouter foi aux assurances et aux promesses de la reine d'Angleterre et l'assura de son côté qu'elle allait songer à régler la future entrevue d'après les propositions de Sidney [1]. Elle les aurait même acceptées d'emblée, si Lethington ne l'en eût dissuadée, parce qu'il trouvait qu'un trop grand empressement ne ferait qu'augmenter les soupçons du gouvernement anglais. En tous cas, quinze jours après le départ de Sidney, elle porta la question de l'entrevue devant le Conseil privé. Celui-ci l'approuva cette fois, contrairement à ce qu'il avait fait six mois auparavant, et il ne mit qu'une seule condition à son consentement, en déconseillant à la reine de se hasarder sur le territoire anglais, voyage dont il lui laisserait l'entière et exclusive responsabilité [2].

Forte de son appui, Marie signa le 24 avril, à Perth, la convention avec l'Angleterre, concernant les conditions de la future rencontre entre les deux cours. En même temps, elle choisit York comme lieu et le 20 juillet de l'année suivante comme date de la réunion [3]. En la remettant à une époque aussi éloignée, elle voulait sans doute donner aux événements le temps de prendre une tournure plus favorable et de s'acheminer vers la paix : condition nécessaire pour que ses propres négociations avec l'Angleterre aboutissent en réalité.

Pour le moment, cet espoir avait peu de chance de

1. Marie à Élis., juillet 1562 ; KEITH, II, 152.

2. Séance du Conseil, à Édimbourg, 15 août ; BURTON, I, 216.

3. LABANOFF, t. I, p. 150-156.

se réaliser. A l'étranger, personne ne croyait plus à la possibilité de l'entrevue[1]. La lutte entre le protestantisme et le catholicisme dans l'Europe occidentale prenait des proportions de plus en plus grandes. Le prince de Condé, voyant ses troupes vaincues partout, ses forteresses tomber, l'une après l'autre, au pouvoir de l'ennemi, les secours d'Allemagne arriver trop lentement, ne trouva pas d'autre salut pour lui et pour sa cause que de se jeter dans les bras de l'Angleterre. Toute la fraction protestante du Conseil privé de la reine Élisabeth insista alors pour que l'on acceptât favorablement sa demande. Avant tous les autres, Cecil traça un tableau saisissant des dangers qu'offrirait à son propre pays la ruine de Condé : « Philippe et les Guises deviendraient les dictateurs de l'Europe ; l'Espagne s'emparerait de l'Irlande ; la reine d'Écosse épouserait don Carlos ; le concile de Trente prononcerait une condamnation globale de tous les protestants, et les catholiques anglais, dirigés et aidés par l'étranger, se soulèveraient en une révolte générale[2]. » Pendant un certain temps, Dudley, la faction crypto-catholique du Conseil et l'évêque d'Aquila, ambassadeur de Philippe II, contrebalancèrent encore les efforts de Cecil et de ses amis, qui, à un moment donné, « craignaient le pire et n'attendaient plus rien de la reine. » Mais une offre peu patriotique de Condé, qui, d'ailleurs, ne faisait ici qu'imiter exactement l'exemple honteux donné par ses compatriotes catholiques, décida Élisabeth : Condé

1. Philippe II à Quadra, 4 août 1562 ; WEISS, *Papiers d'état de Granvelle*, VI, 609.
2. FROUDE, VII, 419.

promit à la reine de lui livrer les deux places importantes du Havre et de Dieppe, occupées par les huguenots, si elle lui prêtait secours. L'Angleterre tenait donc enfin les équivalents de Calais ! Immédiatement, avec joie, Élisabeth accepta ces offres. Dès la fin du mois d'août, elle signa la convention avec Condé : il la mettrait en possession du Havre, et elle lui donnerait en échange 140,000 écus d'or, pour combattre, non pas la France avec laquelle elle resterait en paix, mais « la maison tyrannique de Guise ». Trois mille anglais allèrent occuper le Havre, et une partie notable de cette garnison vint renforcer les faibles troupes huguenotes qui défendaient Rouen contre le duc de Guise.

Aussi longtemps que l'Angleterre suivrait cette ligne politique, l'entrevue devait être absolument impossible. Ni Élisabeth ni Marie ne pouvaient, en se mettant d'accord, agir contrairement à leurs véritables relations avec la famille de Lorraine. Mais en ce moment même, en octobre 1562, la question de la succession sembla devenir urgente et toute d'actualité : Élisabeth tomba gravement malade. Cette maladie ne mettait pas seulement en question sa vie, mais encore tout l'avenir de l'Angleterre et du protestantisme de la Grande-Bretagne et même de l'Europe entière. Le Conseil privé se réunit à la hâte, afin de désigner un successeur au trône, mais les voix furent partagées. Les uns, les protestants zélés, proposèrent le comte de Huntingdon ; les autres, protestants et catholiques modérés, Marie Stuart ; les autres, catholiques décidés, la comtesse de Lennox. Cependant, les amis de la reine d'Écosse étaient les moins nombreux : par sa politique équivoque, elle commençait à

perdre l'appui des catholiques, sans se concilier celui de leurs adversaires[1]. Après être restée sans connaissance pendant de longues heures et à différentes reprises, Élisabeth, contre toute attente, entra en voie de guérison et finit par recouvrer la santé. Mais le danger avait été assez pressant, et les chances pour Marie assez précaires pour que celle-ci se demandât sérieusement, s'il ne lui fallait pas à l'avenir pratiquer une politique plus active et plus énergique. Le catholique comte d'Arundel prit donc hautement la défense de ses intérêts à Londres. Elle-même adressa une lettre à Élisabeth pour protester contre tout ce qui se ferait à son préjudice dans la question de la succession, en menaçant de se plaindre de tels procédés à tous les princes de la chrétienté. Cet acte, en effet, aurait pu aggraver la situation d'Élisabeth vis-à-vis des puissances catholiques et notamment de l'Espagne dont elle désirait encore conserver l'amitié[2]. De telles démarches étaient d'autant plus nécessaires de la part de Marie, que l'opinion protestante se déclarait de plus en plus ouvertement contre la possibilité de l'accession au trône anglais de la maison de Stuart. Le 28 janvier 1563 encore, un orateur de la Chambre des communes parla en faveur des droits des descendants de lady Françoise Grey et surtout de l'exclusion absolue de la reine d'Écosse[3].

Élisabeth avait essayé de conserver de bons rapports avec Marie, tout en combattant ses oncles et

1. Quadra à la duchesse de Parme, 16, 17, 25 oct., KERVYN, III, 165, 167, 172.
2. Le même à la même, 13 déc.; *ibid.*, p. 210.
3. *Cal., Dom. ser.*, 1547-80, p. 217.

en ajournant l'entrevue. « Je trouve la Majesté de notre reine si bien disposée à maintenir l'amitié avec celle d'Écosse, écrit Cecil à son ambassadeur en Espagne, que certes le manque d'union mutuelle ne viendra jamais du côté de notre reine [1]. » Au moment de tomber malade, le 15 octobre 1562, elle lui avait écrit une longue lettre de sa propre main, et dans le ton ému et pathétique de cette curieuse missive on croit apercevoir les premières atteintes de la fièvre [2]. Elle y expose avec trop de vérité, hélas! les terribles cruautés commises en France sur les protestants indigènes et étrangers; aucune plainte ne peut obtenir la diminution de ces horreurs; au contraire, sur l'ordre même des chefs, ces *tragédies* deviennent tous les jours plus formidables. Ce sont ces crimes que l'Angleterre va combattre, et nullement ni la France ni son roi, ni même la situation des Guises en ce qu'elle a de légitime. Elle assure Marie de son inaltérable amitié, et elle croit, de même, dit-elle, « que l'eau des rivières remonterait plutôt vers la montagne que votre cœur ne change envers moi. » Il est bien regrettable qu'au même moment l'auteur de cette remarquable épître ait occupé le Havre, non pas pour protéger cette ville contre les Guises, mais pour la séparer à tout jamais du royaume de France.

Marie fit semblant d'être entièrement satisfaite de cette lettre. Elle continua à traiter Randolph avec

1. Lettre de Cecil, du 11 oct., évidemment adressée à Chaloner; WRIGHT, I, 97.

2. Elle est imprimée en entier dans FROUDE, VII, 449, note. — Élisabeth écrivit à Randolph dans le même sens; *Cal. For. ser.*, 1562, n° 817.

beaucoup de faveur, se montra de bonne humeur et dit en riant et en faisant allusion à son excursion poussée jusqu'à Inverness : qu'elle espérait voyager l'année suivante aussi bien vers le sud que maintenant elle venait de le faire vers le nord[1].

Cette bonne humeur répondait trop peu aux circonstances réelles pour avoir été sincère. Marie avait surtout été frappée de ce fait qu'Élisabeth, malgré tous les épanchements amicaux de sa lettre, ne disait mot de la question qui tenait le plus à cœur à sa cousine : celle de la succession. La reine d'Écosse s'en plaint à Lethington ; il est évident qu'elle commence à douter de la possibilité d'arriver à un résultat favorable par des négociations amicales avec Élisabeth. Dès ce moment, elle montre ouvertement ses sympathies pour la cause des Guises en France, se réjouissant de leurs succès et s'attristant de leurs échecs[2]. Le secrétaire d'État voyait avec chagrin que son projet favori, l'union intime entre les deux reines et, de là, entre leurs royaumes, menaçait d'échouer piteusement. Il craignait que sa souveraine ne se laissât pas payer plus longtemps de belles paroles et qu'elle ne changeât entièrement de politique, après avoir acquis la conviction qu'elle n'aurait à attendre rien de positif de la part d'Élisabeth. La reine-mère de France et les Guises avaient déjà envoyé à Marie de nombreux agents pour l'inviter à se déclarer franchement contre l'Angleterre, comme elle y était obligée par les anciennes ligues existant entre la France et l'Écosse[3]. Tous les jours

1. Rand. à C., 2 nov. ; *Cal., For. ser.*, 1562, nº 967.
2. Le même au même, 30 nov. ; WRIGHT, I, 114.
3. Quadra à la duchesse de Parme, 27 oct., 8 nov., et à

on s'attendait à Édimbourg à l'arrivée d'une demande formelle dans ce sens. Dans l'angoisse de son cœur, Lethington prit alors la plume pour adresser une interminable épître à son ami Cecil. Il y insiste longuement sur la défaite totale de Huntly et de son parti et sur le rétablissement complet de l'ordre en Écosse, afin de faire comprendre à son collègue anglais que sa souveraine n'est à mépriser ni comme amie ni comme adversaire. Il montre comme toute naturelle l'affection intime que Marie a dû conserver pour la France et pour sa famille dans ce pays. En parlant au futur de choses qui étaient déjà accomplies, afin de ne pas trop effaroucher son correspondant, Lethington ajoute que non seulement les oncles de sa maîtresse, mais aussi le roi de France et sa mère allaient l'exhorter à venir à leur secours, selon les ligues séculaires entre les deux royaumes et pour la conservation même de son douaire entièrement situé en France. Quels arguments pourrait-il alors alléguer pour combattre de telles exigences? Quels avantages contrebalanceraient la rupture de la reine avec tous ses parents et amis et la perte de tous ses revenus personnels? L'amitié de la reine Élisabeth? « Elle est certes digne de beaucoup d'estime, mais elle est entièrement enfermée dans son propre cœur, *et non transgreditur personam*. Ce n'est donc pas une amitié établie en public avec tout son royaume, ni approuvée par un fait manifeste ou par une démonstration certaine, mais seulement un lien d'intimité privé, contracté entre les deux princesses. Par conséquent, si Dieu appelait à lui un jour

Granvelle, 31 oct. 1562; KERVYN DE LETTENHOVE, III, 175, 180, 184.

votre maîtresse, la mienne serait privée de tous ses amis, et ceci à un moment où elle en aurait surtout besoin. » Bref, il n'y a qu'un seul moyen d'attacher indestructiblement Marie à l'Angleterre : c'est de lui donner toute sécurité pour ses droits de succession future dans ce pays. L'avantage d'une telle mesure sera au moins aussi grand pour ce dernier que pour l'Écosse[1].

Les appréhensions des partisans d'une union anglo-écossaise augmentèrent lorsqu'on apprit à Édimbourg que, pendant la dernière maladie d'Élisabeth, une seule voix s'était élevée en faveur de Marie Stuart, au sein du Conseil privé d'Angleterre, et que dans le parlement prochain les droits de cette reine seraient attaqués et peut-être définitivement rejetés[2]. Pour conjurer ces dangers, Lethington fit tant que sa souveraine lui permit de tenter un dernier effort auprès du gouvernement anglais en y employant tout son crédit personnel. Une occasion se présenta pour ce suprême essai, quand Marie le chargea d'aller en France et d'y travailler au rétablissement de la paix entre ce pays et l'Angleterre. La reine n'avait cependant nullement envie de se laisser entraîner dans une guerre ou même de sortir, en quoi que ce soit, de sa neutralité, seul moyen de louvoyer entre les entraînements de ses propres préférences, acquises tout entières à la cause catholique et française, et les besoins de la situation. Par conséquent, le secrétaire ne devait point sortir du rôle de médiateur absolument pacifique, ni engager sa souveraine en faveur de l'un ou de l'autre des partis

1. Leth. à Cecil, 14 nov. 1562 ; KEITH, t. II, p. 182-185.
2. Rand. à Cecil, 18 nov. ; *ibid.*, 176.

opposés[1]. La seule ingérence active qu'il pourrait se permettre était d'accepter Calais en dépôt entre les mains de l'Écosse jusqu'à la conclusion définitive de la paix, et même ceci à la condition que Marie n'eût pas à supporter les frais d'entretien pour la garnison de la place. Il lui était également interdit de se mêler de la question religieuse et des différends existant entre le gouvernement français et les huguenots[2]. Dans ces conditions, il devait nécessairement commencer par traverser l'Angleterre et se présenter à la reine Élisabeth et à ses ministres. Une telle occasion arrivait à son heure pour traiter également à Londres les questions pendantes entre l'Angleterre et la reine d'Écosse. Voici quels étaient les points principaux de ses instructions[3] :

Lethington devait porter les remerciements de sa maîtresse pour sa lettre du 15 octobre, avec force félicitations pour le recouvrement de sa santé ; il avait cependant à mentionner discrètement les soupçons que la conduite de l'Angleterre avait inspirés à Marie Stuart, et à ajouter que la meilleure preuve des bonnes dispositions d'Élisabeth serait qu'elle travaillât à terminer la terrible guerre civile en France, œuvre

1. Leth. à Élisabeth, 17 avr. 1563 ; *Cal.*, 1563, n° 636, § 2.

2. Quadra à Granvelle, 8 mars 1563, d'après les ouvertures de Lethington même ; KERVYN, III, 266. — Le même à Philippe II, 28 févr., *Docum. ined. p. la hist. de Esp.*, LXXXVII, 494.

3. Ces instructions, non datées et imprimées dans KEITH, t. II, p. 188-190, ont été évidemment rédigées en novembre 1562 ; elles contiennent une réponse à la lettre d'Élisabeth du 15 oct. de cette même année et mentionnent la fin de la maladie de cette princesse.

beaucoup plus digne d'une reine chrétienne que l'emploi de mesures violentes.

La mission de Lethington fut ajournée pendant plusieurs mois, parce que la marche des événements en France ne permettait pas d'espérer le succès de la médiation écossaise. La reine profita de ce retard pour amplifier les instructions du secrétaire d'une nouvelle partie, rédigée à la fin du mois de janvier 1563 et tout spécialement consacrée à l'affaire de la succession. Pour éviter que ces droits fussent méconnus par le parlement, réuni en ce moment, la reine chargea son ministre de les exposer en tout détail à sa sœur d'Angleterre et d'en exiger la reconnaissance immédiate. Plus encore, l'envoyé devait demander qu'on lui donnât accès au parlement pour y faire une déclaration semblable et pour répondre à toutes les questions qu'on pourrait lui poser à cet égard. Dans le cas où, malgré tout, le parlement prendrait une résolution contraire aux justes prétentions de la reine d'Écosse, Lethington aurait à protester publiquement et solennellement, et à annoncer qu'en présence d'une telle offense sa souveraine emploierait tous les moyens que Dieu avait mis à sa disposition [1].

Ces moyens, elle pensait les augmenter par le mariage espagnol, et nous verrons que Lethington avait pour mission secrète de travailler à l'accomplissement de cette union. Il était chargé, d'autre part, de traiter aussi du renouvellement des anciennes ligues qui avaient existé entre l'Écosse et la France [2]. Cela n'était pas une contradiction, l'Espagne et la

1. *Ibid.*, p. 191 et suiv.
2. Middlemore à Cecil, 17 mai ; *Cal.*, 1563, nº 753 § 3.

France étant alors étroitement unies dans la lutte commune contre le calvinisme. Ne pouvant obtenir à l'amiable la reconnaissance de ses droits de succession en Angleterre, Marie était décidée à chercher des alliances qui la missent à même de la conquérir par la force[1]. Pour elle, l'envoi du secrétaire auprès d'Élisabeth était réellement la dernière tentative faite pour maintenir son système de politique extérieure tel qu'elle l'avait pratiqué jusqu'alors. Si cet essai échouait, elle était pleinement résolue à adopter une politique catholique active ; car elle se sentait maintenant assez forte en Écosse pour risquer cette aventure.

Vers le milieu du mois de février 1563, Lethington partit pour Londres, où il arriva avant la fin du mois[2]. La situation commençait à se tendre entre les deux pays voisins qui, peu de temps auparavant, avaient semblé si étroitement unis. En Écosse, Lethington s'était déjà séparé de Murray pour s'allier tout spécialement avec la reine. On l'accusait « d'être un trop bon serviteur. » Le bâtard, tout puissant naguère, se voyait négligé par Marie et par le secrétaire et n'était plus informé des affaires les plus importantes. L'in-

1. Lethington dit à Quadra, vers le milieu de mars 1563 : « Cuando aqui [à Londres] no hallara la respuesta que deseaba y la efectuacion de esta declaratoria de sucesion, la Reina su ama pensaba tratar en Francia de su remedio y procurar algun casamiento tal que bastara hacerle conseguir su derecho aqui por fuerza, cuando de buena voluntad no pudiera » (Dép. de Quadra du 18 mars 1563 ; *Doc. ined. p. la hist. de Esp.*, LXXXVII, 489).

2. Murray à Cecil, 12 févr. ; *Cal.*, 1563, nº 286. — Quadra à la duchesse de Parme, 27 févr. ; Kervyn, III, 259.



fluence anglaise baissait avec la sienne. Lethington avait fait entrer dans le Conseil privé, contre le gré de Murray, lord Ruthven, homme grossier et féroce, odieux à tout le monde, mais propre à commettre tous les actes possibles de violence et de brutalité. Des catholiques, tels que le comte de Montgomery, obtenaient des magistratures considérables. D'autre part, Randolph, sur l'ordre de Cecil même, inspectait les rangs des *bons protestants* et réunissait autour de lui ceux sur lesquels il espérait pouvoir compter dans toutes les circonstances, même contre la volonté et l'autorité de la reine d'Écosse, quand il s'agirait d'une nouvelle levée de boucliers, comme celle de 1559[1].

Quoique secrètement hostile à la ligne de conduite adoptée par les hommes d'État anglais, Lethington se montra à Londres comme le fidèle partisan de l'alliance anglaise dont il avait été autrefois un des champions principaux. Il fit semblant de soumettre à ce gouvernement toutes les lettres que de Londres il envoyait en France et surtout aux Guises[2]. Mais en réalité ses sentiments étaient tout autres. Il vit bientôt qu'il n'avait à espérer aucune réponse satisfaisante sur la question de la succession, et qu'Élisabeth cherchait à se débarrasser de ses importunités, en le priant de passer en France aussitôt que possible, afin d'y travailler au rétablissement de la paix. Le diplomate écossais n'avait cependant nulle envie de quitter si vite la capitale anglaise. Non qu'il eût conservé la moindre illusion sur les véritables intentions du gou-

1. Rand. à Cec., 6 févr., 3 juin; *Cal., l. c.*, nos 255 § 3. 839 §§ 4, 5.

2. Cecil à Sir Thomas Smith, 21 mars; WRIGHT, I, 131.

vernement de la reine Élisabeth, mais il tenait à rester à Londres pour deux raisons : d'abord pour veiller à ce que le parlement ne fit aucun tort aux justes prétentions de sa maîtresse ; et ensuite, afin de pouvoir entrer en négociation avec l'ambassadeur d'Espagne sur le mariage projeté entre Marie Stuart et le prince don Carlos, dessein très naturel après la nouvelle déception qu'Élisabeth et Cecil avaient causée au secrétaire de la reine d'Écosse. Il prétexta donc la nécessité où il se trouvait d'attendre que Marie de Médicis acceptât réellement sa médiation avant de pouvoir partir pour la France, et il se montra si opiniâtre sur ce point d'étiquette que le gouvernement anglais se vit obligé de céder et d'envoyer à Paris pour y demander l'assentiment de la régente à la réception de Lethington. Jusqu'au retour du messager, le secrétaire écossais put intriguer à son aise avec l'évêque Quadra, diplomate animé d'un catholicisme fanatique, adversaire zélé d'Élisabeth et enclin à se prêter à toute trame qui pût nuire à cette princesse. En même temps, Lethington noua des relations avec un certain nombre de seigneurs anglais qui lui manifestèrent leur désir de servir et de défendre la reine d'Écosse que, d'après eux, il fallait absolument marier à l'héritier du trône d'Espagne. Ainsi il aida à détruire l'œuvre qu'il avait autrefois fondée lui-même et qu'il avait si longtemps soutenue[1].

1. Toutes ces importantes négociations dont aucun historien de Marie Stuart n'a encore parlé, et qui dévoilent ses véritables projets, se trouvent racontées dans les dépêches de Quadra, à Philippe II, des 18 et 28 mars 1563 ; *Docum. ined. p. la hist. de Esp.*, t. LXXXVII, p. 486 et suiv.

Le ministre écossais ne laissa pas non plus de s'immiscer dans les négociations qui avaient lieu entre Élisabeth et son parlement sur l'affaire de la succession au trône. Grâce à ses efforts, l'exclusion formelle de sa reine fut évitée, et le parlement adopta un acte réglant l'administration provisoire du royaume, en cas de décès de la reine Élisabeth, mais abandonnant à celle-ci le soin de nommer son successeur. Ce résultat obtenu, Lethington insista de nouveau auprès d'Élisabeth pour qu'elle désignât immédiatement Marie Stuart, en promettant, à cette condition, que sa souveraine se subordonnerait en tout à la politique de l'Angleterre, mais en annonçant aussi sans ambages que, dans le cas contraire, elle chercherait des alliances auprès des dynasties catholiques. Cecil lui répondit — « non sans raison », comme même l'ambassadeur d'Espagne le fait observer, — qu'une telle nomination était impossible, parce qu'elle encouragerait les catholiques anglais à la révolte et ne laisserait pas à Élisabeth un instant de tranquillité. Cependant il fit espérer à Lethington que la reconnaissance se pourrait faire, si Marie donnait certaines garanties pour le maintien de la religion protestante, et il l'invita à demander au cardinal de Lorraine de négocier ces garanties entre sa nièce et l'Angleterre. Le diplomate écossais ne vit pas un instant dans ces dernières assurances autre chose qu'un leurre, destiné à la fois à retenir Marie dans l'alliance anglaise, à gagner le cardinal et à l'empêcher de tout projet hostile envers Élisabeth. Il partit donc le 3 avril pour la France, fermement résolu à chercher la conclusion, avec ce pays ou avec l'Espagne, d'une alliance intime pour sa maîtresse, alliance suffisamment forte pour lui assurer,

à toute éventualité, la réalisation de ses droits sur l'Angleterre[1].

Depuis quelques mois déjà, le gouvernement français avait essayé de décider Marie Stuart à rompre avec l'Angleterre, en lui envoyant M. de Villermont, en novembre 1562. Mais comme ce messager n'apportait aucune missive des Guises et venait seulement de la part d'une belle-mère dont elle se méfiait, et qui, d'ailleurs, ne possédait pour le moment aucune puissance réelle, Marie fit peu de cas de M. de Villermont et de sa demande[2]. Les ministres anglais se flattaient de l'espoir qu'elle agissait ainsi par amour de leur reine, mais ils se trompaient entièrement à cet égard. Marie Stuart entretenait une correspondance secrète avec ses oncles, les Guises, qui, au milieu de leurs luttes en France, ne perdaient pas de vue, pendant un seul instant, les intérêts de leur nièce et du catholicisme dans la Grande-Bretagne. Ils avaient gagné à eux et à Marie un des membres mêmes de la famille royale d'Angleterre, prétendant à la succession au trône, le catholique Arthur Pole. Il renonça à ses droits en faveur de Marie Stuart qui, lorsqu'elle serait devenue reine d'Angleterre, le dédommagerait par le don du duché de Clarence. Mais au moment où Pole allait partir pour la France, afin d'y servir les Guises, les armes à la main, il fut arrêté (décembre 1562). Ces événements augmentèrent les soupçons qu'Élisabeth nourrissait contre la famille de Lorraine, et elle croyait être sûre que, après avoir remporté la

1. Quadra à Philippe II, 3 avril ; *ibid.*, p. 501 et suiv.

2. Randolph à Cecil, 18 nov. 1562 (Keith, II, 176), et à Dudley, même date (Chalmers, II, 97, et Wright, I, 105).

victoire en France, celle-ci se jetterait sur l'Angleterre pour y établir immédiatement, par la force, la domination de leur nièce[1]. A son grand chagrin, elle voyait ces mêmes Guises continuer à voler de succès en succès. Ils avaient obligé la grande et importante ville de Rouen à se rendre aux catholiques ; le 19 décembre, ils battirent complètement l'armée protestante à Dreux. Le prince de Condé tomba prisonnier entre les mains des vainqueurs. Les victoires des Guises sur les huguenots encouragèrent singulièrement tout le parti catholique en Europe. Élisabeth pouvait se demander s'il n'allait pas se former une grande ligue entre tous les éléments orthodoxes. En effet, le cardinal de Granvelle, maître des Pays-Bas, offrait à Marie Stuart de lui servir d'intermédiaire pour les négociations secrètes qui se poursuivaient entre elle et son oncle, le cardinal de Lorraine, arrivé enfin au concile de Trente, le 13 novembre 1562, en compagnie de dix-huit évêques et de trois abbés français. Marie profita avec plaisir de cette offre pour envoyer au cardinal une protestation passionnée de son ardeur catholique et pour en faire tenir une autre au Saint-Père[2]. A partir de ce moment, l'union entre les Guises et la reine d'Écosse se resserra de jour en jour, et leurs espérances devinrent plus grandes et plus vives. Les messagers se succédaient sans cesse entre Trente

1. Dépêches de Quadra, du 6 déc. 1562 et du 27 janv. 1563 ; *Docum. ined.*, LXXXVII, 438, 472, 473, 476.

2. LABANOFF, I, 175, 177. — Par une erreur, doublement étonnante chez un diplomate, le prince Labanoff transcrit l'abréviation habituelle *Sño padre* par *Serenissimo padre*, au lieu de *Santissimo*.

et Édimbourg. On ne voulait pas agir, cependant, sans l'assentiment du gouvernement espagnol, qui avait pris en main, avec un zèle manifeste, la défense de tous les intérêts catholiques. Le cardinal Granvelle, et bientôt le roi Philippe II, furent soigneusement tenus au courant de ces négociations. Lethington lui-même, malgré les preuves de bonne volonté et de dévouement qu'il venait de donner à sa royale maîtresse, ne semblait pas suffisamment sûr, à cause de son hétérodoxie, et resta exclu des négociations les plus intimes, à son très grand chagrin et à son vif mécontentement[1]. Marie Stuart avait évidemment renoncé à la politique cauteleuse, pratiquée par elle depuis son retour en Écosse; elle se tournait maintenant vers une alliance avec les puissances catholiques, et cette direction nouvelle devait nécessairement la conduire à une rupture avec Élisabeth Tudor.

La reine d'Écosse avait déjà préparé les moyens de trouver des amis parmi les sujets mêmes de sa voisine, afin de se servir d'eux en cas de guerre. La famille d'Argyle, maîtresse des îles situées entre l'Écosse et l'Irlande, possédait des relations fort suivies avec ce dernier pays, et quelque zélé que le comte Archibald se montrât pour la cause du protestantisme en Écosse, il n'éprouva pas le moindre scrupule à marier sa sœur à l'un des principaux chefs des Celtes catholiques d'Irlande, le O'Donnel; en guise de dot, la fiancée avait amené à son époux deux mille guerriers écossais. Avant la mort de François II de

1. Quadra à Philippe II, 3 avr. 1563; *Docum. ined.*, LXXXVII, 503.

France, les Guises s'étaient déjà mis en relations avec les Argyle et, par leur intermédiaire, avec l'Irlande, afin d'exciter ce pays à la rébellion contre la domination d'Élisabeth. A la révolte protestante en Écosse, ils désiraient répondre ainsi par la révolte catholique en Irlande[1]. Il ne déplaisait nullement au très calviniste comte d'Argyle de servir dans cette île la cause catholique, pour augmenter des deux manières l'influence de sa maison. Quelle charmante indépendance de caractère ! Ces intrigues ne laissèrent pas d'amener des résultats importants. En effet, O'Donnel reconnut et proclama Marie Stuart souveraine de l'Irlande. Mais bientôt il fut relégué au second plan par un autre chef, Shan O'Neil, qui avait également pris à sa solde mille à quinze cents Écossais[2], et qui enleva à son rival la comtesse, c'est-à-dire lady Argyle, l'épousa à son tour et s'empara de toute la province d'Ulster. Après avoir acquis de la sorte une puissance considérable, il se révolta ouvertement contre les Anglais et les battit même en rase campagne. C'est avec ce terrible sauvage que Marie, suivant l'exemple et probablement aussi le conseil de ses oncles, entama des négociations, en septembre 1562[3]. Ce fait seul suffirait pour prouver que, depuis la mission de sir Henri Sidney, elle avait renoncé à l'espoir d'obtenir à l'amiable la reconnaissance de ses droits en Angleterre, et qu'elle songeait dès lors à les conquérir par la force. Dans ce but elle essaya de s'attacher

1. Quadra à Granvelle, 6 sept. 1561 ; KERVYN DE LETTENHOVE, II, 622.

2. *Cal. of State P., Ireland*, vol. 1509-73, année 1560, n° 7.

3. *Ibid.*, année 1562, n°s 17, 19 ; année 1563, n° 83.

en Irlande un nombre important de partisans, toujours prêts à la reconnaitre hautement comme reine de cette ile et à se ranger sous sa bannière.

En même temps, son parti en Angleterre même se consolidait. Pendant la session du parlement de 1563, un certain nombre de seigneurs anglais s'était déjà adressé à Lethington; après l'ajournement du parlement, en avril, dix à douze lords et députés vinrent trouver l'évêque Quadra de Aquila, ambassadeur d'Espagne, pour le prier de travailler avec zèle au mariage de Marie Stuart avec don Carlos, union qui garantirait aux catholiques de la Grande-Bretagne une prompte délivrance, avec l'aide de l'immense monarchie espagnole. Quelques-uns d'entre eux offrirent même de rendre immédiatement hommage à la reine d'Écosse et à don Carlos, conjointement, comme reine et roi d'Angleterre. Il est vrai que, pour le moment, Philippe II, ne voulant pas jeter l'Angleterre dans les bras de la France, ordonna à son ministre à Londres de ne plus tremper dans ces intrigues, mais il ne les combattit pas non plus, et le parti de Marie Stuart prit de jour en jour un développement plus considérable en Angleterre, surtout après les grands succès remportés en France par l'élément catholique[1].

Au milieu de toutes ces intrigues, et pendant qu'elle attendait anxieusement le résultat de la mission de Lethington pour prendre une décision définitive quant à la future direction de sa politique, Marie reçut des nouvelles qui la frappèrent au cœur; elle apprit, coup sur coup, que l'aîné de ses oncles, le duc François de

1. Quadra à Phil. II, 24 avr., et Phil. II à Quadra, 15 juin 1563; *Docum. ined.*, *l. c.*, p. 508, 521.

Guise, venait d'être assassiné par le huguenot Poltrot (18 février 1563), et que l'avant-dernier des frères Guise, le grand-prieur, était mort, le 6 mars, des blessures reçues à la bataille de Dreux. Elle pleura amèrement la disparition du conseiller, ami paternel et protecteur de son enfance, et du jeune homme qui, dix-huit mois auparavant, l'avait conduite pendant sa dangereuse traversée de France en Écosse. A la douleur de ces pertes se mêlaient sans doute chez Marie des considérations personnelles : elle se voyait privée de deux hommes de guerre destinés, semblait-il, à commander les armées qui lui viendraient un jour en aide pour défendre sa personne et sa religion et même pour réaliser ses projets de domination en Angleterre! En lui envoyant, par Raulet, un de ses propres secrétaires, l'annonce de la mort du duc, sa famille avait eu soin de lui représenter ce crime comme ayant été conseillé et autorisé par les chefs du calvinisme français. Il est vrai que, à la demande de Murray, Élisabeth écrivit à Marie une lettre de condoléance que celle-ci reçut avec une satisfaction apparente[1]. Mais, en réalité, ses sentiments étaient bien différents. La résolution de ne plus se laisser berner par les assurances du parti protestant, restées toujours sans effet pratique, fut confirmée et renforcée par le désir de se venger sur ce parti d'un meurtre dont elle rendait responsables ses chefs les plus réputés. Mais, au lieu de s'appuyer sur la France, où la reine-mère venait de ressaisir le pouvoir après la mort de François de Guise, elle résolut de s'adresser à la maison de Habsbourg.

1. Rand. à Cec., 28 févr., 18 mars, 1er avril ; KEITH, II, 195, et *Cal.*, 1563, nos 370, 463, 558.

Entre temps, Lethington était arrivé en France. Il y trouva la paix faite entre la régente et les huguenots, et signée à Amboise, le 19 mars. Mais il restait encore une grave difficulté : les protestants s'étaient engagés à aider le gouvernement à recouvrer le Havre, soit à l'amiable, soit par la force des armes ; et Élisabeth, outrée, non sans cause, de l'ingratitude du prince de Condé, et de son parti, refusait absolument de rendre cette place importante. Lethington se mit donc en devoir d'aplanir cette difficulté ; mais nous le trouvons plutôt rangé du côté des Français auxquels il donne raison contre Élisabeth[1]. Sans doute, le *Machiavel* était fort content de pouvoir se venger de ces hommes d'État anglais qui avaient fait échouer son projet favori : l'entrevue des deux reines ! Il refuse même, bientôt après, de se mêler de l'affaire de la pacification, si les Français ne lui en expriment pas le désir. Il déclare n'être venu que pour traiter sur les intérêts particuliers de sa maîtresse ; et en fait, il obtient de la reine mère le paiement de tous les arriérés dus encore sur le domaine de Marie Stuart : résultat assez important pour une reine aussi pauvre que celle d'Écosse. Mais la plus grande partie de son temps se passe avec ceux des Guises qui ne sont ni sur les champs de bataille, ni absents en Italie, surtout avec le cardinal appelé spécialement de Guise, cousin de sa reine[2]. Comme tout le monde le savait, il s'occupait avec eux

1. Leth. à Elis., 17 avril, etc. ; *Cal.*, *ibid.*, n°s 613 § 1, 636, 699.

2. Smith, nouvel ambassadeur d'Angleterre en France, à Cecil ; La Ferrière, *Le XVIe siècle et les Valois*, p. 126. — *Cal.*, *l. c.*, n°s 747 § 1, 750 § 4.

d'un mariage à conclure entre Marie Stuart et un fils de l'empereur, mesure qui, à l'insu du négociateur, devait préparer la formation de la Sainte Ligue catholique et universelle.

Assailli par tant d'adversaires, trahi par ses amis de France, le gouvernement anglais croyait trouver dans cette conduite de Lethington la preuve que lui aussi travaillait avec les catholiques contre la cause de l'Angleterre. On racontait, en effet, qu'il avait renouvelé, jusqu'à un certain point, les anciennes ligues franco-écossaises [1]. Au mois de mai, le bruit se répandit à Londres que, malgré sa promesse de retourner par l'Angleterre, Lethington était allé, par eau et directement, de France en Ecosse, et cette nouvelle inspira aux politiques anglais autant de soupçons que d'inquiétude [2].

Leurs craintes avaient été exagérées. A la fin du mois de mai, Lethington parut de nouveau à Londres, à son retour de France [3], en compagnie d'un ambassadeur français extraordinaire, M. d'Halluye, chargé de réclamer encore une fois la restitution pacifique du Havre. Élisabeth était disposée à acquiescer à cette demande, mais à condition qu'on lui rendît Calais. Les Français acceptèrent cette proposition, *en principe*, parce qu'ils ne pouvaient faire autrement, le traité de Câteau-Cambrésis ayant stipulé la reddition de cette place à l'Angleterre après un terme de huit ans et

1. Middlemore à Cecil, 17 mai ; *Cal.*, *l. c.*, nº 753 § 9.

2. Assonleville à la duchesse de Parme, 15 mai, et Quadra à Granvelle, 17 mai ; KERVYN, III, 414, 423.

3. Middlemore à Cecil, 20 mai, et à Smith, 22 mai ; *Cal.*, *l. c.*, nºˢ 770, 783.

moyennant une somme à payer par l'Angleterre à la France. Seulement, comme ils n'avaient aucune envie de remettre en fait Calais aux Anglais, ils exigèrent que le Havre fût rendu immédiatement, et que l'on négociât ensuite au sujet de Calais. Élisabeth, voyant très bien le piège qu'on lui tendait, refusa absolument de procéder de la sorte. Alors, sur le désir exprès de Catherine de Médicis, Lethington s'interposa entre les deux partis et chercha à les mettre d'accord. Son intervention fut acceptée de part et d'autre, mais n'amena aucun résultat, car les vues des deux gouvernements différaient d'une manière trop essentielle pour que la question pût être tranchée autrement que par l'épée[1].

Lethington quitta Londres le 20 juin 1563[2], sans avoir obtenu aucun résultat d'un caractère général. Il n'avait pas fait la paix entre Elisabeth et la France, et par conséquent, il n'avait pas amené cette reine à aller à la rencontre de sa propre maîtresse. L'entrevue entre les deux souveraines était donc abandonnée pour un temps indéfini. Il n'avait pas non plus persuadé le gouvernement de Londres à reconnaître les droits de succession de Marie Stuart. Mais il avait aidé cette dernière princesse à entrer dans une nouvelle voie, celle d'une politique énergiquement catholique, basée sur son mariage avec un prince de la maison de Habsbourg et sur de meilleurs rapports avec le gouvernement français. Ce ne fut pas sans cause qu'en Écosse on accusa Lethington d'être un caractère équivoque

1. La Ferrière, p. 137. — *Cal.*, 1563. nos 805 § 1, 850.
2. Quadra à Philippe II, 26 juin; *Docum. ined.*, LXXXVII, 529.

et de favoriser secrètement les *papistes*[1]. Non pas qu'il eût définitivement abandonné et trahi la cause protestante; mais pour le moment, il était outré des mauvais procédés d'Élisabeth et de Cecil envers sa souveraine et envers lui-même. Il assistait donc Marie dans les efforts qu'elle faisait pour se rendre indépendante vis-à-vis de l'Angleterre, en s'appuyant sur l'Espagne et sur les catholiques de France. C'est le propre des esprits inquiets et rusés, tel que celui de Lethington, de perdre facilement de vue les principes et d'essayer indifféremment de tous les moyens, selon les exigences du moment: tout en se réservant la possibilité de revenir plus tard à leurs premières intentions, si les circonstances semblent le leur conseiller. Ils sont toujours prêts à trahir leurs alliés d'hier, parce qu'ils s'imaginent pouvoir rentrer à tout instant dans les bonnes grâces de leurs anciens amis en trahissant les alliés d'aujourd'hui.

1. Randolph à Cecil, 3 juin; *Cal.*, *l. c.*, n° 839 § 5.

CHAPITRE III

NÉGOCIATIONS DE MARIAGE

Pendant les quelques mois que Marie Stuart avait passés en France après la mort du roi son époux, elle avait été déjà assaillie de nombreuses propositions pour un second mariage. Ce fut bien autre chose encore quand, de retour en Écosse, elle eut pris possession de son pays et se fut consolidée sur le trône du petit royaume. Elle était en effet ce que l'on pouvait appeler le plus brillant *parti* de son temps. Pour le moment, il est vrai, la main d'Élisabeth aurait donné à son heureux propriétaire une puissance bien plus considérable. Mais Marie ne semblait-elle pas destinée à survivre à sa cousine, à monter sur le trône d'Angleterre dans un avenir plus ou moins rapproché, et dont on pouvait, à la rigueur, hâter l'avènement? La Grande-Bretagne entière ne formait-elle pas de cette manière la dot de la belle Stuart? Ajoutez à cela que sa réputation de beauté, de grâce et d'esprit était très grande et très générale. On savait, en outre, qu'elle avait l'intention et même un vif désir de chercher dans une nouvelle union matrimoniale un appui contre ses adversaires du dehors et de l'intérieur, ainsi que la promesse d'une postérité, destinée à réunir les couronnes d'Écosse et d'Angleterre. Souvent, il est vrai,



lorsqu'on lui parlait mariage, elle répondait en plaisantant, « qu'elle ne voulait pas d'autre époux que la reine Élisabeth[1] » ; mais il en était généralement ainsi quand le mari qu'on lui proposait était de trop pauvre condition. Car Marie ne voulait se donner qu'à un prince grand et puissant[2]. Elle se croyait obligée à une telle résolution par le souvenir de son premier mari ainsi que par les exigences de sa position actuelle. Une reine de France et d'Écosse pouvait-elle épouser un autre qu'un souverain ou, du moins, le proche parent d'un empereur ou d'un roi ? En outre, le mariage devait lui apporter des trésors et une armée pour pouvoir réaliser les grands projets qu'elle caressait en secret : la conquête de l'Angleterre et le rétablissement du catholicisme dans l'ile entière. C'est pour ce dernier motif qu'elle ne voulait pas épouser un protestant ; en vain ses ministres cherchaient-ils à la faire revenir sur une telle résolution, elle persistait à déclarer que jamais elle ne se marierait à un hérétique, fût-il maître de la moitié du monde[3]. Elle désirait donc s'unir à un prince catholique puissant : tel était le but qu'elle cherchait à atteindre. Elle espérait lui apporter en dot non seulement le royaume d'Écosse, mais aussi ses droits de succession au trône d'Angleterre, et être ainsi son égale en puissance, comme elle l'était déjà par sa haute dignité personnelle.

1. Randolph à Cecil, 17 déc. 1561 ; KEITH, II, 127.

2. Quadra à Granvelle, 3 janv. 1562 ; KERVYN de LETTENHOVE, II, 659.

3. Quadra à Philippe II, 18 mars 1563, d'après les déclarations personnelles de Lethington ; *Docum. ined.*, LXXXVII, 490.



Ces projets matrimoniaux de Marie Stuart avaient une adversaire secrète, mais énergique et tenace, en Élisabeth Tudor. Nous avons vu que, sous le voile d'une tendre amitié, cette princesse essayait de dominer sa cousine, tout en lui refusant de la reconnaître comme son héritière présomptive. C'est ce même procédé qu'elle employait dans la question du mariage de la reine d'Écosse : elle l'assurait avec mille protestations d'amitié qu'elle lui chercherait un époux, en la priant d'en croire une sœur aînée qui ne songeait qu'à son bien ; et pourtant, elle faisait tout et se livrait à des intrigues continuelles pour empêcher un nouveau mariage de sa cousine, quel qu'il fût. En effet, un époux puissant de Marie Stuart aurait été un danger constant pour la reine d'Angleterre, précisément pour les mêmes raisons qui le faisaient désirer par celle d'Écosse. Les vrais maîtres de la Grande-Bretagne entière auraient été alors Marie et son époux. Mais Élisabeth ne voulait pas même admettre l'union de sa cousine avec un homme d'un rang et de moyens inférieurs. Résolue à conserver pour sa propre personne un célibat éternel, et condamnant par là sa dynastie à s'éteindre avec elle, elle désirait ne pas voir surgir une autre famille qui, incontestablement, pût et dût lui succéder, et vers laquelle se tourneraient dès lors les regards des hommes jeunes et ambitieux de son royaume. Les protestants ne lui paraissaient pas moins dangereux sous ce rapport que les catholiques ; car s'ils n'avaient pas à leur disposition les troupes et les trésors de grandes puissances, telles que l'Espagne ou la France, on ne pouvait, d'autre part, évoquer contre eux les passions religieuses des protestants anglais, écossais et français, en sorte que, jusqu'à un certain point, ils

semblaient même plus dangereux et plus menaçants que les princes ou les nobles appartenant à la religion romaine[1]. Nous avons vu qu'Élisabeth fit jeter en prison le comte et la comtesse de Lennox, sur le soupçon d'un mariage de leur fils avec la reine d'Écosse. On sait aussi qu'elle fit enfermer dans la Tour de Londres son autre cousine, Lady Catherine Grey, lorsqu'elle apprit que celle-ci avait contracté un mariage secret avec le comte Hertford et qu'elle se sentait enceinte ; la reine eut la cruauté de laisser mourir dans un cachot cette dame, dans laquelle tous les protestants anglais avaient vu leur future reine. Le but de la politique d'Élisabeth dans la question de la succession était de leurrer Marie Stuart par de belles paroles et de vagues promesses, sans jamais rien décider : de même, en ce qui regardait le mariage de sa cousine, sa politique était de rendre une telle union impossible, en élevant des difficultés contre tout parti proposé et en mettant elle-même sur le tapis de nouvelles propositions de mariage qu'elle ne laisserait jamais s'accomplir. Elle espérait pouvoir confondre l'affaire du mariage avec celle de la succession et empêcher l'une par l'autre, en déclarant qu'elle ne reconnaîtrait les titres de Marie qu'à la condition que celle-ci épouserait le candidat approuvé par le gouvernement anglais. C'était là une politique évidemment machiavélique, trop machiavélique peut-être pour pouvoir réussir à la longue contre une princesse vive, courageuse et intelligente, telle que Marie Stuart,

Le premier mari qui s'offrit à la reine d'Écosse après son retour fut, comme nous le savons, le comte

1. Quadra à Granvelle, 13 janv. 1561 ; Kervyn, II, 689.

d'Arran. Il était absolument inacceptable pour cette princesse, en sa double qualité de sujet et de protestant, et plus encore à cause de la bizarrerie de son esprit, qui donnait déjà des signes d'égarement et qui était visiblement destiné à finir dans une folie complète. D'ailleurs, Marie n'avait pas encore — et n'a jamais — oublié le rôle de traitres, joué par les Hamilton envers sa mère. L'ombre de Marie de Guise s'est cruellement vengée sur le duc et sur son fils!

Un autre prétendant de la même religion semblait avoir plus de chances de réussir: le roi Éric XIV de Suède. C'était le monarque le plus puissant du Nord, et en l'épousant, Marie n'aurait pas contracté une mésalliance. Il aurait été le bienvenu en Écosse, à cause de sa religion, sinon calviniste, au moins luthérienne. Mais Éric blessa Marie, en se montrant prêt à lui préférer la main de la reine d'Angleterre. Toute réflexion faite, Élisabeth lui semblait offrir plus d'avantages, sans compter qu'elle était protestante comme lui-même. Il envoya donc à Londres son chancelier Nils Gyllenstjern, en été 1561, et bientôt après il annonça qu'il s'y rendrait lui-même, en se faisant précéder de riches cadeaux[1]. Empêché par le mauvais temps de faire le voyage par mer, il demanda des sauf-conduits au roi de Danemark et à la gouvernante des Pays-Bas pour pouvoir l'entreprendre par terre. Mais, en homme prudent, il était décidé d'avance à tenter la fortune avec Marie, si l'affaire ne se concluait pas avec Élisabeth. Il envoya donc secrètement un confident en Écosse pour savoir si la reine de ce pays était en réalité aussi belle qu'on

1. E. G. Geijer, *Geschichte Schwedens*, II, 159.

voulait bien le dire; ce qui excita dans l'esprit d'Élisabeth un profond sentiment de jalousie lorsqu'elle en fut informée[1]. A son arrivée, Éric fut reçu à Londres assez froidement par la *reine-vierge:* ce qui l'amena à transférer définitivement son choix sur Marie Stuart, la plus jeune et la plus belle des deux cousines. Il est vrai qu'il ne s'exposa pas à un nouvel échec personnel. Il expédia d'abord en Écosse un agent officieux, afin de demander la permission de s'y faire représenter par une ambassade plus solennelle[2]. Se contentant d'une réponse vague, mais polie, il y dépêcha, au printemps de 1562, un des hommes les plus considérables de son royaume, le seigneur Pierre Greif, comte de Westmarie, noble qui, après la mort de Gustave Wasa, père d'Éric, avait épousé sa veuve, belle-mère du roi actuel. Cet ambassadeur distingué apportait un portrait en pied de son maître, dont on espérait un effet considérable, le jeune roi étant doué d'une beauté tout exceptionnelle. Toutefois, sir Pierre Greif ne trouva chez la reine d'Écosse qu'un accueil aimable, mais aucune disposition à accepter les avances de son maître. Le 1er juin, il prit congé d'elle, après avoir reçu une réponse poliment négative. La reine d'Angleterre fut informée à l'instant même, par sa cousine d'Écosse, de tout ce qui s'était passé à propos de cette ambassade[3]. Ainsi, Élisabeth ne put concevoir le

1. Quadra à la duchesse de Parme, 11 oct. 1561; KERVYN, II, 654.

2. Randolph à Cecil, 21, 28 févr., et Sir Thomas Dacres à Lord Grey, 22 févr. 1562; *Cal.*, 1561-62, nos 897 § 2, 902, 911 § 5.

3. Greif arriva à Leith le 24 avril, et partit le 1er juin, au

moindre soupçon que Marie eût cherché à l'évincer auprès du royal prétendant.

Les protestants écossais furent outrés du refus d'un candidat dont ils auraient salué l'acceptation avec la plus grande joie. Ils attribuèrent faussement son échec à la vanité et à l'ambition de leur reine. M. de Foix, ambassadeur de France à Londres, qui penchait vers le protestantisme, s'étonne du « refus fait par la reine d'Écosse au roi de Suède, prince vertueux et bien né, ayant grand trésor et son pays non guère éloigné de l'Écosse. Ce qu'elle n'eût fait si elle ne prétendait mieux ailleurs[1]. » Knox, tout naturellement, exprime le même jugement avec sa véhémence ordinaire : « Un tel roi était trop vil pour notre reine ; car n'avait-elle pas été une grande reine de France? Fi de la Suède! Qu'est-ce que c'est? Et pourtant, elle n'a pas refusé plus tard quelqu'un de bien inférieur à un roi vertueux[2]. »

L'on sait que ce roi *vertueux* commit dans la suite les plus grands crimes et finit dans la démence et le malheur. Mais il est ridicule de prétendre, comme l'ont fait plusieurs biographes de Marie Stuart, qu'elle l'aurait refusé parce qu'elle lui connaissait de tels défauts et prévoyait son avenir. Personne alors en Suède ne s'en doutait, et à plus forte raison ses faiblesses étaient-elles ignorées en dehors de ce royaume

soir ; *Diurn. of Occurrents*, p. 72 et suiv. — Rand. à Cec., 25 avr., 3, 11, 23, 26, 29 mai, 3 juin, et Rand. à la reine Élis., 26 mai ; *Cal.*, 1561-62, n° 1050 § 11, et 1562, n°s 14 § 2. 49 § 2. 83 § 2. 94, 96 § 1. 112 § 3. 145 § 3.

1. Mémoire du 11 juillet 1562 ; TEULET, II, 187.

2. *Hist. of the Reform. in Scotland*, II, 375.

et d'une reine qui n'avait jamais vu Éric XIV. L'unique raison de l'éloignement de Marie pour ce monarque jeune, beau et puissant, c'est qu'il était protestant, — comme Lethington l'a avoué au ministre d'Espagne à Londres.

Citons encore ce fait, qui servira à caractériser le *vertueux* roi de Suède, qu'un an et demi après le refus de Marie Stuart, il s'adressa de nouveau à Élisabeth, en se plaignant de ce qu'elle avait rompu avec lui toute relation amicale. Il attribuait la colère de la reine-vierge aux mauvais offices de quelques délateurs qui lui auraient faussement parlé d'un autre mariage qu'il aurait tenté. « Combien est mensonger, ajoutait-il, tout ce que depuis longtemps on a bavardé sur ma future union avec la reine d'Écosse, sera confirmé par les Écossais mêmes ; puisque j'ai sollicité cette reine exclusivement pour mon frère, et nullement pour moi[1]. » Il serait difficile de mentir plus effrontément que l'inconstant Éric le faisait en cette occasion.

En même temps que le roi de Suède, des princes catholiques briguaient la main de Marie Stuart. C'était d'abord le duc Henri de Nemours, appartenant à la famille ducale de Savoie, mais richement doté en France et résidant dans ce dernier pays. Intimement lié avec les Guises, il avait accompagné la jeune reine jusqu'à Calais, lors de son retour en Écosse. Peu de temps après cet événement, un parent de Nemours, le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, le célèbre vainqueur de Saint-Quentin, envoya en Écosse un ambassadeur spécial, le marquis de Morette, sous prétexte de féliciter Marie de

1. Éric XIV à Élisabeth, oct. 1563 ; WEISS, *Papiers d'état de Granvelle*, VII, 227.

son heureux avènement, mais en réalité pour lui recommander le mariage avec Nemours. Morette arriva à Édimbourg vers la fin de novembre 1561, mais n'y resta qu'une quinzaine de jours[1]. Il y avait rencontré, en effet, de sérieux obstacles. M. de Foix, qui l'avait accompagné de Londres à Édimbourg, fit tout son possible pour empêcher le succès de sa mission, les huguenots, le roi de Navarre et probablement aussi Catherine de Médicis ne désirant pas voir un catholique zélé, ami dévoué des Guises, devenir l'époux de la reine d'Écosse. Pour le combattre, Foix mit en cause toute l'influence des calvinistes écossais et notamment de Knox[2]. Peine inutile que le diplomate français aurait pu s'éviter, puisque Marie était alors bien résolue à ne pas épouser un sujet, mais seulement un prince souverain.

A défaut de Nemours, Morette avait proposé, en effet, un prince indépendant, le jeune duc de Ferrare, Alphonse II, celui qui devint un jour le protecteur du Tasse et à la fin son persécuteur. C'était sans nul doute un homme accompli, que cet Alphonse II, brillant, aimant les lettres, les arts, le luxe élégant, et sous tous ces rapports un époux digne de la reine d'Écosse. Mais celle-ci le trouva trop peu puissant et trop peu influent pour lui accorder sa main. En quoi le duc lui aurait-il pu être utile ? Il ne lui aurait apporté aucun secours, aucune augmentation de force et d'importance. Elle refusa donc absolument d'entamer des négociations à ce sujet. En vain, la reine mère de France intervint-

1. Rand. à Cec., 7, 17 déc. 1561 ; KEITH, II, 121, 125.
2. Quadra à la duchesse de Parme, 27 nov. 1561, et à Granvelle, 3 janv. 1562 ; KERVYN, II, 645, 658.

elle plus tard en faveur d'Alphonse, elle se heurta de nouveau à une fin de non-recevoir catégorique de la part de son ancienne bru[1].

La reine d'Écosse avait en vue un parti bien autrement considérable, celui-là même que Catherine de Médicis avait jadis combattu avec tant d'acharnement : don Carlos, fils unique et héritier de Philippe II d'Espagne. Personnellement, c'était le moins attrayant de tous les princes que Marie aurait pu épouser. Né en 1545, il avait presque trois ans de moins qu'elle et n'était âgé que de seize ans ; il était, en outre, faible de corps et d'esprit, sujet aux attaques de la fièvre, paresseux, colérique, extravagant. Mais Marie Stuart se sentait suffisamment souveraine pour ne pas chercher dans le mariage la satisfaction de penchants personnels ; elle n'y voyait qu'un agrandissement de son pouvoir et de sa position. Et ces avantages, elle ne les aurait trouvés nulle part aussi considérables qu'en épousant don Carlos. Pour le présent, une telle union lui aurait procuré l'appui de la diplomatie et des immenses moyens matériels de l'empire espagnol ; pour l'avenir, elle aurait tout simplement fondé ce qu'on appelait alors *la monarchie*, c'est-à-dire la domination universelle. Elle serait devenue ce que son cœur romanesque et fier souhaitait en secret, *la plus grande reine du monde*[2]. En effet, qui aurait pu résister à une puis-

1. Quadra à Granvelle, 17 janv. 1562, 8 mars 1563 ; *ibid.*, II, 664. III, 267. — Le même à Philippe II, 17 janv. 1552 ; *Docum. ined.*, LXXXVII, 380.

2. Le comte de Luna à Quadra, 26 juin 1563 ; « [La reina de Escocia] está inclinada mucho á ser si puede la mayor reyna del mundo » ; *Docum. ined.*, t. XXVI, p. 450.



sance comprenant l'Espagne, la moitié de l'Italie, la Franche-Comté, les Pays-Bas, l'Écosse et l'Angleterre; disposant des meilleures armées et des premières flottes de la terre; enrichie et soutenue par les trésors du Nouveau Monde ; assurée, en outre, de la coopération de l'empereur et de ses vastes États en Allemagne et en Hongrie? La seule rivale, la France, aurait été étouffée entre ces nombreux pays qui l'entouraient de tous côtés[1]. Cette brillante perspective éblouissait Marie Stuart, qui se voyait déjà la souveraine toute puissante du monde, terrassant l'hérésie dans l'étendue entière de la Grande-Bretagne. Tous ceux qui l'approchèrent après son retour en Écosse furent frappés de sa prédilection pour le mariage espagnol[2].

Quelques années plus tard, elle a avoué dans un mémoire entièrement écrit de sa main, que « le mariage avec le prince d'Espagne avait été constamment prétendu et négocié par elle, et qu'il avait été abandonné à son grand déplaisir[3] ». Cela s'explique très bien de son point de vue ; mais ce qui étonne au premier abord, c'est que ses conseillers protestants penchaient assez vers le même projet. Au retour de son voyage, le Savoisien Morette raconta à l'évêque d'Aquila, « que plusieurs ministres de la reine d'Écosse lui avaient parlé avec intention du mariage avec le prince, notre seigneur, et lui avaient déclaré qu'il n'y avait dans le royaume ni catholique, ni hérétique, sauf le comte

1. Mémoire de M. de Foix, 11 juillet 1562 ; TEULET, II, 186 et suiv.

2. Quadra à Granvelle, 3 janv. 1562 ; KERVYN, II, 659.

3. LABANOFF, I, 296.

d'Arran, qui ne le désirât ardemment ». Ils s'étaient montrés prêts à sacrifier l'espoir de posséder un roi calviniste au désir de voir les droits de leur souveraine sur l'Angleterre assurés, étant placés sous une protection tellement puissante que leur réalisation ne serait plus douteuse. La seule condition qu'ils mettaient à l'accomplissement d'un tel mariage était que Marie s'obligeât à ne pas sortir du royaume avant d'avoir des fils ; quand elle aurait donné à l'Écosse un futur roi, elle pourrait se rendre où elle voudrait[1]. Le commandeur de Saint-Colm, ami intime de lord Jacques, confirma ces déclarations à l'évêque, lors de son passage par Londres, en ajoutant que cette union garantissait l'Écosse à la fois des intrigues de la France et des visées ambitieuses de la maison de Hamilton[2].

Ces explications mêmes nous donnent la clé de l'apparente énigme, en nous renseignant sur les vrais motifs de la promptitude avec laquelle lord Jacques entrait dans les projets matrimoniaux de sa sœur. Pendant les premiers mois du règne de cette princesse, il craignait constamment que la famille des Hamilton ne gagnât de l'influence sur elle et ne s'emparât du gouvernement, pour lequel la situation personnelle de cette maison, la plus rapprochée de la reine en parenté, semblait la désigner, surtout si cette dernière restait sans héritiers directs. En mariant sa sœur à l'héritier des Espagnes, lord Jacques aurait définitivement écarté cette éventualité et acquis un

1. Quadra à Granvelle, 3 janv. (KERVYN, II, 659), et à Philippe II, 10 janv. 1562 (*Docum. ined.*, LXXXVII, 380).
2. Quadra à Granvelle, 17 janv. 1562 ; p. 664.

tel mérite aux yeux de la souveraine que, certes, elle lui eût abandonné à tout jamais la direction des affaires. Il prévoyait, en outre, qu'après avoir donné par un second fils un futur monarque à l'Écosse, elle quitterait ce pays pour se fixer auprès de son mari. Alors lord Jacques aurait gouverné le royaume jusqu'au jour, encore bien éloigné, de la majorité du jeune prince. L'ambition étant le seul mobile des actions de ce fils de roi, il n'éprouva aucun scrupule à préparer ainsi sa grandeur future, même aux dépens des intérêts protestants, et il entraîna ses amis et partisans dans la même voie.

Le mariage entre Marie et don Carlos n'aurait pas été moins utile à l'Espagne qu'à la reine d'Écosse. Nul autre agrandissement n'aurait pu être plus avantageux pour le roi catholique, que l'acquisition de la Grande-Bretagne, si admirablement située pour défendre ses possessions néerlandaises contre l'attaque, toujours menaçante, des Français, d'un côté, et des hérétiques allemands, de l'autre. Les rapports commerciaux étant très anciens et fort importants entre l'Angleterre et la Flandre, la possession du premier de ces pays garantissait d'autant plus la soumission de l'autre et tiendrait en échec les antipathies qui se faisaient déjà sentir dans les Pays-Bas contre la domination castillane. Aussi les hommes d'État espagnols furent-ils enchantés du projet, et en désirèrent-ils ardemment la réalisation. « C'est le vrai spécifique universel, disait l'évêque d'Aquila, et qui guérirait tous les maux de la chrétienté[1] ». Le comte de Luna,

1. A Granvelle, 2 août 1561 ; Kervyn de Lettenhove, II, 593. — Cf. *ibid.*, p. 605.

ambassadeur d'Espagne à Vienne, ne recommanda pas moins chaleureusement le même projet : « On tient pour certain que la reine d'Angleterre, fût-elle mariée, ne peut avoir d'enfants, qu'elle a peu de santé, et qu'à son défaut la reine d'Écosse succéderait à sa couronne. Ceci mérite considération. En outre, les Guises sont les chefs du parti catholique en France : ils sont haïs de Vendôme, — le roi de Navarre, — qui est aujourd'hui en possession du gouvernement : toutes choses dont il faut tenir compte, surtout de la part d'un roi aussi grand que Votre Majesté et aussi *proche de la monarchie universelle*[1]. » Luna voit donc dans le mariage écossais le meilleur moyen pour son maître d'obtenir, en outre de l'Écosse et de l'Angleterre, la domination en France et ainsi, tout naturellement, la monarchie universelle ! Et Granvelle écrivait à Philippe II : « Le mariage de don Carlos avec la reine d'Écosse ne peut avoir que d'excellents résultats, avec les plus heureuses conséquences et la plus grande utilité pour la cause divine, si Votre Majesté le souhaite réellement[2]. »

Au printemps de l'année 1562, la douairière de Lorraine, grand'mère de Marie Stuart, rouvrit avec Philippe II les négociations, interrompues depuis un an environ[3]. Elles commencèrent par trouver un assez bon accueil auprès du roi. La victoire de l'hérésie dans la Grande-Bretagne, par suite de l'avènement d'Éli-

1. Luna à Philippe II, 19 janv. 1562 ; Comte de Mouy, *Don Carlos et Philippe II* (3e éd., Paris, 1888), p. 154.

2. Le 14 juillet 1563 ; Weiss, *Papiers d'état de Granvelle*, VII, 143.

3. Teulet, II, 186.

sabeth Tudor, était d'autant plus douloureuse à ce monarque qu'il avait jadis contribué lui-même au triomphe du catholicisme en Angleterre, comme époux de la reine précédente. « Depuis assez longtemps, écrit-il à l'évêque d'Aquila, le 4 juin 1562, je m'occupe de réfléchir et de travailler à ce qui se pourrait faire, de ma part, pour remédier à l'état des affaires en Angleterre et en Écosse[1]. » — Le cardinal de Lorraine se donna également la plus grande peine pour amener le roi à une résolution définitive à ce sujet, et Philippe, en effet, lui donna espoir d'y réussir[2]. En juillet 1563, on s'aperçut avec le plus grand étonnement de l'intimité existant entre l'évêque d'Aquila et Lethington qui se trouvait alors en mission à Londres[3]. Le bruit d'un prochain mariage espagnol de Marie Stuart commença à se répandre à Londres et à Édimbourg et remplit de terreur les hommes d'État anglais ainsi que tous les calvinistes zélés d'Écosse[4]. Marie pouvait se flatter de l'espoir que son rêve ambitieux se réaliserait sous peu.

Son mauvais génie devint encore une fois Catherine de Médicis. La jalousie envers son ancienne bru, le désir de marier avec don Carlos sa propre fille Marguerite, quoiqu'elle fût âgée de dix ans seulement, la crainte de voir surgir, sur toutes les frontières de la France, une puissance hostile d'une force immense et écrasante, — tous ces motifs divers lui inspirèrent la plus grande énergie pour s'opposer aux desseins de

1. *Docum. ined. p. la hist. de Esp.*, LXXXVII, 402.
2. Quadra à Granvelle, 11 avril 1563 ; Kervyn, III, 315.
3. Mémoire de Foix, 11 juillet 1562 ; Teulet, II, 182.
4. *Cal.*, 1562, n° 1375.

Marie Stuart. La régente pouvait les combattre avec une assurance d'autant plus grande qu'elle était intimement liée aux Guises dans la lutte commune contre les huguenots. Elle fit appel au patriotisme du duc François, — c'était avant le crime de Poltrot, — et du cardinal : comme leur nièce, leur disait-elle, avait des droits au royaume d'Angleterre, il pourrait se faire, si elle épousait le prince d'Espagne, que l'Écosse et l'Angleterre s'ajoutassent aux États du roi catholique pour en accroître encore la grandeur. Elle les conjura donc, avec les plus vives instances, de ne jamais aider à un mariage qui exposerait le royaume de France au plus grand péril qu'il aurait jamais couru. Les deux frères se laissèrent convaincre par ces raisons qui, en effet, n'étaient que trop justes; ils lui promirent tout ce qu'elle désirait et donnèrent leur parole qu'ils agiraient en conséquence, parce qu'ils préféraient, disaient-ils, le bien de leur patrie à l'avantage de leur nièce[1]. Ils s'adressèrent même directement au roi d'Espagne pour le dissuader du mariage de son fils en Écosse ; et Philippe qui était sur le point de venir au secours des catholiques en France ne voulut pas irriter ses alliés : il ajourna donc l'affaire à des temps plus tranquilles, sans y renoncer définitivement[2]. Le cardinal de Gran-

1. Dépêche de Silva, ambassadeur d'Espagne à Londres, du 26 avril 1565, d'après les communications de Lethington; *Docum ined.*, LXXXIX, 105. — Si Silva écrit : *luego que el rey de Francia* [François II] *murió*, cet *aussitôt* est très relatif, car il rattache à cet entretien la négociation du cardinal de Lorraine à Innsbruck, qui eut lieu en 1563. — Quadra à Granvelle, 8 mars 1563, également d'après les dires de Lethington; KERVYN DE LETTENHOVE, III, 267.

2. Quadra à Granvelle, 11 avr. 1563 ; *l. c.*

velle et l'évêque Quadra d'Aquila furent fortement attristés de la tournure défavorable que prenait une négociation dont ils avaient attendu les plus grands avantages pour la cause de l'Espagne et de la religion[1].

Il s'agissait de découvrir un autre candidat à la main de Marie Stuart, d'une origine assez élevée pour être digne de la reine d'Écosse, catholique, et pourtant suffisamment impuissant pour ne pas effrayer Catherine de Médicis et n'offrir nul danger pour la France. Dans sa recherche d'un tel prince, le cardinal de Lorraine jeta les yeux sur un des fils cadets de l'empereur Ferdinand Ier. Le père étant déjà pauvre de revenus et dépourvu de forces matérielles parce que ses sujets étaient difficiles à gouverner et qu'il était lui-même constamment en butte aux attaques des Turcs, les fils les plus jeunes ne pouvaient certes pas peser lourd dans la balance des compétitions européennes. Ils avaient à peine assez de ressources pour vivre d'une manière digne de leur naissance. Le second des archiducs avait depuis longtemps contracté un mariage d'amour, en épousant Philippine Welser, jeune patricienne d'Augsbourg. Restait le troisième fils, Charles. Son indigence relative, qui le recommandait plutôt à Catherine de Médicis et partant aussi au cardinal de Lorraine, mise à part, il était un prétendant assez acceptable pour Marie Stuart : son aîné de plusieurs années, brave soldat, fort instruit, bon catholique, mais sans aucun fanatisme. Peu de temps auparavant, Philippe II l'avait proposé comme époux à Élisabeth d'Angleterre, et en outre, il avait été en-

1. Le même au même, 27 févr. 1563 ; KERVYN, III, 260.

core destiné à l'Infante de Portugal. Pourquoi ne conviendrait-il pas aussi bien à la reine d'Écosse?

Le cardinal prit la résolution de travailler à ce mariage lorsqu'il aurait avec l'empereur l'entrevue dont ils étaient convenus pour délibérer en commun sur les affaires du concile de Trente[1]. Vers la fin de janvier 1563, il vint trouver le vieux monarque à Innsbruck, capitale du Tyrol, et lui proposa deux mariages à la fois : celui du roi Charles IX de France avec une fille de son fils aîné Maximilien, et celui de son fils le plus jeune avec Marie Stuart. Ferdinand I[er] accueillit ces deux offres avec la joie la plus vive. En effet, comment aurait-il pu trouver pour son fils et pour sa petite-fille des établissements meilleurs et plus honorables[2] ? Le roi des Romains, Maximilien, manda immédiatement auprès de lui Jacques Melvil, jeune Ecossais qui était alors au service de l'Électeur-palatin, et se fit longuement exposer l'état de l'Écosse et de ses relations avec l'Angleterre: « Quel bonheur pour mon frère, s'écria-t-il, s'il pouvait obtenir en mariage votre reine! » C'était là pure hypocrisie de la part de Maximilien, secrètement hostile à un tel mariage de son frère, parce qu'il espérait lui-même

1. Cette intention était déjà connue à Trente vers la fin de l'année 1562 ou dans les premiers jours de 1563 ; Middlemore à Cecil, 24 janv. 1563 (*Cal.*, 1563, n° 147 § 2).

2. Cath. de Médicis à l'évêque de Rennes, 26 mars 1562[3]; LE LABOUREUR, *Mém. de Castelnau*, II, 245. — MELVIL, *Memoirs*, p. 32 et suiv. — Les souvenirs de Marie Stuart la trompent donc, quand, vingt ans plus tard, [elle écrit: « Lorsque le cardinal de Lorraine, étant au concile de Trente, pratiqua pour moi le mariage de feu le prince d'Espagne,» etc. [LABANOFF, V, 22].



hériter un jour de Philippe II, — personne ne croyant à une longue vie du maladif don Carlos, — et qu'il craignait pour ce moment l'intervention d'une Grande-Bretagne trop puissante. Cependant, il ne s'opposa pas ouvertement à l'affaire, qui fut poussée vigoureusement par l'empereur, le cardinal de Lorraine et la reine mère de France. En revanche, elle rencontra une résistance opiniâtre auprès de la principale intéressée.

Le nouveau mariage proposé par les Guises n'avait pas le don de plaire à Marie Stuart. Deux ans et demi plus tard, alors qu'elle est déjà mariée autrement, elle se plaint que son projet relatif à don Carlos ait été « contre son gré rompu par un accord fait à son insu par ses parents en France avec l'archiduc Charles, auquel, outre le déplaisir de la rupture de l'autre, elle ne trouvait aucune commodité pour son royaume, étant étranger, pauvre et fort éloigné, le plus jeune des frères, mal agréable à ses sujets et sans aucune apparence de moyens ou de forces de l'aider au droit qu'elle prétend à la succession de cette île[1] ». Et même en dehors du fait qu'elle ne voulait pas d'un prince « qui ne possédait que son épée et son manteau », elle nourrissait contre les Allemands en général l'antipathie que les courtisans raffinés de la cour de Fontainebleau ressentaient alors contre leurs voisins de mœurs plus rudes et plus simples[2]. Les

1. Mémoire autographe de Marie Stuart, 1565 ; LABANOFF, I, 296. — Cf. Quadra à Philippe II, 18, 28 mars, 3 avr. 1563 ; *Docum. inéd.*, LXXXVII, 491, 497, 503 (d'après les communications de Lethington).

2. Quadra au comte de Luna, 17 juillet 1563 (*Docum. inéd.*,

seigneurs écossais de l'entourage de la reine ne se montrèrent pas plus favorables à cette idée des Guises que leur souveraine; d'abord pour les mêmes raisons que celle-ci, et ensuite parce qu'ils se méfiaient de tout ce qui venait de la maison de Lorraine. Ils craignaient que cette famille, déjà si puissante par ses dernières victoires en France, ne tramât une intrigue contre la religion protestante en Écosse, et ils étaient prêts à faire remonter leur méfiance jusqu'à leur reine elle-même, si celle-ci ne refusait pas absolument l'offre de son oncle, le cardinal. L'archiduc Charles leur semblait plus dangereux encore que don Carlos d'Espagne; car ce dernier n'aurait pas résidé en Écosse et aurait bientôt obligé son épouse à venir le rejoindre à Madrid, tandis que l'Autrichien se serait établi à Édimbourg et aurait pu agir sur Marie dans le sens de la politique temporelle et religieuse des Guises. Et chose curieuse, les catholiques anglais, partisans secrets de Marie Stuart, n'étaient pas moins opposés au mariage de cette princesse avec l'archiduc que les protestants[1]. Quel avantage cet étranger, pauvre et sans ressources, aurait-il pu apporter à la cause romaine en Angleterre? Aucun, évidemment. De plus, il était le protégé des Français, et ces Anglais, quoique adversaires de leur gouvernement actuel, étaient suffisamment patriotes pour détester la France, ennemie séculaire de leur pays. Ils insistèrent donc de nouveau

t. XXVI, p. 452): Marie n'aime pas à « casar con hombre nacido en Alemania y especialmente con quien no tenia sino la espada y la capa. »

1. Quadra à Philippe II, 28 mars, 3 avril, 26 juin 1563; *l. c.*, nº 497, 503, 530.

auprès de l'évêque d'Aquila, afin qu'il conjurât son roi, en leur nom, de donner son propre fils à la reine d'Écosse. Celle-ci fut assez rusée pour faire dire à Philippe II qu'elle pouvait admettre l'affaire de l'archiduc à la seule condition que le roi catholique lui accordât de tels subsides et secours, qu'elle fût à même d'obtenir par la force la réalisation de ses droits à l'Angleterre : condition qu'elle reconnaissait elle-même impossible à accomplir[1]. Car dans ces circonstances il eût été plus naturel pour Philippe de faire des sacrifices en faveur de son fils que dans l'intérêt d'un cousin.

Entre temps Marie, voyant que la reine d'Angleterre ne lui accordait ni l'entrevue si souvent promise ni la reconnaissance de ses prétentions à sa succession, avait abandonné toute idée de bonnes relations avec elle et ne songeait plus qu'à s'emparer par la contrainte de ce qu'on lui refusait par amitié. C'était pour elle une raison pour travailler avec d'autant plus d'ardeur à la reprise du projet espagnol. Lethington s'en ouvrit avec beaucoup de franchise à l'évêque Quadra. « Ma maîtresse, lui disait-il, ne se mariera jamais par l'intervention de la reine d'Angleterre, même si c'était pour être immédiatement déclarée héritière. Car, outre qu'elle sait que l'époux qu'Élisabeth voudrait lui donner serait quelqu'un de ses vassaux, ce que Marie n'accepterait jamais, même au prix de sa vie, — elle est parfaitement convaincue que, une fois bassement mariée, elle ne serait avancée en rien quant à son droit de succession, que l'autre ne lui accordera jamais sinon par contrainte[2]. »

1. Quadra à Granvelle, 8 mars 1563 ; KERVYN, III, 267.
2. Le même à Phil. II, p. 490.

Marie chargea donc Lethington, lors de sa mission à Londres en février 1563, de saisir une occasion pour parler à Quadra du mariage espagnol. Il fut d'autant plus facile au secrétaire d'État de se lier avec l'évêque que celui-ci désirait cette union au moins aussi ardemment que la reine d'Écosse. Enfin, une après-midi, après un dîner à l'ambassade espagnole, les deux diplomates, se trouvant seuls, rompirent la glace (8 mars[1]). Ils commencèrent par déclarer tous

1. Nous possédons trois récits de cette curieuse entrevue. Deux d'entre eux proviennent de Quadra et sont adressés l'un au roi Philippe II (*Documentos inéditos para la hist. de Esp.*, t. LXXXVII, p. 486-496), l'autre au cardinal de Granvelle (Kervyn de Lettenhove, *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre*, t. III, p. 266-268). Le premier est beaucoup plus détaillé que le second ; mais ce dernier contient quelques détails qui ont été passés sous silence dans l'autre. Le troisième récit est dû à Lethington. Je l'ai publié, d'après un manuscrit du *British Museum*, dans mon travail sur *Marie Stuart et la ligue catholique universelle* (*Bulletins de l'Acad. roy. de Belgique*, 3me série, t. XII, nº 12, 1886). Mais comme ce recueil n'est pas beaucoup répandu en dehors d'un certain cercle très restreint de lecteurs, je donnerai encore une fois la dépêche de Lethington, comme *Pièce justificative*, F. Lethington décrit la conversation comme si Quadra avait fait toutes les propositions, et comme si lui-même les avait plutôt écoutées ; le diplomate espagnol donne une idée toute contraire de l'entretien. Cette dernière manière de présenter les choses me semble plus conforme à la vérité; car Quadra mentionne beaucoup de détails précis sur les ouvertures de Lethington, tandis que la dépêche de celui-ci se tient plutôt dans les généralités quant aux prétendues demandes de son interlocuteur. Cependant dans les points les plus importants et dans beaucoup de détails les trois récits sont entièrement d'accord. — Une quatrième relation, envoyée

deux qu'ils n'avaient reçu aucune commission de parler de choses si considérables, et qu'ils le faisaient seulement pour exprimer leurs opinions personnelles : précautions oratoires qui ne les empêchèrent pas de se faire mutuellement d'importantes confidences. Lethington surtout exposa à son interlocuteur la position embarrassée de sa souveraine et la colère de cette princesse contre Élisabeth et contre ses ministres. Il ne lui cacha point qu'elle songeait à employer la force afin d'arriver à ses justes fins. Pour y réussir, ajouta-t-il, elle a besoin d'épouser un prince étranger d'une puissance considérable. Lorsque l'évêque lui demanda où en étaient les projets d'union avec Arran et avec l'archiduc, Lethington affirma qu'il ne pouvait être question ni de l'un ni de l'autre. On fut alors tout naturellement amené à parler de don Carlos. Les deux diplomates se montrèrent très favorables à un tel mariage. Quadra conseilla à son collègue de ne pas trop hâter les négociations avec le fils de l'empereur, dont la puissance était pour ainsi dire nulle pour l'ouest de l'Europe. Il lui raconta, avec le plus grand sérieux, que le jeune prince d'Espagne était tombé désespérément amoureux de Marie Stuart, que pour cette raison il avait déjà refusé d'autres partis très convenables, et qu'il recherchait avec impatience toutes les indications possibles sur les qualités physiques et intellectuelles de la reine. Lethington n'accepta ces

par Quadra au comte de Luna, ambassadeur d'Espagne auprès de l'empereur (*Docum. inéd.*, t. XXVI, p. 451 et suiv.), n'a pas d'importance, puisqu'elle est destinée exclusivement à diriger ce dernier diplomate dans ses négociations avec Ferdinand Ier.

surprenantes déclarations que sous bénéfice d'inventaire, mais il y reconnut le désir de Quadra de favoriser une telle négociation. Restait la difficulté relative à la politique religieuse. Les calvinistes d'Écosse n'empêcheraient-ils pas les catholiques qui viendraient chez eux à la suite de don Carlos d'exercer leur culte? Et d'autre part, Philippe n'avait-il pas l'habitude d'envoyer au bûcher tous les protestants sur lesquels il pouvait mettre la main? Les deux ambassadeurs tâchèrent de se tranquilliser mutuellement sur ce point délicat. L'Écossais déclara que la plupart des seigneurs, et entre autres le comte de Murray et lui-même, désapprouvaient les violences des prédicateurs, et qu'ils seraient assez enclins à permettre aux catholiques de célébrer le service divin à leur manière. Peut-être, et sous de certaines conditions, les Écossais enverraient-ils même des ambassadeurs au concile de Trente. L'Espagnol assura à son tour que Philippe II était, au fond, un prince fort débonnaire, et qui ne demandait pas mieux que de laisser chacun chercher le salut à sa façon; seulement, le roi était obligé, par la diversité de ses provinces, de tenir compte des idées religieuses de ses différents peuples, et par conséquent, sa politique religieuse était autre à Naples, autre à Milan, autre encore en Espagne : il permettrait donc aux Écossais d'arranger leur Église et leur religion comme ils l'entendraient. Il fallait évidemment une dose de crédulité, plus forte que celle dont disposait le *Machiavel* écossais, pour accueillir avec confiance une telle exposition. Cependant, comme la politique semblait conseiller le mariage espagnol, et que l'Espagne était trop loin pour pouvoir faire beaucoup de mal en Écosse, le secrétaire de la reine Marie passa

outre. Il se mit à démontrer que, au point de vue matériel, sa reine était un bon parti et nullement à dédaigner : son revenu annuel, d'Écosse et de France, serait de deux cent mille écus — ce qui était légèrement exagéré — et sa fortune en bijoux et en argent monnayé de huit cent mille écus. La position de Marie, continua-t-il, était maintenant assurée et l'obéissance de ses sujets, complète ; le chef du parti calviniste, le comte de Murray, haïssait tellement et la France et la maison de Hamilton qu'il se soumettrait à toutes les conditions afin de déjouer leurs intrigues et d'empêcher l'avènement du comte d'Arran. Ses paroles inspirèrent à Quadra la conviction que son souverain pourrait conclure le mariage de son fils avec la future reine de la Grande-Bretagne quand il le voudrait, et que la décision ne dépendait que de lui ; tellement cette union était souhaitée par les Écossais. L'évêque promit à Lethington de dépêcher sans retard un courrier au roi, à l'effet de connaitre exactement les véritables intentions de son maître dans cette importante matière.

Malgré cette promesse, il attendit encore dix jours, en véritable Espagnol, ennemi de toute hâte, avant d'envoyer à Madrid le récit circonstancié de son entrevue avec le secrétaire écossais. Ce temps suffisait pour que le bruit de la possibilité d'un tel mariage se répandit parmi ceux des Anglais qui maintenaient des rapports habituels avec l'ambassadeur d'Espagne. Cinq ans s'étaient à peine écoulés depuis que Philippe II avait encore été roi d'Angleterre et qu'il y avait entretenu de nombreux pensionnaires. Ces gentilshommes, pour la plupart catholiques zélés, n'avaient pas oublié les bienfaits du monarque et étaient tou-

jours restés en relation avec son ministre[1]. L'idée d'un nouveau mariage entre une future reine d'Angleterre et un futur roi d'Espagne leur semblait la plus heureuse chose du monde, autant dans leur intérêt personnel que dans celui de leur religion et de leurs tendances politiques. Ils offrirent à Philippe II de mettre à sa disposition, pour un tel projet, des moyens considérables, l'un mille soldats, l'autre moins, selon la fortune et l'influence individuelle de chacun. Il leur semblait qu'aucun obstacle ne saurait empêcher la réalisation d'un dessein aussi grand et réellement divin[2]. Ces seigneurs étaient remplis d'un tel enthousiasme pour cette affaire qu'ils s'adressaient également à Lethington avec les plus vives instances, comme si les difficultés provenaient de l'Écosse, et non pas de l'Espagne[3]. C'est le contraire qui était vrai. Raulet, secrétaire de Marie Stuart, et qui revenait directement de sa cour, raconta à Quadra que tout le monde était unanime à y désirer le mariage espagnol, mais que Murray l'avait tout spécialement à cœur[4]. Afin d'influer sur la décision du roi catholique, les Écossais se mirent à parler assez hautement de la possibilité d'une union entre leur reine et son beau-frère, le jeune Charles IX de France, projet auquel personne ne songeait sérieusement, mais qui aurait été tout spécialement désagréable à Philippe II, en fortifiant de nouveau la France par l'annexion de l'Écosse. Lethington affirma à l'évêque d'Aquila,

1. Philippson, *Marie Stuart et la Ligue catholique*, p. 34.
2. Quadra à Philippe II, 18, 28 mars 1563 ; p. 495, 497.
3. Le même à Granvelle, 28 mars ; Kervyn, III, 287.
4. Le même à Phil. II, 3 avr. ; p. 505.

avec un aplomb étonnant, que la reine mère et son ambassadeur, M. de Foix, étaient entièrement portés vers ce projet. Sa maîtresse, continuait-il avec beaucoup de *licence diplomatique*, était décidée, en effet, à épouser son beau-frère, si l'affaire d'Espagne ne réussissait pas, parce qu'elle ne voulait absolument pas entendre parler de l'archiduc. Il annonça, avec un semblant de franchise qui est le comble de l'art de tromper, que lui-même, quand il serait en France, proposerait, comme pis-aller, le mariage avec Charles IX, si Philippe II ne donnait pas immédiatement une réponse favorable[1].

Les avertissements ne manquèrent pas à ce monarque. Le cardinal Granvelle, informé par Quadra et par Marie Stuart elle-même, avec laquelle il resta en correspondance[2], et la duchesse d'Aerschot, cousine de la reine d'Écosse, intervinrent avec zèle auprès de leur souverain en faveur de l'union matrimoniale[3]. « Il est évident, écrivait Granvelle à Gonzalo Perez, secrétaire principal de Philippe II, que la possession de l'Angleterre et de l'Écosse serait extrêmement utile aux États des Pays-Bas, partant à ceux d'Espagne et même à ceux des Indes, attendu que tous ces intérêts se tiennent. Cette affaire est de celles dont je prétends qu'une réponse tardive ou l'oubli du moment propice serait la perte du tout[4]. »

1. Le même au même, 18 mars, 3 avril ; p. 495, 503. — Le même à Granvelle, 8 mars ; KERVYN, III, 267.

2. Le même à Granvelle, 3 avr., 1er mai ; p. 295, 368.

3. Mémoire autographe de Marie Stuart, 1565 ; LABANOFF, I, 296.

4. Lettre du 25 juillet 1563 ; WEISS, *Papiers d'état de Granvelle*, VII, 167 : « Y bien claro se vee quanto Inglaterra

Mais Philippe II n'était pas l'homme des promptes résolutions ; cette fois comme toujours, il agit suivant sa devise favorite : « Yo y el tiempo », — « moi et le temps ». Ce n'est qu'après avoir réfléchi et délibéré pendant de longs mois qu'il se décida à donner une réponse, le 15 juin 1563. La guerre civile était terminée en France. La courte alliance entre la reine mère d'un côté, le parti catholique zélé et l'Espagne de l'autre, s'était promptement dissoute. Le prince de Condé s'était réconcilié avec Catherine de Médicis, qu'il aidait à reconquérir le Havre sur les Anglais, et l'édit d'Amboise avait assuré aux huguenots une tolérance assez large. Philippe n'avait donc plus le même intérêt à ménager la régente ; au contraire, l'opposition naturelle entre les deux royaumes rivaux se faisait sentir derechef. Conséquemment, le roi d'Espagne résolut dès lors de ne pas repousser le projet du mariage écossais ; mais sans se décider non plus à l'accepter franchement, de peur d'irriter la reine Élisabeth, adversaire, elle aussi, de la France, partant sa propre alliée. Il s'abandonna volontiers à son indécision habituelle, voulant et ne voulant pas, retirant d'une main ce qu'il accordait de l'autre. Sa réponse à Quadra est très caractéristique quant à sa manière de voir et à la situation assez embarrassée dans laquelle il se trouvait.

« Voyant, disait-il, que la réalisation de ce mariage

y Escocia pueden servir á estos estados [les Pays-Bas], y por consiguiente á los de España y aun á las de Indias, que van estas cosas muy coligadas. Y este negocio es de aquellos en que digo que corresponder tarde y dexar passar la ocasion, es perder lo todo. »



pourrait fournir le remède pour les affaires de religion du royaume d'Angleterre, j'ai pris la résolution d'en admettre la négociation ; en sorte que vous aurez soin de la continuer par la même voie où elle vous a été proposée, si vous trouvez qu'elle est sûre et secrète. Vous direz aux négociateurs qu'avant tout ils vous informent de toutes les intelligences qu'ils ont en Angleterre, afin que vous m'en teniez au courant, car vous savez combien cela me pourrait être utile. Vous me ferez connaître de point en point la marche de la négociation, *sans venir à aucune conclusion*, jusqu'à ce que je vous avertisse de ce qui me paraîtra bon et de ce que vous aurez à faire. Cependant, vous pouvez affirmer à ces gens que mon intention est conforme à leurs désirs, tout en leur recommandant le secret, comme la chose la plus nécessaire, et en donnant à entendre aux personnes avec lesquelles vous négocierez qu'elles engagent au même secret la reine, leur souveraine. Certes, si je voyais une apparence que l'affaire de l'archiduc Charles pût se conclure et que l'on pût en tirer les avantages qui paraissent devoir résulter du mariage du prince (don Carlos), je l'adopterais et la favoriserais de préférence à ce dernier projet, pour le grand amour que je porte à l'empereur, mon oncle, et à ses fils. » En effet, dans ce cas, les profits pour la religion catholique et pour la maison de Habsbourg auraient été à peu près les mêmes, et la responsabilité et les risques beaucoup moindres pour le roi d'Espagne.

« Ce qui m'a mu, continue ce souverain, à entrer dans cette négociation, a été l'avertissement que vous m'avez donné du peu d'inclination qu'ont la reine [Marie Stuart] et ses ministres pour le mariage avec

l'archiduc et du peu d'utilité qu'ils croient pouvoir leur en venir, *et tout particulièrement l'information qu'ils ont résolu et qu'ils travaillent à amener un mariage avec le roi de France*. Car je me rappelle bien les soucis et les inquiétudes que me donna le roi François II par son union avec la reine d'Écosse, en telle sorte que je suis sûr que, s'il avait vécu plus longtemps, nous n'aurions pas pu éviter depuis de longs mois de lui faire la guerre afin de defendre la reine Élisabeth, éventualité à laquelle j'étais décidé, parce qu'il voulait l'attaquer. Ce sont là toutes choses auxquelles je voudrais échapper, et qui me seraient fort désagréables.

« Pour connaître les forces que les Écossais auraient en Angleterre et pour les augmenter, s'il était nécessaire, vous ne vous avancerez avec nul particulier plus que vous ne l'avez fait jusqu'à présent, mais vous laisserez aux autres [aux Écossais] la tâche de le faire, de gagner les esprits et de s'accorder avec les catholiques et autres personnes sur lesquelles ils comptent, afin que, si quelque chose se découvre, ce soient eux que l'on trouve et que nous y soyons pour rien ; il me convient ainsi de toute manière.

« Pour ce que vous dites de l'espérance que les catholiques et les gens honnêtes de l'Angleterre mettent en moi, je leur souhaite certes toute amélioration de leur sort. Par conséquent, encouragez-les et consolez-les, de la même sorte que vous l'avez fait jusqu'à présent, sans vous mettre aucunement en évidence, puisque vous savez que cela pourrait amener de très fâcheuses conséquences [1]. »

1. *Docum. inéd., p. la hist. de España*, t. LXXXVII, p. 519 et suiv.

On voit combien Philippe était éloigné de la politique active et offensive que Quadra et Granvelle lui conseillaient sans cesse. Encourager tout le monde, donner de bonnes paroles et des espérances à chacun, compromettre les autres et les forcer à agir, mais ne point se lier soi-même, ne point s'obliger, ne point s'aventurer, tel était le dernier mot d'une diplomatie évidemment très prudente, mais peu faite pour augmenter l'autorité et l'influence de l'Espagne. Quelle différence avec la seconde période du règne du même monarque, lorsque le cardinal de Granvelle fut son conseiller principal! Vis-à-vis de ce ministre, d'ailleurs, Philippe simula une plus grande résolution qu'il n'en possédait en réalité. Il voulait tranquilliser Granvelle et se donner l'air d'avoir pris une décision, ce qui, pour le cardinal, ne pouvait tirer à conséquence. Il lui répondit donc que « son intention était positivement de réaliser le projet de mariage entre don Carlos et la reine d'Écosse[1] ». Seulement, il lui défendit de la manière la plus formelle de parler de ce dessein à qui que ce soit dans les Pays-Bas, sauf à la duchesse de Parme.

Entre temps, l'empereur et ses alliés, le cardinal de Lorraine et la reine mère de France, cherchaient à hâter la conclusion du mariage entre Marie et l'archiduc Charles, en annonçant à tout le monde que l'affaire était entièrement décidée et déjà faite. Ferdinand Ier en avisa officiellement son neveu Philippe II[2]. Il ne disait pas sciemment une contre-vérité, car le cardi-

3. « Me respondió su Mag^d que era de veras », raconte Granvelle, de l'été 1563, à Guzman de Silva, 28 mai 1565; POULLET, *Correspond. du card. de Granv.*, I, 585.

4. Phil. II à Quadra, l. c.

nal s'était beaucoup plus avancé vis-à-vis de lui qu'il n'aurait dû le faire, et parlait comme si, dans toutes les conditions, il était sûr de l'obéissance de sa nièce[1]. A Paris l'union toute prochaine de la reine d'Écosse et de l'archiduc était la fable de la ville, et la régente ne laissa pas de la confirmer[2]. L'ambassadeur français à Londres en parla avec une assurance qui semblait assez étrange aux gens mieux renseignés, mais qui convainquait ceux qui l'étaient moins[3]. Il prétendit même que le roi d'Espagne avait déjà donné son consentement à cette union[4]. Un condottiere allemand au service de France, le comte Rhinegrave, annonça secrètement à la reine d'Angleterre que la cérémonie nuptiale aurait lieu dans très peu de temps[5]. A Madrid, tout le monde était du même avis[6]. C'était évidemment un parti pris de la diplomatie française et impériale, à l'effet de rendre tout autre mariage impossible, et celui avec l'archiduc inévitable. En réalité, les choses étaient bien moins avancées qu'on voulait le faire croire. Immédiatement après avoir parlé à l'empereur à Innsbruck, le 3 février 1563, le cardinal avait envoyé à Marie une dépêche relative au mariage en question, par M. Du Croc, dans la fidélité et le dévoument du-

1. Luna à Quadra, Innsbruck, 26 juin 1563 ; *Docum. ined.*, XXVI, 450.

2. Middlemore à Cecil, 14 avril ; *Cal.*, 1563, n° 617 § 5.

3. Quadra à Phil. II, 28 mars ; p. 497.

4. Assonleville à Granvelle, 8 mai ; KERVYN DE LETTENHOVE, III, 400.

5. Warwich et Poulet à Dudley et à Cecil, 23 avril ; FORBES, t. II, p. 398 et suiv.

6. Chaloner à la reine Élisabeth, 20 mai ; *Cal.*, 1563, n° 772 § 2.

quel la reine, sa nièce, avait pleine confiance; dans ce document, il insistait beaucoup sur l'utilité et sur les avantages de l'affaire. Du Croc passa par Paris, où il informa de sa mission Catherine de Médicis. La régente lui donna une lettre pour sa bru, qu'elle invita également, en termes fort affectueux, à accueillir d'une manière favorable les conseils de son oncle. Le 10 mars, Du Croc présenta ses missives à la reine d'Écosse, mais il ne trouva chez celle-ci aucune volonté de suivre l'avis du cardinal. Quoique ce prélat lui eût demandé, au nom de l'empereur, une réponse immédiate, Marie refusa de se prononcer, sous prétexte qu'elle ne pouvait se décider en si peu de temps. Elle ne consentit pas non plus à soumettre à son Parlement, qui devait se réunir quelques semaines plus tard, cette affaire, très insuffisamment préparée, comme elle disait. C'était, en termes polis, une fin de non-recevoir. Enfin, elle renvoya Du Croc au Cardinal, sans aucune réponse formelle[1]. Au fond, elle était très mécontente de voir qu'on voulait lui forcer la main, et en voulait beaucoup à son oncle, le cardinal[2].

Charles de Lorraine, quoique très désagréablement surpris de la résistance que Marie lui opposait[3], ne se donna pas encore pour battu, et bientôt il revint à la charge auprès de sa nièce. Il ne pouvait s'imaginer

1. Cette mission de du Croc, en mars 1563, restée entièrement inconnue jusqu'à présent, est relatée, avec force détails, dans une ms. lettre de Raulet à un grand personnage français [«Monseigneur», sans nom], du 21 mars 1563; *Brit. Mus.*, *Addit. Manuscr.*, vol. 19401, fol. 44.

2. Quadra à Luna, 17 juillet 1563; *Docum. ined.*, XXVI, 454.

3. Luna à Quadra, 26 juin 1563; *Docum. ined.*, XXVI, 450.

que la jeune reine, généralement si docile à ses conseils, oserait à la longue lui résister. Il lui fit parvenir des lettres fort flatteuses et très aimables de sa part et de celle de Catherine de Médicis; mais elles ne produisirent sur Marie qu'un effet très médiocre[1]. A la fin d'avril, il renvoya Du Croc en Écosse. Le but apparent de ce voyage était d'exprimer à la reine les condoléances de la famille royale de France pour la mort des deux frères de Guise et de s'informer de sa santé générale[2]. Vers le 10 mai, Du Croc arriva à Édimbourg. Il affirma à Marie que, avec sa permission, l'archiduc lui enverrait immédiatement un ambassadeur pour la conclusion définitive du mariage. Ce fait fut bientôt généralement connu par des indiscrétions, probablement volontaires et intentionnelles. On raconta, en outre, que l'empereur offrait pour douaire à la reine le comté tout entier du Tyrol, ce qui était justement contraire à la vérité[3]. Mais malgré toutes les intrigues, l'agent du cardinal et de la reine mère n'eut pas plus de succès cette fois-ci qu'à son voyage antérieur, quoique la reine lui montrât personnellement toute faveur. Marie le renvoya sans délai, en lui disant seulement qu'elle ne pourrait se décider qu'après le retour de Lethingthon, qui était encore en France. La réponse qu'elle donna à Catherine de Médicis ne laissa

1. Randolph à Cecil, 10 avr. 1563; ROBERTSON, *Appendix*, VIII.

2. Assonleville à la duchesse de Parme, 8 mai 1563; KERVYN, III, 398.

3. L'év. de Rennes à Cath. de Médicis, 9 août 1563; LE LABOUREUR, I, 441: l'empereur avait refusé l'augmentation de l'apanage de l'archiduc Charles, exigée par le card. de Lorraine.

à cette princesse aucun espoir de voir aboutir son projet. Après une chaleureuse recommandation des enfants laissés par le duc de Guise, et après la prière de venger sa mort sur ses assassins, Marie continua : « Quant à votre demande si je n'aurais agréable de suivre le conseil de monsieur le cardinal en ce qu'il vient de m'écrire par ce porteur, — Du Croc, — je vous remercie très humblement du soin que vous y montrez pour la plus obéissante de vos filles. Je lui en ai dit mon opinion bien librement, laquelle je ne répéterai pas, m'en remettant sur sa suffisance, que je trouve grande[1]. » On ne refuse pas plus poliment. Marie ordonna, d'ailleurs, à Du Croc, d'informer, à son passage à Londres, la reine Elisabeth du but de sa mission ; soit qu'elle voulût lui faire comprendre combien était dangereuse pour elle-même la position hostile qu'elle venait de prendre envers sa cousine d'Écosse ; soit que, sachant Elisabeth déjà instruite des démarches de Du Croc, elle désirât avoir auprès d'elle le mérite de la sincérité[2].

Pendant son séjour en France, Lethington fut informé de la continuation des efforts du cardinal de Lorraine en faveur du mariage autrichien. Il en éprouva une violente colère. Il prévoyait, en effet, que cette malheureuse négociation ferait le plus grand tort à celle qu'il venait de renouer à l'effet de réaliser l'union entre sa reine et le prince d'Espagne. Les rela-

1. Marie Stuart à Catherine de Médicis, 18 mai 1563 ; LABANOFF, VII, 3.

2. Randolph à Cecil, 15, 20 mai (ROBERTSON, *Append.*, VII ; KEITH, II, 197, 198 ; *Cal.*, 1563, nos 747 § 1, 768). — MELVIL, *Memoirs*, p. 40.

tions intimes entre Marie Stuart et son oncle le cardinal étaient si bien connues, et tout le monde savait qu'autrefois elle n'avait agi que selon ses conseils; les hommes d'État castillans ne se méfieraient-ils pas dès lors des assurances de Lethington, que sa reine ne songeait pas au mariage avec l'archiduc, lorsqu'ils verraient Charles de Lorraine s'occuper avec le plus grand zèle de cette même affaire? N'accorderait-on pas plus de crédit au cardinal qu'à lui? Ensuite, le roi d'Espagne ne pouvait pas décemment interrompre et troubler une telle négociation, déjà commencée et devenue publique, car il s'agissait de l'honneur et de l'avantage de l'empereur, son oncle, et de l'archiduc Charles, son cousin. Lethington écrivit donc au cardinal une lettre très pressante, dans laquelle il le conjurait de ne plus continuer sa négociation, pour beaucoup de raisons: en premier lieu, disait-il, les Écossais ne voulaient pas entendre parler de ce mariage; en second lieu, tous ses efforts dans cette direction ne serviraient qu'à produire de la confusion; et enfin, sa reine les désapprouvait entièrement et était décidée à épouser un prince étranger qui fût assez puissant pour fortifier sa position[1]. Il envoya une copie de cette lettre à sa maîtresse, qui d'ailleurs partageait complètement son avis[2].

Mais la diplomatie française ne se laissa pas décourager par ces échecs successifs. Voulant forcer la reine d'Écosse d'épouser, malgré elle, l'archiduc, mari peu

1. C'est ainsi que Lethington raconte les événements à Silva, en avril 1565; *Docum. ined.*, t. LXXXIX, p. 105.

2. Ceci résulte des paroles mêmes de Marie, dans son mémoire autographe de 1565, déjà plusieurs fois cité.

dangereux à la France, elle paya tout simplement d'audace. Elle raconta partout que Marie Stuart avait envoyé par Du Croc au cardinal une lettre annonçant qu'elle suivrait avec une entière docilité ce qui lui semblerait bon pour elle et pour sa maison, qu'elle ferait son possible afin d'amener sa noblesse et son peuple à accepter la proposition, et que dans ce but elle avait convoqué son Parlement. Or, nous savons qu'en réalité elle avait refusé positivement de parler aux États de cette affaire, et qu'ils avaient été réunis pour de tout autres raisons. Entre temps, continuaient les agents de Catherine, Marie avait envoyé Du Croc à l'empereur et à son fils pour les remercier de l'honneur qu'ils lui avaient fait par une offre aussi flatteuse et pour recueillir, en outre, des renseignements sur la personne et sur les revenus de l'archiduc. Il est vrai qu'il fallait bien expliquer pourquoi l'affaire, soi-disant conclue au mois de mars, était encore en suspens. Ces excellents diplomates n'étaient pas embarrassés pour si peu; ils prétendaient que Murray et Lethington étaient terriblement opposés à ce mariage, mais qu'on trouverait bientôt le moyen de se débarrasser une bonne fois pour toutes de tels trouble-fêtes[1]. Tout le monde accorda créance à des informations publiées avec tant d'assurance. Le cardinal Granvelle lui-même, homme d'État si bien informé, croyait alors le mariage autrichien sur le point d'aboutir[2].

Malgré tout le bruit qui se faisait autour des négociations destinées à unir Marie Stuart à un membre de

1. Middlemore à Cecil, Paris, 17 juin; *Cal.*, 1563, nº 912 §§ 2. 3.

2. Granvelle à Philippe II, 14 juillet 1563; Weiss, VII, 143.

la puissante famille des Habsbourg, une femme, isolée, faible, en butte à l'hostilité de tout son entourage, ne cessait de travailler dans un sens opposé : lady Lennox ne désespérait nullement du mariage de son fils Henri Darnley avec la reine d'Écosse. Il semblait y avoir peu de chance qu'un tel projet se réalisât ; Marie même, à différentes reprises, s'était prononcée contre lui[1], pour les raisons que nous connaissons : mais l'ambitieuse comtesse plaçait ses espérances dans le grand crédit que sa famille possédait parmi les catholiques anglais. Ceux-ci, en effet, préféraient Darnley à tout autre compétiteur, à l'exception du prince d'Espagne. En combattant ce dernier candidat, le cardinal de Lorraine prépara, sans s'en douter, le désastreux mariage de sa nièce avec Darnley. Encouragée par ses amis anglais, lady Marguerite envoya des agents de tous côtés, dans les cours catholiques, afin de les amener à favoriser son dessein, et essaya, en même temps, de semer la méfiance entre les deux reines d'Angleterre et d'Écosse[2]. Un des plus fidèles catholiques de ce dernier pays, lord Seton, se fit le soutien des espérances de Darnley auprès de Marie Stuart elle-même[3]. Emprisonnée pour ces intrigues sur l'ordre de la reine Élisabeth, lady Marguerite avoua franchement, ce qu'elle ne pouvait nier, qu'elle désirait un tel mariage, et qu'elle n'y voyait aucun mal, attendu que le droit et le devoir de toute mère

1. Randolph à Cecil, 31 mars 1562 ; *Cal.*, 1561-62, n° 971 § 2.

2. Articles contre Lady Lennox, 7 mai ; *Cal.*, 1562, n° 26. — Cf. *ibid.*, n° 34, et aveux de Lacy, *ibid.*, n° 412.

3. *Ibid.*, n° 91 § 4.

était d'établir ses enfants aussi avantageusement que possible. Cependant, la reine semblait envisager les choses d'une tout autre manière et être décidée à écraser les Lennox, chefs trop turbulents de l'opposition romaine dans son pays. Pendant plusieurs mois, la liberté, sinon la vie, de cette famille fut sérieusement menacée. Le gouvernement anglais fit arrêter de nombreux serviteurs des Lennox et les soumit à une enquête des plus sévères.

Tout à coup, à l'étonnement général, la peine d'exil et d'emprisonnement dont la famille Lennox avait été frappée fut d'abord mitigée et ensuite, au commencement de l'année 1563, complètement levée. En réfléchissant, Élisabeth et Cecil avaient trouvé que l'ambition de lady Marguerite pourrait leur être utile pour combattre ce terrible mariage espagnol, qui, pour eux, était le synonyme de la perte de l'indépendance nationale et de la religion protestante de l'Angleterre. Non pas qu'ils eussent eu l'intention réelle de mettre à exécution l'union de Darnley avec Marie Stuart; bien au contraire, cette princesse ne devait, d'après eux, jamais se marier. Mais on pourrait proposer ce nouveau projet afin de faire échouer les autres, en semant partout la division et la confusion et en rendant la sincérité de Marie suspecte à tout le monde. On espérait empêcher de cette manière toute espèce de mariage de la reine d'Écosse avec n'importe quel prince de la maison de Habsbourg, dont on craignait à Londres les projets ambitieux et pleins de danger pour le protestantisme[1]. Dès le mois de juillet 1562, alors que les

1. « El miedo que la reyna de Inglaterra tiene de que succeda casamiento con quien quiera que sea de la casa de



négociations entre Marie et l'Espagne venaient d'être reprises, Élisabeth songea à tirer profit de l'ambition des Lennox. La première idée lui en avait été inspirée par la reine mère de France, cette rusée Médicis qui ne se faisait aucun scrupule de tromper ainsi son allié, le cardinal de Lorraine[1].

Pour l'affaire du mariage de Marie Stuart comme pour l'affaire de la succession, Élisabeth suivait la même politique : sous le masque de l'amitié, elle cherchait à tromper sa cousine, à la tenir dans la sujétion, à lui faire perdre de vue ses véritables intérêts, opposés, il est vrai, presque partout à ceux de la reine d'Angleterre et du protestantisme.

Plus le danger d'une union avec un prince de la maison de Habsbourg augmenta, plus grandit à la cour de Londres la faveur des Lennox. On eût dit qu'Élisabeth voulait les mettre en vue et encourager ceux parmi les catholiques d'Angleterre et d'Écosse qui désiraient l'alliance des deux prétendants catholiques à la couronne de la Grande-Bretagne, Marie Stuart et Henri Darnley. En réalité, Élisabeth et Cecil se flattaient de l'espoir que la négociation espagnole serait entravée par celle de l'archiduc, et que cette dernière rencontrerait des obstacles insurmontables auprès des Écossais et des Anglais catholiques qui tous préféraient à un étranger pauvre et sans puissance un indigène, appartenant au sang royal de leurs deux pays, allié à la fois aux Stuarts et aux Tudor. Les chefs

Austria » ; Granvelle à Philippe II, 14 juillet 1563 ; WEISS, VII, 143.

1. Quadra à la duchesse de Parme, 4 juillet 1562 ; KERVYN DE LETTENHOVE, III, 64.



du gouvernement de Londres comptaient bien se débarrasser de Darnley, à son tour, après l'avoir fait servir à détruire la combinaison autrichienne. Les Lennox furent donc logés tous les trois au palais même de Westminster et se virent reçus par la reine avec une gracieuseté et avec des prévenances qui contrastaient d'une manière curieuse avec les mauvais traitements auxquels on venait de les soumettre[1]. Élisabeth se montra si soucieuse de leurs intérêts qu'elle écrivit elle-même à sa cousine pour lui recommander les prétentions pécuniaires et foncières que les Lennox faisaient encore valoir en Écosse[2]. Tous les jours, le jeune Darnley, âgé alors de dix-sept ans, pouvait paraître en présence de la fière Tudor et lui jouer sur le luth quelques morceaux, auxquels elle semblait prendre très grand plaisir ; car il était un vrai virtuose sur cet instrument[3].

L'insidieuse Élisabeth commença ainsi contre sa *bonne sœur* d'Écosse, une nouvelle intrigue destinée à amener pour les deux reines des conséquences fatales et pernicieuses. Mais ce travail souterrain et indirect ne lui suffit pas, et elle agit en même temps contre les desseins de Marie Stuart d'une manière plus franche et plus honnête. Lorsque Lethington revint de France à Londres, en juin 1563, elle le chargea de dire de sa part à la reine d'Écosse : qu'elle avait appris que Marie négociait son mariage avec don Carlos ou avec l'archiduc Charles et qu'elle lui faisait solennelle-

1. Le même au même, 19, 26 juin 1563 ; *Docum. ined.*, LXVXVII, 527, 530.

2. Élis. à Marie, 16 juin ; *Cal.*, 1563, n° 905.

3. S. Jean Mason à Chaloner, 19 juillet, *ibid.*, n° 1027.

ment dire et déclarer que, si elle épousait l'un des deux ou tout autre prince de la maison d'Autriche, elle se ferait une ennemie implacable de l'Angleterre. Élisabeth la priait donc de bien réfléchir à cette protestation et de croire, d'autre part, que si sa cousine se mariait avec son consentement, elle ne cesserait de l'avoir pour amie et pour sœur, tandis que, si elle procédait en sens contraire, elle ne laisserait pas d'être son adversaire mortelle. Elle fit aussi miroiter encore une fois, aux yeux de la reine d'Écosse, la perspective brillante de la reconnaissance de sa succession[1].

Cecil, à son tour, travailla dans le même sens auprès des seuls amis sincères qui lui fussent restés en Écosse, les calvinistes extrêmes. C'est alors, en juin 1563, et évidemment à l'instigation du ministre anglais, que Knox prêcha, devant toute la noblesse réunie, contre « le mariage de la reine avec des ducs, frères d'empereur, rois, aussi grands personnages que possible, mais infidèles », et qu'il les menaça de la vengeance divine, s'ils ne combattaient de telles alliances[2].

La situation était nettement tracée. Marie se trouvait à une phase décisive de sa carrière. Le conflit qu'elle avait voulu encore éviter s'approchait, trop tôt à son gré, et dans des conditions peu favorables. Il s'agissait maintenant pour elle ou de se livrer entière-

1. Lethington le raconta ainsi aux ambassadeurs d'Espagne et de France à Londres : Quadra à Philippe II, 26 juin 1563 ; *Docum. ined.*, LXXXVII, 529. — Le récit de CAMDEN est à peu près identique, sinon dans les mots, au moins d'après le sens : *Annales*, p. 88. –

2. KNOX, II, 385.

ment, pieds et poings liés, au bon plaisir de la reine d'Angleterre, sans grand espoir d'une récompense de sa part pour une telle humiliation ; ou de braver la colère et l'hostilité de cette reine, de son gouvernement, de toute l'Angleterre officielle et du parti calviniste dans son propre pays, alors qu'elle-même ne possédait pas d'alliés sûrs et dignes de confiance. Ces deux systèmes politiques étaient l'un et l'autre aussi difficiles que peu rassurants ; il y avait, cependant, une certaine différence : le premier était moins dangereux, mais lâche et abject, le second plus glorieux, mais plein de périls. Du choix qu'elle ferait entre les deux termes de ce dilemme dépendaient et l'avenir de Marie et celui de la Grande-Bretagne.

LIVRE TROISIÈME.

DARNLEY.

CHAPITRE PREMIER.

LA RUPTURE AVEC L'ANGLETERRE.

La grande question qui, avant toute autre, occupait les hommes politiques d'Angleterre et d'Écosse, et qui tenait en éveil l'attention des princes et des diplomates de l'Europe entière, celle du mariage de Marie Stuart, semblait entrer dans une phase décisive en été 1563. Malgré les avances et les menaces de la reine Élisabeth, sa cousine se montrait décidée à épouser l'héritier de la couronne d'Espagne, au risque d'une brouille sérieuse avec sa voisine ; et son projet rencontrait un accueil de plus en plus favorable auprès des conseillers du roi catholique et auprès de ce monarque cauteleux lui-même. Un des plus zélés promoteurs de cette union était l'ambassadeur d'Espagne à Londres, l'évêque Quadra. La longue indécision de son maître l'exaspéra. Il s'en exprima librement dans une



lettre, adressée ostensiblement au duc d'Albe, mais destinée en réalité à être lue par le roi, et dans laquelle le prélat diplomate exposait une fois de plus tous les dangers que l'union de la reine d'Écosse avec le roi de France ou avec un prince protestant ferait courir à la cause de l'Espagne et de la religion[1]. La réponse de Philippe II montre combien, dans les derniers mois, les nombreuses raisons qui militaient en faveur du mariage entre son fils et Marie Stuart avaient impressionné son esprit. Il excuse la forme conditionnelle sous laquelle il avait autrefois ordonné à l'évêque de travailler à la réalisation de ce dessein; il proteste qu'il a « beaucoup de goût pour cette affaire »; et il « espère et désire savoir ce que vous avez négocié, et en quel état se trouvent ces intérêts, pour pouvoir vous donner des instructions plus précises[2] ».

Quadra n'avait pas même attendu la nouvelle expression de la volonté de son souverain pour agir dans le même sens. Convaincu de l'extrême utilité de ce projet pour sa patrie et pour le catholicisme, il avait dépêché en Écosse, de sa propre initiative, un messager confidentiel pour entrer en relation directe avec Marie et pour la persuader d'expédier secrètement auprès de lui, à Londres, un agent fidèle et discret qui servît d'intermédiaire constant entre la reine et l'ambassadeur. Le prétexte de l'envoi fut la remise à Marie de quelques dépêches dans lesquelles le gouvernement espagnol se plaignait de certains actes de piraterie

1. Cette curieuse lettre, datée du 17 juillet 1563, se trouve dans les *Docum. inéd. p. la hist. de Esp.*, t. XXVI, p. 455 et suiv.

2. Philippe II à Quadra, 15 août 1563; *ibid.*, p. 460 et suiv.

commis par des marins écossais[1]. Quadra choisit pour cette mission difficile et même dangereuse un gentilhomme de sa maison, Don Louis de Paz, personnage connu par son astuce et par sa dissimulation[2]. Afin de mieux dérouter les Anglais, Paz prit le chemin de l'Irlande, et de cette île il se rendit en Écosse. Sans apporter aucune instruction écrite il s'introduisit auprès de Lethington au moyen d'un signe convenu entre celui-ci et Quadra, et fut présenté à la reine et au comte de Murray. Tandis que publiquement il ne parlait que des pirates, il exposa dans une audience secrète à la reine et à ses deux conseillers principaux l'intention du roi catholique de poursuivre les négociations de mariage, et leur exposa le véritable but de sa mission. Après mûre délibération, Marie, Murray et Lethington se décidèrent, en effet, à suivre le conseil de l'évêque d'Aquila et d'envoyer à Londres l'évêque de Ross, membre du Conseil privé, bon catholique et fort dévoué au projet en question, sous prétexte que l'état de sa santé exigeait qu'il se rendît en France pour s'y faire traiter par de bons médecins. Le prélat séjournerait quelque temps dans la capitale de l'Angleterre et y verrait l'évêque d'Aquila ; après avoir négocié avec ce diplomate, il renverrait à Édimbourg un de ses serviteurs les plus fidèles pour y apporter le résultat de leurs entretiens.

1. *Ouvr. cité*, t. LXXXVII, p. 537 : Quadra à Phil. II, 17 juillet 1563. — Réponse de Phil. II, du 15 août ; voir note 2.

2. *Hombre dissimulado y callado* ; *Relacion de Diego Perez, secrétaire de Quadra, au roi*, 5 oct. 1563. — Cette relation qui raconte la mission de Paz se trouve en entier dans le tome XXVI des *Documentos inéditos*, p. 462-466, et, dans ses parties essentielles, dans Mignet, t. II, *Append. C.*

La reine aussi bien que les deux seigneurs montrèrent un grand zèle pour la réussite de l'entreprise.

Mais elle n'était pas destinée à aboutir. Au moment même où elle semblait devoir réussir, elle fut arrêtée par un accident impossible à prévoir : lorsque, le 24 août, Luis de Paz rentra à Londres, il trouva son ambassadeur mourant. Il eut encore le temps de lui rendre compte du succès de sa mission ; quelques heures après, Quadra expira[1].

Informée immédiatement de la grave maladie de l'évêque, Marie Stuart s'était empressée d'envoyer quelqu'un auprès de lui pour arriver à une conclusion avant que l'état du diplomate espagnol n'amenât une crise fatale. Elle était d'autant plus portée à hâter cette mission que, malgré toutes les mesures de précaution, le secret des négociations antérieures n'existait plus. On racontait tout haut à Édimbourg, et bientôt à Londres, que le mariage de la reine d'Écosse était déjà conclu, soit avec Don Carlos, soit avec don Juan d'Autriche, le fameux frère naturel de Philippe II[2]. Il fallait se hâter, afin que les intrigues de la reine Élisabeth et de Catherine de Médicis n'empêchassent pas la réussite. Nouveau contre-temps : l'évêque de Ross se trouvait trop souffrant pour pouvoir partir sur-le-champ[3]. Marie envoya donc, à sa place, son propre secrétaire Raulet, sous prétexte de

1. D. Luis de Paz à Philippe II, 26 août 1563 ; *Docum. ined.*, LXXXVII, 538.

2. Luis Roman à Granvelle, 1er sept. ; *ibid.*, p. 540.

3. Il ne partit pour la France qu'en février 1564, avec une suite de *vingt-quatre* personnes ! Voir : Marie Stuart à Élisab., 20 févr. 1564 ; LABANOFF, VII, 292.

porter des lettres en Lorraine à son aïeule et à ses autres parents[1]. Il était, en effet, pourvu d'enveloppes portant l'adresse de ces personnes, mais cachant des missives destinées aux ministres du roi d'Espagne en Angleterre, aux Pays-Bas et en France[2]. Tout cela se faisait d'accord avec Lethington. Le secrétaire d'État avait longuement délibéré avec la reine sur les propositions que Raulet pourrait faire aux Espagnols, relativement à la question de la religion, si importante pour le roi catholique et ses conseillers. Les véritables intentions de Marie sont bien caractérisées par le fait qu'elle avait voulu leur promettre le rétablissement de la foi romaine comme religion *exclusive* dans les *deux* royaumes d'Angleterre et d'Écosse. Cependant Lethington ne put se résoudre à un tel acte d'hostilité contre le protestantisme qu'il confessait lui-même depuis quatre ans ; toutefois, il se déclara satisfait de la liberté du culte et de la prédication accordée à tous les catholiques, — concession importante, premier pas vers une nouvelle domination de l'Église dans la Grande-Bretagne ! Mais on voit que, partout et toujours, la tolérance dont Marie Stuart faisait montre vis-à-vis de ses sujets protestants n'était que le résultat forcé des circonstances, et qu'au fond de son cœur elle songeait sans cesse à la destruction de la Réforme et au rétablissement de la domination exclusive du catholicisme.

Raulet ne trouvant plus à Londres l'évêque d'Aquila,

1. Raulet partit le 29 ou 30 août ; *Calend. of State papers, foreign*, 1563, nos 1184, 1185.

2. Voir, sur toute cette mission de Raulet, la très intéressante dépêche du cardinal de Granvelle à Phil. II ; Weiss, t. VII, p. 208-217.

mort depuis plusieurs jours, suivit le conseil de Paz et se rendit sans retard à Bruxelles, auprès du cardinal de Granvelle, dont il connaissait le dévouement pour sa souveraine. Le cardinal se montra assuré des bonnes intentions de Philippe II pour l'affaire du mariage et engagea vivement la reine d'Écosse à se mettre immédiatement en rapport avec le nouvel ambassadeur d'Espagne à Londres, qui ne tarderait pas à y arriver. La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme, ainsi que M. de Chantonay, frère de Granvelle et ministre de Philippe II à Paris, furent mis au courant de la négociation. Après son retour à Édimbourg, Raulet continua ses relations avec le cardinal, par des lettres écrites à mots couverts et en phrases énigmatiques[1].

Tout semblait concourir pour rendre la réussite de plus en plus probable. Le parti clérical en Espagne, et c'était la presque totalité des hommes influents, se déclara en faveur de l'union avec l'Écosse. Le confesseur de l'Infant conseilla à ce prince de l'accepter, attendu qu'elle « serait profitable au bien de la chrétienté, pour tenir en bride la reine d'Angleterre et avoir ainsi un pied bien assuré en Grande-Bretagne, afin de la réduire un jour, de gré ou de force, à l'obéissance envers l'Église ». Don Carlos fit part de cet avis à sa belle-mère, Élisabeth de France, pour laquelle il éprouvait un grand attachement, en ajoutant qu'il avait, en effet, bien envie d'épouser Marie Stuart dont tout le monde louait si fort la beauté[2]. — A la cour de l'em-

1. Raulet à Granvelle, 8 oct. 1563 ; *ibid.*, p. 221.

2. Saint-Sulpice, ambassadeur de France à Madrid, à Catherine de Médicis, 11 oct. 1563 ; GACHARD, *Don Carlos et Phi-*

pereur même, où tout le monde avait jusqu'alors joué l'incrédulité, on commençait à craindre la réalisation de ce mariage, et on accusait hautement le mauvais vouloir de Philippe II envers son oncle et envers ses cousins[1].

Cependant les nombreux et puissants adversaires de cette union ne restaient pas oisifs. Tout ce qui se passait leur avait été révélé par Simon Renard, diplomate espagnol disgracié par Philippe II et désireux de se venger[2]. Catherine de Médicis, fort alarmée d'une perspective qu'elle croyait très dangereuse pour les intérêts de sa famille et de la France[3], écrivit de tous les côtés, afin de recueillir des rapports plus précis, et elle lutta avec ardeur pour le mariage entre son ancienne bru et l'archiduc, — le moins préjudiciable, à ce qu'elle prétendait, pour la France[4]. Catherine savait que la raison principale en faveur du mariage écossais était pour Philippe II la crainte, artificieusement entretenue par Marie Stuart et par Lethington, que, s'il repoussait les offres de cette reine, celle-ci ne s'unît au jeune roi de France. Elle chargea donc ses ambassadeurs à Madrid et à Vienne de déclarer que jamais elle n'avait songé ni

lippe II (1re édit.), t. I, p. 186, note, et LA FERRIÈRE, *Lettres de Cath. de Médicis*, t. II, p. 106, note.

1. Lettre de l'évêque de Rennes, amb. de France à Vienne, nov. 1563 ; LE LABOUREUR, *Mémoires de Castelnau*, I, 553.

2. Granvelle à Phil. II, 21 janv. 1564 ; WEISS, VII, 323.

3. Smith, amb. d'Angleterre à Paris, à Élisabeth d'Anglet., 20 août 1563 ; *Calend.*, 1563, n° 1165.

4. Catherine à l'év. de Rennes, 20 oct. 1563 ; LE LABOUREUR, I, 554, et MOUY, *Don Carlos et Philippe II* (3e éd.), p. 105 et suiv.

songerait à donner une telle épouse à Charles IX[1]. Cette fois encore, le cardinal de Lorraine lui vint en aide, en essayant par tous les moyens de combattre les désirs de sa nièce et de la forcer à l'union avec l'archiduc. Il fit rentrer en scène du Croc, qui avait déjà fait si souvent le voyage entre Trente et Édimbourg. Nous nous rappelons qu'au mois de mai Marie l'avait renvoyé au cardinal avec une réponse insignifiante. Charles de Lorraine avait fait semblant d'y voir un encouragement et avait dépêché du Croc à Vienne, auprès de l'empereur et du roi des Romains. Porteur d'une lettre de Ferdinand I[er] pour Marie Stuart, il se mit de nouveau en route pour Édimbourg (5 octobre)[2]. Le rusé cardinal, sans le moindre scrupule, mentit effrontément dans l'intérêt de la cause qu'il défendait, et pour laquelle il avait pris des engagements assez à la légère. Il raconta au pape que « le meilleur mari pour sa nièce, la reine d'Écosse, serait l'archiduc Charles d'Autriche. Car les Écossais, qui aimaient leur reine plus qu'on ne saurait le croire, ne consentiraient jamais à la laisser sortir du pays et la priveraient plutôt de la couronne, — circonstance qui excluait absolument la possibilité de son mariage avec le prince d'Espagne. En sorte qu'il n'était pas de meilleur ni de plus honorable parti pour elle que l'archiduc, autant pour la défendre contre les insultes de ses voi-

1. Cath. à l'év. de Rennes, 29 décembre 1563 ; Le Laboureur, I, 556, et La Ferrière, II, 127.

2. Ms. Du Croc à Marie Stuart, de Meulan, 29 sept. 1563 ; *Brit. Museum, Addit. Manuscr.*, vol. 19401, n° 28 (La lettre de l'empereur ne s'est pas retrouvée, malheureusement). — Rob. Stuart à Cecil, 12 oct. 1563 ; *Cal.*, n° 1287.

sins d'Angleterre que pour soutenir les catholiques de ce dernier royaume qu'Élisabeth torturait sans cesse par d'atroces persécutions[1] ». On voit que toutes ces allégations, destinées à être transmises par le pape à Philippe II, et qui le furent en effet, sont entièrement contraires à la vérité. Les Écossais n'étaient nullement hostiles à l'union de leur reine avec don Carlos et, dans tous les cas, ils préféraient l'Espagnol à l'archiduc ; et les intérêts personnels de Marie Stuart ainsi que ceux de l'Église étaient mille fois mieux sauvegardés par le mariage avec l'Infant que par celui avec Charles d'Autriche. Le cardinal de Lorraine n'ignorait rien de tout cela ; mais il sacrifiait la vérité, l'Église dont il était un des principaux représentants, et sa propre nièce à son patriotisme de Français et à son prestige personnel, car il s'était engagé depuis longtemps dans la cause de l'archiduc.

Élisabeth d'Angleterre n'était pas moins effrayée que le gouvernement français par la prochaine union entre l'Espagne et l'Écosse. Elle manda Randolph à Londres, sous prétexte d'affaires privées de l'ambassadeur, afin de délibérer avec lui sur les mesures à prendre pour empêcher la réalisation d'une éventualité aussi menaçante (juin, 1563[2]). Tous les jours, le gouvernement anglais était avisé que le cardinal de Lorraine travaillait plus que jamais au mariage autrichien, mais que l'on croyait plus probable l'affaire de l'Infant ;

1. Instruction pour le nonce Visconti, 31 oct. 1563 ; PALLAVICINI, *Istoria del Concilio di Trento*, lib. XXIV, cap. 3.

2. Lettres d'Élis., du 5 juin ; Marie de Bethune à Lady Throgmorton, 30 juin ; Sir Thomas Dacre à Cecil, 3 juillet ; *Cal.*, 1563, nos 946, 947, 948, 958, 969.

et que la reine d'Ecosse avait annoncé sa soumission à tous les décrets du concile et avait fait au pape d'importantes promesses[1]. Cecil insista d'autant plus sur la nécessité absolue, pour l'Angleterre, d'interdire à sa voisine toute sorte de mariage avec un prince de la maison de Habsbourg : la conservation de la religion protestante et de l'indépendance britannique semblait être à ce prix[2]. On renvoya enfin Randolph en Écosse, le 20 août, muni d'instructions décisives. Il devait informer Marie Stuart que « son mariage avec un membre de la famille impériale offrirait un danger manifeste pour l'amitié particulière existant entre les deux souveraines, amènerait apparemment la dissolution de la concorde régnant actuellement entre les deux nations et l'interruption des efforts qui pouvaient être tentés à l'effet de favoriser et de faire valoir les droits et les titres que la reine d'Ecosse prétend posséder à la succession de la reine Élisabeth ». Un tel mariage, disaient les instructions, prouverait que Marie n'était nullement bien intentionnée envers sa cousine et empêcherait à l'avenir toute bonne entente entre les deux princesses. On donna à la jeune souveraine le conseil de ne pas se laisser déterminer par l'espoir d'une grandeur incertaine à hasarder non seulement le bien de son pays, mais encore la probabilité d'avantages plus grands que tous ceux que ces prétendus amis pourraient lui procurer. Après les menaces, des promesses ; dans le cas où Marie suivrait ces avis, Élisabeth lui rendrait les meilleurs services, empêcherait tout ce qui lui serait

1. *Ibid.*, nos 982 § 6, 1034, 1155 § 5.
2. Cecil à Challoner, 18 août 1563 ; *ibid.*, n° 1156.

dommageable et ferait même de suite une enquête sur ses droits de succession.

Tout cela était assez vague, et les hommes d'État anglais comprirent fort bien qu'il fallait une proposition plus précise pour influer sur les résolutions de la reine d'Écosse. Ils lui conseillèrent donc d'épouser un personnage anglais de grande naissance[1].

Ce n'était pas la première fois qu'un tel avis lui était donné par le gouvernement de Londres, et Marie connaissait bien le candidat qu'on avait en vue. C'était tout simplement lord Robert Dudley, l'ami intime d'Élisabeth, celui dont on avait si souvent annoncé le mariage avec son altière maitresse. Il est évident qu'Élisabeth ne songeait pas sérieusement à se séparer d'un personnage qui lui était si cher, et que sa proposition n'était destinée qu'à empêcher la conclusion d'un mariage entre sa cousine et un prince de la maison de Habsbourg; plus tard, et l'effet une fois produit, les prétextes n'auraient pas manqué pour laisser tomber l'affaire. Elle avait été, pour la première fois, soumise à Lethington, en mars 1563; le rusé diplomate avait bien compris le véritable but d'une si étonnante ouverture et avait répondu que « c'était une grande preuve de l'amour que la reine d'Angleterre ressentait pour sa maîtresse que de vouloir lui céder une chose qu'elle aimait et chérissait autant, mais qu'il pensait que sa souveraine, bien qu'elle n'appréciât pas moins lord Robert que sa cousine, ne l'épouserait point pour ne pas priver celle-ci du plaisir qu'elle

1. Mémoire à présenter par Randolph à la reine d'Écosse, rédigé le 20 août; *Cal.*, 1563, n° 1162, et KEITH, II, 205-208.

tirait de lui et de sa société[1]. » Cette négociation, Randolph fut alors chargé de la reprendre officieusement avec Murray et Lethington[2]. Dans toutes les occasions qui se présentèrent, lord Robert donna en effet des preuves d'un intérêt tout particulier pour la reine d'Écosse et lui montra une amitié qui contrastait singulièrement avec la froideur des autres hommes politiques d'Angleterre envers cette princesse[3].

Cependant, après la manière indifférente et même ironique dont Lethington avait accueilli la proposition en mars, et après tout ce que l'on savait des hautes visées de Marie Stuart, le Conseil d'Angleterre craignait que son ouverture n'eût pas chance de plaire en Écosse. Par conséquent, en dehors des instructions officielles, Randolph reçut des ordres secrets de se concilier la bonne volonté de Marie. Dans le cas où la reine ne voudrait pas d'un noble anglais, il pourrait lui laisser entendre que sa maîtresse se contenterait aussi d'un grand personnage de n'importe quel autre pays pourvu qu'il ne fût pas assez considérable pour inspirer des craintes. Mais dans toutes les conditions, l'ambassadeur devait insister sur ce point que ni sa reine ni l'Angleterre ne pourraient continuer de relations amicales avec Marie si celle-ci choisissait un époux puissant, déclaration qui visait surtout à un mariage avec le jeune roi de France[4].

1. Dép. de Quadra, 28 mars 1563 ; *Doc. ined.*, t. LXXXVII, p. 498.

2. Melvil, *Memoirs*, p. 41.

3. Ms. Murray à Rob. Dudley, 23 sept. 1563 ; *Brit. Mus.*, *Addit. Manuscr.*, vol. 12093, fol. 10. (Cette lettre ne figure pas dans les *Calendars*).

4. *Cal.*, 1563, n° 1163.

C'est toujours le même système : Élisabeth combat de toutes ses forces tout projet de mariage possible de Marie Stuart, quel qu'il soit, pour la leurrer de vagues espérances et de propositions générales, reniées à leur tour aussitôt que la reine d'Écosse cherche à leur donner un corps et à les mettre à exécution.

La cour de Westminster essaya de tous les moyens pour gagner ou pour intimider les hommes d'État écossais. Élisabeth elle-même écrivit à Murray afin de l'exhorter à conserver le bon vouloir dont il avait jusqu'alors fait preuve envers l'Angleterre, et à le démontrer en donnant à sa reine des avis salutaires[1]. Mais le plus important conseiller de Marie n'était plus le bâtard ; c'était Lethingthon, et on le savait bien à Londres. Aussi Cecil adressa-t-il au secrétaire une longue lettre, fort remarquable, et qui exposait le véritable programme politique du grand ministre anglais[2].

Malgré quelques divergences dans nos idées, y écrit-il à son ancien ami, il est pour nous des buts communs vers lesquels tous les hommes de bien, en Écosse comme en Angleterre, devraient diriger tous leurs efforts. « Tout ce qui pourrait favoriser l'établissement de l'Évangile et la destruction de l'Antechrist devrait être considéré principalement et avant tout par chacun de nous ; et là-dessus aucune sagesse mondaine, aucune

1. 23 août ; *ibid.*, n° 1169.

2. Cet important document, daté du 20 août 1563, se trouve au *British Museum, Addit. Manuscr.*, vol. 32091, fol. 199 et suiv. Nous l'avons publié, pour la première fois, au *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. XII, p. 714 et suiv. Mais comme ce recueil n'est pas fort répandu, nous l'imprimons de nouveau dans nos *Pièces justificatives*, n° G.

affection personnelle, aucun avantage égoïste ne devrait nous aveugler. En second lieu, tout ce qui peut ou inciter les cœurs des peuples de cette île à s'unir et se confondre ou les préserver de discorde et de haine, devrait être observé par nous avant toute inclination pour quelque autre nation ou pays. Celui de nous deux qui négligera ces circonstances, je souhaite qu'il soit anathème. » Donc : maintien et développement du protestantisme dans la Grande-Bretagne et étroite union de l'île entière, tels sont les vœux du secrétaire d'état d'Élisabeth. A cet effet, il faut « que tous les deux nous travaillions en faveur de tout ce qui pourrait rendre perpétuel l'accord entre nos deux souveraines et que nous combattions et détruisions le contraire. Celui qui néglige ces maximes, je désire qu'il soit *anathème.* » Il est possible, ajoute Cecil en faisant allusion aux dissentiments surgis dans les derniers temps entre les deux cours, que les intérêts particuliers de chacune de nos reines diffèrent sur quelques points ; mais ceux-ci doivent toujours être subordonnés aux grands principes posés plus haut.

Après ces considérations générales, Cecil arrive aux détails, aux conclusions pratiques : « Les desseins et intentions du cardinal de Lorraine, conçus dans une réunion de soldats de l'Antechrist, assemblés expressément pour détruire l'Évangile du Christ, ne peuvent nullement être crus ni défendus avec raison par nous comme bons. La répétition ou le renouvellement du dessein forgé par les Guises de marier votre souveraine au roi de France pour troubler ce royaume [l'Angleterre] et conséquemment d'amener une guerre mortelle entre ces deux pays [l'Angleterre et l'Écosse] ne sera jamais toléré par ma patrie, mais engendrera

nécessairement de nouvelles tendances politiques, dirigées exclusivement vers notre avantage particulier et manquant de tout égard pour votre pays. Les efforts manifestes de votre reine en faveur d'unions matrimoniales qui pourraient troubler notre royaume, amèneraient ma souveraine à douter de l'amitié de votre maîtresse. »

Cecil combat ainsi, au nom des intérêts protestants et britanniques, les projets de mariage de Marie Stuart. Il conjure son collègue écossais, dans les termes les plus pressants, de ne point agir contrairement à l'avantage de la religion protestante et de l'alliance des deux peuples, ligue dont Lethington avait été l'un des principaux promoteurs. Quant à lui-même, « au nom de Dieu, devant lequel je prononce ce serment, je ne veux jamais être l'auteur ou le promoteur de choses qui, je crois, devront probablement ou détruire la connaissance de l'Évangile dans cette île ou diminuer l'accord qui existe actuellement entre les deux nations. Si avec intention j'agissais ainsi, je pècherais contre ma conscience. » Il termine en s'intitulant : « le vôtre en Dieu et dans la concorde de cette île inséséparablement unie ».

C'était là, sans doute, le langage d'un protestant zélé et d'un patriote anglais. Mais était-il aussi conforme aux intérêts et aux intentions de la reine d'Écosse? Certainement non. Lethington en fut d'autant moins impressionné que, pour le moment, il était résolu de se rendre agréable et indispensable à sa souveraine et de sacrifier toutes les considérations générales à son ambition personnelle, pourvu que cela fût possible sans consentir directement à la destruction du protestantisme en Écosse.

Mais lui et Marie avaient à lutter contre un rude adversaire.

Pendant qu'il menaçait et flattait à la fois les hommes d'État écossais, Cecil fit aussi des démarches directes auprès de l'empereur pour empêcher l'union entre Marie Stuart et l'archiduc. Il était persuadé que, ayant le choix entre la faible reine d'Écosse et la puissante souveraine d'Angleterre, Ferdinand se déciderait immédiatement pour cette dernière. En conséquence, il reprit, par l'entremise du duc de Wurtemberg, les négociations entre Charles et la reine Élisabeth, commencées quatre ans auparavant par l'empereur, mais abandonnées plus tard par suite du refus catégorique de la princesse anglaise. Cependant, quelque adroite que fût cette manœuvre, elle échoua complètement. Ayant appris à ses dépens à se méfier du gouvernement anglais, Ferdinand Ier ne voulut plus lâcher la proie pour l'ombre. Il répondit donc assez sèchement au duc de Wurtemberg qu'il n'avait pas envie de se laisser tromper encore une fois par la politique artificieuse de la reine Élisabeth (octobre 1563[1]).

Randolph était rentré à Edimbourg le 1er septembre et avait exposé le contenu de ses instructions à la reine et à ses ministres, qui l'avaient reçu avec une apparence de bonne volonté. Mais l'envoyé anglais s'aperçut de suite que, en réalité, Marie Stuart visait à un tout autre but et qu'elle était « plutôt espagnole qu'impériale[2] ». En effet, elle et ses conseillers attendirent pendant plus de deux mois avant de donner une réponse aux ouvertures du gouvernement de

1. Haynes, p. 405-408.
2. Randolph à Cecil, 4 sept. 1563 ; *Cal.*, 1563, no 1195.

Londres, parce qu'ils désiraient obtenir une décision quelconque de la part de Philippe II, avant d'arrêter le sens de leur réponse aux propositions apportées par Randolph.

Entre temps, Knox, plus sincère et plus zélé que Murray et Lethington, envoyait à Cecil les nouvelles les plus alarmantes. La plupart des conseillers écossais, écrivait-il, sont déjà tellement dépourvus de la grâce qu'ils ont secrètement consenti à ce qui, à la fin, amènera leur propre destruction et la guerre avec leurs voisins d'Angleterre. Les trois quarts sont gagnés par la reine et le reste ne résistera plus longtemps s'il n'est pas mieux soutenu. Knox exprime même des craintes sur la persévérance de l'homme « qui m'est le plus cher et le plus proche pour les hautes qualités dont Dieu l'a doué », c'est-à-dire Murray. « Pour ma propre part, continue-t-il, je n'ai pas peur, ayant réglé mes comptes avec Dieu ; mais je suis effrayé de la quantité de malheurs qui sont sur le point de fondre sur cette île, et tout cela parce que les affections déréglées de *cette femme*, née pour être le fléau de ce royaume, sont obéies sans opposition par ceux dont le devoir serait de travailler à la tranquillité et au bonheur de leur patrie[1]. »

Knox n'avait pas tort, à son point de vue. Le danger était immense pour le parti protestant dans toute la Grande-Bretagne, voire même dans toute l'Europe. Marie Stuart était décidée à tout risquer pour s'allier à la dynastie la plus puissante du monde et arriver ainsi à pouvoir réaliser ses grands desseins

1. Knox à Cecil, 6 oct. 1563 ; Tytler, VI, 334. — Cf. le même à Dudley ; *ibid.*, p. 335.

politiques et religieux. Il ne dépendait plus que de Philippe II et de ses ministres de lever en Écosse l'étendard du catholicisme universel, comme ils l'avaient déjà levé en Espagne, en Italie, en France, aux Pays-Bas.

Mais, au moment décisif, le gouvernement espagnol recula. Il montra encore une fois qu'il n'était courageux qu'envers les faibles et qu'il était incapable d'une grande résolution qui, en lui imposant de lourdes obligations, semblait lui assurer la victoire définitive et complète de ses principes et de ses tendances. Dans cette affaire, Marie Stuart fut le héros, et Philippe II resta le diplomate cauteleux que l'on connaît. Les deux sexes semblaient avoir échangé leurs caractères respectifs.

Diégo Perez, secrétaire de l'ambassade d'Espagne à Londres, était lui-même parti pour la péninsule ibérique afin d'exposer de vive voix au roi catholique tout ce qui venait de se passer dans l'affaire du mariage. Il rencontra Philippe II à Monzon et lui recommanda beaucoup la conclusion de cette alliance (4 octobre 1563). Selon son habitude, Philippe tourna et retourna la chose dans sa tête pendant plusieurs jours, comme s'il n'avait pas eu le loisir, depuis de longs mois, de prendre une décision. Son ambassadeur à Vienne, M. de Chantonay, n'écrivit-il pas bientôt à Granvelle : « Quant à notre maître, — le roi, — tout va de demain à demain et sa principale résolution est de demeurer perpétuellement irrésolu[1]. » A la fin, le 12, Philippe trouva que décidément le projet lui plaisait, mais il crut toutefois nécessaire de demander encore

1. 6 oct. 1565 ; Weiss, IX, n° CXLII.

l'avis du duc d'Albe, alors son principal conseiller. Dans sa lettre au duc, il montre une préférence marquée pour le mariage de son fils avec Marie Stuart, au lieu de lui faire épouser soit la fille aînée du roi des Romains, soit la princesse Marguerite de Valois, qu'on lui offre également pour don Carlos. D'autre part, ajoute-t-il, ni les Écossais ni les catholiques anglais ne veulent de l'archiduc pour Marie Stuart. Il prie donc Albe de lui indiquer ce qu'il aurait à faire, en se décidant pour la proposition écossaise, et de lui développer les conséquences qui résulteraient d'une telle résolution[1].

Le duc répondit par un long mémoire où le pour et le contre sont soigneusement mentionnés, sans que l'auteur se prononce bien clairement sur le conseil qu'il croyait au fond le meilleur. Il prêche avant tout la méfiance envers la France, et notamment envers Catherine de Médicis. Il attribue, injustement à cette princesse le plan machiavélique de vouloir empêcher le mariage de don Carlos avec Marie Stuart, en offrant à celle-ci l'archiduc, non pas pour réaliser en effet cette dernière union, mais afin de garder la jeune reine pour son propre fils, Charles IX, et de préparer ainsi de nouveau l'annexion à la France de l'Écosse et même de l'Angleterre. Marie se proclamerait alors la protectrice des catholiques de la Grande-Bretagne et, par cela même, forcerait le roi Philippe II à la laisser, sans contestation, s'emparer de cette île, éventualité la plus effrayante pour le roi d'Espagne, le rival constant de la puissance française. Le duc conseille, par conséquent, de marier aussi vite que possible Marie à un

1. Weiss, VII, 225.



prince du sang des Habsbourg. Jusque-là, Albe est d'accord avec son maître ; mais, en continuant, il penche évidemment vers l'archiduc. Il fait observer, en effet, à son souverain que l'union entre Marie et le prince d'Espagne exposerait ce dernier pays à l'hostilité de l'Angleterre, ce que la politique castillane devait éviter pour ne pas jeter Élisabeth dans les bras de la France. Peut-on risquer une lutte avec l'Angleterre et la France réunies, surtout qu'une telle éventualité serait au-dessus « de l'âge, de la personne et des capacités du prince notre seigneur ? Les inconvénients, les entreprises pénibles et les dangers sont inévitables dans cette circonstance, car Votre Majesté aura contre elle la France et l'Angleterre, et peut-être même l'empereur, si celui-ci se laissait leurrer par les propositions que la reine-mère vient de lui faire[1] ».

Dans la pensée du duc d'Albe, deux raisons militaient donc en faveur du mariage écossais : en premier lieu, le danger d'une alliance franco-anglaise, et en second lieu, l'incapacité physique et intellectuelle de don Carlos pour soutenir un rôle, grand, à la vérité, mais périlleux et très difficile.

Un triste événement vint bientôt confirmer cette opinion et inspirer au roi la conviction qu'il ne fallait point accumuler sur la tête de son malheureux fils des intérêts de cette importance. Don Carlos tomba dangereusement malade, et on le crut près de sa fin. Il se rétablit un peu, mais il continua à souffrir de la fièvre intermittente et l'état de sa santé inspira sans cesse de

1. Le duc d'Albe à Philippe II, 21 oct. 1563 ; WEISS, t. VII, p. 229 et suiv. La partie de ce mémoire qui se rapporte à la question du mariage se trouve p. 235-246.

graves préoccupations ; d'autant plus que l'on ne parvenait pas à l'empêcher de s'adonner à une gourmandise extravagante[1]. Déjà, le 1er novembre, Saint-Sulpice, ambassadeur de France à Madrid, put écrire triomphalement à la reine-mère qu'il n'y avait pas grande apparence d'un mariage hispano-écossais, parce que « à la qualité du prince ne convient pas un parti qui ne soit plus aisé et plus éloigné de troubles et d'entreprises dangereuses[2] ».

Deux semaines et demie plus tard, Philippe prit une résolution définitive : « que le mariage d'Écosse ne convenait pas à cause de l'état du prince, — Don Carlos, — et parce qu'on ne pourrait en tirer les avantages que Sa Majesté désirait : ramener l'Écosse et l'Angleterre à la religion et assurer la possession des Pays-Bas ; en dehors d'autres raisons importantes, surtout la crainte de la colère de l'empereur et du roi des Romains, si l'on dédaignait la fille de ce monarque ». Pour cette dernière considération, Philippe rejeta également le mariage français et se décida en faveur de l'union de l'archiduchesse Anne avec don Carlos[3].

Ce fut un coup terrible porté aux espérances et aux projets de Marie Stuart. Le mariage que, depuis la mort de son premier époux, elle avait toujours désiré, dont la perspective l'avait bercée de la douce illusion

1. Rapports diplomatiques ; *Cal.*, 1563, nos 1391 § 1, 1394 § 3, 1508 § 7.

2. GACHARD, *D. Carlos et Phil. II* (1re éd.), I, 224.

3. Cette importante résolution a été publiée par M. MAURENBRECHER, dans la *Historische Zeitschrift*, t. XI (1864), p. 296, note 2.

de devenir *la plus grande reine du monde,* qui avait semblé lui assurer la domination en Angleterre et le triomphe de sa religion dans toute la Grande-Bretagne, ce mariage était devenu impossible. Il est vrai qu'elle n'en fut pas directement informée, autant que nous sachions; mais elle se doutait d'une telle décision, d'après le manque absolu de nouvelles d'Espagne et de Bruxelles, pendant tout l'automne, alors qu'elle savait Diégo Perez arrivé auprès de Philippe II, dès le commencement du mois d'octobre. La première conséquence de cette terrible déception ne tarda pas à s'imposer à Marie : elle fut obligée de reprendre ses relations, abandonnées depuis trois mois, avec la reine d'Angleterre. Aux derniers jours de novembre, elle donna enfin une réponse à Randolph sur le message qu'il avait apporté de Londres à la fin d'août.

Marie cacha soigneusement ses véritables sentiments. Elle exprima sa profonde reconnaissance, envers sa *bonne sœur et cousine,* de la sollicitude que celle-ci montrait pour son mariage et de la franchise dont elle faisait preuve en cette occasion. Pour s'épargner une réponse définitive aux propositions de Randolph, elle prétexta qu'elle-même ne s'était pas encore suffisamment occupée de cette matière. Ni elle ni ses oncles, affirmait-elle, n'avaient jamais nourri de sinistres projets contre Élisabeth et contre la tranquillité de son royaume, — dénégation un peu hasardée après les longs efforts de la politique écossaise en vue du mariage espagnol. Marie finit par déclarer, avec plus de sincérité, qu'elle ne pouvait contenter Élisabeth et la nation anglaise par le choix de son époux, avant qu'on lui eût désigné le personnage visé par le gouvernement de Londres. Elle demanda donc que sa cousine lui indiquât,

parmi les partis qui lui étaient proposés pour le mariage, ceux qu'elle trouvait admissibles et ceux qu'elle rejetait, ainsi que les raisons qui avaient influencé son jugement à cet égard. En outre, elle pria la reine d'Angleterre de lui donner quelques renseignements sur la manière dont elle pensait procéder pour faire reconnaître les droits des Stuarts à sa succession. Ce ne fut que sous de telles conditions qu'elle promit de donner une réponse détaillée, précise et définitive[1].

Sans doute, si Marie avait eu plus d'espoir du côté de l'Espagne, elle aurait tout simplement repoussé les perfides propositions de l'Angleterre ; mais même alors, toute abattue et attristée qu'elle était par le refus qu'elle venait d'essuyer de la part de Philippe II, elle gardait encore trop de fierté de sentiment et trop d'élasticité d'esprit pour se courber sous le joug qu'Elisabeth avait voulu lui imposer. Elle exigeait que cette princesse dévoilât ses intrigues en nommant les unions matrimoniales qui lui étaient sympathiques ou contraires ; elle la mettait au pied du mur dans la question de la succession : elle repoussait ainsi, avec une habileté rare, l'offensive politique du gouvernement de Londres et la rejetait dans la défensive. Au lieu de montrer au grand jour ses propres projets, elle força Élisabeth à découvrir les siens, — manœuvre des plus adroites, dans laquelle on reconnaît facilement la main de Lethington.

Randolph retourna à Londres avec cette réponse,

1. Cette réponse, qui n'a jamais été publiée, se trouve au *Brit. Mus.*, *Egert. Pap.*, vol. 1818, fol. 23. — Nous la donnons dans le texte anglais, aux *Pièces justificatives*, n° H.



pour que sa souveraine pût en délibérer avec ses ministres.

Mais la fermeté de Marie n'était qu'apparente, toute en dehors et politique ; en réalité, la jeune femme était, à cette époque, plongée dans la plus profonde tristesse et la plus noire mélancolie. Tout semblait conjurer contre elle, aucun de ses projets n'aboutissait. L'espoir, si longtemps conservé, de pouvoir gagner sa cousine Élisabeth avait été détruit irrévocablement par la cruelle réalité des choses. Après cette déception, elle avait voulu suivre une politique franchement catholique avec l'aide de l'Espagne : cette idée s'évanouissait également devant l'opiniâtre mutisme de Philippe II. Et elle n'avait personne, aucun ami, aucun conseiller fidèle, auquel elle aurait pu ouvrir son cœur et demander une consolation. Terrible situation pour une femme de vingt ans! Accablée par le chagrin et les soucis, elle tomba réellement malade et pleura souvent sans cause apparente[1].

Son abattement fut augmenté par des difficultés intérieures.

Malgré son état de souffrance, la reine s'était sans cesse occupée à faire régner parmi ses sujets la paix, l'ordre et la justice. De même qu'elle avait mis un terme au brigandage des Borderers par un déploiement de sévérité très justifié, elle ramena également une sécurité relative dans les Hautes-Terres. Rien n'est plus caractéristique pour la situation de l'Écosse d'alors et pour ses institutions que la manière dont Marie punit et soumit le clan des Mac-Gregor. Cette tribu qui vivait dans les

1. Le 13 décembre 1563, Randolph décrit cet état de la reine comme durant depuis deux mois; *Cal.*, nº 1481 § 5.



montagnes sauvages et dans les vallées presque inaccessibles de l'ouest, autour du Ben-Nevis, le fameux roi des monts écossais, se distinguait depuis des siècles par ses violences et par ses rapines. Incapables de lever une armée royale contre ces brigands, la reine et son Conseil chargèrent les seigneurs et les gentilshommes voisins des Mac-Gregor d'attaquer leur territoire, par le « glaive et par le feu », de détruire leurs forteresses et de les traîner en justice. Mis ainsi au ban du royaume, les Mac-Gregor se défendirent longtemps et attirèrent à eux tous les bandits et les malfaiteurs du pays entier, en sorte que la reine dut nommer un magistrat spécial pour la recherche et l'arrestation de leurs amis et fauteurs secrets[1].

Mais Marie prenait aussi à cœur les intérêts de ses sujets paisibles et les favorisait par des institutions plus régulières que celle d'une guerre de tous contre une tribu de montagnards. Elle réorganisa d'une manière excellente les tribunaux qui avaient à décider des affaires relatives aux fiefs et aux dîmes ecclésiastiques, au grand soulagement des pauvres et des faibles[2]. La reine et le Conseil s'occupent sans cesse à réconcilier les gentilshommes qui sont en lutte mutuelle, et à leur imposer le serment de ne se faire aucun tort les uns aux autres[3]. Ces faits très-méritoires de la part de la jeune souveraine expliquent la grande popularité dont elle a joui dans toutes les

1. Séances du Conseil privé des 22 sept. 1563, 8, 10 janv., 18, 22 mars 1564 ; Burton, I, 248, 255, 256, 269-272.

2. Séance du conseil du 27 décembre 1563 ; *ibid.*, p. 252.

3. *Ibid.*, *passim*.

classes de ses sujets, jusqu'à la malencontreuse mort de Henri Darnley.

En même temps, elle avait pris à tâche de relever l'instruction et surtout l'enseignement supérieur, qui avait baissé en Écosse d'une manière si inquiétante depuis l'apparition de la Réforme religieuse et par suite des désordres matériels qui en avaient été la conséquence. Par un acte du Parlement, elle fit nommer en 1563 des commissaires, parmi lesquels nous rencontrons des hommes tels que Murray, Lethington et Buchanan, afin de rechercher les raisons pour lesquelles « le patrimoine destiné à l'instruction de la jeunesse dans les collèges de la ville de Saint-André et autres places de ce royaume était pillé, et beaucoup de sciences, surtout celles qui sont les plus nécessaires, telles que les langues et les humanités, n'étaient enseignées nulle part dans ladite ville, au grand détriment de tous les sujets de ce royaume. » Elle avait donc bien compris la haute importance de l'enseignement supérieur, non seulement pour les quelques privilégiés qui en profitent directement, mais aussi pour l'esprit général d'une nation. Quant à l'Université de Glasgow, Marie chercha à la relever de sa profonde décadence en y fondant un collège, de ses propres deniers, malgré l'exiguïté de ses ressources[1].

Au milieu de cette activité utile, elle fut attaquée de nouveau par l'éternelle désobéissance de Jean Knox. Pendant le séjour de la reine en Argyleshire, au mois d'août 1563, la messe avait été célébrée devant ceux de ses serviteurs qui étaient restés au palais de Holyrood. Deux protestants zélés, Cranstoun et Arms-

1. Hume Brown, *G. Buchanan*, p. 237, 242.

trong, à la tête de plusieurs de leurs coreligionnaires, avaient attaqué la chapelle du palais pour empêcher les cérémonies du culte catholique. Tout naturellement, la reine, après son retour à Édimbourg, s'était montrée fort indignée de cette violence exercée contre sa propre maison, et les deux chefs de la révolte avaient été assignés à comparaître devant le tribunal du Tolbooth, le 24 octobre, sous une accusation capitale. Knox résolut de ne pas permettre la condamnation de ces deux hommes qui, d'après lui, n'avaient fait que leur devoir en combattant l'*idolâtrie*. Il prévoyait que, s'ils étaient mis à mort, personne n'oserait plus s'opposer à la célébration publique de la messe. Son tempérament énergique et agressif lui inspira la décision de risquer sa tête et de nouvelles guerres civiles, plutôt que de laisser triompher la reine dans une circonstance si importante. Il convoqua donc tous les *frères* de la Congrégation pour le 24 octobre, à Édimbourg, afin de prendre la défense des deux accusés[1].

C'était une rébellion ouverte de la part du réformateur, et Marie le comprit ainsi. Elle fit citer Knox devant le Conseil privé pour le faire juger par les hauts fonctionnaires du royaume.

Ainsi partout des sujets d'inquiétude et de tristesse, à l'intérieur comme à l'extérieur! Les deux années qu'elle venait de passer en Écosse, et qui semblaient avoir fortifié son pouvoir sur ses sujets et affermi son autorité envers les princes étrangers, auraient-elles été complètement stériles?

1. 9 octobre; Knox, II, 393-397. — Cf. Rand. à Cecil, 21 déc., *Cal.*, 1563, n° 1523 § 3; et Keith, II, 210, avec la note de l'éditeur.



Ébranlée par ces chagrins, sa santé succomba sous deux causes physiques et fortuites. Le 8 décembre, jour de la Conception de Marie qu'elle avait l'habitude de fêter également comme anniversaire de sa naissance, elle assista trop longtemps au service du culte dans la froide et humide chapelle de Holyrood, et le soir elle chercha l'oubli de ses soucis dans le plaisir et dansa avec ardeur jusqu'à une heure très avancée. La nuit même, elle éprouva de nouveau les fortes douleurs de cœur dont elle avait déjà souvent souffert depuis sa jeunesse, mais cette fois-ci avec tant de violence qu'elle dut garder le lit pendant plusieurs semaines. C'est ainsi que la trouva Randolph, en revenant de Londres, le 20 décembre 1563.

Il apportait de nouvelles instructions, mais qui au fond ne faisaient que répéter ce qui avait été dit, trois mois et demi auparavant. Le mari de la reine d'Écosse devait être un homme de bonne noblesse, doué de grandes qualités, né dans l'île même et désirant maintenir la paix entre les deux royaumes. « Un étranger, disaient les instructions, pourrait lui faire espérer des montagnes de grandeur ou de splendeur mondaine, mais un indigène servirait à l'union entre les deux pays et les deux reines, ce qui est l'élément principal pour elle dans le choix d'un époux[1]. »

Ces conseils étaient assez énigmatiques. Élisabeth espérait cependant gagner et éblouir Marie en lui envoyant une belle bague en diamants, avec des lettres fort amicales, et en faisant miroiter à ses yeux une fois de plus la reconnaissance de ses droits de succes-

1. Mémoire d'Élisabeth pour Randolph, 17 nov. 1563 ; KEITH, t. II, p. 213-217.



sion. Elle était fort joyeuse, croyant l'avoir emporté dans l'affaire du mariage, et quand on lui parla de l'union prochaine de sa cousine avec don Carlos, elle s'écria gaîment : « Oh ! non, cela ne se fera pas comme ils le pensent[1]. »

Lorsque Randolph fut, pour la première fois, admis en présence de Marie, il la trouva au lit, souffrante et triste, — probablement, dit-il avec malice, à cause de la mauvaise tournure que prennent les négociations avec l'Espagne. Elle montra la plus vive reconnaissance pour le cadeau de sa cousine, le mit à son doigt, le baisa. « Deux bijoux, ajouta-t-elle, ne me quitteront qu'avec la vie : celui de ma bonne sœur et cet autre que le roi, mon époux, m'avait donné. » Mais elle était ou prétendait être incapable de traiter sérieusement d'affaires et resta, en effet, au lit pendant les trois dernières semaines de l'année, délibérant même avec son Conseil dans sa chambre à coucher[2]. Elle ne se leva que le 16, pour assister aux débats du procès intenté à Knox devant le Conseil privé. Une foule énorme de fidèles accompagna l'apôtre au palais et en remplit même les escaliers et les corridors. Elle intimida tellement les conseillers qu'ils acquittèrent le prédicateur[3]. C'était lui donner toute liberté d'appeler à la révolte les sujets de la reine, et cette autorisation lui avait été accordée en présence même de la souve-

1. Luis Roman, secrétaire de l'ambassade espagnole à Londres, à Granvelle, 3 déc. 1563 ; KERVYN DE LETTENHOVE, *Relations*, III, 560.

2. Dép. de Rand. des 13 et 21 déc.

3. Knox nous a donné de cet événement un récit fort emphatique (t. II, p. 403 et suiv.) ; la date nous est conservée dans la dép. de Randolph du 13.



raine et par ses propres ministres ! Aussi Knox ne manqua-t-il pas de continuer ses attaques publiques et privées contre *Madge*, comme il appelait dédaigneusement la reine, et de se moquer de ses prétendues *fureurs* contre les croyants. De tels incidents n'étaient guère faits pour améliorer l'état de la jeune princesse, qui venait d'entrer dans sa vingt-deuxième année.

Le 26 décembre, Randolph fut encore appelé au chevet de la malade, cette fois-ci pour lui rendre compte de la réponse de sa maîtresse. Cependant, Marie ne se contenta pas des vagues indications contenues dans le mémoire de sa cousine. « Faites-moi savoir franchement, dit-elle à Randolph, ce que sont les intentions réelles de votre reine, afin que je puisse y réfléchir avec d'autant plus de facilité, en conférer avec d'autres et vous répondre plus nettement que cela n'est possible après les généralités dont vous venez de me parler. » Mais comme Élisabeth avait strictement défendu à son ambassadeur de dire plus qu'il n'était contenu dans ses instructions, il ne put obtempérer aux injonctions de la reine d'Écosse. Il se contenta de l'engager à envoyer à Londres un homme de confiance pour se mettre d'accord avec la reine Élisabeth et ses ministres sur le choix du candidat[1].

Il est bien possible que Marie dissimulât quand elle prétendait ne pas connaître le seigneur que sa cousine lui destinait comme époux. Lethington doit avoir rendu compte à sa maîtresse de la proposition qu'Élisabeth lui avait faite à cet égard neuf mois auparavant. Argyle et Murray, d'ailleurs, connaissaient également le secret, et tous les deux se montraient

1. Dép. de Randolph du 30 déc. ; KEITH, II, 211.

satisfaits d'une telle solution[1]. Murray avait été autrefois partisan du mariage espagnol ; mais le voyant impossible, il se rejeta entièrement et définitivement dans le parti anglais, résolu à tout risquer pour plaire à la reine Élisabeth qu'il comprenait être la plus forte dans l'île, la seule qui pût le soutenir en toute circonstance. Désormais il reste le fidèle allié de cette reine. En même temps, il se réconcilia solennellement avec Knox, et l'acquittement du fougueux réformateur avait été la conséquence et le signe extérieur de cette nouvelle conversion du bâtard au calvinisme militant. Argyle avait toujours été un protestant zélé. Lethington seul restait encore fidèle à Marie Stuart.

C'est dans de telles circonstances qu'elle reçut une nouvelle proposition de sa belle-mère par l'intermédiaire d'un ambassadeur français spécial, M. de Mauvissière[2].

1. Dép. de Randolph, 13 janv. 1564.

2. Il y a quelque confusion dans la chronologie des différentes ambassades de M. de la Mauvissière en Angleterre et en Écosse. D'après les mémoires de ce diplomate, il serait allé une première fois en Angleterre, sans toucher en Écosse, au printemps de 1564, pour amener Élisabeth à ratifier le traité de Troyes ; une seconde fois, en automne 1564, pour offrir à Élisabeth la main de Charles IX, et c'est alors seulement qu'il se serait rendu en Écosse, afin de négocier un mariage entre Marie Stuart et le duc d'Anjou (l. V, ch. 8, 11). Mais il est évident que l'auteur a confondu les deux voyages, et que le second est en réalité antérieur au premier. En automne 1564, Marie n'aurait pu dire à Mauvissière qu'elle préférait le prince d'Espagne à tous les prétendants à sa main (V, 11, p. 180, édit. Le Laboureur), par la raison très simple qu'à cette époque les négociations relatives à son mariage espagnol étaient déjà définitivement abandonnées. La situation, telle qu'elle est



Né en 1520, en Touraine, Michel de Castelnau de Mauvissière avait reçu une éducation savante, comme tant d'autres gentilshommes dans cette époque d'humanisme. Catholique éclairé, il servait la cause royale en soldat et en diplomate, et il déployait beaucoup de zèle et de talent dans ces deux métiers. C'était, en même temps, un homme du monde accompli, fort spirituel et doué d'une mémoire prodigieuse. Il jouait, entre autres, un rôle distingué dans les représentations théâtrales et déclamatoires à la cour de France[1]. Castelnau avait donc tout pour plaire à une femme telle que Marie Stuart, catholique, lettrée, élégante et d'un rare esprit.

Il fut chargé d'une double mission matrimoniale : proposer à Élisabeth d'Angleterre un mariage avec le

dépeinte au chap. 11 du livre V, est celle des derniers mois de l'an 1563 ou des premiers de l'année suivante. Il est vrai qu'au 12e chapitre, Mauvissière parle du mariage de Darnley comme d'un événement tout prochain, fait qui ne pourrait se rapporter qu'au mois de mai 1565 ; mais il ajoute que cela était « une autre fois que je la fus revoir » (Le Laboureur, I, 182). La question est tranchée, d'ailleurs, par une lettre ms. de Mauv., adressée à Marie Stuart et datée de Windsor, 25 déc. 1563 (*Brit. Mus., Addit. Manuscr.*, vol. 19401, fol. 40). Nous avons donc à constater la présence de Castelnau en Écosse à quatre reprises : la première, au commencement de 1564 ; la seconde, en mai et juin 1565 ; la troisième, en septembre 1565 (V, 13) ; la quatrième, en avril 1566 (*ibid.*, et Labanoff, I, 353). — La valeur historique des Mémoires de Castelnau de Mauvissière a été en général fort exagérée ; ils sont souvent en désaccord avec les documents authentiques et donnent notamment une idée bien fausse des véritables commissions et agissements de ce diplomate dans les affaires d'Écosse.

1. Chéruel, *Marie Stuart et Catherine de Médicis*, p. 36.



roi Charles IX, et à Marie d'Écosse un mariage avec le frère de ce monarque, Henri d'Anjou.

On jugera sans peine que ces propositions n'avaient rien de sérieux. Offrir à Élisabeth, âgée de plus de trente ans, un petit roi qui n'en comptait que treize, était aussi peu raisonnable que vouloir marier la reine d'Écosse, qui avait vingt et un ans, à un garçon de douze, tel que Henri d'Anjou. Charles IX était, du reste, définitivement promis à une des filles du roi des Romains. Il est à supposer que ces offres n'étaient destinées qu'à détourner les deux reines de leurs négociations avec les princes de la maison de Habsbourg. Aussi Élisabeth répondit-elle en riant au diplomate français que son roi était trop grand et trop petit: monarque trop grand pour l'indépendance de l'Angleterre, et trop petit quant au nombre des années.

Ainsi éconduit à Londres, Castelnau passa en Écosse où il s'était déjà annoncé auparavant à Marie Stuart. « Je trouvai cette princesse, écrit-il, en la fleur de son âge, estimée et adorée de ses sujets et recherchée de tous ses voisins, en sorte qu'il n'y avait grande fortune et alliance qu'elle ne pût espérer, tant pour être parente et héritière de la reine d'Angleterre, que pour être douée d'autres grâces et plus grandes perfections de beauté que princesse du temps[1]. » Elle accueillit le brillant diplomate avec la plus grande amabilité, et lui parla des nombreux partis qu'on lui avait proposés. Quant au duc d'Anjou, elle répondit, après toutes les politesses obligatoires, qu'elle ne pouvait retourner en France dans une position secondaire, y ayant porté la couronne; et que « grandeur pour grandeur » elle

1. *Mémoires*, t. I, p. 179, édit. Le Laboureur.

préférait le prince d'Espagne qui serait un jour l'héritier de tous les États de son père. — On voit que, contre toute vraisemblance, Marie s'attachait encore à l'espoir de voir aboutir un mariage qu'elle chérissait plus que tous ses autres projets.

Au commencement de la nouvelle année, la nature optimiste et pleine d'élasticité de la jeune femme avait vaincu la maladie qui l'avait si longtemps abattue. Elle reprit immédiatement les occupations auxquelles sa dignité royale l'obligeait. Malgré un froid terrible, tel qu'on l'avait rarement vu même sous le ciel rigoureux de l'Écosse, elle se rendit à Jedbourg, pour tenir une cour d'assises au milieu des brigands des Marches[1]. Mais ces soucis administratifs la touchaient bien moins que les intrigues qui se tramaient de tous côtés contre son mariage. Catherine de Médicis et le cardinal de Lorraine, mieux informés qu'elle, avaient bien compris qu'ils n'avaient plus à craindre l'affaire espagnole. L'adversaire qui leur restait à combattre était désormais le gouvernement de Londres projetant une union anglaise pour leur parente, tandis qu'ils désiraient la marier de façon à rétablir en Écosse l'influence catholique et surtout française. Ils essayèrent de tous les moyens pour lutter contre les conseils qu'Élisabeth faisait donner à Édimbourg. Au moment même où Mauvissière en revenait, le cardinal y écrivit à sa nièce pour la mettre en garde contre un dessein mystérieux que, certes, elle connaissait depuis longtemps. Il l'exhortait à se méfier de la reine d'Angleterre, bien éloignée de lui vouloir du bien, et dont les conseils

1. Rand. à Cecil., 15 janv. 1564 ; *Cal.*, 1564-65, n° 44 § 4. — Knox, II, 417.

n'étaient inspirés que par la mauvaise foi. Un mariage avec des personnages d'un rang inférieur, telles que lord Robert Dudley ou son frère aîné, le comte de Warwick, serait absolument contraire à son honneur. A la même époque où, par l'entremise du cardinal, Catherine faisait parvenir ces avis à sa bru, elle s'efforça de se concilier enfin son amitié, en lui envoyant tous les arriérés de son douaire, en affranchissant des droits d'exportation le vin français dont elle avait besoin pour sa maison, en rendant aux Écossais les privilèges commerciaux dont ils avaient joui autrefois, et en donnant le commandement de la garde écossaise du roi à lord Robert Stuart, frère naturel de Marie[1]. Mais quelque gracieuses que fussent ces attentions elles n'eurent pas le moindre succès. Déjà fortement prévenue contre sa belle-mère, Marie ne lui pardonna jamais la résistance opiniâtre que Catherine avait opposée à ses projets espagnols. Toutes les fois que, plus tard, elle parle dans l'intimité de Catherine de Médicis, sa haine se donne libre carrière. Son ancien ami paternel, Charles de Lorraine, fut lui-même compris dans cette antipathie. Elle ne songea pas un instant à se déshonorer par un mariage avec lord Robert Dudley, sujet et amant d'Élisabeth d'Angleterre et fils de ce traître Northumberland qui avait fini sur l'échafaud. Mais sa pensée se porta sur un autre mariage, national celui-ci, et qui lui avait été très souvent proposé du côté intéressé: celui avec Henri Darnley. Ce jeune homme tenait à la fois aux deux familles royales des Tudor et des Stuarts; il était à moitié Écossais; et il

1. Rand. à Élis., 21 janv. 1563[4]; KEITH, II, 218. — Le même à Cecil, 22 janv., *Cal.*, 1564-65, n° 73.

avait pour elle le grand avantage d'avoir été élevé dans la religion catholique. « Aucun vrai ami, dit-elle à Randolph, ni personne qui ait soin de mon honneur ne peut me conseiller, à moi qui suis reine et qui ai été la femme d'un roi, d'épouser quelqu'un au-dessous du rang de prince. Votre souveraine, qui s'attribue sur moi le pouvoir et l'autorité d'une mère, ne pourrait me recommander pour mari que le meilleur qu'elle ait à sa disposition[1]. »

Ainsi finirent par influer sur l'esprit de la malheureuse reine d'Écosse les intrigues et les efforts de la rusée lady Lennox. C'est en janvier 1564 que Marie, lasse de chercher ailleurs un époux plus digne d'elle, jette pour la première fois les yeux sur le fils d'un traître exilé, pauvre et généralement méprisé, parce que cet enfant est au moins son cousin et porte dans ses veines quelques gouttes de sang royal.

Les amis mêmes de l'Angleterre, tels que Murray, Argyle et Lethington, étaient indignés de la manière perfide et cruelle dont Élisabeth se jouait de sa cousine. Ils étaient trop sûrs que l'astucieuse Tudor n'était nullement disposée à se séparer de son favori, et ils dirent franchement à Randolph que « toutes ces offres étaient de pure parade » et « feignaient plutôt la bonne volonté qu'elles n'étaient réellement sorties d'une intention amicale[2] ».

Seule, Marie Stuart semblait ne pas s'apercevoir de la duplicité de sa cousine. Elle fit semblant d'ignorer le personnage que celle-ci lui recommandait à mots couverts; jamais elle n'avait parlé à Randolph avec

1. Rand. à Élis., 21 janv. 1564; KEITH, *l. c.*
2. Rand. à Cec., 27 févr.; KEITH, II, 217.

plus de bienveillance. Pendant les grandes fêtes qui égayèrent la cour d'Édimbourg durant le carnaval de l'année 1564, la santé de la reine d'Angleterre fut portée régulièrement, et Marie composa même des vers latins en l'honneur de cette princesse[1]. Le 8 mars, Marie écrivit à sa parente une lettre enthousiaste et pleine de tendresse. « Les souverains, y disait-elle, ne peuvent pas toujours agir selon leur volonté; mais mon cœur m'appartient et il est immuable; je désirerais plutôt que nos ennemis enviassent l'amitié qui nous unit, que de les voir capables de la détruire[2]. »

Mais toutes ces grandes démonstrations n'étaient destinées qu'à cacher des desseins tout contraires. A l'astuce et au mensonge, Marie opposait également la ruse et la fausseté. Avec l'aide de Granvelle qui détestait la trop grande prudence de son maître, elle essaya de renouer encore une fois, dans le plus grand secret, les négociations de son mariage avec don Carlos. Elle espéra, en outre, rallier à ses projets le cardinal de Lorraine qui venait de changer entière-

1. Ils étaient mieux sentis qu'exprimés ; à preuve les deux strophes que voici :

« Durabit usque posteris
Intaminata seculis
Sincera quae Britannidas
Nectit fides Heroidas.

« Rerum supremus terminus
Ut astra terris misceat,
Regina Scota diliget
Anglam, Angla Scotam diliget. »

KEITH, II, 220. — Rand. à Cecil, au Conseil privé et à Dudley, 17 févr. ; *Cal.*, 1564-65, nos 160-162.

2. KEITH, II, 224.



ment de politique. Pendant les derniers mois du concile, ce prélat avait déserté le parti gallican et des réformes dont il avait jadis été le champion, pour passer, avec une désinvolture étonnante, dans le camp des ultramontains ou, comme on disait alors, des *Papistes* ou *Curialistes*. Il avait ainsi agi à l'encontre de tous les ordres et de toutes les instructions de la reine mère et faillit la brouiller de nouveau avec les huguenots, à peine pacifiés. A son retour de Trente, il s'était donc vu très mal accueilli par la cour, et s'était retiré dans sa résidence archiépiscopale de Reims. De ce nouvel état de choses Marie conclut que son oncle avait rompu avec Catherine et que, en conséquence, il serait disposé à combattre cette princesse et à l'aider elle-même dans ses projets matrimoniaux, au lieu de les contrecarrer, comme il avait fait auparavant. Pour réaliser ces vastes desseins, elle compta se servir de Lethington qui, en effet, avec sa versatilité ordinaire, se mit de nouveau à sa disposition[1]. Le rusé secrétaire, tout en entretenant des rapports amicaux avec Randolph et en se donnant pour un partisan dévoué de l'Angleterre, fit encore une tentative du côté de l'Espagne; il voulait ainsi s'assurer une position influente pour toute éventualité qui pourrait se réaliser dans un avenir rapproché. Ses deux frères furent envoyés en France, par le chemin de la Belgique où résidaient Granvelle, l'allié fidèle de Marie, et la tante de cette reine, la duchesse d'Aerschot. Le secrétaire particulier de Lethington

1. Ce fait et les suivants sont racontés dans la dépêche ms. (copie) de Sir Thomas Smith, de Paris, 18 avr. 1564; *Brit. Mus.*, *Addit.*, vol. 4126. — *Cette dépêche ne figure pas dans les* CALENDARS.

suivit bientôt le même chemin et resta à Paris de longues semaines, constamment occupé à rechercher les hommes influents, et travaillant en faveur des projets secrets de sa souveraine, c'est-à-dire à la reprise des négociations avec don Carlos. Granvelle y encourageait Marie Stuart, par l'entremise du secrétaire Raulet, en la priant, avant de s'engager ailleurs, d'attendre l'arrivée en Angleterre du nouvel ambassadeur d'Espagne, qui certainement lui apporterait une réponse de Madrid[1].

Marie sentit ses espérances revivre. Elle renvoya Raulet à Bruxelles; de là, il devait se rendre en Lorraine et se mettre en communication avec le cardinal Charles[2]. Elle déploya de nouveau la plus grande activité pour son projet favori. Les messagers secrets furent constamment en route entre Édimbourg et Bruxelles. Un Florentin, Angelo, des marchands, un serviteur de la reine, Chatham, furent chargés de ces négociations mystérieuses. Anne de Lorraine, duchesse d'Aerschot, y fut de nouveau intéressée. Marie remercia vivement Granvelle et l'assura de sa confiance absolue, mais l'implora aussi à différentes reprises de faire en sorte qu'elle eût « un bon et prompt avis en telle affaire, » chose dont elle avait un besoin impérieux pour sortir de la situation embarrassante dans laquelle elle se trouvait[3]. Le cardinal, de son côté, chercha à la séparer totalement de l'Angleterre, en

1. Granvelle à Raulet, 26 décembre 1563; Weiss, t. VII, p. 298-302.

2. Marie à Granvelle et à la duchesse douairière de Lorraine, 25 janv. 1564; Labanoff, I, 197, VII, 291, et Weiss, VII, 340.

3. Différentes lettres: Weiss, VII, 341, 358, 359, 360, 362, 384; et Labanoff, I, 200-208.

voulant la persuader que Cecil et son beau-frère, le chancelier Bacon, avaient tramé contre elle un complot meurtrier[1]. Elle ne se montra pas éloignée de croire les hommes d'État anglais capables d'une telle action, qui, d'ailleurs, n'avait nullement été projetée par eux pour le moment; ce bruit était dénué de tout fondement sérieux.

Cependant les semaines et les mois se passèrent sans que le nouvel ambassadeur de Philippe II parût et sans que Granvelle eût été à même de donner à Marie une nouvelle bonne et précise. Et on savait pourtant que le roi catholique avait nommé don Diégo Guzman de Sylva au poste de Londres, dès le mois de janvier[2]; seulement, le diplomate ne quitta pas l'Espagne. Dévorée d'impatience, harcelée par les propositions les plus diverses, Marie envoya chercher le cardinal Granvelle jusqu'aux confins de la Franche-Comté pour lui faire dire que l'Espagne devait enfin se décider, et que, quant à elle-même, il lui était impossible d'ajourner encore sa résolution au milieu des instances qui lui étaient faites tous les jours. Le pauvre cardinal, qui était aussi peu renseigné qu'elle, se contenta de la prier de garder bon espoir et d'attendre l'arrivée de l'ambassadeur. Il écrivit en même temps à Philippe II pour se plaindre du *malencontreux retard* de don Diégo, et pour supplier le roi de vouloir bien donner une attention toute spéciale à cette affaire

1. Weiss, VII, 341 : lettre du 31 janv. 1564. — Granvelle avait lui-même reçu cet avis par les catholiques anglais : Antonio de Guaras à Granv., 15 janv. 1564 ; Kervyn de Lettenhove, III, 605.

2. Phil. II à Élis. d'Anglet., 19 jan., *Cal.*, 1564-65, nº 64.

d'Écosse, si importante et qui ne saurait souffrir un plus long délai[1]. Dans son angoisse, Marie s'adressa également à l'adversaire constant de Granvelle, le prince d'Orange[2]. Elle se trouvait dans la plus grande perplexité.

Ses démarches à Bruxelles furent secondées par les catholiques d'Angleterre, qui s'adressèrent également à Granvelle par l'entremise d'un secrétaire de l'ambassade espagnole, en appuyant énergiquement le projet de mariage entre Marie et don Carlos[3]. Ils prêchaient un converti ; mais ce n'était pas à Granvelle à réaliser ce dessein dont l'exécution dépendait exclusivement de l'ermite cauteleux, irrésolu et d'une astuce trop raffinée qui occupait le trône d'Espagne.

Ce projet était d'ailleurs intimement lié à un autre dessein plus vaste encore et destiné à hanter pendant de longues années les cabinets européens et l'imagination des peuples : celui d'une grande alliance pour la conservation et la propagande de la foi romaine.

L'idée d'une ligue catholique universelle avait pris naissance au milieu des troubles de la première guerre de religion en France, sans que l'on puisse savoir au juste si elle était due au pape ou aux chefs du

1. Granv. à Phil. II, 18 avr. 1564 ; Weiss, VII, 492. — Catherine de Médicis ne fut pas peu émotionnée par les nombreuses négociations entre Marie et Granvelle; déjà elle croyait le mariage entre celle-ci et D. Carlos de nouveau sur le point de se conclure : Cath. à l'év. de Rennes, 7 juin 1564 ; La Ferrière, II, 189.

2. Ms. De Foix à Cath. de Médicis, 23 janv. 1564 ; Londres, *Record office, Baschet transcripts.*

3. Ant° di Guaras à Granvelle, 15 janv. 1564 ; Kervyn de Lettenhove, III, 605.

catholicisme français, ou enfin à Catherine de Médicis, contrainte de faire cause commune avec ces derniers. Entre temps, la paix avait été conclue entre la régente et les huguenots, à Amboise, en mars 1563. Mais tout danger ne semblait pas disparu de la part des sectaires calvinistes. Les hommes convaincus et sincères parmi eux, Calvin et Bèze à Genève, Coligny et la majorité de ses coreligionnaires en France, voyaient dans l'édit de pacification une trahison commise par le prince de Condé, prisonnier des catholiques, à l'effet d'acheter ainsi sa mise en liberté et la possibilité de retourner à sa vie de plaisirs et de débauches. Ces mécontents ne reprendraient-ils pas sous peu les armes qu'ils venaient à peine de déposer? D'autres protestants, les Anglais, occupaient toujours le Havre et menaçaient constamment de se liguer avec les huguenots contre la royauté française. Les circonstances semblèrent assez importantes à Catherine pour charger son envoyé extraordinaire à Rome, M. d'Allègre, de se mettre en rapport avec le Saint-Père sur la question de la ligue catholique universelle et même de le prier d'envoyer en France un diplomate afin de rendre compte à la cour de Fontainebleau des propositions que la curie romaine aurait à faire à cet égard. Il va sans dire qu'on recommandait à M. d'Allègre de garder, sur une telle négociation, le plus inviolable secret. Mais au fond, Catherine, qui aimait toujours avoir deux cordes à son arc, n'était pas aussi résolue qu'elle prétendait l'être vis-à-vis du pape; au contraire, elle préférait la solution pacifique, espérant encore gagner à elle les protestants et conserver la possibilité de rompre les négociations commencées à Rome au sujet de la ligue. La veille de son départ de Paris, d'Allègre vit arriver

chez lui un seigneur de la cour, son ami, qui le dissuada de parler de cette commission et lui recommanda de ne s'en charger que muni d'instructions signées par le roi même, car autrement il serait certes désavoué un jour[1].

Pour le moment, cependant, Catherine songeait sérieusement à la ligue pour le cas où les huguenots reprendraient les armes. Afin de la conclure avec plus de facilité et de promptitude, elle proposa une entrevue entre elle, son fils, le pape, l'empereur, le roi des Romains et le roi d'Espagne. Elle écrivit à ce sujet tant à son ambassadeur à Vienne qu'au cardinal de Lorraine qui se trouvait encore à Trente (fin avril 1563), en ordonnant de travailler avec énergie à la réalisation de cette entrevue générale[2]. Il est vrai que,

1. H. de La Ferrière, *Corresp. de Cath. de Méd.*, II, 419 note. — Les considérations que nous venons d'exposer expliquent, ce semble, suffisamment les tergiversations de Catherine dans cette affaire, sans que nous soyons obligés de croire, avec M. E. Marcks, dans son excellente étude sur l'entrevue de Bayonne [*Die Zusammenkunft von Bayonne* (Strasbourg, 1889), p. 23, 42, 315], que ces projets n'eussent été mis en avant que pour tromper les puissances catholiques. Les propositions d'entrevués avec le roi d'Espagne et avec l'empereur se répètent trop souvent et pendant trop longtemps pour ne pas avoir été sincères.

2. La Ferrière, II, 27 ; Cath. à l'év. de Rennes, 30 avr. 1563 : « Si Dieu nous donnoit une fois la grace que le pape, l'empereur, le roy d'Espagne, le roy des Romains et nous, nous nous peussions entrevoir et aboucher ensemble en quelque lieu commode, choisy et accordé d'un commung consentement; j'ay escript à mon cousin M. le Cardinal de Lorraine, pour en avoir son advis, et, s'il le trouve bon, en faire ouverture à mondict bon frère l'empereur et audict roy des Romains, » etc. M. Marcks semble ne pas avoir suffisamment tenu compte de

dans la pensée de la reine mère, ce congrès devait encore servir à d'autres projets : elle désirait marier ses enfants avec plusieurs princes et princesses de la maison de Habsbourg.

Le pape aussi bien que le cardinal de Lorraine avaient accueilli les ouvertures du gouvernement français avec le plus vif plaisir. Pie IV promit de suite, comme sa quote-part dans l'entreprise commune, de consigner dans un lieu sûr une somme de trois cent mille écus destinés à servir de subsides à la reine mère dans ses luttes contre toutes sortes d'hérétiques. Il assura d'Allègre, en outre, qu'il travaillerait de toute sa force à la formation de la grande ligue catholique.

Les dissentiments dogmatiques qui séparaient alors la curie romaine et le gouvernement français, et qui se manifestaient aux séances du concile de Trente avec une certaine violence, n'exerçèrent, comme on le voit, aucune influence sur les relations politiques des deux cours, et le pape, connaissant le zèle que Catherine déployait dans l'affaire de la ligue, lui pardonnait l'édit d'Amboise. Il ordonna à l'évêque Santa-Croce, nonce apostolique à Paris, de se rendre immédiatement à Rome, afin de traiter avec lui de graves questions (août 1563[1]). Il semblait donc résulter de ce voyage des conséquences d'autant plus importantes que Santa-Croce était connu comme l'ami sincère et le confident politique de Catherine. Le pape espérait diriger la ligue de façon à réunir les forces des grandes puissances ca-

cette lettre qui prouve que les intentions de Catherine étaient alors sérieusement dirigées vers cette entrevue.

1. Dépèches de Barbaro, ambassadeur de Venise à Paris ; MARCKS, p. 42, 315.



tholiques pour mettre à exécution les décrets du concile et humilier et affaiblir les hérétiques. Son imagination vive et optimiste lui montrait déjà la bannière du catholicisme réformé flottant victorieusement dans tous les pays d'où naguère les sectes de Luther et de Calvin avaient menacé l'existence même de la foi romaine. Le cardinal de Lorraine, qui arriva à Rome le 18 septembre 1563, se déclara prêt à assister le pontife dans ses efforts et à employer à cet effet toute l'influence qu'il possédait en France et ailleurs. Le monde était dans l'attente d'une grande alliance catholique, au programme agressif[1].

Mais, entre temps, la situation en France avait entièrement changé. Les huguenots non seulement avaient observé la paix d'Amboise, mais s'étaient même mis à la disposition de la reine mère pour la reprise du Havre, et c'est surtout à leur assistance que l'on dut la conquête de cette ville, en juillet 1563. Catherine n'avait donc plus besoin d'une alliance catholique : au contraire, elle était maintenant plutôt liguée avec les protestants qu'avec les catholiques extrêmes, partisans de la maison de Lorraine. Elle infligea donc un démenti cruel au trop zélé et trop romain Allègre ; jamais, lui écrivait-elle, le roi et elle ne lui avaient parlé d'une ligue de princes catholiques. Ainsi se réalisa la prédiction du courtisan anonyme vis-à-vis du malheureux ambassadeur. La reine le chargea de dire au pape que la proposition était venue de lui seul, d'abandonner toute la négociation et de rentrer de suite

1. M. d'Allègre à Cath., oct. 1563 ; La Ferrière, II, 419. — Dépêches de Venise et de Vienne, 2 et 10 oct. ; Charrière, II, 741, et Le Laboureur, II, 326.

en France[1]. Le diplomate protesta contre cette lettre, dont les duretés étaient bien faites pour l'étonner et l'attrister, et rappela à la reine les instructions expresses qu'elle lui avait données : ce fut inutile, il dut quitter la ville éternelle et vit sa carrière brusquement terminée.

Un autre des princes qui auraient dû prendre part à l'entrevue, l'empereur, avait montré dès le début beaucoup de méfiance et d'hésitation. Dans sa jeunesse champion zélé de l'Église, Ferdinand Ier s'était laissé convaincre, par de tristes expériences, de la nécessité de ménager les princes protestants d'Allemagne, maîtres alors des trois quarts de l'empire. Il n'avait donc nulle envie de recommencer la lutte avec eux en s'associant à une œuvre de violente propagande romaine ; il craignait même de leur porter ombrage, rien qu'en se rencontrant avec le pape ou avec l'un ou l'autre des grands princes catholiques. L'ambassadeur de France, l'évêque de Rennes, se vit forcé d'employer toute son éloquence pour tranquilliser le prudent monarque sur les intentions pacifiques du gouvernement français[2].

Dans ces conditions, Catherine modifia ses desseins. Elle tenait cependant toujours aux entrevues : non plus pour fonder une ligue catholique, mais seulement pour réaliser ses projets matrimoniaux. A cet effet, elle renonça à l'idée d'une seule réunion générale, et elle la remplaça par celle de deux entrevues : l'une avec le roi d'Espagne, l'autre avec le pape, l'empereur et le roi des Romains. Voilà à quoi elle travailla avec beaucoup de zèle, dès le mois d'octobre 1562[3].

1. Cath. à d'Allègre, 3 oct. ; La Ferrière, II, 419.
2. Rennes au roi Charles IX, 12 oct. ; Le Laboureur, II, 326.
3. La Ferrière, II, 102.

Mais Pie IV n'était nullement décidé à renoncer également à la destination première de ces entrevues princières. Peu lui importait la manière dont Catherine de Médicis marierait ses enfants : ce qui l'intéressait, c'était la lutte contre l'hérésie, triomphante en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Écosse, en France. Il agit avec beaucoup d'habileté ; au lieu de combattre directement la dernière phase de la politique française, il fit semblant de l'ignorer et continua ses efforts pour la ligue universelle. Le cardinal de Lorraine fut entièrement gagné à cette cause. A la fin d'octobre 1563, Pie IV dépêcha vers l'empereur et vers le roi des Romains Philippe Geri, évêque d'Ischia, et vers le roi d'Espagne, Charles Visconti, évêque de Vintimille, un des diplomates les plus fins de la cour romaine. Ils devaient tous deux exposer aux monarques que le pape préférait réunir les deux entrevues en une seule, conformément à la première proposition française ; et que ce congrès était destiné à assurer l'exécution des décrets du concile et à relever la cause du catholicisme, non seulement en France, mais dans toute la chrétienté. Comme lieu de l'entrevue, le pape proposa Nice, Villefranche ou Verceil[1].

Catherine se vit ainsi prise dans ses propres filets par l'habile mesure du pontife. Elle fut cependant prête à accepter le congrès universel, bien convaincue que, au moment décisif, elle et l'empereur réussiraient à lui donner un caractère pacifique. » Je ne dois rien céler au roi des Romains, écrit-elle le 9 novembre à l'évêque de Rennes, touchant cette entrevue, laquelle j'ai

1. Instructions pour Visconti, 31 oct. 1563 ; SFORZA PALLAVICINI, *Istoria del concilio di Trento*, l. XXIV, cap. 1°, §§ 1, 2.

véritablement désirée et je désire. » Elle ajoute que l'on cherchera à aboutir à la pacification de la chrétienté par « ung bon moyen aultre que celuy des armes [1] ».

Cette dernière formule semblait encore trop peu pacifique au roi des Romains, surtout en présence des projets violents que le pape rattachait au congrès princier. Nous savons, en effet, qu'à cette époque de sa vie, Maximilien II penchait beaucoup plus vers le protestantisme que vers l'ancienne religion ; il n'était donc nullement disposé à s'associer à des entreprises belliqueuses contre les partisans de la Réformation. Catherine dut le tranquilliser, en désavouant expressément les diplomates pontificaux et en assurant Maximilien qu'elle avait pour but unique « que tous ensemble nous puissions, d'un commun accord, modérer, par quelques doux et gracieux moyens, l'aigreur qui est aujourd'hui parmi les peuples, pour les différends de la religion [2] ». Pour décider entièrement les chefs de la branche allemande des Habsbourg, elle ajouta, un mois plus tard, que Philippe II était tout favorable à l'entrevue.

C'était un mensonge audacieux.

Philippe aurait peut-être participé à une entrevue qui eût eu pour but et pour conséquence une vaste ligue pour la défense de la foi catholique. Une telle fin aurait répondu à ses aspirations politiques aussi bien qu'à ses convictions religieuses. Mais il ne se souciait nullement de s'associer aux projets particuliers de la reine mère, adversaire des Habsbourg et alliée de nouveau aux hérétiques et aux modérés en France. Le

1. La Ferrière, t. II, p. 110 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 126.

duc d'Albe, le conseiller alors le plus en faveur auprès du roi, ne lui exposait-il pas, à cette même époque, que la conduite de Catherine était tellement abominable que le roi catholique devait se déclarer ouvertement pour les bons, c'est-à-dire les Guises et leurs partisans, et contre les mauvais, la reine mère, les hérétiques et les *politiques*[1] ? La résolution de Philippe II était donc bien arrêtée : il déclinerait toute sorte d'entrevues avec Catherine, si elle ne lui donnait pas de garanties sérieuses de son zèle pour la cause de la religion et de sa volonté de combattre l'hérésie[2].

Ces garanties, elle ne voulait ni ne pouvait les lui accorder : elle répondit que l'expérience récente avait démontré l'inutilité et les dangers d'une guerre pour le maintien de la religion, et qu'il valait mieux la rétablir par une réforme plus fondamentale que celle que l'on venait de faire à Trente. Une telle déclaration ne servit qu'à augmenter les soupçons que Philippe avait toujours nourris quant à l'orthodoxie de la reine mère.

Catherine mit tout en œuvre pour réaliser néanmoins l'entrevue, à laquelle elle attachait un grand prix, espérant qu'elle fortifierait ainsi sa position personnelle et réussirait à bien établir ses enfants. A cet effet, elle assura à Philippe que ses parents d'Allemagne étaient favorables au congrès, et à ceux-ci que le roi catholique y était tout gagné[3]. Mais ce fut peine perdue : Ferdinand Ier était fort exactement renseigné sur les

1. Albe à Philippe II, 22 décembre 1563 ; WEISS, Papiers d'état du card. de Granvelle, t. VII, p. 275 et suiv.

2. Phil. II à Albe, 14 déc. ; *ibid.*, p. 269.

3. Cath. de Méd. à l'év. de Rennes, 28 févr. 1561 ; LE LABOUREUR, II, 315-319.

véritables intentions de son neveu d'Espagne par le cardinal de Granvelle[1] et n'accepta pas plus que Philippe II les propositions de la reine mère.

Catherine ne pouvait plus se faire illusion sur le résultat négatif de sa campagne diplomatique. Lorsque le nouvel ambassadeur d'Espagne, François de Alava, obtint sa première audience auprès d'elle, le 23 février 1564, elle s'écria douloureusement : « Enfin, le roi mon gendre ne se soucie pas de venir me voir ». Alava lui répondit : « Ce n'est pas au roi mon maître qu'il faut s'en prendre, mais à vous, Madame, car vous ne voulez pas lui faire connaître ce qui s'y traitera, afin de lui laisser le temps d'y réfléchir. » Il chercha à détourner la conversation de ce sujet ingrat, mais la reine l'y ramena toujours : « Les affaires de la religion, dit-elle, peuvent s'arranger, *par suite* de l'entrevue, » et elle promit d'employer tous les moyens afin que les questions de foi fussent vidées *peu à peu*, c'est-à-dire sans violence. Mais par ces paroles elle avait précisément touché le point principal des dissentiments existant entre elle et le gouvernement espagnol. « Oui, Madame, lui répliqua Alava, mais ce *peu à peu*, voilà justement ce dont le roi s'afflige beaucoup[2]. »

Les nouvelles que la régente recevait de la cour de Vienne n'étaient pas meilleures, l'empereur et le roi des Romains lui faisant dire qu'ils attendaient la réponse du roi d'Espagne avant de se décider. C'était évidemment un refus, sous une forme polie. Catherine dit avec humeur qu'elle les imiterait et que, provi-

1. Weiss, VII, 385, 393.
2. Dép. d'Alava, 23 févr. 1564 ; La Ferrière, II, 157 note, Marcks, p. 62.

soirement, elle se consolait par la conscience de ses excellentes intentions [1].

Quelques mois plus tard, ces négociations furent, il est vrai, reprises avec plus de succès, au moins pour les relations particulières entre la France et l'Espagne ; mais pour le moment, elles étaient abandonnées.

Marie Stuart, isolée par la situation géographique de son pays, éloignée des grands centres européens, communiquant moins avec la cour de Fontainebleau qu'avec le cardinal de Lorraine, n'était pas bien au courant de ces événements. Certes son oncle l'avait informée du commencement des négociations et des efforts tentés par le pape pour fonder une ligue catholique universelle, mais elle ne fut pas avertie à temps de la rupture des négociations. Ce ne fut donc qu'en février 1564, c'est-à-dire trop tard, qu'elle se décida à envoyer à Rome un de ses sujets les plus fidèles, Étienne Wilson, ardent catholique « auquel je me fie bien comme un de mes fidèles serviteurs [2] ». Retenu par des vents contraires, cet agent ne partit d'Écosse qu'aux premiers jours de mars. Mais ce qui nous importe, ce n'est pas l'erreur dans laquelle était Marie sur le succès encore possible d'une telle mission ; c'est son désir de s'associer à une politique active de propagande catholique et de lutte contre le protestantisme. La véritable mesure de son caractère et de ses intentions nous est ainsi révélée : il ne s'agit plus ici de vagues accusations de ses adver-

1. Cath. à l'év. de Rennes, 17 mars 1564 ; La Ferrière, II, 165.

2. Marie Stuart à Granvelle, 6, 8 mars 1564 ; Weiss, VII, 396, 397.

saires ; nous sommes en présence de faits certains et indiscutables.

Wilson devait éviter l'Angleterre et passer par la Flandre, où il avait à se mettre en rapports secrets avec Granvelle, le vieil ami de Marie. De là, il irait à Rome et approcherait le Saint-Père afin de lui demander des instructions pour sa maîtresse.

En Écosse même, la reine se prépara pour toutes les éventualités. La forteresse de Dunbar fut confiée au seigneur de Maitland, frère de Lethington. Le commandement du fort d'Inchkeith qui fermait le Firth de Forth, et par cela même le port de Leith, faubourg maritime d'Édimbourg, fut enlevé au seigneur protestant qui en avait été investi et transféré, avec une petite garnison, à un partisan dévoué de la reine, mari d'une de ses filles d'honneur. On croyait que la mise en liberté de Bothwell, que Marie avait enfin obtenue du gouvernement anglais[1], n'avait été demandée avec autant d'insistance qu'en vue de ces projets belliqueux[2]. Marie reçut en outre, de son beau-frère, le

1. Voir plus haut, t. II, p. 82.

2. Ms. Smith à Élisabeth, 18 avr. 1564 (*Brit. Mus., Addit. Manuscr.*, vol. 4126, fol. 7 : « Som Scottish men here of the Religion have suspicion of a practize made by the Lord of Lidington and the Quene there with the Cardinalls of Loreigne and Arras, prejudiciall both to the religion in Scotland and to the realme of Englande. Their conjectures be, that Rowlet has bene twies sent hither not by Englande, but by Flanders, furst to the Cardinall of Arras, and from him to the Cardinall of Loreigne ; and here remayned, both the tymes, longtyme at the Court ; but often posting awaye to the Cardinall and returning. The Lord of Lidington, having so muche credite in Englande, hath sent both his brothers to Paris, not through Englande, but by longe seas. His Secretarie is also here



roi de France, le cadeau de douze pièces de canon, complètement pourvues de leur équipement, avec plusieurs milliers de boulets et une grande quantité de poudre. Un autre frère de Lethington était chargé de les conduire de Paris au Havre, et de là en Écosse[1].

Pour toutes ces intrigues, Marie n'osait point se servir des lords catholiques ; leur emploi aurait immédiatement donné l'éveil à la masse protestante de la population écossaise et au gouvernement anglais. Son instrument particulier était le laird de Lethington qui, extérieurement au moins, appartenait à la communauté calviniste. Aussi fut-il comblé de faveurs. A la fin de l'année 1563, Marie l'avait nommé abbé commendataire d'un très riche prieuré, celui de Haddington, en sorte qu'il devint un des plus gros propriétaires du royaume, d'autant plus important que ses biens étaient situés

aboute the Court, practizing some matters, and cam not through Englande and, as they saye, the Lords in Scotlande do not understande, what it should meane and do begyne to suspecte untrue dealing. The Quene hath put into Dombar a Brother of the saide Lord of Lidington, and hath taken the keeping of Ynskith from a Gentleman of the Religion who had it, and given it to one that maried one of hir maids. The Erle Bothwell, Admirall of Scotland, either is already or comyth shortly to Paris ; where he is like to wast and sell all, and the Lord of Lidington to be Erle Bothwell ». — Le chiffre de la garnison d'Inchkeith. *Cal.*, 1564-65, nº 28.

1. Ms. Le même à la même ; *ibid.*, fol. 11b : « The king here has made a present to the Scotts Quene of twelve pieces of ordenaunce ; wherof four be doble cannons, the rest basards and moyennes ; all mounted ; with twelve or twenty thousand shot for theim, and powder a great quantitie. Theise be at this present lading at Paris, to have downe to Newhaven [le Havre] and the Lord of Lidington's secretary goeth with theim ».



dans le voisinage même de la capitale[1]. Il est très caractéristique que le *Machiavel* écossais, pour récompense de ses services, ne demandait aucune élévation de rang, aucun titre de haute noblesse, pas de clinquant, mais tout bonnement de riches et sûrs revenus. Ses nouvelles propriétés lui procuraient une rente annuelle de trois mille *marks* écossais, — somme énorme pour une époque où le splendide comté de Murray, si longtemps convoité et enfin obtenu par lord Jacques Stuart, ne rapportait que mille marks par an[3].

En effet, Murray était profondément blessé de la haute faveur accordée par sa sœur à celui qui avait jadis été son ami, mais qu'il considérait maintenant comme un rival. C'est alors, vers la fin de l'année 1563, que commence son opposition contre sa sœur, hostilité qui devait se terminer par la chute de Marie Stuart et par la mort violente du bâtard lui-même. N'avait-il pas, autant que Lethington, favorisé le mariage espagnol, tant qu'il espérait que ce projet servirait son ambition personnelle ? Il n'avait changé de position que le jour où il s'était aperçu que les desseins de sa sœur offraient peu de chances de réussite, et que le parti anglais et protestant était le plus fort dans l'île. C'est alors qu'il se réconcilia avec Knox ; qu'il persuada aux lords de prier la reine d'abandonner la messe, — demande qu'il savait inutile, et qui ne pouvait aboutir qu'à semer la discorde entre Marie et les nobles protestants ; qu'il répandit le bruit qu'elle faisait venir de

1. Randolph à Cecil, 13 déc. ; *Cal.*, 1563, n° 1481 § 2.
2. Le même au même, 12 mars 1564 ; *ibid.*, 1564-65, n° 241 § 4.
3. Voir plus haut, t. II, p. 87.

France des troupes pour couper la gorge à tous les calvinistes, et que les nombreuses fêtes qu'elle donnait aux nobles n'étaient destinées qu'à les endormir dans une fausse sécurité jusqu'au moment où tout serait prêt pour leur ruine. Un autre jour, on racontait que Bothwell était revenu de France, qu'il avait réuni des forces considérables, et qu'il s'avançait à la rencontre de la reine pour convenir avec elle du massacre de tous les *hommes de Dieu,* Murray à leur tête ; ou bien que Marie était sur le point de retourner en France, à l'effet d'y chercher les moyens de détruire la religion et les libertés de l'Écosse. Ainsi il s'efforça d'exciter les populations contre sa sœur. Afin de donner un semblant de vérité à ces perfides insinuations Murray afficha avec ostentation son mécontentement, en se retirant de la cour pendant trois semaines, jusqu'à ce que la reine lui ordonnât de revenir. Entre temps, il avait eu une entrevue avec le comte d'Argyle, un des plus zélés fidèles de Knox, et on prétendit même que, de son abbaye de Pittenweem, il avait fait une excursion en Angleterre[1]. L'émotion du peuple écossais prit de telles proportions que Marie crut nécessaire de la calmer par une proclamation où elle réfutait toutes ces calomnies en se réclamant des preuves de tolérance et de fidélité envers les lois du pays, qu'elle venait de donner pendant les trois ans de son règne. Elle prit en outre une mesure propre à lui procurer une grande popularité, en obligeant les juges, contre augmentation de leur traitement fixe, à siéger chaque semaine trois jours entiers pour entendre et

1. Rand. à Cec., 21, 28 févr. 1564 ; *Cal.*, nos 181 §§ 6. 7. 9, 206 § 1.

décider gratuitement les procès des indigents. Elle assista même à quelques-unes de ces séances judiciaires[1]. — Enfin, la situation atteignit son point décisif.

La reine Élisabeth avait longtemps évité de préciser les conseils ambigus et énigmatiques qu'elle avait donnés à sa cousine; elle ne désirait, au fond, que traîner les négociations en longueur pour dégoûter Marie et empêcher tout mariage, quel qu'il fût. En vain, Marie avait-elle protesté à différentes reprises contre un tel traitement; en vain, Murray, Argyle, Randolph lui-même avaient-ils déclaré intolérable la façon dont on se moquait à Londres de la jeune souveraine d'Écosse. Mais la peur fit enfin ce que nul égard des convenances et même de la plus simple honnêteté n'avait su obtenir. Les bruits de plus en plus persistants de la reprise des négociations de Marie avec Granvelle et l'inclination évidente de cette princesse vers une ligue catholique influèrent tellement sur l'esprit d'Élisabeth et de ses conseillers qu'ils rompirent le silence. Le 5 mars 1564, ils donnèrent à Randolph l'autorisation de proposer formellement lord Robert Dudley comme candidat de l'Angleterre pour la main de la jeune et royale veuve[2].

Randolph s'était attendu à une explosion de colère et de déception de la part de Marie Stuart. Quelle chute, en effet, d'un roi de France et d'un prince héréditaire d'Espagne à un simple cadet de gentilhomme! Mais, informée depuis longtemps du vrai sens des conseils anglais, la reine ne montra nulle surprise de cette

1. Le même au même, 8 mars; *ibid.*, n° 228 § 5, et KEITH, II, 220.

2. Le même au même, 18 mars; KEITH, II, 224.

communication de l'ambassadeur et lui répondit avec calme, ou plutôt avec une ironie hautaine. « Votre maîtresse, lui dit-elle, a été bien lente à se décider; vous savez qu'elle m'avait conseillé d'avoir, dans le choix d'un époux, égard à trois choses, dont la principale est mon honneur. Or, pensez-vous, maître Randolph, qu'il soit très honorable pour moi d'abaisser ma dignité jusqu'à épouser un des sujets de votre souveraine? » — « Mais, par lui, répliqua le diplomate, faisant allusion à la reconnaissance de ses droits de succession, vous hériterez d'un royaume. » — « Qui m'assurera de cet héritage? reprit Marie. La reine ma sœur ne pourrait-elle pas se marier elle-même et avoir des enfants? Qu'aurais-je gagné alors? Qui trouverait que j'agisse sagement, si je prenais de suite une résolution, qui exigerait une longue réflexion, sur une proposition aussi brusque? Je n'ai encore consulté personne. Je ne voudrais pas me défier de votre maîtresse, mais j'y risque trop. Elle m'avait promis de me traiter comme sa sœur ou comme sa fille : est-il conforme à cette assurance de vouloir me marier à son sujet, bien que j'entende parler honorablement de ce gentilhomme? » Randolph essaya en vain de la persuader des excellentes dispositions d'Élisabeth à son égard et des avantages qu'elle tenait en réserve pour elle. La jeune reine répondit avec aigreur : « Je prends son offre plutôt comme un témoignage de sa bonne volonté générale que comme un signe de sincérité; attendu qu'elle a pour lord Robert tant d'affection que, à ce que l'on prétend, elle ne pourrait guère se passer de lui[1]. »

1. Rand. à Élisabeth et à Cecil, 30 mars 1564; *Cal.*, nos 281, 282, et KEITH, II, 225.



Marie était fermement résolue à ne pas consentir à un pareil mariage qu'elle croyait indigne de sa naissance et de sa position, et dont la proposition même lui semblait attentatoire au respect qui lui était dû. Elle n'accepta pas avec plus de faveur une nouvelle demande qui venait de lui être soumise dans l'intérêt de l'archiduc Charles par un gentilhomme français, M. de Clerneau, envoyé par Catherine de Médicis, le cardinal de Lorraine et le duc de Nemours (15 mars)[1]. Il fit de la part de l'empereur l'offre brillante d'une rente de deux millions de livres pour son fils, du vivant de Ferdinand, rente qui, après sa mort, serait portée à trois millions, que les époux pourraient dépenser ensemble en Écosse[2]. Ce chiffre aurait pu séduire Marie dont le revenu entier ne s'élevait pas à un million de francs; mais elle savait bien que l'empereur ne serait jamais à même de remplir une telle promesse, vraiment dépourvue de raison, eu égard à la modicité bien connue de ses moyens pécuniaires.

La reine fut désagréablement impressionnée de ce nouvel essai de ses parents de la marier contre son gré et du peu de succès que Raulet avait eu auprès de Catherine et même auprès du cardinal de Lorraine, lorsque, au nom de sa maîtresse, il leur avait demandé de cesser leur opposition aux projets espagnols deMarie Stuart[3]. Elle manifesta sa mauvaise humeur contre

1. La date de l'arrivée de M. de Clerneau à Édimbourg est donnée approximativement par une lettre de Randolph à Cecil, du 18 mars (*Cal.*, n° 260 § 1), et par une lettre de Marie Stuart à Nemours (Labanoff, I, 191).

2. Rand. à Élis., 30 mars ; *Cal.*, n° 281 § 2, et Keith, II, 224.

3. Knox à Randolph, 30 mars ; *Cal.*, n° 362 § 1.

tous ceux qui avaient trempé dans ces malencontreuses négociations. Raulet tomba en complète disgrâce, d'autant plus qu'on avait averti la reine que ce secrétaire était un espion de sa belle-mère[1]; quant à Clerneau, elle le trouva sot et peu digne de confiance[2]. Aussi, le cardinal de Lorraine se tint-il désormais à l'écart: il n'entreprit plus rien en faveur de l'archiduc[3]. Malheureusement pour sa nièce, ses intrigues antérieures avaient duré juste assez de temps pour enlever au projet favori de la jeune reine toute chance de succès.

Quoique Marie n'eût pas encore entièrement renoncé à l'espoir trompeur de voir réaliser son dessein, et qu'elle attendît même avec grande anxiété l'arrivée du nouveau représentant de Philippe II à Londres, elle dut toutefois se faire de plus en plus à l'idée que ce diplomate lui apporterait une réponse négative; la longueur même de l'attente devait lui inspirer la conviction que tout était fini de ce côté. Mais elle était bien résolue à n'épouser ni l'archiduc dont elle et ses sujets ne voulaient à aucun prix, ni l'amant de la reine Élisabeth, ce Dudley qui ne lui aurait apporté aucun avantage, et qui l'aurait couverte de ridicule, comme si elle se contentait des restes de la passion de sa cousine. Elle aimait mieux contracter un autre mariage, avec lord Darnley. La manière dont elle prépara cette affaire est une nouvelle preuve de son habileté diplomatique et de son grand art de dissimulation.

1. Weiss, VIII, 29.

2. Marie à l'archev. de Glasgow, son ambassadeur à Paris, 11 oct. 1564; Labanoff, I, 241.

3. La même à la duchesse d'Aerschot, 3 janv. 1565; *ibid.*, p. 249.

Un an auparavant, Élisabeth, pour empêcher le mariage espagnol, avait elle-même mis en avant Darnley et, en général, la maison de Lennox, dont elle avait chaudement recommandé les intérêts à Marie Stuart[1]. Selon son désir, Lethington, après son retour en Écosse, avait également travaillé en faveur de Lennox[2]. Marie résolut maintenant de se prévaloir de ces circonstances pour préparer le retour en Écosse de toute la famille, de faire tomber ainsi Élisabeth dans son propre piège. Elle a exposé elle-même, dans un mémoire autographe, les motifs qui l'ont amenée à choisir ce parti. « Je manquais de forces, dit-elle, et étais comme sous la tutelle de mes sujets, sans puissance ni argent et même dépourvue de fidèle conseil, chagrinée par la différence de religion et par ma réconciliation forcée avec ceux qui avaient commis tant de crimes et de trahisons contre mon père, ma mère, mon seigneur et mari et moi-même. En considération de quoi je résolus d'épouser plutôt un natif de l'île, chose dont les catholiques et les protestants me sollicitaient tous ensemble. Alors madame de Lennox, comme elle avait toujours fait depuis que je fus revenue, envoya me visiter et me prier par lettres et par *tokens* (cadeaux) d'agréer pour époux son fils, étant à la fois du sang d'Angleterre et d'Écosse, le plus proche héritier des

1. Voir plus haut, t. II, p. 203 et suiv. — C'est seulement en ce sens et en rapport avec les événements du printemps 1563 qu'est vraie la manière dont Castelnau de Mauvissière représente la genèse du mariage entre Marie et Darnley (l. V, ch. 12 ; Le Laboureur, I, 180, 181), évidemment d'après les indications mêmes de la reine d'Écosse. Il en attribue toute la responsabilité à Élisabeth.

2. Lethington à Cecil, 13 juillet 1564 ; Tytler.

deux pays après moi, portant le nom de Stuart, afin de conserver à tout jamais ce surnom si agréable aux Écossais, étant aussi de même religion que moi, et qui me respecterait autant que l'honneur que je lui ferais en cela l'y obligerait. » Donc, ne pouvant avoir un prince catholique étranger pour époux, elle choisissait un prince catholique indigène. Son opposition contre Élisabeth et contre le catholicisme persistait toujours. Les catholiques et les membres de la famille Stuart se déclarèrent vivement en faveur d'une telle idée[1]. Mais tout en la communiquant à ces seigneurs, Marie la cacha soigneusement aux protestants, et surtout à Murray et à Lethington. Elle se contenta de faire semblant d'obéir aux recommandations d'Élisabeth en envoyant sous son grand sceau à Lennox, mis hors la loi vingt ans auparavant, l'autorisation de rentrer en Écosse pour qu'il pût personnellement travailler au rétablissement de sa fortune, et en lui donnant l'espoir qu'en effet il rentrerait bientôt dans la totalité de ses anciennes possessions (fin d'avril 1564[2]). Lennox se mit immédiatement en mesure de profiter de cette gracieuse permission, et on raconta déjà en Écosse que « sa lady et le jeune comte le suivraient sous peu ».

Élisabeth et ses conseillers furent très effrayés

1. LABANOFF, I, 296. — Cet auteur imprime : « comme toujours despuis que je fus remué par elle auoit fayt ». Cette phrase ne donne évidemment aucun sens. J'ai collationné l'original au *Record office* de Londres (*Scotland*, t. XI, n° 80), et j'ai trouvé la phrase fort correcte et intelligible : « comme tousiours despuis que ie fus *venuye elle* auoit fayt ».

2. *Cal.*, 1564-65, nos 362 § 2. 367 § 1. — Lethington à Cecil, 13 juillet 1564 ; TYTLER.



de la démarche que Marie venait de faire en faveur de Lennox. Si la reine d'Angleterre avait autrefois voulu enrayer les négociations espagnoles, en mettant en avant le jeune Darnley, les circonstances avaient dès lors entièrement changé. Le mariage castillan était devenu bien improbable; elle ne se souciait donc nullement de voir sa cousine unie à un chef des catholiques anglais, et les prétentions de Marie à sa succession confirmées et augmentées par les droits du fils de lady Marguerite. En outre, Knox et l'ancien adversaire de Lennox, Châtellerault, lui exposèrent tous les dangers que courraient la religion et le parti anglais en Écosse par le retour de ce gentilhomme catholique et de sa femme aussi intrigante qu'ambitieuse. Afin de parer ce coup et de ressaisir son ascendant, évidemment fort diminué, sur l'esprit de la reine d'Écosse, Élisabeth revint à ses anciens artifices, en proposant de nouveau à sa cousine une entrevue personnelle. Plus encore: elle fit incarcérer Jean Hales, ami de Cecil et de son beau-frère Bacon, et qui venait de publier un livre en faveur du droit de succession de lady Catherine Gray sur laquelle le parti protestant zélé en Angleterre avait placé ses espérances: elle défiait ainsi ce parti et semblait prendre fait et cause pour les prétentions de la reine d'Écosse. Ce fut peine perdue. Marie n'avait plus aucune confiance dans sa *bonne sœur* d'Angleterre. En effet, ses amis dans ce dernier pays venaient de lui apprendre qu'Élisabeth avait essayé de renouer avec la cour impériale les négociations de son mariage avec l'archiduc Charles, union qu'elle avait absolument interdite à sa jeune cousine[1]. Marie, avec

1. J. Melvil, *Memoirs*, p. 41.

raison, était indignée de cette absence complète de sincérité et de franchise de la part d'Élisabeth. Elle déclina cette offre d'entrevue sous des prétextes courtois et, comme elle disait, seulement pour l'année courante ; mais le gouvernement anglais comprit très bien que c'était un refus définitif[1]. Lethington ne lui laissa d'ailleurs aucun doute sur la gravité de la situation. Ce ministre, ainsi que Murray, son collègue et ancien ami, ne se faisaient plus d'illusion sur ce que leur situation personnelle avait de précaire. L'alliance anglaise qu'ils avaient jadis tant prônée et à laquelle ils étaient revenus, après le mauvais résultat des négociations espagnoles, Murray un peu plus tôt, Lethington un peu plus tard, était entièrement perdue dans l'esprit de leur reine, si Élisabeth ne donnait à celle-ci une prompte et complète satisfaction sur le point capital, en reconnaissant ses droits de succession. Dans le cas où Élisabeth ferait ce sacrifice, ils espéraient encore amener leur maîtresse à accepter le mariage avec lord Robert. Mais si la reine d'Angleterre persistait toujours dans son refus, si elle montrait ainsi que, dans cette dernière affaire, elle n'était pas plus sincère que dans ses autres protestations d'amitié chaleureuse envers Marie, et que son but unique était de la berner en traînant les choses en longueur, ils prévoyaient non seulement la rupture de leur souveraine avec l'Angleterre et avec les protestants, mais encore leur propre chute et

1. Rand. à Cec., 22 mai, et à Cecil et à Rob. Dudley, 5 juin ; *Cal.*, n°s 412 § 1, 460, ainsi que dans Tytler, t. VI. — Ms. Journal de Cecil (*Brit. Mus.*, *Cotton. Libr.*, *Calig.* B IX, fol. 214) : « 4 Junij. The Queene of Scotts with excuses refuses to meet the Queenes Matie ».

la perte de toute leur influence. Dans son angoisse, le secrétaire d'État s'adressa de nouveau à son ancien ami et correspondant Cecil. « Si une alliance est réellement dans vos intentions, lui écrivit-il, vous trouverez, j'en suis sûr, assez de réciprocité de notre part; mais si vous continuez à temporiser sans aucun meilleur effet que celui qui est résulté jusqu'à présent de tous les messages échangés entre les deux reines durant les trois dernières années, je suis d'avis que sera le plus heureux celui qui s'est mêlé le moins de ces affaires. D'aimables lettres, de bonnes paroles et de plaisants messages peuvent être d'excellents moyens pour inaugurer une amitié entre princes; mais dans mon opinion, ce sont des liens trop faibles pour la maintenir. » Il ne recula pas devant des reproches d'autant plus sensibles qu'ils étaient parfaitement justifiés. « Dans ces grandes affaires, continuait-il, entre nos souveraines, j'ai toujours trouvé en vous ce défaut que dans vos dépêches vous avez constamment écrit d'une manière équivoque, et que dans vos communications particulières vous avez rarement exprimé votre propre jugement; vous avez plutôt *academico more* disputé *in utramque partem*, me laissant en suspens pour une conclusion à ma volonté. Je crains que, en donnant votre avis, nous n'alliez toujours procéder avec tant de précautions que vous ne dites plutôt rien qui puisse vous gêner un jour, que d'énoncer les choses qui pourraient avancer nos affaires communes, et je vous avoue que dans ces derniers temps, pour le respect que je vous porte, j'ai fait violence à ma nature pour apprendre de vous une telle leçon, en sorte que votre manière d'agir me sert de modèle pour mes procédés. Mais j'ai bien peur que nos intérêts communs n'aillent

pas mieux d'un iota à cause de notre trop grande prudence »[1].

Afin de créer la possibilité d'une entente, les ministres écossais tombèrent d'accord avec leur ami Randolph pour proposer à Londres une entrevue entre eux et le comte Bedford, lord-gardien des Marches : réunion qui aurait lieu en automne, dans la forteresse anglaise de Berwick, près de la frontière. Ce projet sembla si important que l'ambassadeur partit de suite pour Londres, afin de l'y faire agréer[2]. Lethington le recommanda chaudement à Cecil[3].

Il est fort probable que Marie Stuart n'avait aucune confiance dans l'efficacité d'une pareille mesure ; mais elle y consentit pour ne pas avoir l'air de négliger la moindre chance d'une entente entre elle et l'Angleterre, et pour mettre d'autant plus le droit de son côté quand elle changerait définitivement de politique dans le cas fort probable où cet essai n'aboutirait pas plus que les précédents. Au contraire, ses desseins de propagande catholique furent encouragés par de nouvelles missives du pape, apportées par Étienne Wilson, à son retour de Rome, et adressées tant à la reine qu'aux évêques d'Écosse. Il leur communiqua un exemplaire des décrets du concile de Trente, dont Pie IV ordonnait la stricte exécution. Le pontife exhortait en outre la souveraine à ne confier les dignités temporelles et ecclésiastiques qu'aux seuls personnages connus pour leur orthodoxie romaine. Si elle obéissait, il lui promettait

1. Leth. à Cec., 6 juin ; Tytler.
2. Il y arriva déjà le 20 juin ; Ms. *Journal de Cecil :* « 20 Junij. Mr Randolph came from Scotland ».
3. 23 juin ; *Cal.*, n° 514.

assistance. Il enjoignit de même aux évêques de ne donner les bénéfices ecclésiastiques qu'aux candidats d'une orthodoxie éprouvée[1].

Les négociations, entreprises par Marie avec le pape, Granvelle, les Lorrains et même avec la cour de France, en vue de la grande alliance catholique, n'étaient pas restées ignorées du gouvernement anglais[2]. Ses craintes augmentèrent à la suite de la résolution soudaine de la reine d'Écosse de rappeler les Lennox. On croyait les pourparlers entre les cours catholiques beaucoup plus sérieux et plus avancés qu'ils ne l'étaient en réalité, et on voyait dans Lennox le futur chef du parti romain en Écosse et le successeur de Murray comme premier ministre de la reine Marie. Les protestants, dans leur frayeur, voyaient le bâtard lui-même voué à la mort[3]. Élisabeth n'était pas éloignée de partager ces terreurs jusqu'à un certain point, et elle se décida à intervenir en empêchant le retour de Lennox. Elle écrivit donc à sa cousine pour la prier de défendre au comte Matthieu l'entrée de son pays (5 juillet)[4]. Cecil s'adressa, dans le même sens, à Murray et à Lethington, non sans leur montrer un certain soupçon : il leur annonçait que ses *meilleurs amis* en Écosse

1. Ms. Pie IV à Marie Stuart, et aux évêques d'Écosse, 15 juin 1564 (copies); *Bibl. Barberina*, Rome, XXXI, 10. — La première de ces lettres dans RAYNALDI, *Ann. eccles.*, 1564, n° 249.

2. Sir Thom Smith à Cecil, 1er sept. 1564 ; *Cal.*, n° 642 § 3.

3. *Ibid.* — Bedford à Cecil, 2 sept. ; *Cal.*, n° 644 § 1.

4. Ms. *Journal de Cecil* : « 5 Julij. The Queenes matie being at Mr Sackviles wrott to the queene of Scotts to staie the going in Scotland of the Earle of Lenox ».

l'avaient averti des dangers qu'offrirait le retour de Lennox, et qu'il s'étonnait de voir les deux ministres consentir à une telle éventualité.

Ces missives, loin d'atteindre leur but, ne servirent qu'à empirer les relations, déjà suffisamment tendues, entre Londres et Édimbourg. La démarche d'Élisabeth, après toutes les marques d'intérêt que, depuis plus d'une année, elle avait prodiguées aux Lennox, sembla suspecte à Marie qui n'y vit qu'un nouveau prétexte pour ajourner à une époque indéfinie la décision sur son mariage. Cette fois, sa patience fut à bout. Elle répondit à sa parente par une lettre où toute sa colère, toute son indignation, amassées et refoulées depuis si longtemps, se donnaient enfin libre carrière et éclataient avec force[1]. Ce fut sans doute, pour Marie, un véritable soulagement que de s'être déchargée enfin du lourd fardeau de haine et d'antipathie qui pesait sur son cœur.

Lethington et Murray ne purent faire autrement que de répondre à Cecil avec une certaine aigreur. Le ministre anglais les avait apostrophés eux-mêmes avec assez de sévérité ; et, d'autre part, ils étaient forcés de reconnaître que, dans l'affaire de Lennox, le gouvernement anglais devait céder, s'il ne voulait amener la rupture immédiate avec leur reine, et partant, leur propre perte. Lethington, en particulier, fit à Cecil les plus vifs reproches de les avoir mis en suspicion sur le dire de quelques individus passionnés et mal renseignés. N'était-ce pas sur les chaleureuses recommandations tant orales qu'écrites de la reine d'Angleterre que lui-même avait pris en main les intérêts du comte ? n'était-

1. MELVIL, *Memoirs*, p. 43.

ce pas pour la même raison que sa souveraine avait consenti au retour de ce personnage? L'opposition subite de la reine Élisabeth était fort *merveilleuse*, en telles circonstances. Il serait impossible maintenant de persuader la reine Marie de révoquer l'autorisation solennelle du retour, octroyée à Lennox ; « je n'oserais jamais essayer de me charger d'une telle proposition auprès de Sa Majesté, sachant combien elle respecte son honneur, lorsqu'elle a déjà fait une promesse, et combien elle est contraire à changer ses résolutions, quand elles sont une fois prises : choses qu'elle ne ferait pas elle-même et qu'elle déteste également chez les autres. » Lethington déclare en outre que « la religion, en Écosse, ne dépend pas de la venue de lord Lennox, ni ceux de la religion ne dépendent d'un ou de deux auxquels, peut-être, sa venue déplait. » Murray s'exprime encore plus emphatiquement à cet égard : « Quant à la faction qu'après son arrivée il pourrait former contre la religion, notre établissement, grâce à Dieu, n'est pas si faible que nous ayons raison de concevoir quelque crainte, lors même qu'il aurait de son côté le plus puissant sujet de ce royaume, attendu que nous possédons la faveur de notre souveraine et la liberté de conscience en aussi grande abondance que notre cœur peut le désirer. Ni lui ni moi, Dieu merci, ne pourrions combattre ou changer la religion; qu'il vienne ou qu'il ne vienne pas, cela n'aura aucune conséquence sous ce rapport[1]. »

Que ces deux ministres, et surtout Murray, aient

1. Lethington et Murray à Cec., 13 juillet; TYTLER, t. VI, et *Cal.*, n°s 556, 557.



été sincères dans leurs affirmations, le doute est permis; mais il s'agissait pour eux de forcer le gouvernement anglais à laisser partir Lennox, afin d'éviter la chute immédiate de leur système politique et de leur autorité personnelle.

Mais ils semblaient avoir peu de chances de réussir auprès de la reine Élisabeth. Au contraire, celle-ci, se voyant repoussée du côté de l'Écosse, agit de sa propre autorité et interdit à Lennox et aux siens de se rendre dans ce pays[1]. C'est probablement sur son ordre que lord Robert Dudley, connu pour être assez favorable à la reine d'Écosse, répondit à Lethington sur un ton assez amer. « Ou, lui disait ce prétendant à la main de Marie Stuart[2], vous pensez que nous ne vous voulons point de bien, ou vous désirez nous avertir que vous avez envers nous des intentions douteuses. » Or, Dudley affirme, de la manière la plus solennelle, les excellents sentiments que toute la cour de Westminster nourrit pour la reine d'Écosse. « Mais, s'il m'est permis, je voudrais blâmer quelque chose dans la reine votre maitresse, quant à une partie de sa lettre à ma souveraine en réponse à la missive où celle-ci lui parlait de la venue de lord Lennox : dans cette affaire je puis protester de l'intention sincère, franche et amicale de notre reine pour la vôtre. Je dis cela en vérité : si quelqu'un a des raisons pour être reconnaissant à notre souveraine de sa bonne volonté et être content

1. Guzman de Silva à la duchesse de Parme, 7 août 1564; KERVYN DE LETTENHOVE, IV, 78.

2. Cette lettre intéressante et entièrement inédite se trouve au *Brit. Mus.*, *Egert. Papers*, vol. 1818, fol. 30; nous l'imprimons aux *Pièces justificatives*, I.

de ce qu'on a retenu le comte ici, cela devrait être la reine votre maîtresse. » Lord Robert prétend que le retour de Lennox menacerait Marie et ses sujets de terribles dangers ; mais il a bien garde de préciser en quoi consistaient ces dangers. « Le fait que vous avez pris en si mauvaise part ce qui eût dû être pris en si bonne part prouve que vous êtes facilement irritables; vous vous êtes emportés ainsi sans raison suffisante, comme le démontre la lettre que vous avez envoyée à M. le secrétaire (Cecil), et que j'ai lue. » Mais lord Robert tenait à rester en bons termes avec Marie Stuart, qu'il ne désespérait pas d'épouser un jour dans le cas où la main de la reine d'Angleterre lui échapperait. Il finit donc sa lettre par des phrases plus conciliantes, et en promettant ses services fidèles pour les intérêts de l'Écosse. « Je ne trouve pas que des deux côtés on ait tenu une bonne et sincère conduite, faite pour amener l'union de nos deux princesses... Je ne puis dire davantage ; mais s'il y a un tel ministre de part et d'autre, que Dieu nous en délivre bientôt ! » Ces dernières phrases contiennent une allusion, facile à comprendre, au rival de Dudley, c'est-à-dire Guillaume Cecil.

Le favori de la reine Élisabeth reconnaissait lui-même qu'un des ministres de sa souveraine n'agissait pas bien envers l'Écosse ni même dans l'intérêt de son propre pays. Il n'est donc pas étonnant que sa lettre n'ait produit aucun changement dans les sentiments et dans les résolutions de Marie et de ses conseillers. Ils se renfermèrent pendant de longues semaines en un silence obstiné. A Londres, on fit semblant de craindre que les Écossais n'entreprissent une attaque, d'accord avec les catholiques anglais. Trois mille soldats furent

levés dans les comtés septentrionaux pour renforcer la garnison de Berwick [1].

Cependant, des deux côtés, on sentit bientôt le besoin d'un rapprochement. Marie Stuart eut le profond chagrin de voir sa longue attente d'une réponse de la part de l'Espagne se terminer par la réception d'un refus formel. Elle avait guetté avec la plus grande anxiété l'arrivée de don Diégo Guzman de Silva en Angleterre. Ce diplomate y avait enfin abordé au commencement du mois de juillet, — mais il n'était chargé d'aucun message pour la reine d'Écosse. Au contraire, lorsque, dans son audience de réception, Élisabeth lui dit carrément : « Enfin tous me dédaignent ; j'ai appris qu'il est question de marier l'Infant à la reine d'Écosse, » — Silva se crut autorisé à démentir ce bruit, en mettant en avant, comme raison principale, l'état maladif de don Carlos [2].

Quelques semaines plus tard, son roi lui ordonna enfin de donner une réponse définitive à la reine d'Écosse, conformément aux résolutions prises depuis longtemps. Il est vrai que, dans ce document officiel, Philippe ne parlait point de la faiblesse physique de son fils, mais alléguait d'autres raisons qui, en effet, ne venaient chez lui qu'en seconde ligne. Il désirait ménager, disait-il, la susceptibilité de ses parents d'Allemagne, et il craignait que le mariage en question ne fût pas capable d'amener le rétablissement de la religion catholique dans la Grande-Bretagne. Voici ce qu'il écrivait à Silva, le 6 août 1561 : « Comme j'aime

1. Guzman de Silva à Philippe II, 12 août, 4 sept. 1564 ; *Docum. inéditos*, t. LXXXIX, p. 28, 31.

2. Silva à Philippe II, 10 juillet 1564 ; Mouy, p. 174.

l'archiduc Charles autant qu'un fils, vous sortirez de la meilleure manière possible de l'affaire de mon fils et de la reine d'Écosse. » L'ambassadeur travaillera en faveur du mariage de l'archiduc. Mais il continuera à tenir les Français dans le doute, comme si l'union espagnole n'était pas encore abandonnée, afin qu'ils n'empêchent pas celle avec l'archiduc pour remplacer celui-ci auprès de Marie Stuart par leur propre roi: « car dans ce dernier cas seulement, ajoute Philippe, je reviendrais à la négociation relative au prince [Don Carlos][1]. » Granvelle, à son grand chagrin, reçut une communication semblable[2]. Seulement, ce serviteur fidèle fut informé des véritables raisons de la décision royale : « en considération de la disposition naturelle de mon fils ».

Marie eut encore une chance, bien passagère, il est vrai, et aux dépens de son amie d'enfance, de voir ses rêves se réaliser. Au commencement du mois d'août, la reine d'Espagne, Élisabeth de Valois, tomba dangereusement malade, et l'on s'attendit à sa mort. Les courtisans et les diplomates étrangers annoncèrent de suite, comme une chose absolument certaine, que, en cas de veuvage, Philippe II était résolu dès lors à épouser lui-même la reine d'Écosse[3]. Le roi catholique ne fut cependant pas amené par les circonstances à donner un témoignagne aussi touchant de la délicatesse de ses sentiments, au point de courtiser

1. *Docum. inéditos*, t. XXVI, p. 521.

2. Également datée du 6 août ; Weiss, t. VIII, p. 210.

3. Dépêches de Chaloner, du 10 août (*Calendar of Manuscripts of the Marq. of Salisbury*, t. I, p. 303), et du 27 août 1564) *Cal. of State P.*, 1564-65, nº 635 § 2.

une reine étrangère au moment même de la mort de son épouse. Élisabeth de Valois se rétablit et prolongea encore de quatre années son existence à côté d'un mari aussi aimant.

C'en était donc fait à tout jamais de l'espoir de Marie Stuart de ceindre le diadème le plus brillant de la chrétienté et de conquérir la Grande-Bretagne pour elle et pour la foi, avec l'aide des invincibles *tercios* espagnols. On ne nous dit pas qu'elle ait été fortement impressionnée par une décision qu'elle avait certes escomptée depuis des mois. Cependant il y eut une conséquence importante du refus définitif de Philippe II: c'est que la reine résolut de travailler à son mariage avec son cousin Darnley. Il est vrai qu'à cet effet elle avait à vaincre la résistance du gouvernement anglais et même de ses propres ministres. Elle s'y prit avec une habileté étonnante. En premier lieu, elle feignit revenir une fois de plus à sa première politique, celle de l'alliance avec le parti protestant et anglais. Dans les premiers jours de septembre elle avait encore refusé de répondre aux lettres du gouvernement anglais[1]; immédiatement après cette date, elle changea entièrement de conduite.

Murray fut de nouveau chargé de la direction des affaires. Tous ceux qui demandaient une grâce à la reine furent avisés par elle de présenter leurs suppliques à son frère naturel[2]. Comme sa nomination de lieutenant-général des Marches avait été, juste trois ans auparavant, le signal de sa grandeur, sa nouvelle

1. Bedford à Cecil, 13 sept.; *Cal.*, nº 665 § 1.

2. Kirkaldy de Grange à Randolph, 19 sept.; *ibid.*, nº 680 § 2.



élévation à ce poste important sembla indiquer que le temps de sa disgrâce était fini, et qu'il était destiné de nouveau à devenir le premier dignitaire du royaume[1]. La politique anglaise triompha avec lui sur toute la ligne. Murray même écrivit à Cecil dans les termes les plus amicaux, excusa les malentendus que ses lettres antérieures auraient pu faire naître à Londres et assura la reine Élisabeth ainsi que ses ministres du dévouement et de la gratitude que tous les bons Écossais ressentaient pour eux. Lethington s'exprima dans le même sens, et annonça que le gouvernement écossais était sur le point d'envoyer à Londres le jeune Jacques Melvil, pour se mettre entièrement d'accord avec les Anglais[2]. Bref les esprits qui, naguère encore, avaient paru si excités à Édimbourg, se tranquillisèrent d'un seul coup. Pour bien marquer la nouvelle direction qu'elle venait de donner à sa politique, Marie gratifia le savant ami et partisan de Murray, Georges Buchanan, d'une pension de cinq cents livres sur l'abbaye de Crossraguel dont le titulaire, connu comme un des catholiques les plus zélés, venait de mourir. Lorsque le comte de Cassilis, selon la louable habitude des seigneurs écossais de cette époque, occupa l'abbaye, malgré la donation royale, il fut menacé d'être mis au ban du royaume, s'il ne l'évacuait dans les six jours et ne l'abandonnait à l'ancien précepteur de la reine[3].

1. *Ibid.*, *l. c.*, et n°s 699 § 4, 740.

2. Lethington à Cecil, le 18, et Murray au même, le 14 sept.; n°s 674, 679.

3. Séance du Conseil du 16 oct. 1564; Burton, Privy Council, t. I, p. 288.— Rand. à Cecil., 24 oct.; *Cal.*, n° 757 § 7.

Et pourtant, toutes ces démonstrations de la jeune reine n'étaient que feintes et n'avaient pour but que de dissiper les appréhensions que l'appel de Lennox avait provoquées chez les protestants et surtout chez les ministres anglais, et pour amener la révocation de la défense que ceux-ci avaient opposée au départ du comte Matthieu. Car peu de semaines après avoir ainsi témoigné de son désir de rétablir les anciennes relations amicales avec le parti protestant et le gouvernement anglais, Marie écrivit au pape pour l'assurer qu'elle acceptait les décrets du concile de Trente sans aucune restriction, et qu'elle se donnerait toute la peine possible afin de les faire adopter également par son peuple (20 octobre 1564). « Nous travaillerons, disait-elle dans cette lettre, de plus en plus à l'accroissement et à l'union de notre mère la Sainte Église, et y ferons obéir tous nos sujets; et de notre côté, nous n'y épargnerons aucun moyen qui soit en notre puissance.[1] » Tel était le fond du cœur et de la pensée de Marie Stuart.

Sa politique, plus adroite que sincère, eut un plein succès : à peine la nouvelle de la faveur de Murray fut-elle arrivée à Londres qu'Élisabeth, croyant tout danger disparu, donna à Lennox l'autorisation de partir pour l'Écosse. Elle lui donna même une chaleureuse lettre de recommandation pour sa bonne sœur, et Cecil, son ancien adversaire, le gratifia d'une missive semblable[2]. Marie remportait un premier et important avantage : le père de Darnley pouvait revenir en Écosse.

1. LABANOFF, VII, 6. — La Ms. réponse de Pie IV à Marie Stuart, du 1er mai 1565, se trouve à Rome, dans la *Bibl. Barberina*, XXXI, 10.

2. Réponses à ces lettres : Marie à Élis., 28 sept. (LABANOFF, I, 235), et Lennox à Cecil, 30 sept. (*Cal.*, n° 705).

Le 23 septembre 1564, Lennox fit son entrée dans Édimbourg[1]. Pour rehausser l'éclat de cet événement, la reine avait convoqué le parlement dans la capitale, pour le 21 du même mois[2]. Le lendemain, le roi d'armes Lion proclama aux carrefours de la ville le pardon complet accordé au comte par la reine, et la rémission de toutes les pénalités qui avaient été édictées contre lui[3]. Lennox parut, escorté par une foule brillante et richement vêtue de gentilshommes et de serviteurs ; il fut logé chez un frère naturel de la reine, lord Robert de Holyrood-House ; et il fut immédiatement reçu par la souveraine, qui embrassa avec effusion le mari de sa tante. Sur la demande de la princesse, le parlement, dans sa séance du 25, résolut de rétablir le comte dans tous ses honneurs[4].

Le retour de Lennox et la faveur dont il était l'objet effrayèrent surtout deux seigneurs : le duc de

1. La date du retour de Lennox à Édimbourg est sujette à discussion. G. BUCHANAN la place dans le mois de septembre 1563. KEITH, qui le corrige, la met au 27 sept. 1564 (II, 228). Miss STRICKLAND fait revenir le comte dans la capitale *aux premiers jours de septembre* (1564, t. IV, p. 56) ; etc. En réalité, il ne peut y avoir le moindre doute à ce sujet. Le 13 sept. 1564, Bedford écrit à Cecil, de Berwick : « Le comte de Lennox va être ici le 19 de ce mois (*Cal.*, 1564-65, nº 665 § 2). Le 20, Lennox continue lentement son voyage, et le 23, il entre solennellement dans la capitale ; cette dernière date est indiquée à la fois par un témoin oculaire, l'auteur du *Diurnal of Occurrents* (p. 77), et par une information d'Écosse, *Cal.*, *l. c.*, nº 699 § 1.

2. *Cal.*, nº 699 § 1.

3. *Diurn. of Occurr.*, p. 77.

4. Voir note 2. — De même, Marie à Élis., 28 sept. ; LABANOFF, I, 237.

Châtellerault, l'ancien adversaire de Lennox dont il avait occupé beaucoup de terres, et dont il était le rival pour la succession au trône d'Écosse, dans le cas où Marie mourrait sans laisser d'enfants ; et Morton, qui avait accaparé le comté d'Angus, quoiqu'il eût appartenu au père de lady Marguerite. Mais le duc avait perdu la plus grande partie de son autorité depuis que son fils aîné avait été enfermé comme fou, et que lui-même avait dû céder à la reine sa forteresse de Dumbarton. Le sombre et rusé Morton était plus à craindre. La reine, qui songeait constamment à son mariage avec Darnley, voulant éviter à la famille de ce jeune homme tout conflit dangereux, amena Lennox à déclarer qu'il renonçait au fief d'Angus, et qu'il ne réclamait que le district dont il tirait le nom [1]. Le duc, extrêmement agité par l'arrivée de son mortel rival, s'était abstenu de paraître à la cour et avait réuni ses amis dans les comtés de l'ouest. Mais Marie et, sur son désir, Murray s'efforcèrent, non sans peine, d'amener une réconciliation entre les deux adversaires. Ils finirent par obéir à l'ordre de leur souveraine ; ils s'embrassèrent, promirent de ne plus jamais se quereller et burent ensemble (27 oct.). Le duc n'eut à rendre qu'une petite partie des terres enlevées jadis aux propriétés des Lennox ; mais selon son habitude, il se plaignit amèrement et prétendit que l'on n'avait en vue que la ruine totale de sa maison [2].

1. Bedford à Cecil, 29 sept. ; *Cal.*, n° 703.

2. *Diurn. of Occurr.*, p. 77. — Séance du Conseil privé du 28 oct. ; BURTON, I, 290. — Bedford à Cecil, 2 oct., et Rand. au même, 3 nov. ; *Cal.*, n°s 709 § 1, 772 §§ 3, 4. — Marie Stuart à l'archev. de Glasgow, 3 nov. ; LABANOFF, I, 242.

Avec et sans l'assentiment de la reine, Lennox travailla avec ardeur à dissiper tous les soupçons du parti protestant et à préparer ainsi le terrain pour le mariage de son fils avec Marie Stuart. Après quelque hésitation et sur la demande réitérée des chefs protestants, il accompagna même les seigneurs de cette religion au prêche calviniste, — sacrifice assez considérable de la part du représentant des catholiques anglais[1]. Malgré ses modestes ressources, il menait un train de vie réellement royal, meublait sa maison avec une richesse inaccoutumée dans la rude Écosse, donnait des dîners et des banquets sans nombre et distribuait à toute la cour des cadeaux évidemment destinés à lui gagner les cœurs des seigneurs. « Il emploie, écrit Randolph, des moyens excellents pour se concilier la faveur de tous et pour préparer le chemin à des fins ultérieures. Le bruit court ici que Mylady ainsi que Mylord Darnley le suivront sous peu, en sorte que plusieurs m'ont demandé s'ils sont déjà en route. Je trouve en effet que l'on a ici beaucoup de goût pour le jeune lord, et que bon nombre de gens désirent le voir à Édimbourg[2]. »

Telles furent les premières mesures qui devaient amener le mariage de Marie avec son jeune cousin. Nous voyons que cette union fut bien moins la conséquence d'une passion subite que Darnley aurait inspirée à la reine, comme on l'a toujours prétendu, qu'une démarche résolue et préparée de longue main, dans un but politique bien net et précis. Entre

1. *Cal.*, 1564-65, n°s 699, 703.

2. Rand. à Cec., 24 oct.; Tytler, t. VI, et *Cal.*, n° 757 § 2.

temps la jeune reine prit ses précautions pour la grande lutte dont ce mariage devait être le signal. Elle rétablit ses finances, en révoquant toutes les pensions qu'elle avait accordées depuis son retour, sous prétexte qu'on avait abusé de sa bonté, en la chargeant lourdement pour peu de services. Elle punit avec sévérité les gentilshommes batailleurs : en un seul dimanche, cinq Eliots et Scots furent condamnés à mort au Tolbooth d'Édimbourg et trois d'entre eux décapités le même soir à la lueur des torches. Des clans entiers qui s'étaient rendus coupables de rébellion ou de pillages furent mis hors la loi et placés à la merci de la souveraine. La crainte salutaire qu'elle inspirait devint si forte que son ordre seul suffit pour désarmer cinq cents cavaliers qui étaient sur le point de se battre à la lance et à l'épée[1]. Cette vigueur déployée par la jeune et délicate souveraine impressionna vivement l'esprit des populations et l'entoura d'une considération générale qui, à deux reprises, lui permit d'abattre ses plus formidables adversaires.

La reine d'Angleterre commençait à comprendre quelle lourde faute elle venait de commettre en autorisant le départ du comte Matthieu. Devait-elle laisser le champ entièrement libre à ce couple intrigant des Lennox et consentir aux prétentions que leur fils élevait à la main de Marie Stuart? Tel n'était pas son intérêt. « Elle désire voir la reine d'Écosse mariée bassement ou pas mariée du tout », écrit l'envoyé d'Espagne[2].

1. Dépêche citée à la note précédente.

2. A la duchesse de Parme, 17 sept. 1564 (KERVYN DE LETTENHOVE, IV, 105), et à Phil. II, 18 sept. (*Doc. inéd.*, LXXXIX, 37).

Mais elle ne pouvait parer à cette éventualité qu'en prônant l'union de Marie avec lord Robert. D'autre part, le sacrifice de son sincère attachement pour ce gentilhomme lui était extrêmement douloureux, et elle avait une peine infinie à s'y décider. En outre, sa cousine avait fermement déclaré qu'elle n'accepterait Dudley qu'à la condition qu'il lui apportât dans la corbeille la reconnaissance de ses droits de succession au trône d'Angleterre par la reine Élisabeth, — concession que celle-ci croyait désastreuse, non seulement pour sa puissance et pour son autorité, mais encore pour sa sécurité personnelle. Cecil, son *esprit familier* (*Sir Spirit*) était alors malade. Dans son angoisse, elle lui écrivit en latin un billet qui reflète bien son extrême embarras (Saint-James, 23 sept.): « Je me trouve engagée dans un tel labyrinthe, quant à la réponse à donner à la reine d'Écosse, que je ne sais comment la contenter, ne lui ayant répondu pendant tout ce temps et ignorant ce que je pourrais lui dire actuellement. Inventez-moi quelque chose d'habile que je puisse donner comme instruction à Randolph, et indiquez-moi l'opinion que vous avez à ce sujet[1]. » Le rusé secrétaire d'État ne chercha pas longtemps le langage dont il fallait user envers la reine d'Écosse : il choisit ce vieux stratagème qui consiste à feindre des reproches contre celui envers lequel on se trouve dans une situation embarrassante. Randolph fut donc renvoyé en Écosse, dans les premiers jours d'octobre, porteur de doléances plus fantaisistes les unes que les autres. Marie a communiqué en France les offres de mariage qu'Élisabeth lui avait faites et s'en est moquée

1. Tytler, t. VI. — *Cal.*, n° 685, et note.

auprès de ses amis français, ainsi que Catherine de Médicis et son ambassadeur à Londres l'ont affirmé eux-mêmes. Marie aurait adressé des lettres grossières à la reine d'Angleterre et commandé à ses *gardiens* des Marches de ne rendre justice à aucun sujet anglais. Mais à côté de la sévérité, on montre des dispositions amicales pour le cas où le gouvernement écossais serait humble et patient : Élisabeth promet de ne jamais souffrir que l'on attaque officiellement les droits de sa cousine à la succession d'Angleterre. En même temps, Cecil propose de nouveau le mariage avec lord Robert, évidemment pour enrayer les progrès que la présence de Lennox pourrait faire faire aux intérêts de Darnley, dans l'esprit de Marie Stuart. Comme on était décidé à ne pas reconnaître irrévocablement les prétentions de cette princesse, l'affaire de lord Robert ne pourrait jamais aboutir, et on la laisserait tomber dès qu'elle aurait rempli sa destination, d'empêcher définitivement le mariage avec Darnley.

Ceci n'est pas une supposition ; Cecil lui-même a eu soin de nous laisser un témoignage irrécusable de la politique tortueuse et hypocrite de sa reine : « Je vois, écrit-il à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, Sa Majesté la reine très désireuse de placer mylord Robert dans une position aussi élevée qu'est celle d'époux de la reine d'Écosse ; mais quand il s'agit de fixer les conditions que l'on exige je la vois chaque fois fléchir dans son ardeur[1] ». Randolph fut seulement chargé de dire à Édimbourg que sa souveraine maintenait ce qu'elle avait proposé, qu'elle approuvait

1. 30 déc. 1564 ; WRIGHT, I 187.

l'entrevue de Berwick, et qu'elle avait désigné Bedford et Randolph lui-même pour y assister en qualité de commissaires anglais[1]. Le 7 octobre, Randolph repartit pour l'Écosse, et Cecil d'écrire dans son journal : « Mister Randolph se mit en voyage vers l'Écosse, avec l'ordre de trouver faute dans la reine d'Écosse, pour expliquer qu'on n'ait pas répondu à ses lettres »[2]. L'ambassadeur fut très bien accueilli par Marie qui croyait bon de continuer la dissimulation[3]; au fond, elle était aussi fermement résolue que sa cousine à ne pas donner suite au mariage avec lord Robert[4].

Avant que l'ambassadeur d'Angleterre fût arrivé à Édimbourg, celui d'Écosse avait quitté cette ville pour se rendre à Londres. Jacques Melvil, frère cadet de ce sir Robert qui avait déjà joué un rôle important dans la diplomatie écossaise[5], avait été élevé à la cour de France et notamment chez le connétable de Montmorency. Il avait cependant embrassé le protestantisme et servi plusieurs princes allemands, ses coreligionnaires. Plus tard, il s'était rendu à Londres, y avait fait la connaissance de la reine Élisabeth, et était

1. Instructions pour Randolph, 4 oct. 1564 ; Keith, II, 234 et suiv. — Cf. Marie à l'archev. de Glasgow, 2 nov. ; Labanoff, I, 243.

2. Ms. *Brit. Mus.*, *l. c* : « 7 Octobr. Mr Randolph departed toward Scotland, with charge to find lack in the Q. of Scotts for not answering her letters ».

3. Marie Stuart à l'archev. de Glasgow, 11 oct., 2 nov. ; Labanoff, I, 243, 244.

4. La même à la duchesse d'Aerschot, 6 nov. (*ibid.*, p. 245): « Mes voisins sollicitent une autre chose [mariage], que je n'ay pas grand envye non plus ».

5. Voir plus haut, t. I, p. 245.

enfin rentré dans son pays natal, en mai 1564. Possédant à fond les principales langues étrangères, connaissant bien les intérêts politiques des différents pays d'Europe et personnellement assez en faveur auprès d'Élisabeth Tudor, Melvil était tout désigné pour remplir, auprès de cette princesse, une mission de confiance. C'était d'ailleurs un homme prudent et modéré, calviniste convaincu, mais nullement fanatique, sans talent exceptionnel et incapable d'un sacrifice quelconque, mais d'un esprit clair et net et d'une sincérité fort rare pour cette époque. Il était vraiment attaché à sa souveraine qui, malgré sa situation financière peu brillante, lui avait de suite offert un traitement annuel de mille marcs et les terres qu'elle possédait à Achtermuchtie[1].

Ses instructions, rédigées par Lethington et signées par la reine, le 28 septembre, comportaient un triple but à atteindre. En premier lieu, il devait excuser Marie des quelques expressions de vivacité qui lui seraient échappées dans ses dernières lettres à Élisabeth. Il devait ensuite hâter la réunion de la conférence de Berwick et faire en sorte que les commissaires anglais fussent munis d'instructions satisfaisantes, afin d'écarter des deux côtés toute cause de soupçon. En dernier lieu, il prierait la reine Élisabeth de faire reconnaître par le Parlement la succession de Marie en Angleterre. Mais Melvil emportait encore des instructions secrètes le chargeant d'obtenir pour Darnley l'autorisation d'aller en Écosse, sous prétexte de faire voir du pays à ce jeune homme et de le mettre

1. MELVIL, *Memoirs*, p. 43. — Tout ce qui suit est raconté d'après les mêmes mémoires, p. 44 à 53.

à même de ramener en Angleterre le vieux lord Lennox. C'était, au fond, la partie la plus importante, sinon la seule importante, de sa mission.

En arrivant à Londres vers le 10 octobre, Melvil réussit assez vite à dissiper la mauvaise humeur qu'Élisabeth prétendait éprouver contre sa cousine, en lui expliquant qu'elle avait mal compris quelques termes du texte français de la lettre que la reine d'Écosse lui avait écrite. Élisabeth se montra prête à entamer sans retard les conférences de Berwick, pour lesquelles Marie venait de nommer ses ministres principaux Murray et Lethington. Mais ce qui importe surtout, c'est que la reine se mit de suite à parler de lord Robert. Elle annonça à Melvil que, pour faire de Dudley un prétendant plus approprié à la position de Marie Stuart, elle allait l'élever à la dignité de comte de Leicester et de baron de Denbigh. « Je l'aime comme un frère et comme mon meilleur ami, ajouta-t-elle, et je l'aurais épousé moi-même, si j'avais l'intention de me marier. Mais je suis résolue à rester vierge jusqu'à ma mort ; et partant je désire que votre reine ma sœur s'unisse à lui, parce qu'il lui convient mieux qu'aucun autre. Alors je la reconnaitrai pour la seconde personne de mon royaume, sachant que lord Robert m'est trop dévoué pour souffrir, tant que je vivrai, la moindre entreprise hostile contre ma personne. »

Et pourtant, toutes ces belles paroles n'étaient qu'un simple leurre. Élisabeth savait pertinemment, par les lettres de Randolph, de Lethington, de Murray, de Marie même, que celle-ci n'accepterait jamais lord Robert comme époux sans la reconnaissance *préalable* de ses droits de succession. Lui faire des

promesses à réaliser seulement après le mariage, c'était rendre ce dernier impossible, la reine d'Écosse se défiant, et pour cause, de la sincérité de ces assurances. Élisabeth ne pouvait donc plus espérer tromper Marie et gagner du temps ; sa seule intention était de jeter de la poudre aux yeux des spectateurs par des démonstrations affectueuses, afin que le beau rôle lui restât au moment inévitable de la rupture. Elle ne songeait pas un instant à se séparer réellement de lord Robert.

La comédie continua avec un sérieux vraiment impertubable. La cérémonie de la création du nouveau comte de Leicester se fit à Westminster avec la plus grande solennité, en présence des ambassadeurs de France et d'Écosse. La reine aida elle-même son favori à revêtir les insignes de sa nouvelle dignité. Agenouillé devant elle, le récipiendaire garda un maintien grave ; mais Élisabeth ne put se retenir, elle lui passa la main sur le cou en souriant. « Est-ce qu'il vous plaît? demanda-t-elle à Melvil, ou préférez-vous ce long garçon? » en désignant Darnley qui, en sa qualité de premier prince du sang, portait l'épée royale pendant la cérémonie. Il n'est pas besoin de dire que Melvil loua grandement le nouveau comte, en ajoutant une plaisanterie sur la beauté toute féminine et juvénile de l'autre prétendant à la main de sa souveraine.

La ligne de conduite qu'Élisabeth venait de choisir exigeait qu'elle affichât de nouveau la plus grande amitié pour sa cousine. Elle combla donc Melvil de prévenances et de bontés, qui, cependant, n'aveuglèrent nullement ce diplomate, et montra toute sa petite vanité en revêtant chaque jour, pour cet habitué des cours du continent, un costume nouveau, en dispo-

sant avec art sa luxuriante chevelure rousse et naturellement frisée, en se comparant sans cesse à Marie Stuart et à d'autres reines fameuses par leur beauté et par leurs talents d'agrément, et en causant sur toutes les sciences, tantôt en français, tantôt en italien, tantôt en allemand, « qui n'était pas bon », ajoute malicieusement Melvil.

Pendant qu'elle déployait en pure perte tous ces moyens de séduction, l'Écossais, dans le plus profond mystère, négocia avec lady Lennox et reçut d'elle de riches cadeaux pour sa reine et pour les personnages les plus influents de sa cour. Élisabeth ne s'en doutait pas plus que de l'ordre donné entre temps à Melvil par Lethington de se mettre encore une fois en rapport avec l'ambassadeur d'Espagne pour proposer le mariage de leur reine avec don Carlos et lui expliquer les immenses avantages qui en résulteraient pour la monarchie espagnole[1]. Silva ne put faire autre chose qu'affirmer la bonne volonté de son maître envers la reine d'Écosse.

Après avoir séjourné neuf jours à Londres, Melvil retourna auprès de sa souveraine. Il lui apporta beaucoup de bonnes paroles de la part de son excellente sœur d'Angleterre et la promesse d'envoyer des commissaires à Berwick; quant au Parlement, elle assurait qu'il ne lui serait jamais permis de faire du tort aux droits de la reine d'Écosse, qui, au contraire,

1. Cet ordre est contenu dans un document, manuscrit malheureusement fort fragmentaire, que nous publions, pour la première fois, parmi les *Pièces justificatives*, n° K. Le style est tout à fait celui de Lethington, et la pièce ne peut guère dater que de l'automne 1564.



seraient favorisés en temps et lieu. Mais quand Marie demanda à Melvil s'il croyait que la reine d'Angleterre fût réellement animée des louables sentiments qu'exprimaient ses paroles, le jeune diplomate lui répondit sans ambages : « A mon avis, il n'y a en elle ni franchise ni sincérité, mais bien grande dissimulation, envie et crainte que vos qualités princières ne la chassent sous peu de son royaume. Comme elle a déjà empêché votre mariage avec l'archiduc Charles, elle vous offre maintenant, avec un semblant de parfaite loyauté, mylord Leicester dont je sais fort bien qu'elle ne se séparera jamais ! »

N'oublions pas, toutefois, que Marie n'était guère plus franche envers sa prétendue amie maternelle. Non seulement elle s'était mise en rapport secret avec Darnley et avec l'ambassadeur d'Espagne, par l'intermédiaire de Melvil, mais elle avait encore renoué des relations avec ses partisans en Angleterre, tant catholiques que protestants. Elle ne cacha même pas à Melvil que son véritable but, en affichant des dehors d'amitié avec Élisabeth, était surtout de pouvoir ainsi continuer clandestinement ses communications avec les Anglais de sa faction[1]. Un certain Walche fit le messager entre elle et ses coreligionnaires anglais et lui apporta l'assurance de leur entier dévouement[2]. Toutes les démarches de Marie tendaient, au fond, vers l'établissement de cette grande faction catholique qui devait lui procurer la domination dans la Grande-Bretagne entière. Elle n'était point une simple et pure

1. MELVIL, *Memoirs*, p. 52.

2. Rand. à Cec., 3 nov. ; KEITH, II, 239, 240, et *Cal.*, n° 772 § 6.

victime de la méchanceté de sa cousine, elle était son adversaire, et elle la combattait avec les mêmes armes que celle-ci employait contre elle.

Jamais, de part et d'autre, on n'avait échangé tant de protestations d'amitié. Marie ne se montrait pas moins enthousiaste de sa cousine devant Randolph, qu'Élisabeth d'elle devant Melvil ; la reine d'Écosse parlait de ses excellents rapports avec la souveraine d'Angleterre même à ses intimes[1]. Et pourtant, on savait à n'en pas douter ce que l'on avait à attendre les uns des autres. Cecil écrivait alors dans son journal : « Randolph veut nous persuader que la reine d'Écosse aime beaucoup lord Robert », et il ajoute un énorme point d'interrogation[2]. Et Lethington exprime, dans ses lettres confidentielles, son mécontentement de voir le temps passer sans que les ministres anglais fassent au gouvernement d'Édimbourg la moindre offre précise et palpable, et se contentent de généralités sans conséquences[3].

En présence d'une situation aussi fausse et aussi ambiguë, les conférences de Berwick ne pouvaient donner aucun résultat positif. Leicester écrivit lui-même au comte Bedford de ne pas trop insister sur son mariage avec Marie Stuart, cette affaire n'étant pas sérieusement entreprise par leur reine[4]. Le 18 novembre,

1. Entre autres, à l'archev. de Glasgow, 11 oct., 2 nov. 1564; LABANOFF, I, 241, 243.

2. Ms. *Brit. Mus.*, *l. c* : « 7 Novembr. Randolph persuadeth a great likelyhood in the Q. of Scotts to my Lo. Robert ? »

3. Leth. à Cec., 4 nov. ; *Cal.*, nº 773.

4. CAMDEN, *Annales*, t. I, p. 92 (éd. Elzevir, Amsterdam, 1627). L'auteur a puisé aux documents authentiques concernant la conférence de Berwick, ce qui est prouvé par ses

Bedford et Randolph se réunirent dans la forteresse maritime avec Murray et Lethington. Ces derniers posèrent de suite la question importante en termes précis : quels seraient les avantages que leur souveraine obtiendrait par le mariage avec Leicester[1] ? Bedford et Randolph, liés par leurs instructions, ne purent donner qu'une réponse vague : l'amitié entre les deux nations ne saurait être mieux garantie que par le mariage de la reine d'Écosse avec un Anglais ; or, puisque les deux reines ne peuvent s'épouser mutuellement, leur alliance sera le mieux cimentée par l'union de Marie Stuart avec celui qu'Élisabeth aime et estime comme un frère. Mariée à un tel homme, elle peut être sûre que sa cousine fera le possible pour favoriser ses intérêts et pour la faire reconnaître comme sa parente et héritière la plus proche[2]. Les Écossais ne cachèrent pas leur profonde déception devant des propositions si incertaines. « Nous trouvons la conduite de la reine Élisabeth fort étrange, répliquèrent-ils, et il paraît que l'on ne vise qu'à traîner les choses en longueur. Depuis deux ans, notre maîtresse s'est entièrement confiée à votre discrétion et à votre volonté ; quel est le résultat de tout cela, et à quelle fin nous a-t-on fait venir ici ? Si votre souveraine ne se décide pas à négocier avec plus de franchise et ne nous donne pas de promesses plus claires, la nôtre ne peut en honneur consentir à ce mariage,

données antérieures que nous sommes encore à même de contrôler.

1. Ms. Journal de Cecil. — Autre journal du même ; KEITH, III, 329.

2. Instructions du 7 oct. ; *Cal.*, n° 723.

et nous, selon notre devoir, ne pouvons le lui conseiller. » Voyant que Bedford et Randolph n'avaient rien à ajouter à leurs déclarations primitives, les ministres écossais mirent fin aux conférences qui n'avaient duré que quelques jours[1]. L'entrevue avait complètement échoué.

Marie le comprit ainsi, et elle agit en conséquence. Sa décision définitive était maintenant prise : mariage avec Darnley et lutte contre Élisabeth, avec l'aide de tous les princes catholiques et de ses coreligionnaires en Angleterre et en Écosse.

On l'ennuyait encore avec des prétendants étrangers. Son oncle, le vieux cardinal de Lorraine, voulant renverser la domination de la reine mère et des Montmorency, s'était rapproché du prince de Condé qu'il avait rencontré à Soissons et à Nisseau-le-Château[2]. Il chercha à gagner définitivement ce personnage léger et hardi en lui promettant la main de sa nièce, la reine d'Écosse : le chef des catholiques au chef des protestants ! Condé se mit en effet sur les rangs, de suite, et envoya sa demande formelle à Édimbourg (fin octobre). Il ne promit pas seulement de donner toute sécurité pour les intérêts de la religion catholique, mais d'abandonner ses enfants du premier lit à

1. Ms. *Journal de Cecil :* « 18 Nov. Earle Murray L. Leddington came to Barwick and there treate for tho mariage of the Qu. ; where they desired to know what aduancement should bc made with the Earle of Leicester und being but generallie answered, they would not allow. — 23 Novembr. They send the treati [négociation] and the two LL. of Scotland promise to make report to the Queen ». — Bedford et Randolph à Élisabeth, 23 nov. ; Keith, II, 250-256.

2. Smith à Cecil, 23 nov. ; *Cal.*, n° 815.

la maison de Lorraine pour servir d'otages de sa bonne et parfaite conduite envers sa seconde femme. Un grand nombre d'Écossais et de Français arrivèrent dans la capitale de l'Écosse, envoyés soit par le cardinal, soit par Condé[1]. Mais la reine fit à ces offres le plus mauvais accueil. Elle n'avait pas oublié le rôle joué par ses parents dans l'affaire du mariage espagnol, et elle était convaincue depuis ce temps que « personne d'entre eux n'avait tant d'égard pour sa grandeur, à elle, que pour la France et pour leur propre intérêt. Quant à la reine mère, elle savait que c'était son ennemie[2] ». Elle refusa donc absolument d'entrer dans des négociations pareilles, et la candidature de Condé au trône d'Écosse disparut aussi subitement qu'elle avait surgi.

Le même sort fut réservé à un autre prétendant, François de Bourbon, dauphin d'Auvergne et fils du duc de Montpensier. Son messager, Roullard, fut fort mal reçu par Marie, outrée de la petite position et du peu de puissance d'un tel compétiteur[3].

En même temps, Marie mit définitivement un terme aux assiduités de l'archiduc Charles, soutenu par son frère aîné Maximilien II qui venait de succéder à leur père, l'empereur Ferdinand Ier. Granvelle, voyant le projet d'un mariage espagnol de la reine d'Écosse entièrement abandonné, lui avait également recommandé l'archiduc de la manière la plus pressante[4].

1. *Cal.*, nos 784, 813, 815. — Marie St. à la duchesse d'Aerschot, 6 nov. ; WEISS, VIII, 481, et LABANOFF, I, 245.

2. Ms. Lethington à Melvil, oct. 1564 (*Pièces justificatives*, K).

3. Paul de Foix à la reine mère, janv. 1565 ; TEULET, *Relations politiques*, II, 189.

4. 25 nov. 1564 ; WEISS, VIII, 509.

Mais Marie lui enleva immédiatement toute illusion, par l'intermédiaire de la duchesse d'Aerschot, à laquelle elle écrivit : « C'est le parti auquel, pour vous parler librement, j'ai le moins pensé, non que je ne l'estime grand et honorable, mais pour être le moins commode pour l'avancement de mes affaires, tant en ce pays qu'en celui-là [l'Angleterre] où je prétends quelques droits »[1]. Après une déclaration aussi catégorique, Granvelle ne revint plus à la charge. Le nouvel empereur tenta bien encore un faible essai pour renouer les négociations, en mars 1565, mais devant l'attitude peu équivoque de Marie il se désista bientôt[2]. La jeune reine avait donc liquidé tout le passé, et un nouveau prétendant pouvait paraître.

Cependant, tout en refusant l'archiduc, Marie n'avait jamais songé à rompre avec le roi d'Espagne. Bien au contraire, depuis qu'elle s'était décidée à épouser Darnley et à braver Élisabeth et tout son parti, elle briguait avec une nouvelle ardeur l'alliance de ce monarque, qui lui semblait la meilleure garantie de sa sécurité et de ses droits à la succession d'Angleterre. Son ministre en France, l'archevêque de Glasgow, ne cessait d'importuner son collègue espagnol, don François de Alava, de ses offres d'amitié et de ses demandes de pouvoir entrer en relations directes avec le gouvernement de Philippe II[3]. C'est dans la politique catho-

1. 3 janv. 1565 ; *ibid.*, p. 591.

2. Polweiler à Granv., 28 mars 1565 ; Chantonay au même, 6 avr., et à Phil. II, 7 avr., 9 juin ; *ibid.*, t. IX, p. 86, 123, 131, 267.

3. Alava à Phil. II, 20 sept. 1564, 2 janv. 1565, TEULET, t. V, p. 3, 5.

lique universelle qu'elle cherchait un appui dans sa lutte contre le protestantisme britannique.

Le refus définitif de toutes les alliances étrangères et sa résolution en faveur de Darnley et du parti catholique coïncident avec l'avènement d'un nouveau conseiller, qui exerça sur la jeune reine la plus grande influence, et qui s'en servit au profit de la cause romaine, contre les intérêts calvinistes qui avaient jusqu'alors prévalu dans l'entourage de Marie. Ce conseiller est Riccio.

David Riccio[1] était né à Moncalieri, près de Turin, en Piémont, en l'an 1533[2]. Il avait débuté dans la carrière comme secrétaire de l'archevêque de Turin, qui l'avait cédé, pour le même emploi, au marquis de Morette, lorsque celui-ci, en automne 1561, se rendit en Écosse, en qualité d'ambassadeur du duc de Savoie. Parlant le français aussi bien que l'italien, comme natif d'un pays bilingue, Riccio plut encore davantage à la reine d'Écosse par son talent de musicien[3]. Elle possédait trois domestiques qui savaient chanter les trois voix supérieures, mais elle manquait d'une bonne voix de basse-taille. Riccio y excellait ; et la reine pria Morette de lui céder son serviteur, ce que le marquis concéda de bonne grâce[4]. Les débuts du Piémontais au

1. La véritable forme de son nom est Riccio, et non pas Rizzio. Dans les comptes des différentes administrations financières, on ne le nomme que Riccio ou, selon la prononciation écossaise, Rycheo. Voir Dav. Laing, *Works of John Knox*, t. II, *Append.*, p. 595 et suiv.

2. En 1561, il avait 28 ans : *Mémoire adressé à Cosme Ier de Toscane*, 8 oct. 1566 ; Labanoff, VII, 86.

3. Autre mémoire, adressé au même ; *ibid.*, p. 65.

4. Melvil, p. 54.



service de Marie Stuart furent des plus modestes : il n'avait que le titre de valet de chambre et un traitement de soixante-quinze livres écossaises, c'est-à-dire à peu près 375 francs ; il est vrai qu'il fut gratifié de nombreux cadeaux extraordinaires[1]. Mais il acquit bientôt auprès de sa maîtresse une faveur qui allait toujours en croissant. Nous ne dirons rien, à cette occasion, de cette ridicule invention d'intrigue amoureuse mise en avant plus tard par les adversaires de Marie[2]. Riccio était un homme fort laid, mais adroit et intelligent, et la reine commença au bout de peu de temps à s'en servir en qualité de secrétaire français, pendant les fréquentes absences de Raulet. Elle le combla de dons, jusqu'à cinquante livres écossaises en une fois. Son traitement fixe n'était toujours que de quatre-vingts livres, en 1564 ; mais, vers la fin de cette année, il avança considérablement. Marie avait appris à se méfier de ses serviteurs français, qui

1. Comptes de la trésorerie de Marie Stuart, cités dans Laing, *Works of John Knox*, II, 596.

2. Les défenseurs trop zélés de Marie Stuart ont souvent répété l'allégation du père Laderchi, dans les *Annales ecclesiastici*, année 1566, n° 357, que Riccio avait plus de soixante-dix ans, lors de sa venue en Écosse, et qu'il était *vultu deformis*. La première de ces assertions d'un historien qui écrivait cent cinquante ans après les événements, et sur des indications tirées de pamphlets posthumes fort passionnés, qui font même du Piémontais un *moine* (Blackwood, *Martyre de Marie*, dans Jebb, I, 202), est en contradiction flagrante avec celle d'un témoin oculaire (voir page précédente, note 2). Quant à la seconde, il paraît, en effet, que Riccio était fort laid, tous les contemporains étant unanimes à ce sujet ; mais sa laideur ne pouvait avoir rien d'effrayant, attendu qu'un autre témoin, qui l'a beaucoup connu, J. Melvil, le nomme *a merry fellow*, *un garçon agréable* (*Memoirs*, p. 54.).

s'étaient donnés presque tous à Catherine de Médicis, à laquelle ils trahissaient les secrets de leur maîtresse; des lettres saisies sur Clerneau ne laissaient plus aucun doute à cet égard. Raulet notamment tomba en disgrâce et retourna en France. A sa place, Riccio prit le titre officiel de secrétaire pour la langue française[1].

A peine Riccio est-il en fonctions, son influence sur la reine se fait vivement sentir, et nous la voyons montrer, dans ses projets secrets, autant d'habile dissimulation que d'énergie et de persistance; fait qui ne peut être fortuit. Il y a évidemment connexité entre la présence de Riccio dans l'intimité de Marie Stuart et la tournure agressive que prend la politique de cette princesse. Les catholiques d'Écosse reprennent courage: ils se réunissent en grand nombre à la chapelle royale, célèbrent messes et vêpres, baptêmes et mariages. Quand on s'en plaint à la reine, elle donne de bonnes paroles, excuse ses coreligionnaires, promet d'empêcher désormais des faits pareils, mais ne prend aucune mesure efficace[2]. Riccio fut alors regardé, généralement, même par les fidèles serviteurs de la reine, comme un agent du pape et des Guises. Son influence prima bientôt celle de tous les seigneurs indigènes[3].

Nous savons que, par Melvil, Marie avait fait secrètement inviter Darnley à se rendre en Écosse, auprès de son père. En effet, dès les premiers jours de novembre, on s'attendait journellement à son arrivée à Édimbourg, et tout le monde parlait de son mariage

1. Rand. à Cec., 15 déc. 1564, 1er mars 1565; *Cal.*, nos 863 § 4, 1017 § 4.
2. Rand. à Cec., 20 mars 1565. — Knox, II, 471.
3. Melvil, 54, 55.

avec la reine comme d'un évenement absolument certain[1]. Il ne pouvait y avoir de doute sur la manière dont Marie et Darnley même comprenaient le but de leur union future : lady Marguerite et son fils affichaient plus que jamais leur foi catholique et leurs sympathies espagnoles; ils étaient même en rapport avec l'ambassadeur de Philippe II[2].

Les hommes d'État anglais, toujours bien servis par leurs espions, s'aperçurent du danger de la situation ; la reine Élisabeth, désillusionnée sur les véritables intentions de sa cousine, intervint alors comme une *dea ex machina* et défendit au jeune lord de partir pour l'Écosse[3]. D'autre part, sur son ordre, Leicester écrivit à Marie Stuart des lettres fort habiles et pleines de flatteries, bien faites pour produire une excellente impression sur l'esprit de cette princesse[4].

Mais la faveur qu'elle montrait parfois à la candidature anglaise n'était nullement sincère. Ceux qui nominalement étaient encore ses premiers ministres, Lethingthon et Murray, le comprirent fort bien. Ces deux hommes politiques voyaient avec effroi l'influence catholique grandir chaque jour auprès de la reine sur les conseils d'un Riccio et d'un Lennox. Ils se croyaient menacés dans leur position, dans leur grandeur, dans leur existence même. Le 9 décembre, le parlement s'assembla à Édimbourg, dans le but spé-

1. Rand. à Cec., 3 nov. 1564 ; *Cal.*, nº 772 § 1.
2. Silva à Phil. II, 4 nov. 1564 ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 53.
3. Ms. *Journal de Cecil* : « 12 Novemb. My L. Darlies going denied by the Qu[een] ».
4. Tytler, VI, 305 (éd. 1842).

cial de restituer aux Lennox leurs anciennes propriétés territoriales, de même qu'ils avaient été déjà remis en possession de leurs titres, deux mois et demi auparavant. La reine se rendit en personne au parlement et y prononça un discours en faveur de cet acte, en se fondant malicieusement et d'une manière toute particulière sur la recommandation que sa bonne sœur d'Angleterre lui avait fait parvenir au sujet du comte Matthieu. Lethington dut seconder la reine par un long discours, fort éloquent et très littéraire, consistant surtout en un magnifique éloge de cette même souveraine que l'orateur avait déjà commencé à craindre, et dont il devint bientôt un des adversaires, sinon des plus énergiques, au moins des plus dangereux[1]. Le rétablissement des Lennox fut en effet accordé à l'unanimité; Châtellerault même ne risqua pas un vote négatif. La restauration de cette famille naguère encore proscrite fut proclamée avec grande solennité, par cinq hérauts, entourés de lords, tous à cheval, à la croix du marché d'Édimbourg tendu à cette occasion de précieuses tapisseries[2].

En face d'une situation si menaçante pour eux, Murray et Lethington oublièrent leur ancienne rivalité et se liguèrent de nouveau pour leur protection mutuelle. Il est vrai que le secrétaire d'État avait été disposé à suivre sa souveraine très avant dans la voie de la politique catholique; mais toujours à la condition qu'elle se servît de lui en qualité de conseiller principal. Or, il voyait son influence baisser tous les jours devant celle

1. Robertson, *Append.*, IX.
2. Rand. à Cec., 15 déc., *Cal.*. n° 863 §§ 1. 2. — *Acta Parl. Scot.*, II, 545.

de favoris catholiques. Plus fermement rattaché au parti calviniste, Murray était encore plus directement menacé d'un sort semblable à celui qu'il avait autrefois infligé aux Gordon, aux Hamilton, à Bothwell. Il est très probable que ces deux ministres avaient déjà secrètement invité le gouvernement anglais à empêcher le départ de Lennox. Malgré leurs dénégations officielles, les fréquentes affirmations contraires d'Élisabeth et de Cecil ne laissent guère de doute à ce sujet[1]. Quoi qu'il en soit, ils étaient résolus de s'opposer à la nouvelle politique et aux nouveaux conseillers de leur reine ; mais avant de tenter une résistance directe, ils essayèrent une dernière fois de la ramener à l'alliance avec l'Angleterre et avec le parti calviniste et d'empêcher surtout le mariage avec lord Darnley, union qui aurait assuré à tout jamais la prépondérance des Lennox et des catholiques dans l'entourage de Marie Stuart. Celle-ci étant absolument décidée à se donner un époux pour renforcer sa position, la seule possibilité d'arriver à leurs fins aurait été pour eux de réaliser encore son mariage avec Leicester. La condition indispensable de cette union était l'obtention de la reconnaissance immédiate des droits que Marie avait à la succession d'Angleterre ; ils travaillèrent donc avec la plus grande énergie pour tâcher d'arracher cette concession au gouvernement anglais, et ils influencèrent tellement leur ami Randolph que ce diplomate les aida autant que possible dans leurs négociations. Le pauvre homme, toujours crédule et toujours exagéré, tantôt dans l'optimisme,

1. Lethington à Cecil, 13 juillet, 18 sept. 1564 ; *Cal.*, nos 557, 674 § 2, et TYTLER, VI, 294 (éd. 1842).

tantôt dans ses craintes, était fort effrayé de la gravité de la situation, telle que les deux ministres la lui représentaient. Il insista donc sans cesse auprès de Cecil, pour que celui-ci leur donnât satisfaction. Argyle et Erskine agirent dans le même sens[1].

Enfin, les deux ministres écrivirent une lettre où ils posaient à sa souveraine une sorte d'ultimatum (3 déc. 1564), en demandant une décision satisfaisante et immédiate.

Il n'est guère probable que Cecil ait jamais songé à accorder la succession à Marie Stuart, ce qui aurait mis en péril l'œuvre entière de sa vie, en ranimant le courage et l'hostilité des catholiques anglais et de tous les mécontents. Mais l'aurait-il même voulu, il n'aurait pu le faire, attendu que sa reine était bien décidée de ne pas se donner, de son vivant, un héritier présomptif. Après avoir pris les ordres de sa maîtresse, Cecil répondit donc de nouveau aux deux ministres écossais d'une manière évasive, en déclarant que, après son mariage avec Leicester, Marie serait sûre de voir ses droits reconnus, « autant que cela serait conforme à la justice et à la sécurité de Sa Majesté ». Mais cette promesse si vague et si conditionnelle semblait encore trop positive à l'esprit cauteleux d'Élisabeth, et après une seconde et longue délibération avec Cecil, celui-ci dut ajouter, en guise de post-scriptum, qu'il ne fallait pas trop pousser l'affaire et se contenter des affirmations de bon vouloir de la part de sa souveraine. Il termina sa lettre d'une manière presque menaçante : « Quoique, à première vue, vos efforts pa-

1. Murray et Lethington à Cecil, 3 déc. ; *Cal.*, nº 845. — Rand. à Cec., 14, 16, 24 déc. ; *ibid.*, nºs 859, 865, 877 § 3.



raissent tendre à concilier ces deux reines et leurs pays en perpétuelle amitié, on ne trouve, en allant au fond des choses, que l'intention d'obtenir, de la main de ma souveraine, un royaume et une couronne, qui pourtant, si vous les recherchez, se perdraient plutôt que de s'acquérir, et qui, si vous ne les briguez pas, pourraient s'offrir à vous aussitôt qu'on saurait le demander avec raison[1] ».

Murray et Lethington furent fort mécontents de la réponse de Cecil. Ils ne pouvaient plus, sans doute, se plaindre de sa trop grande brièveté, son *factum* remplissant treize pages entières, mais ils ne trouvaient pas, dans tout ce flux de paroles, un seul encouragement, une seule consolation. Et pourtant, le danger était pressant. Lennox n'avait-il pas ouvertement dit à plusieurs lords que son fils épouserait certainement la reine[2]? Le rebelle irlandais Shan O'Neil ne faisait-il pas à Marie Stuart les offres les plus séduisantes, en lui demandant des secours contre les troupes d'Élisabeth[3]? Eux-mêmes, ils se sentaient menacés dans leur honneur et dans leur vie, si leur correspondance avec Cecil venait à être connue sans qu'elle eût conduit à un bon résultat. En France, on les attaquait déjà comme traîtres et comme sujets infidèles[4]. « Vous avez l'avantage, firent-ils observer à Cecil, de posséder une garantie suffisante pour tout ce que vous écrivez, et ainsi vous travaillez en sécurité, ne disant rien que votre maîtresse ne sache ni n'admette ; tandis

1. Cecil à Murray et Leth., 16 déc. ; *Cal.*, n° 864.
2. Rand. à Cec., 14 déc. ; *Cal.*, n° 859 § 3.
3. Le même au même, 28 déc. ; *ibid.*, n° 878 § 3.
4. Leth. et Rand. à Cec., 25 déc. ; *ibid.*, n°s 882, 883.

que nous, sans aucun ordre ni garantie, écrivons des choses qui, si elles étaient connues, suffiraient pour anéantir notre crédit auprès de notre souveraine et mettre en danger tout ce que nous possédons. » Ils sentent très bien qu'on pourrait leur répondre : mais pourquoi trahissez-vous votre reine et ne faites-vous pas tout simplement votre devoir ? C'est pourquoi ils continuent : « Quoique notre conscience ne nous accuse pas de vouloir aucun mal à Sa Majesté, néanmoins, dans les affaires des princes, les procédés peuvent être compris comme il leur plaît de les entendre ; et quand ils appellent leurs ministres à rendre leurs comptes, ceux-ci ne gagneraient guère à dire: nos intentions étaient bonnes. » Ils se plaignent que, dans le long mémoire de Cecil, « il y ait autant d'ambiguïté et d'équivoque que de mots », demandent absolument des assurances plus positives sur la question de la succession, et menacent d'abandonner entièrement les intérêts de Leicester pour chercher leur salut ailleurs[1].

Des semaines se passèrent, et nulle réponse ne vint de Londres. Murray et Lethington étaient « à l'agonie »[2]. Marie feignait la plus grande indifférence à l'égard de l'affaire de Leicester. Elle menait une vie fort joyeuse, en danses et fêtes continuelles, et elle ne semblait avoir d'égards que pour son oncle Lennox. C'était lui qui, le plus souvent, la conduisait à la danse, et à son défaut, c'était un cavalier de la suite du comte[3]. En désespoir de cause, les deux ministres

1. Murray et Leth. à Cec., 24 déc. ; TYTLER, t. VI, p. 307 et suiv. — Cf. Rand. à Cec., 25 déc.

2. Rand. à Cec., 9 janv. 1565 ; *Cal.*, 1564-65, nº 917 § 1.

3. De Foix à Cath. de Médicis, janv. 1565, TEULET, II, 189.

accablèrent Cecil de lettres de plus en plus pressantes : « L'affaire qui est sur le métier doit être prise en main à l'heure actuelle et terminée, en y aidant des deux côtés, — ou une occasion pareille ne va plus jamais se présenter[1]. » Lorsqu'enfin de nouvelles missives du secrétaire anglais arrivèrent à Édimbourg, elles ne firent qu'augmenter encore davantage le mécontentement du malheureux Lethington[2]. Elles contenaient, en effet, à côté des phrases habituelles, l'allégation assez hardie que c'était un pur effet de la bonté de la reine Élisabeth que de s'occuper du mariage de sa cousine, et qu'il suffisait qu'elle lui offrît son amitié *personnelle,* sans aucune conséquence pour les affaires publiques[3]. Une telle assertion ne manquait pas d'originalité, alors qu'Élisabeth avait défendu à sa cousine tout mariage avec un prince étranger et exigé d'elle l'union avec un indigène de la Grande-Bretagne ! On n'aurait pu renverser les rôles avec plus d'effronterie.

Cependant, la reine d'Angleterre n'était pas aussi tranquille qu'elle voulait le paraître ; elle ne désirait nullement une rupture complète avec Marie Stuart. Qu'arriverait-il si celle-ci épousait réellement un autre prétendant, et notamment Condé ? Un tel mari, chef des huguenots français, ne serait-il pas agréable à l'immense majorité des calvinistes écossais ? Et pour-

1. Ms. *Record office* (Londres), *Scotl. Eliz.*, t. X : Leth. à Cecil, 16 janv. 1565.

2. Rand. à Cec., 18 janv. ; *Cal.*, n° 932.

3. Ms. *Journal de Cecil*, fol. 213 : « 16 Januarij (1565). S. W. Cecill by the Qu. commandement wrott to the earle Murray and Liddington that the queene my souaryne was first porvoked to geue advise in the marriadge end frendlie to offer privatlie her frendshipp ».

tant, il venait de montrer dans l'affaire du Havre qu'il était avant tout patriote français, et adversaire déclaré de l'Angleterre. Plus encore : le connétable de Montmorency entretenait même très ostensiblement une négociation avec Marie à l'effet d'une union matrimoniale entre elle et le roi Charles IX[1]; et si cette affaire semblait fort peu sérieuse et entreprise surtout pour exciter la jalousie de l'Espagne et de l'Angleterre où le jeune monarque cherchait femme également, il y avait cependant toujours une possibilité qu'elle se réalisât. Le gouvernement de Londres pouvait-il risquer une nouvelle alliance entre l'Écosse et la France, surtout avec un prince aussi populaire dans le premier de ces pays que Condé? Cela aurait été la ruine de tous les projets de Cecil et de l'œuvre à laquelle il avait surtout consacré sa vie[2]. Un nouveau projet commença alors à germer dans le fécond cerveau du secrétaire d'État anglais : il fallait donner enfin des assurances telles que Marie et ses ministres crussent à la volonté sérieuse d'Élisabeth de réaliser le mariage de Leicester, en acceptant la condition posée par sa cousine; et en même temps, il fallait, pour rendre ce mariage impossible, chercher un moyen de compromettre Marie Stuart et de provoquer des désordres et des luttes en Écosse.

La première partie de ce programme machiavélique fut exécutée sans retard. Le 25 janvier 1565, Cecil écrivit à Lethington une lettre touchante, dans laquelle il

1. Granvelle à Chantonay, 13 mars 1565; Weiss, IX, 59.

2. Silva à Phil. II, 2 janv. 1565; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 72) : « Piensan, sino se hace [le mariage avec Leicester] que habrá sobre ello algun movimiento, y que Franceses ayudarán á la de Escocia ».

le conjurait de ne pas oublier leur ancienne amitié et lui promettait de travailler avec le plus grand zèle au bien commun des deux pays. Tous ceux qui semblaient soupçonner son dévouement à l'Écosse, à Lethington et à la reine Marie, lui faisaient un tort cruel. Le ministre écossais fut enchanté de cette épître, qui lui ouvrait de nouvelles espérances. « Il n'est rien sur terre, répondit-il à son collègue anglais, qui me remplisse davantage de plaisir et de joie qu'une bonne amitié entre nous qui, selon la place de confiance que nous occupons, devons être les instruments les plus efficaces pour en établir une semblable entre nos deux princesses. Quelle gloire allons-nous acquérir, non seulement de notre vivant, mais encore pour la postérité, quand on nous citera comme les principaux auteurs d'une œuvre aussi pieuse que le serait l'union de ces deux peuples [1] ». En cela, Lethington était sincère, et son ambition peu scrupuleuse et son astuce souvent criminelle ont au moins l'excuse d'avoir été placées au service d'une grande et féconde idée politique.

De son côté, Élisabeth adressa à Marie une épître des plus amicales, l'invitant à négocier avec Randolph l'affaire de son mariage avec Leicester. La jeune reine d'Écosse s'était retirée, dans la seconde moitié de janvier 1565, à Saint-André, avec ses quatre Marie et un nombre très restreint de serviteurs pour vivre à sa guise dans la tranquille cité universitaire, loin des affaires et de la splendeur des cours. Elle s'était logée dans la maison d'un simple bourgeois. Mais elle ne s'y trouvait que depuis quelques jours lorsque Randolph y arriva pour la replonger dans les soucis de sa posi-

1. Leth. à Cec., 1er févr. 1565 ; *Cal.*, n° 957.

tion royale. Elle fit d'abord mine de ne vouloir rien écouter et de continuer « sa vie tranquille et gaie ». Elle fit dîner et souper le diplomate anglais avec elle et le gronda, en plaisantant, « d'interrompre nos amusements par vos grandes et graves affaires. Je vous prie, Monsieur, si cela vous ennuie, de rentrer à Édimbourg et d'attendre que la reine y revienne, car je vous assure, vous ne la trouverez pas ici, et moi-même je ne sais pas ce qu'elle est devenue. A Saint-André je suis une tout autre femme, que je n'étais à Édimbourg ». Elle le taquina en lui donnant toute sorte de sobriquets. Mais un des jours suivants, pendant une excursion commune à cheval, elle se mit à parler affaires avec Randolph. Elle commença par exposer les obligations qu'elle avait envers la France et les attaches qu'elle avait conservées avec ce pays, pour conclure que, sans raisons importantes, elle ne pourrait dédaigner les offres de mariage qui lui venaient de ce côté; car elle était résolue de se marier sous peu, ainsi que sa situation et ses amis l'exigeaient. Mais, continua-t-elle, « si votre maîtresse veut, comme elle l'a toujours affirmé, me traiter comme sa sœur ou sa fille véritable, je me considérerai comme l'une ou comme l'autre, selon son désir, et je ne montrerai pas moins de bonne volonté à lui obéir et à l'honorer que si elle était réellement ma mère ou ma sœur aînée. Cependant, si elle ne veut voir en moi que sa voisine, la reine d'Écosse, je serai certes toujours d'avis de vivre avec elle en amitié et de maintenir la paix, mais elle ne peut attendre de moi les services qu'elle désire et que, en d'autres circonstances, je lui rendrais volontiers. Et pourtant, il vaudrait mieux nous allier et chercher notre gloire contre des adversaires communs que nous quereller

entre nous ». Le diplomate anglais se sentit tellement encouragé par l'aimable franchise de la jeune reine qu'il lui posa, à brûle-pourpoint, la question délicate : « Comment jugez-vous la proposition de mariage avec le comte Leicester, et qu'en pourrais-je écrire à ma souveraine? » — « Mes sentiments envers lui, répliqua Marie, sont tels qu'ils doivent être envers un très noble gentilhomme, car on me le dépeint ainsi ; et quelqu'un que votre maîtresse aime assez pour en vouloir faire son époux, s'il n'était son sujet, ne pourrait me déplaire comme le mien. Enfin, ce que je ferai est entièrement entre les mains de votre reine, qui me guidera et gouvernera complètement, si elle veut[1] ».

Ce langage franc et sensé fit une profonde impression sur Randolph, qui fut convaincu de la sincérité de la reine et de la justesse de ses demandes. Il les approuva hautement dans ses dépêches, adressées à sa souveraine, en la priant de le remplacer par un homme plus fin et plus sage dans le cas où elle ne les accepterait pas. Il s'exprima de la même façon dans ses lettres à Cecil et à Leicester lui-même, auquel il affirma que Marie était prête à l'épouser[2].

Cecil et sa souveraine étaient moins accessibles aux mérites de Marie Stuart. Ils voyaient avec satisfaction que la première partie de leur programme venait de se réaliser, et que la reine d'Écosse et ses ministres étaient de nouveau en excellents termes avec eux et semblaient attendre de Londres l'envoi d'un

1. Rand. à Élis., 5 févr. 1565 ; CHALMERS, I, 190-197, et KEITH, II, 261 et suiv.

2. Rand. à Cec., 5 févr. ; *Cal.*, n° 962. — Le même à Leicester, 6 févr. ; WRIGHT, I, 188.

époux pour Marie. Le temps était maintenant arrivé d'empêcher les choses d'aller plus loin et d'en jeter la faute sur la reine d'Écosse. A cet effet, on enverrait en Écosse lord Darnley, ce « bien beaul jeusne homme[1] »; car on espérait que, « comme il était un joli et agréable adolescent, il l'emporterait par sa présence sur Leicester qui était absent ». C'est Cecil qui avait inspiré ce beau projet à Élisabeth, afin d'empêcher tout mariage de sa cousine. Quant à Darnley, il ne semblait offrir aucun danger : on pourrait le faire revenir à tout moment, quand il aurait produit son effet, ses propriétés étant situées en Angleterre et sa mère y restant sous la main de sa despotique parente[2]. Le 5 février, Darnley fut rapidement expédié en Écosse, muni de chaudes recommandations de la part d'Élisabeth, voire même de son prétendu rival, le nouveau comte de Leicester[3]. Le prétexte sous

1. Granvelle à Chantonay, et au baron Polweiler, 13 mars 1565; WEISS, IX, 59, 63.

2. MELVIL, p. 53. — Castelnau (l. V, ch. 12 : t. I, p. 181 et suiv., éd. LE LABOUREUR), donne des indications semblables, mais en y mêlant beaucoup d'erreurs. Il n'est pas exact qu'Élisabeth ait alors recommandé Darnley à Marie comme époux, et que, dans ce cas, elle lui aurait promis la reconnaissance de sa succession en Angleterre ; il est encore faux que Murray, Lethington et leurs amis aient été gagnés à ce projet par Élisabeth. C'est une opinion que, après son mariage avec Darnley, Marie a voulu inspirer à tous ceux qui l'entouraient; voir son *mémoire*, non daté, dans LABANOFF, I, 298.

3. Les lettres annonçant à Bedford le départ de Darnley étaient datées du 5 févr. et n'arrivèrent à Berwick que la veille de l'arrivée du jeune prince ; celui-ci était donc parti à peu près vers le même temps qu'elles : Bedford à Leicester et à Cecil, 11 févr. ; *Cal.*, n[os] 983, 984, et TYTLER, VI, 321. — Bedford y parle des recommandations que Darnley apportait de la part

sous lequel il entreprenait son voyage était de se rendre auprès de son père afin de l'assister dans l'organisation des propriétés qui venaient de lui être rendues[1]. Il racontait, en effet, qu'il avait l'intention d'aller d'abord à Glasgow où était son père, et de ne visiter la reine Marie que plus tard[2].

Après un voyage de cinq jours, le jeune aventurier arriva à Berwick, où il fut fort honorablement reçu par le gouverneur des Marches, le comte Bedford, et où il rencontra Randolph, qui avait fait à ce seigneur une visite de plusieurs jours. Mais au lieu d'aller à Glasgow, il passa immédiatement de Berwick à Édimbourg et puis, comme la reine se trouvait encore de l'autre côté de Forth, dans le Fife, il se rendit dans cette province, après avoir séjourné trois jours dans la capitale[3]. Les hommes les plus considérables du royaume vinrent le saluer et le fêter pendant la première semaine qu'il passa en Écosse : tels que le le catholique Seton, les protestants Murray, Morton et Glencairn, le bâtard royal Robert de Holyrood-House, Randolph, et bien d'autres. Guidé par les instructions dont l'avait muni sa mère, il se conduisit

de la reine. Les recommandations de Leicester sont mentionnées dans la lettre de Randolph à ce dernier, du 19 févr.; *Cal.*, nº 995.

1. Lennox à Élisabeth, 21 févr.; *Cal.*, nº 1000.

2. Rand. à Cec., 12 févr. ; *ibid.*, nº 985.

3. L'itinéraire de Darnley pendant les premiers jours de sa présence en Écosse peut encore être tracé avec exactitude d'après les dépêches de Randolph des 12 et 19 févr. 1565 ; *Cal.*, nºs 985 § 1, 995, 996 § 1. Les dates, parfois erronées, des historiens de Marie St. devront être corrigées selon ces constatations authentiques.

avec une grande habileté, se montra très courtois et aimable, ce qui lui valut beaucoup d'éloges. Il n'en parut que plus dangereux aux chefs du parti anglais. L'ambassadeur Randolph voyait la situation sous un jour bien sombre, et il exprima à Cecil ses craintes que l'arrivée d'un tel concurrent ne ruinât complètement les espérances de Leicester, et que tous ceux qui avaient depuis vingt ans défendu les intérêts de l'Angleterre en Écosse ne fussent mis en péril, eux et leurs biens, par le retour et par la nouvelle puissance des Lennox[1]. En effet, plusieurs membres influents du parti calviniste, — surtout les Hamilton, — ne cachaient nullement leurs soupçons, bien fondés comme nous le savons, que Darnley ne fût destiné exclusivement à empêcher le mariage de Leicester, et qu'il servît ainsi à la destruction du protestantisme écossais en général et particulièrement de leurs personnes et de leurs familles. Nul ne comprenait la politique suivie en cette occasion par Élisabeth et par Cecil[2].

1. *Cal.*, n° 985.

2. Rand. à Cec., 19 févr.; STRICKLAND, IV, 79. — A partir de cette époque, les dépêches de Randolph ne peuvent être utilisées comme source historique qu'avec beaucoup de réserve. Adversaire fanatique des Lennox et, par conséquent, de l'épouse de Darnley, entièrement dévoué à Murray et à son parti, Randolph accepte avec une crédulité passionnée toutes les calomnies, toutes les diffamations, tous les cancans dirigés contre la reine d'Écosse et contre ses proches, tandis qu'il ne voit que noblesse de sentiments et dévouement à la bonne cause dans les agissements du parti anglais. Et pourtant un historien de la valeur de M. Mignet a puisé dans ses dépêches comme à une source indiscutable. Les défenseurs absolus de Marie Stuart n'ont pas, d'ailleurs, été moins légers, sous ce rapport, que ses agresseurs. Tout en repoussant les attaques

L'objet de tant de haines et de tant de craintes passa le Forth, le 16 février, et se présenta le lendemain pour la première fois devant la reine, au château de Wemyss, appartenant au laird du même nom. Cette vaste construction féodale, dont une partie datait encore du XI[e] siècle, s'élevait sur la cime d'un rocher perpendiculaire, à quarante pieds d'altitude au-dessus des flots écumants du Forth; un parc verdoyant l'entourait du côté de la terre. La vue s'étend avec délice sur le golfe, sur le site pittoresque de la capitale, les vertes collines du Fife, la mer avec ses écueils épars sortant des vagues et couronnés en maints endroits de châteaux ou de forteresses. C'est là, dans un des plus anciens et plus romanesques manoirs seigneuriaux d'Écosse que la jeune reine fit la connaissance de son charmant cousin. Elle l'accueillit avec beaucoup de faveur, s'écriant qu'il était le plus joli et le mieux proportionné de tous les hommes grands qu'elle ait jamais vus[1]; et elle lui permit gracieusement de se loger dans le château même où elle demeurait. Il la quitta, d'ailleurs, dès le lendemain pour faire visite à son père[2]. Après quoi, il retourna à Édimbourg, afin d'y attendre la reine, et distribua entretemps un

de Randolph, autant qu'elles se rapportent à la reine, ils les approuvent chaque fois qu'elles concernent Darnley qui, personne ne l'ignore, devint bientôt l'ennemi de sa femme. C'est là, de la part de ces auteurs, une conduite encore moins excusable que celle de leurs antagonistes littéraires, parce qu'elle est contraire aux principes non seulement de la critique, mais encore de la logique élémentaire.

1. MELVIL, 55.

2. Le 21, il est à Dunkeld, auprès de son père; c'est de là qu'il écrit à Leicester une lettre des plus amicales; *Reports of Commissioners on hist. Manuscr.*, V, 213.

grand nombre de bijoux dont sa mère l'avait pourvu à cet effet; Murray lui-même reçut une magnifique bague ornée de diamants[1]. Il assista un dimanche au prêche protestant pour complaire à Murray et aux autres calvinistes, et dansa, le même soir, une *gaillarde* avec la reine, pour faire sa cour à son élégante cousine. Tout le monde était unanime à reconnaître la grâce et l'amabilité qu'il déployait envers chacun[2]. Nul doute que Marie ne fût décidée depuis longtemps à l'épouser, mais elle joua avec le plus grand succès le rôle de la parente aimante et obéissante de sa cousine d'Angleterre. « Aucune créature vivante, disait-elle, ne me fera plus changer d'avis, sauf ma bonne sœur, si elle veut me traiter fraternellement. Sinon, je dois agir selon les exigences de la nécessité, mais je ne lui manquerai pourtant jamais, autant que je le pourrai. Mon époux devra être tel qu'elle voudra me le donner[3]. » Randolph était littéralement enchanté de sa conduite et comble « sa sagesse, son bon gouvernement et sa discrétion » d'éloges qui contrastent étrangement avec le jugement sévère qu'il portera sur elle quelques semaines plus tard. Il était sûr qu'elle ferait tout son possible pour être agréable à la reine d'Angleterre[4]. « Monsieur Randolph écrit que la reine d'Écosse désire devenir publiquement ou fille adoptive ou sœur de la reine d'Angleterre, observe Cecil dans son journal, le 14 mars. Il remarque en elle un amour merveilleux pour Sa Majesté[5]. »

1. Rand. à Leicester ; STRICKLAND, IV, 87.
2. Le même à Cecil, 27 févr. ; *ibid.*
3. Le même au même, 4 mars ; TYTLER, VI, 315.
4. Le même au même, 19 févr. (STRICKLAND, IV, 80), 1er et 4 mars (*Cal.*, nº 1017 § 4, 5, 7).
5. Ms. *Brit. Mus.*, l. c., fol. 213, 217.

Tout le monde ne se laissa pas tromper par ces démonstrations de Marie autant que l'excellent Randolph. Les calvinistes étaient profondément émus des dangers dont la faveur croissante des Lennox les menaçait ; et même parmi les catholiques, ceux-ci ne pouvaient guère compter que sur lord Seton et les comtes Athol et Errol. Les adversaires, voyant leur reine sympathiser avec la famille rétablie, s'adressèrent tout naturellement aux Anglais. Lethington, encore incertain et aimant toujours à avoir deux cordes à son arc, fut le premier à offrir de nouveau son amitié à Cecil, mais en termes assez vagues[1]. Murray se prononça avec plus de décision. Voyant son influence diminuer rapidement, il était en secret l'adversaire de sa sœur, sa bienfaitrice et sa souveraine. Le 27 février, il invita Randolph à dîner ; sa femme et son plus fidèle ami, laird Pitarrow, contrôleur des finances, étaient seuls les autres convives. Le comte y déclara franchement qu'il était l'adversaire de Darnley, dont le mariage avec la reine, disait-il, ferait un tort incalculable à cette princesse même et à tous les bons Écossais. Quant à lui, il serait perdu, car Darnley savait bien qu'il avait travaillé de toutes ses forces en faveur de Leicester, et on l'avait toujours soupçonné d'être à l'entière dévotion de l'Angleterre. Si la reine épouse un papiste, les protestants seront ou contraints à une soumission aveugle ou exposés aux pires dangers, dont lui, leur chef, serait particulièrement la victime. Quelles que soient, continua-t-il, les véritables intentions de l'Angleterre, ce qui importe, c'est qu'elle délivre les Écossais du *papisme*, car autrement,

1. Dès le 16 janv. 1565 ; *Cal.*, nº 928.

ils seraient dans une situation plus critique que jamais. — Pitarrow parla avec force dans le même sens et exigea de Leicester de se mettre hardiment sur les rangs[1].

L'inquiétude de Murray et de ses partisans s'accrut par la rentrée en scène d'un ancien adversaire qu'ils avaient cru terrassé à tout jamais : le comte Bothwell. Ce personnage hardi et entreprenant, fatigué de son long exil, trouvait les circonstances assez favorables pour revenir dans sa patrie et essayer de ressaisir ses biens et reprendre son ancien rang. De France, il envoya à Édimbourg le jeune laird de Tullibardine afin de prier la reine d'autoriser son retour comme celui des Lennox (fin février). Nous savons que Marie lui avait toujours voulu du bien, mais elle n'osa pas pour le moment se déclarer ouvertement pour l'homme qui était alors le plus odieux à tous les amis de l'Angleterre, et qui s'était soustrait à la prison à laquelle elle-même l'avait condamné. Tullibardine ne put donc obtenir aucune permission officielle[2]. Mais en secret, la reine s'était probablement exprimée d'une manière assez favorable sur le compte de Botwell, puisque celui-ci se risqua néanmoins à rentrer en Écosse sans être amnistié. Murray fut exaspéré par cet acte téméraire; « l'Écosse, s'écria-t-il, ne nous hébergera pas tous les deux », et, assisté par Lethington, il exigea de la reine que l'audacieux exilé fût mis au ban du royaume[3]. Afin de l'y amener d'autant plus facilement, il lui raconta

1. Rand. à Cecil, 1er mars; *ibid.*, nº 1017 §§ 2, 3, 4, et TYTLER, VI, 316.

2. Même dépêche ; *Cal.*, nº 1017 § 1, et STRICKLAND, IV, 88.

3. Bedford à Cec., 10 mars ; *Cal.*, nº 1032.

que Bothwell avait proféré les plus abominables injures contre elle aussi bien que contre la reine d'Angleterre, et qu'il l'avait menacé de vouloir le tuer, ainsi que Lethington et Cecil. Il fit même venir un ancien serviteur du comte pour témoigner de la vérité de cette accusation, qui toutefois paraît peu vraisemblable. Quoi qu'il en soit, Marie, n'osant pas encore rompre ouvertement avec le bâtard, cita Bothwell devant la Cour de justice, pour le 24 mars, et le déclara rebelle dans le cas où il ne se présenterait pas devant ses juges[1]. L'aventurier comprit très bien que ses adversaires étaient encore trop puissants à la cour pour qu'il pût se hasarder à courir les chances du procès officiel; mais prévoyant un changement prochain et radical dans les sphères gouvernementales, il s'empara de la citadelle qui lui avait appartenu jadis au milieu des Marches, le château-fort d'Hermitage, et s'y entoura d'une troupe de vassaux, de partisans et de brigands.

Cette révolution sur laquelle il comptait se réalisa bientôt. C'est peut-être ici le moment le plus décisif de la vie et du règne de Marie Stuart.

Élisabeth voyait avec plaisir son abominable intrigue réussir sur tous les points. Les doléances des calvinistes écossais lui étaient fort indifférentes. Marie ne se montrait-elle pas réellement éprise de son jeune et beau cousin, et ne donnait-elle pas fête sur fête pour être agréable à Darnley et lui offrir l'occasion de briller par ses nombreux talents de so-

1. Rand. à Cec., 15,28 mars; *Cal.*, nos 1044, 1053 §§ 3, 6, et STRICKLAND, IV, 88,89. — Bedford au même, 24 mars; *Cal.*, no 1062. — KNOX (continuation par DAVID BUCHANAN, d'après les notes de Knox), II, 472.

ciété[1] ? L'astucieusereine d'Angleterre crut donc le moment venu de porter le dernier coup à l'affaire de Leicester. Le 5 mars, elle chargea Randolph de déclarer officiellement à la reine d'Écosse que sa souveraine était prête à lui accorder toute faveur si elle épousait Leicester, mais qu'elle ne voulait entendre parler de la succession en Angleterre, avant qu'elle se fût mariée elle-même ou eût décidé de ne se marier jamais[2].

C'était le rejet complet et définitif des conditions que Marie avait toujours désignées comme indispensables pour son mariage avec le favori d'Élisabeth. Aurait-elle même désiré maintenant cette union, elle ne pouvait plus la réaliser sans se déshonorer; et Élisabeth savait bien que sa cousine était incapable d'une telle bassesse. Il ne restait plus qu'à rappeler Darnley en Angleterre, et le tour était joué.

Le 16 mars fut le jour décisif où Marie reçut cette cruelle communication. Elle s'en montra violemment impressionnée. « On me traite comme un enfant, dit-elle, et l'on voudrait me lier irrévocablement par des promesses illusoires ». Elle se contint encore en présence de Randolph; mais à peine seule, son émotion éclata en pleurs et en sanglots. La jeune reine sentit fort bien qu'elle avait été jouée et dupée de nouveau par sa rusée cousine, qu'elle était l'objet du mépris

1. KNOX, II, 473.
2. Ms. *Journal de Cecil* (*Brit. Mus.*, *l. c.*, fol. 213): « V. Martij. The queenes Matie writeth to Mr Randolph to offer to the Qu. of Scotts all gentlenes but not to medle with her title untill she be maried hirself or shall determyne not to marrye. — Cf. autre Journal de Cecil, KEITH, III, 330.

d'Élisabeth et de ses ministres, et que tout ce monde croyait pouvoir impunément se moquer d'elle. Certes, Marie pleura plutôt de colère et de dépit que de chagrin, et elle résolut de se venger d'Élisabeth et de Cecil par les moyens qu'eux-mêmes venaient de lui fournir. Elle décida définitivement son mariage avec Darnley, et Lethington fut chargé de se rendre en France, afin de demander à cet effet l'assentiment et l'assistance de la famille royale[1]. On a généralement cru que l'union de Marie avec Darnley avait été l'effet d'une passion irrésistible de cette reine pour son cousin. Il est évident, en effet, qu'elle a senti beaucoup d'affection pour ce cavalier accompli, son proche parent ; mais elle avait suffisamment conscience de son rôle de reine pour ne pas obéir exclusivement à la voix de son cœur.

Marie se trouvait alors dans tout l'éclat de sa beauté. « Aux charmes que vous avez été admis à admirer vous-même, écrivait Randolph à sir Henri Sidney, qui l'avaient vue en juillet 1562[2], il s'est ajouté actuellement tant de beauté parfaite que, lorsque vous reviendrez ici de nouveau, vous trouverez, en revoyant la même personne, la figure, la taille, les formes, enfin le tout changé en une nouvelle nature, tellement parfaite qu'elle surpasse tout ce qui a jamais existé depuis la création du genre humain[3] ». Ce dithyrambe d'un diplomate déjà hostile en dit assez sur le charme exercé par cette reine de vingt-deux ans. Aussi Henri

1. Rand. à Cec., 17 mars ; *Cal.*, n° 1047 § 1. — Keith, III, 330 : *Journal de Cecil*, 5,17 mars.
2. Voir plus haut, t. II, p. 140.
3. 21 mars 1565 ; Strickland, IV, 104.

Darnley fut-il sérieusement épris d'elle; et le hardi jeune homme, auquel, d'ailleurs, sa mère avait fait la leçon, lui avait offert, après une connaissance de quelques semaines seulement, une bague, comme gage de fiançailles. Elle avait refusé avec énergie et le bijou et le mariage[1]. Malgré toute sa malveillance, Randolph ne put alors découvrir en elle aucun signe d'un sentiment plus tendre à l'égard de son cousin[2]. Elle avait encore voulu conserver la possibilité de tomber d'accord avec l'Angleterre et de suivre la voie dans laquelle elle s'était engagée depuis la rupture de ses négociations avec Philippe II.

Mais depuis l'injurieux message de la reine Élisabeth, Marie renonça à toute hésitation. Le premier essai de politique catholique, avec l'aide de l'Espagne, avait échoué; maintenant elle était décidée à se servir de ses coreligionnaires anglais et écossais pour inaugurer une politique de lutte contre Élisabeth et contre le protestantisme[3]. A partir de ce fatal seize mars, elle écouta avec faveur les propositions des Lennox. Randolph, qui, le 14 encore, avait montré Marie attentive surtout à ce qui lui viendrait d'Angleterre, écrit dès le 20: « Le lord Darnley est favorisé par cette

1. Melvil, p, 56.

2. Rand. à Cec., 20 mars; Keith, II, 273.

3. Francesco Marscaldi, *Vita della regina di Scotia et del Principe suo figliuolo* (manuscrit, terminé à Florence, le 8 décembre 1579; Rome, *Bibl. Corsini*, 33 D 28), fol. 10 A: « 1565. Finalmente uedendo la pietosissima Regina rouinare tutte le cose del Regno, et gli Cattolici grauemente esser uessati nè poter' usar alcun remedio, giudicó esser espediente congiongersi in matrimonio con alcun' principe pio et cattolico, et con questo modo dar rimedio à tanti mali et rouine. »

reine, et l'on fait bien des conjectures à cet égard[1] ». Le jeune prétendant s'était lié intimement avec Riccio, et le nouveau secrétaire, dont tout le monde soupçonnait les attaches avec les princes catholiques, devint le plus zélé promoteur du mariage de la reine avec son cousin. L'influence de Riccio augmentait avec celle de Darnley, et réciproquement; nul doute que, tous les deux, ils n'eussent alors été catholiques zélés et militants[2]. Randolph, désespérant de maintenir les bons rapports entre l'Angleterre et l'Écosse, voyant s'écrouler cette unité à laquelle il avait travaillé sans relâche depuis quatre ans, demanda à être relevé de ses ingrates fonctions[3].

Murray comprit très bien que, depuis le refus d'Élisabeth de reconnaître les droits de sa cousine, le mariage de Leicester était devenu impossible et celui de Darnley inévitable. Il essaya alors de faire adopter par la reine sa sœur une conduite qui eût permis malgré tout la continuation de sa propre influence et de la politique calviniste. Il offrit donc à Marie de favoriser sincèrement son union avec Darnley et d'obtenir à cet effet l'assentiment de la plus grande partie des nobles et du peuple, à la double condition qu'elle lui laissât la direction des affaires et qu'elle renonçât à tout jamais à l'exercice public de la religion romaine dans le royaume. Marie refusa net de se mettre davantage encore à la merci d'un frère qui voulait la réduire au rôle d'un instrument entre ses mains, et d'abandon-

1. Ms. *Journal de Cecil* : « The lord Darly is fauored of the queen and much daubted therein. »

2. *Ibid.*

3. *Cal.*, n° 1047 § 2.

ner un culte qu'elle désirait, au contraire, favoriser et étendre tous les jours[1]. La rupture était complète, non seulement entre Marie Stuart et la reine d'Angleterre, mais aussi entre Marie Stuart et les calvinistes d'Écosse. La guerre était déclarée : quelle en serait l'issue?

1. Marie à M. de Foix, 8 nov. 1565; LABANOFF, I, 301.

CHAPITRE II.

LE MARIAGE DE DARNLEY ET DE MARIE STUART.

La responsabilité du fatal mariage auquel Marie Stuart s'était décidée définitivement le 16 mars 1565 retombe principalement sur la politique artificieuse, trompeuse et provocante d'Élisabeth Tudor et de ses ministres. Voyant que toute autre issue lui était fermée par les intrigues, les menaces et la mauvaise foi du gouvernement anglais, la reine d'Écosse se jeta dans les bras de son cousin, jeune, beau, élégant, mais que sa faiblesse morale et intellectuelle rendait malheureusement indigne d'une telle fortune. C'est la politique de réaction catholique que Marie avait choisie en même temps que la main de Darnley, et par cela même elle avait brisé avec le parti et avec les hommes auxquels elle avait jusqu'alors confié les affaires publiques.

Après que la décision eut été prise des deux côtés, les événements se précipitèrent, et l'antagonisme religieux et politique qui, cinq ans auparavant, avait amené la chute de Marie de Lorraine se fit jour de nouveau. Cependant différentes considérations faisaient espérer à la fille de la régente qu'elle aurait plus de succès que sa mère. En premier lieu, elle s'était créé un grand parti personnel dans son royaume, et pour le moment, la majorité de la



gentry et des classes inférieures, sinon de la noblesse, lui était favorable ; n'était-elle pas Écossaise, née dans le pays, et reine légitime ? tandis que Marie de Lorraine avait toujours été considérée comme étrangère. D'autre part, les catholiques anglais, encore surpris et incertains au moment où Élisabeth Tudor venait de monter sur le trône, formaient maintenant un parti compact, avec des chefs reconnus et décidés, et étaient en mesure de commencer une action politique et militaire. En dernier lieu, Marie comptait sur l'assistance des puissances catholiques continentales.

Les chefs des calvinistes écossais ne se faisaient pas d'illusions sur les difficultés de leur situation. Ils savaient que le cardinal de Lorraine, après avoir conféré avec Granvelle, avait faire dire à sa nièce de ne pas trop hâter la conclusion de son mariage avec Leicester ; et qu'il avait envoyé en Écosse Beaton, frère de l'archevêque de Glasgow, ambassadeur d'Écosse à Paris : « *gentleman* prudent et courtois, mais *papiste* le plus décidé que l'on ait jamais vu », dit Bedford, après lui avoir parlé. Elle le renvoya immédiatement en France, la veille même de l'entrevue fatale entre la reine et Randolph, pour préparer la venue de Lethington, que Marie voulait charger de demander une ligue et l'assistance mutuelle. Les diplomates français racontaient partout, avec des airs de mystère, qu'ils avaient « une affaire en manche du côté de l'Écosse[1] ».

En passant par Londres où il devait demander un

1. Randolph à Cecil, 17, 27, 30 mars, et Bedford au même, 18, 19 mars ; *Cal.*, nos 1047, 1051, 1052, 1067 § 2, 1073 § 3. — Foix à Cath. de Méd., 31 mars ; TEULET, II, 192.

passeport pour Lethington, Beaton avait encore une commission secrète à remplir, auprès de l'ambassadeur d'Espagne. Le lendemain de son arrivée, il se rendit chez don Guzman de Silva, sous la protection des ombres de la nuit. Il lui révéla que le voyage de Lethington en France n'était qu'un prétexte, et que le secrétaire devait avant tout reprendre, à Londres même, les négociations avec l'Espagne. Il est évident que cette déclaration ne doit pas être prise au pied de la lettre : Marie désirait obtenir à la fois deux résultats importants et se procurer, en même temps, l'alliance française et l'amitié de l'Espagne. Comme lettre de créance, Beaton présenta à l'ambassadeur une lettre autographe de sa maîtresse. Peu sûr des véritables intentions de son roi, Silva répondit en termes polis mais généraux, se déclarant toutefois prêt à entrer en négociations avec Lethington. Il était assez curieux de faire la connaissance personnelle du secrétaire écossais que l'ambassadeur de France avait si bien caractérisé devant lui en le nommant le *Cecil écossais*[1].

Il ne s'agissait plus pour Marie ni de don Carlos ni de l'archiduc : ce qu'elle désirait maintenant obtenir de Philippe II, c'était le consentement à son mariage avec Darnley et une promesse d'assistance en cas d'une rupture avec l'Angleterre. On voit que sa décision était parfaitement prise, et qu'elle avait beaucoup réfléchi d'avance aux démarches à faire dans l'éventualité de son alliance avec son cousin.

Tandis qu'elle cherchait ainsi à s'attacher les grandes puissances catholiques du continent, Marie commençait

1. Silva au roi Phil. II, 24, 31 mars; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 87, 91.

également à montrer avec plus d'énergie ses tendances catholiques à l'intérieur de son royaume. L'évêché de Dumblane étant devenu vacant, elle le donna à Guillaume Chisholme, prêtre catholique des plus zélés et des plus militants. Un Jésuite, le premier qui eût jamais osé se montrer en Écosse, y aborda de la Flandre; il venait de Louvain, cette grande école de théologie catholique. La reine accepta le don que le laird de Bamonto, catholique bigot, lui fit de son château et de ses terres, en dépouillant de leur héritage ses sept fils qui avaient embrassé le protestantisme; elle établit, dans ce domaine, le culte catholique[1]. Elle n'osait pas encore abolir par un acte formel de législation les lois signées par elle et défendant l'exercice du culte romain sous les peines les plus sévères; mais elle les laissa tomber en désuétude. Quand on lui faisait des remontrances à ce sujet, elle répondait que, comme souveraine, elle ne pouvait souffrir que l'on persécutât ses coreligionnaires. Ceux-ci, en effet, sentirent renaître leur courage : la conviction d'être assurés de l'impunité et la certitude de plaire ainsi à la reine ramenèrent au catholicisme un grand nombre de ceux qui l'avaient abandonné depuis de longues années. Les prédicateurs calvinistes virent avec terreur autant de personnes assister à la célébration de la messe dans la chapelle de Holyrood qu'au sermon dans les temples protestants[2]. Même durant l'absence de la reine, lès catholiques célébraient leur culte avec beaucoup de faste[3]. A Pâques, les

1. Rand. à Cec., 27, 30 mars ; *Cal.*, n°s 1067 § 3, 1072 § 2.
2. Rand. à Cec., 20 mars ; KEITH, II, 268.
3. KNOX.

portes de la chapelle s'ouvrirent à une masse énorme de fidèles. Ils la trouvèrent ornée avec le plus grand luxe; et du jubé descendirent les sons de l'orgue, des trompettes, des tambours, des fifres et des tambourins. Jamais, depuis le commencement des troubles de religion, cette fête n'avait été célébrée avec autant d'éclat par les catholiques[1].

Ainsi fut inaugurée avec ostentation la politique de réaction catholique. On ne s'étonnera pas que, de leur côté, les partisans de Calvin se soient préparés à la résistance, même violente, si cela devenait nécessaire, contre la résurrection d'une foi ennemie qu'ils avaient crue définitivement terrassée. Les prédicateurs tonnèrent tous les dimanches contre la messe et contre la protection que la reine lui accordait. Les passions s'envenimèrent de part et d'autre; et ce qui était surtout dangereux, les protestants mécontents recommencèrent à se tourner vers la reine d'Angleterre dont ils espéraient obtenir des secours pareils à ceux qu'elle leur avait déjà accordés cinq ans auparavant. Le duc de Châtellerault notamment, lésé dans toutes ses espérances, offrit à Élisabeth sa soumission et ses services[2]; exemple dangereux qui fut bientôt suivi par d'autres.

Contre tous ces adversaires, Marie chercha à se ménager un allié utile dans la personne de Bothwell. Après le retour de ce seigneur, elle avait juré de ne jamais lui montrer aucune faveur. Mais elle s'était plus tard convaincue de la fausseté des accusations que Murray avait élevées

1. Bedford à Cec., 28 avr., et Rand. au même, 29 avr.; *Cal.*, nos 1123 § 1, 1125 § 4.

2. Rand. à Cec., 20 mars; Keith, II, 268, 271, 272, 274.

contre la loyauté du comte, ainsi que de l'avantage d'avoir à sa disposition un homme aussi courageux et aussi prompt à l'action. Elle ajourna donc son procès criminel du 24 mars jusqu'au 2 mai, et diminua la peine d'une désobéissance éventuelle à la somme relativement minime de deux cents livres. Entre temps, il resta tranquillement dans sa forteresse de Hermitage-Castle, s'entourant d'une troupe de *bravi* de plus en plus nombreuse. Connaissant le patriotisme fougueux de Bothwell et sa haine du *vieil ennemi,* — l'Anglais, — Bedford voyait tant de dangers dans la tournure que prenait cette affaire qu'il était constamment en instance auprès de son gouvernement pour que celui-ci augmentât les fortifications de Berwick, chef-lieu des Marches anglaises, le nombre de ses soldats et la quantité de ses provisions de bouche, de poudre et de balles[1].

Les craintes des protestants d'Écosse s'augmentèrent par la conduite de Darnley qui, sous l'influence de sa subite fortune, commençait à oublier les leçons de prudence que sa mère lui avait données, et à montrer la légèreté, l'infatuation et l'étourderie qui lui étaient naturelles. Un jour, suivant sur la carte de l'Écosse les vastes contours des biens échus à Murray, il s'écria : « Décidément, c'en est trop. » Il va sans dire que ce propos fut aussitôt rapporté au comte, et que les excuses que, sur l'ordre de la reine,

1. Bedford à Cec., 24, 25 mars, 6 avr. ; *Cal.*, nos 1062 §§ 1-6, 1063 § 3, 1079 § 2, etc. — Si le *Calendar* imprime 24 mai, pour la date du procès de Bothwell, c'est évidemment une erreur de copiste, comme les événements ultérieurs le prouvent ; voir plus bas, p. 355.



le jeune fou dut faire au bâtard ne le tranquillisèrent nullement[1]. Il songea à se fortifier par une alliance contre la puissance envahissante des Lennox. Son beau-frère Argyle, calviniste zélé, fut gagné facilement; Châtellerault même, son ancien adversaire, se ligua avec lui contre l'ennemi nouveau et commun. Le 20 mars, ces trois seigneurs conclurent donc un *bond* secret « contre tous, sauf Dieu et leur souveraine[2] ». Cette dernière limitation n'était qu'une pure forme, destinée seulement à couvrir les alliés en cas d'une procédure criminelle. La confédération calviniste et antiroyaliste de l'an 1559 était donc renouvelée par les mêmes hommes qui avaient déjà formé la première. Rien n'y manquait, pas même les attaches anglaises: « leur principale espérance, après Dieu, écrit Randolph, est dans la reine d'Angleterre; ils comptent sur son appui et sont décidés à lutter de toutes leurs forces[3] ».

Ces menées ne restèrent pas ignorées de Marie Stuart, et elle désira savoir si, contre ces ennemis, elle pouvait se fier à la majorité de sa noblesse. Elle demanda donc, sans ambages, l'avis de son conseil privé sur son mariage avec Darnley. Elle eut la mortification de se voir dissuader d'une telle union par la plus grande partie des membres de cet illustre corps politique. On alléguait que le jeune homme était son sujet, et que surtout elle ne devait pas prendre

1. Rand. à Cec., 20 mars; Keith, II, 275.

2. Ms. *Journal de Cecil:* « 20 Martij... The duke, erle Murray, Argile are confederated in a common quarrel against all excepting God and their sovereign ».

3. Rand. à Cec., *l. c.*

une décision aussi importante, à l'insu et sans l'assentiment de la régente et du roi de France, ainsi que de la reine d'Angleterre[1]. Le premier de ces arguments sonnait mal dans la bouche de personnes qui lui avaient conseillé d'épouser un lord Robert Dudley, sujet étranger, et qui n'était pas, comme Darnley, de sang royal. Le second était sans valeur pour Marie, son mariage avec son cousin devant lui servir précisément à se venger de la reine d'Angleterre; et enfin elle se méfiait depuis longtemps de ses parents de France.

Elle savait, d'ailleurs, que ces derniers désapprouvaient son projet. Son vieux médecin, de Lusgerie, était retourné en France, au mois de mars[2], et avait raconté au cardinal de Lorraine qu'une grande intimité s'était établie entre sa royale nièce et Henri Darnley; ses dires furent bientôt confirmés par Pinguillem, gentilhomme français qui avait servi Marie Stuart en qualité de premier maître d'hôtel[3]. Charles de Lorraine, désireux alors de faire épouser à sa nièce un prince français, fut fort mécontent de son attachement pour Darnley. Il dépêcha en Écosse deux seigneurs, MM. de Roullart et de Rochefort, avec des lettres engageant fortement Marie à renoncer à un pareil projet, parce que « ce n'était pas parti pour elle ». Roullart était encore chargé d'insister verbalement sur cet avis, en lui disant que, dans l'opinion du cardinal, Darnley

1. *Mémoire* anonyme, adressé à Cosme Ier de Toscane; LABANOFF, VII, 66, 67.

2. Marie à Cath. de Médicis, 12 mars; LABANOFF, I, 256.

3. Occurrences in France, 1er mai 1565; *Cal.*, n° 1116 § 4. — Cf. Smith à Cecil, 11 janv.; *ibid.*, n° 30 § 2.

n'était « qu'un gentil huteaudeau », c'est-à-dire étourneau[1].

Mais Marie ne tint pas plus compte des avis de ses parents français que de ceux des lords de son conseil. Au lieu de s'arrêter dans le chemin où elle venait d'entrer, elle fit, au contraire, une démarche ultérieure et bien caractérisée vers la réalisation du projet de mariage avec son cousin : elle envoya à Rome le nouvel évêque de Dumblane, Chisholme, afin d'obtenir du pape la dispense canonique, nécessaire pour une telle union[2].

Marie aurait sans doute attendu le retour de ces ambassades, dirigées en Angleterre, en France et à Rome, pour prendre une mesure décisive, si un hasard et l'intrigue d'un serviteur peu scrupuleux ne lui eussent pas fait franchir le dernier pas vers une alliance avec Darnley, d'une manière aussi prompte qu'inattendue.

Le 31 mars, elle s'était rendue à Stirling, accompagnée de Murray, de Lethington, de Riccio et de Darnley, qu'elle avait logé au château royal même. Mais à peine installé il tomba malade de la rougeole. La reine lui montra en cette occasion une telle sollicitude, et en le soignant, elle brava avec une telle intrépidité le danger de la contagion que personne ne put plus se tromper sur la nature des sentiments qu'elle nourrissait pour le jeune prince. Murray partit

1. De Foix à Cath. de Méd., 23 mai ; TEULET, II, 199.

2. Ms. Pie IV à Marie Stuart, 25 sept. 1565 (Rome, *Bibl. Barberina*, XXXI, 10) : « Clarissima etc. Postquam ex litteris tuis et venerabilis fratris episcopi Dumblanensis oratoris tui sermone cognovimus de matrimonio inter te et nobilem virum comitem Russiae [comte de Ross, titre donné à Darnley] contrahendo » etc.

furieux de la cour, sous prétexte de ne vouloir plus assister aux cérémonies du culte catholique pendant l'époque de Pâques, mais en réalité pour montrer sa désapprobation de la faveur extraordinaire dont la reine comblait Darnley (3 avril[1]).

Trois jours après, l'état du jeune homme commença à s'améliorer. Alors son allié secret, Riccio, profita de la situation pour frapper un grand coup. Marie avait été profondément émue du danger qu'avait couru celui qu'elle s'était déjà habituée à considérer comme son futur époux. L'intimité de la chambre de malade l'avait beaucoup rapprochée du beau jeune homme, son parent et coreligionnaire, le seul qui montrât de l'amour pour elle dans cette cour où elle ne rencontrait guère que des amis infidèles et des adversaires publics. Les angoisses de son âme de jeune femme, ses émotions, tantôt douloureuses, tantôt douces, la joie de voir Darnley entrer en convalescence avaient affaibli son courage et amolli son cœur : c'est alors que Riccio proposa aux deux amants de s'unir, sans délai ultérieur et indissolublement, par un mariage secret. Une telle idée devait sourire aux penchants romanesques de la jeune reine ; de plus, elle ressentit certes une joie maligne en agissant ainsi à sa tête, toute seule, malgré ses conseillers, malgré la reine d'Angleterre, malgré ses parents de France, malgré tout le monde enfin. Préparé depuis longtemps par des raisons politiques, le mariage fut conclu par suite d'une émotion soudaine. Un chapelain unit Marie à Darnley par une cérémonie clandestine, dans la chambre même de Riccio (entre le

1. Randolph à Bedford, 7 avr. ; *Cal.*, n° 1085. — Le même à Cecil, 13 avr. ; *ibid.*, n° 1099.

7 et le 10 avril 1565[1]). On n'attendit plus que la dispense du pape, qui ne pouvait manquer d'arriver en quelques mois, pour renouveler le mariage publiquement, aux yeux du monde entier. La reine commanda à Anvers des étoffes précieuses, surtout des robes brodées d'or et d'argent, pour fêter ses noces d'une manière pompeuse[2].

Nous avons vu qu'à l'origine Marie avait résolu son mariage avec Darnley, parce que, repoussée et par l'Angleterre et par l'Espagne, elle avait voulu s'appuyer

1. Mémoire adressé au grand-duc de Toscane, p. 67. — MELVIL, p. 56. — De Foix à Cath. de Médicis, 26 avril 1565 (TEULET, II, 193), indique assez exactement la date du mariage secret, en disant que le 15 avril, avec Lethington, arrivèrent à Londres des lettres de Randolph, annonçant cet événement. Ces lettres doivent être parties d'Écosse le 11 avril, au plus tard. Le mariage secret aura donc été célébré entre le 7 avril, date de la convalescence de Darnley, et le 10 du même mois. — Deux autres dépêches de Foix, du 2 et du 10 mai, imprimées également dans TEULET, t. II, p. 195 et 196, parlent aussi du mariage clandestin. — Élisabeth était convaincue de la réalité de ce fait; *Mémoire toscan*, cité plus haut, p. 68. — Granvelle parle, de même, du mariage entre Marie et Darnley comme d'un fait qui semblait s'être déjà accompli, dans ses lettres du 8 et du 12 juin, adressées au baron de Polweiler (WEISS, t. IX, p. 256 et suiv.). — Malgré les dénégations intéressées de Lethington, tout le monde à Londres crut à la réalité du mariage secret; Guzman de Silva à Phil. II, 5 mai (*Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 116, 117). — Les dénégations officielles de l'archev. de Glasgow (TEULET, V, 11) ne sont pas plus convaincantes que celles de Lethington, son collègue en diplomatie.

2. Foix à Cath. de Méd., 24 mai; TEULET, II, 200. — Comptes du trésorier de Marie Stuart, cités dans STRICKLAND, t. IV, p. 120.



désormais sur les catholiques d'Écosse et d'Angleterre et sur les droits de la famille de Lennox pour arriver à la succession de la reine Élisabeth. Jusqu'ici, tout est naturel et légitime. Mais il y a un grave défaut dans le calcul de Marie Stuart : c'est que, aveuglée par les charmes physiques et les bonnes manières de son cousin, elle ne voyait pas qu'il était foncièrement incapable de la soutenir et de la servir dans les vastes projets qu'elle avait conçus et qu'elle allait réaliser sans délai, et qu'il était même indigne de sa main, par son inconstance, sa légèreté, la corruption précoce de ses mœurs, son manque absolu d'intelligence et de constance. C'était en vérité un *gentil huteaudeau*, comme Charles de Lorraine l'avait si bien caractérisé. Cette erreur sur les qualités de son amant, erreur si excusable de la part d'une jeune femme isolée, dépourvue de tout conseil, de tout ami sincère, devint fatale à Marie Stuart et fut une des causes principales de sa chute profonde et misérable ; d'autant plus que, en d'autres occasions, elle a également montré cette chaleur du sang, cette étourderie et cette rapidité des décisions les plus graves, qui ont détruit en peu de temps tous les résultats qu'elle avait obtenus par un long et intelligent labeur de plusieurs années.

La convalescence de Darnley n'avait été qu'apparente. La rougeole lui laissa une grosse fièvre qui le retint encore au lit pendant trois semaines. La reine se laissa tellement entraîner par son amour et par ses craintes qu'elle resta jour et nuit au chevet du malade, avec une persistance peu convenable pour une jeune femme et surtout pour une reine, qui n'était encore unie à Darnley par aucun lien public et généralement reconnu. Sa conduite causa beaucoup de scandale, non sans une

apparence de raison [1]. Ses adversaires ne manquèrent pas de la dépeindre comme une femme sans vergogne à laquelle ses passions faisaient oublier ses devoirs de femme et de souveraine.

Au fond, personne ne doutait plus du mariage prochain entre elle et son cousin. Les craintes et la colère des calvinistes ardents ne connaissaient plus de bornes : cette union n'était-elle pas destinée à donner une dynastie catholique aux deux royaumes de la Grande-Bretagne ? Dans de telles conditions, l'avenir paraissait aux chefs du protestantisme sous les couleurs les plus sombres. Ils avaient aussi des griefs personnels et directs : Châtellerault, selon son habitude, se désolait et voyait la maison des Hamilton vouée à la ruine [2]. Tous les adversaires de la reine trouvaient un chef énergique, adroit et intrigant dans lord Murray ; retenu par nul scrupule moral, il essaya d'un coup de main. La reine avait convoqué la noblesse à Perth, pour le mardi après Pâques, afin de lui faire connaître sa volonté d'épouser Darnley. Avec plusieurs de ses amis, Murray forma le projet de tomber à cette occasion sur Lennox et sur son fils, de les faire prisonniers et de forcer Marie à se soumettre de nouveau et définitivement à la dictature des *hommes de Dieu*. Cependant la reine fut informée à temps de ce beau dessein et ajourna la convocation sous prétexte que Darnley était encore trop souffrant pour pouvoir quitter le château

1. Bedford à Cecil, 18, 23 avril ; Alex. Clerk à Randolph, 22 avr. ; Rand. à Leicester, 23 avr., et à Cecil, 29 avr. ; *Cal.*, nos 1105, 1111 § 1, 1114, 1115, 1125 § 2. — De Foix à Cath. de Méd., 2 mai ; TEULET, II, 195.

2. Rand. à Cec., 18 avr. ; *Cal.*, no 1106.

de Stirling. Chose étrange, plusieurs mois après, Murray se plaignit de ce sursis comme d'une offense infligée par la reine à la noblesse[1].

Ce coup manqué ne découragea pas les calvinistes. Ils se mirent partout à l'œuvre pour fomenter le mécontentement et préparer la guerre civile. Les *frères* du Kyle et des autres *Lowlands* occidentaux, fortement excités par Knox dès l'an 1562, écrivirent à leurs coreligionnaires des autres Basses-Terres pour se plaindre de l'extension que prenaient les cérémonies catholiques et de la perspective d'une victoire des *papistes*, et pour les exhorter à se soulever contre une telle *abomination* et à l'empêcher par la force. Ces adjurations ne restèrent pas sans effet; le peuple d'Édimbourg en particulier les mit immédiatement à exécution. Un prêtre et deux bourgeois furent accusés d'avoir célébré la messe. Le premier fut mis au pilori, où il fut couvert de boue et de plus de dix mille œufs, pendant trois heures, au bout desquelles il en fut retiré blessé et malade; le prévôt de la ville, après l'avoir sauvé à grand'peine de la mort dont les plus fanatiques le menaçaient, l'enferma en prison, chargé de chaînes. Les deux laïques furent condamnés par le jury à l'emprisonnement indéterminé et à la confiscation de leurs biens. Ce jugement était en effet conforme aux lois existantes, mais la reine le considéra comme une offense personnelle de la part des bourgeois d'Édimbourg qu'elle n'aimait guère. Elle fit immédiatement remettre en liberté les prisonniers, auxquels leurs biens

1. Clerk à Randolph, 22 avr., et Rand. à Cec., 29 avr. ; *Cal.*, nos 1111 § 1, 1125 § 2. — Marie Stuart à M. de Foix, 8 nov. 1565 ; Labanoff, I, 301.

furent restitués, et elle convoqua le ban de tous ses vassaux des provinces orientales pour punir les magistrats de la capitale. Cependant les *frères,* ne voulant pas abandonner les leurs, affluèrent en armes à Édimbourg pour défendre la ville contre la colère de la souveraine : en sorte que Marie crut prudent d'éviter la guerre civile et se contenta de la délivrance des trois catholiques. Le plus maltraité des trois, le prêtre Sir Jacques Carvet, fut dédommagé de ses souffrances par un riche benéfice ecclésiastique[1].

Si Marie avait reculé pour le moment, elle ne l'avait fait qu'afin de se préparer d'autant mieux à la lutte définitive. Le fier sang des Stuarts bouillait dans les veines de cette femme jeune et délicate. Elle forma un parti, capable de résister à ses adversaires : Lennox, Cassilis, Athol y appartenaient tout naturellement ; le sombre Ruthven haïssait et jalousait Murray ; Morton fut gagné par la renonciation formelle que lady Lennox fit en sa faveur de tous ses droits sur le comté d'Angus. Lethington prit une position équivoque, en prodiguant des promesses aux uns et aux autres. Le comte de Caithness, les lords Erskine de Dun et Hume, quoique protestants, restèrent également dévoués à la reine, ainsi que le bâtard royal Robert de Holyrood-House[2]. Le parti de la souveraine, déjà assez nombreux, fut encore encouragé par le courant populaire, très favo-

1. Alex. Clerk à Randolph, 22 avr., et note de ce dernier ; *l. c.* — Bedf. à Cec., 28 avr. ; *Cal.*, n° 1123 § 2. — Cf. de Foix à Cath. de Méd., 10 mai ; Teulet, II, 297. — Knox, II, p. 474-478.

2. Clerk à Rand., l. c. — Rand. à Cec., 3 mai ; Tytler, VI, 328, 330. — Le même au même, 3 juin ; Wright, I, 189.

rable à la reine, en dehors d'Édimbourg et d'une partie des Terres-Basses. On devinait partout le rôle perfide et déloyal joué par la reine Élisabeth ; les partisans de l'Angleterre eux-mêmes accusaient hautement cette princesse d'avoir envoyé les Lennox en Écosse afin de rendre impossible le mariage de Leicester et d'exciter des dissensions et des troubles dans un pays qui, sous le gouvernement de sa reine, venait de jouir de quatre ans de paix et de tranquillité sans exemple[1].

Il fallait cependant que, pour la forme, Marie demandât l'assentiment de sa cousine à son union avec Darnley, en se gardant bien, cela va sans dire, de faire la moindre allusion au fait que ce mariage était déjà conclu secrètement ; en outre, elle désirait, comme nous le savons, solliciter les secours de l'Espagne, par l'intermédiaire de Guzman de Silva. A ce double effet, elle dépêcha Lethington à Londres, le 13 avril[2]. Ses instructions étaient tellement vagues que l'on comprend bien que sa mission était de pure forme, en tant qu'elle s'adressait à Élisabeth. Elles autorisaient Lethington à traiter avec cette princesse de tout ce qui se rapportait à son mariage. Elles étaient, d'ailleurs, rédigées en termes extrêmement pacifiques et aimables pour la reine d'Angleterre, avec cette politesse exagérée qui est souvent l'indice d'une lutte prochaine[3]. Une seconde

1. Rand. à Cec., 15, 29 avr. ; *Cal.*, nos 1099, 1125 § 1, etc.
2. Lethington part de Berwick le 14 : Bedf. à Cec., 15 avr.; *ibid.*, no 1098 § 2.
3. Ms. *Brit. Mus.*, *Royal Manuscr.*, 18 B, VI, fol. 247 (Stirling, mars 1564[5]) : « .....ut quodvis cum Serenissima Anglorum Regina egerit, convenerit, transegerit, id actum, conventum, transactum atque aeque ratum et firmum habeamus

instruction chargea Lethington, comme à l'ordinaire, de défendre les droits de succession de sa maîtresse pendant la prochaine réunion du parlement[1].

Les Anglais envisagèrent avec méfiance cette mission du secrétaire d'État écossais, d'autant plus que l'on savait que de Londres il passerait en France ; on craignait que les anciennes ligues entre ce pays et l'Écosse n'allassent revivre au grand dommage de l'Angleterre. En vain Lethington avait-il essayé de dissiper cette prévention, en se dépeignant à Randolph et aux chefs des calvinistes d'Écosse comme le meilleur ami de l'Angleterre, animé d'une seule idée, celle d'affermir les bons rapports entre les deux pays voisins. Les Anglais n'en travaillèrent pas moins avec énergie à renforcer les ouvrages de défense autour de Berwick[2].

Arrivé à Londres le 17 ou le 18 avril[3], Lethington commença par exiger, comme toujours et avec le succès négatif ordinaire, la reconnaissance de sa maîtresse comme héritière d'Angleterre. Mais Élisabeth toucha résolument au cœur même de la question en demandant sans ambages au diplomate écossais si le mariage de sa reine avec Darnley était déjà un fait accompli ; il répondit qu'il n'en savait rien. La reine lui dit alors qu'elle enverrait à Édimbourg Throgmorton qui, ancien ambassadeur d'Angleterre en France, était bien connu de sa cousine ; il était consi-

ac si nos coram eisdem de rebus egissemus, convenissemus et transegissemus, » etc., etc.

1. Ms., *ibid.*, s. l. n. d.

2. Bedf. à Cec., 24 mars, et Rand. à Cec., 15 avr. ; *Cal.*, nos 1062 § 1, 1099.

3. Guzman de Silva à Phil. II, 21 avr. : « Ha venido Ledington ha tres ó cuatro dias » ; *Docum. inéd.* t. LXXXIX, p. 100.

déré, du reste, comme un ami intime de Leicester. Lethington, avec raison, pria alors Sa Majesté d'ajourner encore l'envoi de Throgmorton ; car se trouvant lui-même à Londres, il vaudrait mieux traiter d'abord avec lui, afin que Throgmorton ne partît qu'avec une pleine connaissance de la situation. Comprenant le bien fondé de cette demande, Élisabeth chargea Cecil, Throgmorton et plusieurs autres de ses conseillers de négocier avec le diplomate écossais et de l'interroger sur les véritables intentions de sa maîtresse. Lethington prévoyait que, arrivé à Édimbourg, Throgmorton se rendrait bien vite compte de l'état vrai des choses, et qu'une surprise complète ne servirait qu'à envenimer encore davantage les relations entre les deux pays. Il crut donc profitable de s'ouvrir plus franchement aux hommes d'État anglais. Il leur demanda de consentir au mariage de sa reine avec Darnley, celui-ci étant natif d'Angleterre, comme Élisabeth l'avait exigé du mari de sa cousine, et de déclarer celle-ci héritière de leur souveraine, sinon en plein parlement, dans le cas où cela serait trop difficile à obtenir pour le moment, au moins en Conseil, pour que cette décision pût être confirmée plus tard par la législature. La réponse fut entièrement négative. Élisabeth déclara qu'elle ne voulait pas entendre parler d'autre mariage pour sa cousine que de celui avec Leicester, et qu'à cette condition seulement elle pouvait lui assurer sa succession[1].

1. Ces négociations très intéressantes sont racontées en détail, d'après les confidences de Lethington, par Guzman de Silva, dans ses dépêches du 28 avr. et du 5 mai ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 112, 114 et suiv.



La reine fut encouragée dans son opposition au mariage de Marie avec Darnley par tous ses conseillers ordinaires. Ils déclarèrent à l'unanimité que cette union serait « inopportune, nuisible et directement préjudiciable à l'amitié sincère entre les deux reines, par conséquent dangereuse à la continuation de la commune et bonne concorde et tranquillité, existant alors ». Le Conseil pria donc sa souveraine d'empêcher cette alliance dangereuse, en offrant à Marie Stuart tous les avantages compatibles avec l'honneur et la stabilité du gouvernement anglais, si elle faisait un autre choix[1]. Le comte d'Arundel, catholique, fut le seul membre du Conseil qui refusât de signer les instructions données à Throgmorton et conçues dans le même esprit[2].

En effet, Élisabeth et ses conseillers n'envisageaient qu'avec terreur l'union des deux prétendants qui, au fond, étaient les seuls sérieux, et qui étaient soutenus, en outre, par les nombreux catholiques de son royaume; ceux-ci, en effet, ayant perdu tout espoir de voir se réaliser le mariage, jadis désiré par eux, de Marie Stuart avec don Carlos, se contentaient maintenant de l'union de cette princesse avec un jeune prince orthodoxe, fils de parents catholiques: « il leur semblait y voir une lueur du triomphe futur des bons principes ». Élisabeth se montra fort émue de cette situation; elle et ses conseillers craignirent même, ce qui n'était pas fondé, que l'affaire entière ne fût

1. Résolution du Conseil privé d'Angleterre, 1er mai; KEITH, II, 276-278.

2. Silva à Phil. II, 7 mai; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 118. — Instructions pour Throgmorton, 2 mai; *Cal.*, n° 1135.

ourdie selon l'avis et avec l'assentiment de quelques-uns des hommes les plus considérables de l'Angleterre[1]. La stupide jactance de Lennox les confirmait dans cette manière de voir : il se vantait hautement d'être sûr de la plus grande partie des Anglais, ainsi que de l'amitié du roi d'Espagne ; ces paroles furent tout naturellement rapportées de suite à Élisabeth[2]. Elle avait ainsi de fortes appréhensions pour sa sécurité personnelle et pour la stabilité de son pouvoir de reine. Elle prétendit publiquement n'avoir envoyé Lennox et Darnley en Écosse que pour qu'ils fussent rétablis en leurs biens, et trouver fort étrange qu'une reine s'abaissât à épouser un de ses vassaux[3], — comme si le mariage avec Leicester eût été plus digne d'une souveraine. Elle ajouta, devant tout le monde, qu'elle détestait une telle union, et que, si celle-ci avait lieu, le duc de Châtellerault serait ruiné avant un mois et tous les bons protestants chassés du pays, mais qu'elle ne le souffrirait pas[4]. Ces paroles étaient destinées, comme bien on le pense, à être répétées en Écosse et à exciter à la révolte le duc et, en général, le parti calviniste. Bientôt après, Cecil écrivit à Sir Thomas Smith, en France, que tout était bien fini entre les deux reines[5].

Cependant, Élisabeth tenta encore une fois de termi-

1. Silva à Phil. II, 26 avr., p. 108, 109. — Il va sans dire que l'ambassadeur d'Espagne était constamment en relation avec les catholiques anglais.

2. Rand. à Cec., 3 mai ; TYTLER, VI, 329.

3. De Foix à Cath. de Méd., 26 avr. ; TEULET, II, 193.

4. C'est ce que Fowler rapporta à Édimbourg : Rand. à Cec., 3 mai ; TYTLER, VI, 329.

5. WRIGHT, I, 197.

ner le différend à son gré : elle écrivit à Lennox et à Darnley pour leur ordonner de rentrer immédiatement en Angleterre, les menaçant de les punir comme traîtres, en cas de désobéissance, et leur promettant les plus grands avantages, dans l'éventualité contraire. Throgmorton devait leur intimer verbalement le même ordre, en termes les plus énergiques[1]. En attendant, la fureur de la reine tomba sur le membre de la famille des Lennox qu'elle avait encore sous la main : c'est-à-dire sur lady Marguerite, véritable auteur de tous ces démêlés.

Cette bonne dame n'avait pas manqué, d'ailleurs, de continuer ses intrigues : elle avait envoyé à son mari un serviteur fidèle, Fowler, avec un message secret. L'ordre de l'arrêter à la frontière était arrivé trop tard, et il avait pu entrer dans Édimbourg, le 28 avril[2]. Il apporta à Marie Stuart une longue dépêche chiffrée de Lethington qui lui rendait compte de l'extrême hostilité montrée contre elle et contre son mariage par la reine Élisabeth[3]. Fowler ne fut pas moins heureux dans son voyage de retour : il gagna par une forte somme un soldat et un habitant de Tweedmouth, qui lui firent passer la rivière de Tweed et lui procurèrent des chevaux, avec lesquels il continua rapidement son chemin vers Londres[4] ; il apporta ses dépêches à milady Marguerite, et se cacha ensuite dans la cité. La comtesse s'était également

1. Silva à Phil. II, 26 avr. ; p. 108. — Rand. à Cec., 29 avr. ; *Cal.*, n° 1125 § 1. — Cecil à Smith, 3 juin ; WRIGHT, I, 197.

2. Bedf. à Cec., 2 mai ; *Cal.*, n° 1136 § 3.

3. Rand. à Cec., 3 mai ; TYTLER, VI, 328.

4. Bedf. à Cec., 4 mai ; *Cal.*, n° 1141 § 2.

mise en rapport avec Guzman de Silva, dès le milieu du mois de mars, afin d'obtenir l'appui de l'Espagne pour le mariage de son fils, lui promettant que Darnley et sa femme montreraient à ce pays un dévouement absolu[1].

C'était sans doute un acte de conspiration avec l'étranger, et Élisabeth était parfaitement dans son droit, lorsqu'elle lui ordonna de ne pas quitter son appartement et de s'y considérer comme prisonnière (22 avril)[2]. Elle put toutefois recevoir ses amis et continuer sa correspondance, — autorisation dont elle profita pour renouer ses intrigues avec Guzman de Silva[3].

Ce diplomate vit également arriver chez lui le laird de Lethington. L'Écossais lui dit, au nom de sa reine, que celle-ci, depuis son séjour en France, avait toujours été dévouée à l'Espagne ; que pendant deux ans elle avait attendu une réponse favorable du roi catholique au sujet de son mariage avec l'Infant don Carlos et qu'elle ne s'était décidée à épouser son cousin qu'après s'être convaincue de l'impossibilité de la première affaire. Silva exprima sa pleine approbation de la nouvelle union de Marie, en louant Darnley et ses parents, surtout lady Marguerite, à laquelle, dit-il, son roi portait beaucoup de bonne volonté. Encouragé par des paroles aussi favorables, Lethington fit part à son interlocuteur de sa véritable mission qui consistait à

1. Dép. de Silva, 21 avr. ; *Docum. inéd.*, LXXXIX, 100.

2. Cette date se trouve dans HOLINSHED, *Chronicles*, t. III, p. 208. — Voir dép. de Silva, du 26 avr. ; *l. c.*, p. 103. — De Foix à Cath. de Méd., 26 avr., 10 mai ; TEULET, II, 194, 196.

3. Dép. de Silva, des 26 et 28 avr. ; p. 103, 112.

prier le roi catholique d'accorder sa puissante protection à la reine d'Écosse contre l'hostilité et les menaces de la reine Élisabeth. Marie offrit même au roi une alliance secrète dans l'intérêt de la propagande catholique. Silva devait demander sur ces points les instructions de son souverain ; si elles étaient conçues dans un sens favorable, la reine, afin d'éviter les soupçons, ferait continuer les négociations par la voie des ambassadeurs d'Écosse et d'Espagne à Paris. Lethington ne cacha point à Silva que sa maîtresse était mécontente de sa famille en France, circonstance qui lui faisait préférer l'amitié du roi d'Espagne [1].

C'est donc une politique franchement catholique et espagnole que Marie comptait inaugurer par son mariage avec Darnley.

Lethington rendit déjà à l'Espagne un premier service très important, en combattant, de toute son influence personnelle sur les hommes d'État anglais, les offres de mariage que faisait alors à la reine Élisabeth le jeune Charles IX ; les deux diplomates, l'Espagnol et l'Écossais, semblaient étroitement ligués à cet effet [2].

Mais alors survint un incident qui changea entièrement la situation. La reine d'Angleterre fut informée du mariage clandestin conclu entre sa cousine et Henri Darnley. Fort irritée de cette nouvelle, elle fit chercher Lethington qui, ignorant lui-même cet événement, lui opposa d'abord la plus vive dénégation.

1. Ces négociations importantes, restées entièrement inconnues jusqu'à présent, sont racontées dans la dépêche de Silva, du 26 avr. ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 103-108.

2. M. de Foix à Cath. de Méd., 2 mai ; Teulet, II, 195.

Mais Élisabeth put lui répondre qu'elle tenait la nouvelle de source certaine[1]. Le diplomate écossais ne put plus douter de la chose, et il en fut frappé au cœur. Jusqu'alors il avait consenti à servir encore sa maîtresse, à la condition qu'il restât l'instrument principal de sa politique. Il espérait ainsi pouvoir à la fois satisfaire sa propre ambition et empêcher la ruine du protestantisme, auquel il ne voulait point renoncer entièrement. Mais maintenant il voyait que sa souveraine avait pris la plus importante décision de sa vie sans daigner seulement le consulter, sous l'impulsion d'un aventurier étranger, champion du catholicisme militant; qu'elle l'avait envoyé, lui Lethington, négocier en Angleterre, en le trompant sur le véritable état des choses et en le mettant ainsi dans une position fausse et très embarrassante. Il en fut indigné; et comme il ne se piquait ni de fidélité ni de franchise, il se résolut à trahir sa souveraine et à servir désormais ses adversaires. Il renonça donc à continuer son ambassade, pour retourner en Écosse et pour s'y mettre à la disposition de Murray et de Randolph.

La reine d'Angleterre venait de le congédier, en le chargeant d'exprimer à sa maîtresse tout son mécontentement pour la façon dont celle-ci avait agi, ainsi que de la conduite de Lennox et de Darnley; qu'elle lui ferait connaître ses intentions par Throgmorton, après le retour duquel elle prendrait des décisions définitives. Elle assura encore une fois que, si sa cousine voulait suivre sa volonté, elle la comblerait de plus de

1. Mémoire toscan; LABANOFF, VII, 67. — De Foix à Cath. de Méd., 2, 10 mai.



faveurs qu'elle ne demandait ni espérait [1]. Pour donner à ce message plus d'importance et plus de poids, elle le déclara conforme à une résolution formelle de son Conseil.

Le 5 mai, sir Nicolas Throgmorton quitta Londres, et le 7, Lethington le suivit par la même route vers le nord. Avant de partir, le secrétaire d'État était allé voir l'ambassadeur de Catherine de Médicis pour l'assurer qu'il dépendrait toujours de la volonté et des intentions de la régente, et que jamais il ne chercherait d'autre faveur ni d'autre appui que les siens, l'expérience de plusieurs siècles ayant démontré qu'il n'y en avait pas de meilleurs ni de plus sûrs pour la conservation du pays et de la royauté d'Écosse [2]. Il mettait ainsi une troisième corde à son arc ! Cette démarche de Lethington était d'autant plus hardie que, comme nous le savons, il avait été un des adversaires principaux et les plus dangereux de cette même alliance française qu'il préconisait maintenant comme offrant le plus de garantie pour l'indépendance écossaise. Nous nous rappellerons, en outre, qu'il avait dit juste le contraire, quelques jours auparavant, à Guzman de Silva.

Lethington avait fait à peu près cent quatre-vingts kilomètres, lorsque, le lendemain de son départ, entre Grantham et Newark-sur-Trent, il rencontra Jean Beaton, frère de l'archevêque de Glasgow, qui lui apportait plusieurs dépêches d'Édimbourg.

La reine Marie ne désirait recevoir aucun message

1. Dép. de Foix, 10 mai ; p. 197.

2. *Ibid.* — Dép. de Silva, 5 et 7 mai ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 117, 118. — Les dates données par Foix sont inexactes, comme cela arrive souvent à ce diplomate

de la part d'Élisabeth Tudor avant d'avoir obtenu pour son mariage le consentement de sa noblesse qu'elle avait convoquée, à cet effet, à Stirling, pour le 15 mai. Une fois sûre de la grande majorité de la partie la plus influente de ses sujets, elle pouvait refuser toute immixtion de la part de sa voisine. Mais si l'hostilité de la souveraine d'Angleterre était connue d'une manière officielle avant l'assemblée de la noblesse, dont tant de membres avaient été ou étaient encore en relation avec cette princesse, il était à craindre que beaucoup de gentilshommes n'osassent point agir contre sa volonté ouvertement exprimée. L'essentiel était donc pour elle d'empêcher Lethington et Throgmorton d'arriver à Édimbourg avant que l'assemblée de Stirling eût eu lieu[1]. Randolph se donna la plus grande peine pour enrayer ce dessein et pour obtenir que rien ne fût conclu avant que sa reine eût fait connaître son avis. Il parla et écrivit en ce sens à la reine d'Écosse de la manière la plus pressante; mais en vain[2]. Le 5 mai, Marie avait dépêché vers Lethington le fidèle Jean Beaton avec une lettre qui lui ordonnait de retourner auprès d'Élisabeth et de lui déclarer que sa souveraine, ayant été amusée trop longtemps par de belles paroles pour être trompée à la fin dans son attente, avait résolu, d'après l'avis des États de son royaume, de suivre son propre choix dans l'élection d'un époux, et qu'elle « ne voulait plus être nourrie d'un oui et d'un non et dépendre d'un traitement équivoque ». Cette lettre, écrite tout entière de la main

1. Rand. à Cec., 8 mai ; *Cal.*, nº 1151 § 5.

2. Le même à Throgmorton, 10, et à Marie Stuart, 11 mai ; *ibid.*, nºs 1156, 1157.

de Marie Stuart et destinée à être montrée à sa cousine, était rédigée avec autant d'éloquence que de dépit, de colère, de passion et d'amour. Une seconde lettre autographe de la reine, particulière pour Lethington, et conçue dans les termes les plus gracieux et les plus flatteurs, l'invitait à se rendre en France, après avoir exécuté sa mission auprès de la reine d'Angleterre, et à essayer de gagner à son mariage avec Darnley l'assentiment de la régente et de ses ministres. A cet effet, elle lui envoyait les pouvoirs nécessaires pour prélever sur son douaire en France autant d'argent qu'il voudrait; et elle lui promit, en outre, de le gratifier lui-même de toutes les récompenses qu'il pourrait désirer. Lethington devait enfin intimer à Throgmorton l'ordre de Marie de ne pas entrer en Écosse[1].

Mais les lettres de la souveraine n'étaient pas les seules que Lethington reçut à cette occasion ; il en eut également dans un sens absolument contraire, envoyées par Murray et par ses partisans.

Le bâtard avait marqué son profond mécontentement de la conduite de la reine, en s'abstenant de paraître à la cour et en s'y montrant seulement lorsqu'il y était appelé par la souveraine[2]. Mais un rôle aussi passif ne lui suffisait pas ; il méditait, au contraire, un grand coup pour intimider sa sœur et tous les partisans de Marie. Le 2 mai était le jour fixé pour le procès de Bothwell, affaire dont Murray avait été le promoteur principal. La veille de ce jour, le bâtard entra

1. Throgmorton (qui avait vu toutes ces lettres) à Leicester et à Cecil, 11 mai ; *ibid.*, n° 1159 §§ 2-3, et TYTLER, VI, 334. — De Foix à Cath. de Méd., 23 mai ; TEULET, II, 198.

2. Clerk à Rand., 22 avr. ; *Cal.*, n° 1111 § 2.

dans la capitale, accompagné de son beau-frère Argyle et d'une véritable armée de cinq à six mille hommes, malgré une défense expresse de la reine. Mais son intention fut complètement déjouée, grâce à la prudence de Bothwell, ainsi qu'à l'énergie et à l'habileté de la reine. L'accusé, craignant pour sa vie s'il se présentait à Édimbourg dans de pareilles conditions, s'était temporairement soustrait à la fureur de ses adversaires en s'embarquant encore une fois pour la France, et s'était contenté d'envoyer à sa place son parent Hepburn de Witsum, pour protester de son innocence et pour déclarer qu'il était prêt à répondre à l'accusation si elle était présentée d'une manière pacifique et légale, sans tumulte ni intimidation. La reine reconnut hautement le bien fondé d'une telle conduite. Le 2 mai, en présidant elle-même le tribunal, elle laissa condamner Bothwell à l'amende de deux cents livres, fixée d'avance pour le cas où il ne comparaîtrait pas devant le jury : mais alors elle arrêta la procédure, en défendant au *clerc de justice,* — le procureur de la reine, — de continuer : ordre parfaitement conforme au droit, puisque Bothwell, accusé de haute trahison, c'est-à-dire d'un crime dirigé contre la souveraine, était poursuivi dans l'intérêt de la reine qui, en conséquence, pouvait arrêter la poursuite à tout moment[1].

Murray était vaincu, malgré le grand déploiement de forces dont il s'était entouré, et qui était pour lui comme une dernière répétition avant le drame de la guerre civile. Pour détruire réellement Bothwell, il aurait dû tenter immédiatement une révolte, — et il

1. Rand. à Cec., 3 mai ; TYTLER, VI, 325. — Contin. de KNOX, II, 478.



n'en eut pas le courage. Il vit avec fureur la proie qu'il avait cru tenir entre ses mains lui échapper et la reine se déclarer ouvertement contre lui. Mais comme elle n'avait fait qu'user de son bon droit, il n'osa pas encore lui rompre en visière, et se contenta de préparer la révolution, en se couvrant, comme à l'ordinaire, du prétexte de la religion. Dès le lendemain de ces scènes, le 3 mai, la Congrégation se réunit à Édimbourg. Son but était de combattre « cette confusion que chacun pût dire et faire ce qu'il voulait, sans punition, contre la gloire et la parole de Dieu », c'est-à-dire la liberté de conscience à laquelle Marie essayait de parvenir. La Congrégation rédigea une requête à la reine, contenant trois points principaux : en premier lieu, d'éloigner du royaume toute *idolâtrie*, y compris le culte catholique dans la chapelle de la reine ; ensuite, d'exécuter les lois pénales dirigées contre les partisans de la foi antique ; et enfin de laisser aux prédicants la liberté complète de la parole, c'est-à-dire de leur permettre d'attaquer sans restriction la reine dans sa vie privée et publique[1]. Les chefs des calvinistes ne croyaient évidemment pas un instant que Marie leur ferait de semblables concessions ; mais c'était un programme très pratique et populaire pour la révolution qu'ils préparaient.

Quant à Murray, il redevint, comme cinq ans auparavant, le serviteur de l'Angleterre, et il soumit à son influence exclusive l'ambassadeur Randolph. La reine fit encore une tentative pour regagner son frère. Dans la chambre même de son cousin, à Stirling, elle pria Murray d'apposer sa signature au bas d'un document ap-

1. Même dépêche ; Tytler, VI, 331.

prouvant son mariage avec Darnley. Il refusa, à cause de l'hostilité montrée par les Lennox à la vraie religion et de la nécessité de ne rien conclure sans l'assentiment de la reine Élisabeth. Marie prit cette réponse en très mauvaise part et fit à son frère de nombreux et durs reproches. Murray s'excusa humblement, en réservant sa vengeance. Ainsi cette démarche de réconciliation n'avait servi qu'à accentuer encore davantage la scission. Murray envoya immédiatement chez Randolph pour le prier d'exposer la situation à Lethington et de l'engager à retourner en Écosse avec toute la rapidité possible, afin que la volonté hautement exprimée de la reine Élisabeth empêchât les nobles de consentir au mariage de leur reine avec Darnley[1].

Lethington reçut la lettre de Randolph en même temps que celle de la reine. Sa résolution étant prise d'avance, il obéit aux injonctions de Murray, et non pas à celles de la souveraine dont il était le ministre; il agit plutôt en tout à l'encontre des intérêts de sa maîtresse. Au lieu de retourner à Londres et de passer en France, il continua son voyage en se hâtant de manière à rejoindre Throgmorton, quoique celui-ci l'eût précédé de deux journées. Il le rejoignit, en effet, à Alnwick en Northumbrie. Au lieu d'arrêter le diplomate anglais dans son voyage, comme la reine le lui avait commandé, il l'exhorta à faire la plus grande diligence et il lui donna même connaissance des lettres tant confidentielles qu'officielles que Marie venait de lui envoyer. Rarement, une trahison plus impudente et plus noire a été commise par un ministre contre le monarque qui lui avait accordé sa confiance; et ce

1. Rand. à Cec., 8 mai; TYTLER, VI, 333, et *Cal.*, n° 1151.

crime ne peut pas même s'excuser par la raison des grands principes politiques et religieux, car Lethington avait parfaitement servi les tendances espagnoles et catholiques de Marie, jusqu'au moment où il s'était aperçu qu'un autre l'avait remplacé auprès de la reine. Mais la trahison ne s'arrêta pas là. Lethington exprima à l'Anglais le désir que celui-ci menaçât Marie Stuart d'une guerre pour le cas où elle persisterait à épouser « un rebelle contre la reine Élisabeth[1] ».

Les deux diplomates continuèrent ensemble leur voyage. Le 12, ils passèrent la frontière et arrivèrent le lendemain à Édimbourg. Lethington trouva ici un nouvel ordre de sa reine de retenir Throgmorton dans la capitale, sous prétexte qu'elle était malade et que rien n'était préparé à Stirling pour recevoir l'ambassadeur. Sans tenir compte de ces prescriptions formelles, Lethington, pour paraître dans cette ville avant l'assemblée de la noblesse, s'y rendit de suite, et son nouvel ami l'y suivit le lendemain. Throgmorton parut à Stirling le matin même du 15, jour de la réunion ; mais il trouva les portes du château fermées devant lui et dut se retirer dans la maison qu'on lui avait destinée comme habitation dans la ville. En conséquence, il ne put délivrer à temps son message[2].

Marie avait préparé avec beaucoup d'habileté cette assemblée de Stirling destinée à rendre possible son mariage public avec celui dont la politique, son cœur et une cérémonie secrète avaient déjà fait son époux. Châ-

1. Throgmorton à Leicester et à Cecil, 10 mai ; *Cal.*, nº 1159 §§ 3, 5. — Cf. Lethington à Leicester, même date ; *ibid.*, nº 1160.

2. Throgm. à Élis., 21 mai ; KEITH, II, 278, 279.

tellerault, qui avait tant déclamé contre la faveur montrée aux Lennox, s'était laissé gagner par la reine, qui lui avait dépêché le *clerc de justice* Bellenden avec la promesse formelle qu'il conserverait tous ses biens, même ceux acquis aux dépens des Lennox, — condition principale pour ce caractère mesquin et avide. « Ce simple d'esprit, le duc, cède à tout », écrivaient avec fureur les agents anglais[1]. Même Argyle, le fougueux chef des vrais *frères*, s'était laissé réconcilier par la souveraine avec les deux Lennox père et fils, au moins pour la forme[2]. Ainsi, la presque totalité de la noblesse prit part à la réunion de Stirling, sauf le fanatique calviniste Ochiltree et quelques autres, en très petit nombre. Les comtes, les barons et les hauts fonctionnaires de justice et d'administration y assistèrent, et Murray parut également au château parmi ses pairs[3]. La plupart des seigneurs présents consentirent ouvertement au mariage proposé par la reine; les plus hostiles se turent; aucune opposition ne se manifesta. Murray même déclara que, « les lords ayant tous voté pour cette affaire, il préférait suivre leur exemple[4] ».

Tout semblait donc réussir à Marie Stuart, au delà de ses espérances. Elle profita de la faveur des circonstances pour élever son fiancé à un rang plus rapproché du trône. Le même jour encore elle le nomma chevalier, lord d'Ardmanach et comte de Ross. Il créa alors à

1. Rand. à Cec., 8 mai, et Throgm. à Leicester et Cec., 12 mai; *Cal.*, nos 1151 § 4, 1164.

2. Throgm. à Élis., 21 mai; KEITH, II, 286.

3. KEITH, II, 279. — La liste complète des seigneurs présents se trouve dans les registres du Conseil privé; BURTON, I, 334.

4. KNOX, II, 481.



son tour quatorze chevaliers. Marie aurait désiré lui conférer le titre de duc d'Albany, mais elle remit cette cérémonie trop caractéristique jusqu'au moment où elle aurait obtenu l'assentiment de la reine d'Angleterre[1]. Tout le monde fut frappé du fait que le nouveau comte avait juré de « maintenir et de défendre sa souveraine dame la reine d'Écosse, son corps, royaume, alliés et lois de tout son pouvoir », sans aucune restriction en faveur de la reine Élisabeth, dont il avait pourtant été le sujet avant de devenir celui de Marie Stuart.

Le parlement fut convoqué à Édimbourg pour le 29 juillet, afin de sanctionner les résolutions de la reine et de la noblesse[2].

Lorsque tout fut consommé, les portes du château de Stirling s'ouvrirent devant Throgmorton dont le message était devenu parfaitement inutile. Reçu en audience solennelle par Marie et par les chefs de sa noblesse le même jour encore, l'ambassadeur exposa les raisons pour lesquelles sa reine se trouvait blessée des procédés de sa cousine et de la famille de Lennox, « qui avait agi à l'encontre de ses devoirs envers sa souveraine, en entreprenant avec arrogance et présomption une affaire aussi importante sans en avoir obtenu l'autorisation de la princesse ». Marie répondit avec beaucoup de sang-froid : « J'ai averti à temps ma bonne sœur d'Angleterre de mes intentions, et je suis surprise de ses objections, attendu que je n'ai agi que d'après ses propres conseils et demandes, en

1. Voir les cérémonies de cette solennité dans TEULET, II, 200-203.

2. Séance du Conseil privé du 19 mai ; BURTON, I, 335.

évitant l'union avec l'archiduc Charles et en m'abstenant de tout mariage dans les maisons de France et d'Espagne. Monsieur Randolph m'a expressément déclaré, au nom de la reine Élisabeth, que, si je voulais renoncer à ces alliances-là, je pourrais faire mon choix de toute personne que je voudrais dans les royaumes d'Écosse et d'Irlande. Je croyais alors que nul autre ne pourrait être plus agréable à ma bonne sœur, au royaume d'Angleterre et à tous ses sujets que lord Darnley, notre commun parent, participant au sang des deux familles régnantes. J'ai procédé ainsi à la conclusion de l'affaire, sans aucune hâte. » Il y avait peu de chose à répondre à cette argumentation; aussi Throgmorton se contenta-t-il d'exposer les dangers qu'une telle résolution ferait courir à l'amitié entre les deux royaumes. Mais Marie savait à quoi s'en tenir sur cette *amitié*, destinée seulement à la leurrer et subjuguer.

Quoique personnellement traité avec beaucoup d'égards, Throgmorton partit de Stirling, après un séjour de quelques jours seulement. Ce fut à Édimbourg qu'il reçut la réponse officielle qu'il devait porter à sa reine. Elle maintenait la manière de voir de Marie, mais annonçait que celle-ci ajournait son mariage jusqu'après la réunion du parlement, et qu'entretemps, elle enverrait auprès d'Élisabeth un personnage de qualité pour lui expliquer ses intentions dans tous les détails. C'était une concession de pure courtoisie, mais enfin une démarche assez conciliante. Le diplomate anglais resta toutefois profondément impressionné par l'attitude fière et résolue de la jeune reine, et il la croyait décidée à braver tous les périls plutôt que de renoncer à Darnley. Les ouvertures secrètes que

lui avaient faites les Murray, les Argyle, les Lethington, l'avaient convaincu qu'il ne s'agissait pas, en cette circonstance, d'un simple caprice d'amour de jeune femme, mais bien d'une politique préparée de longue main et fermement arrêtée. On lui avait parlé des attaches de Marie avec les catholiques d'Angleterre, avec l'ambassadeur de France et surtout avec celui d'Espagne. Il ne cacha donc point aux ministres de la reine Élisabeth que le seul moyen d'empêcher ce mariage fatal serait de menacer Marie d'une guerre, tout en surveillant sévèrement les catholiques anglais et en emprisonnant lady Lennox, pour qu'elle ne communiquât plus avec le dehors[1]. Il s'arrêta quelque temps dans le nord de l'Angleterre pour y préparer des mesures de rigueur contre les catholiques, et ne rentra à Londres que le 1er juin.

Les Lennox ne semblaient même pas craindre la guerre avec l'Angleterre et avec ses amis d'Écosse. Darnley s'écria hautement que, si le lendemain la lutte éclatait entre les deux gouvernements, Marie Stuart trouverait plus de partisans en Angleterre qu'Élisabeth Tudor. Le cerveau mal équilibré du jeune homme était en ébullition, il se montrait hautain, irascible et volontaire; lorsque le clerc de justice, qui pourtant avait beaucoup favorisé sa cause, lui annonça que la reine avait ajourné son élévation à la dignité ducale, il tira son poignard et l'aurait presque tué[2]. Marie continuait

1. Throgm. à Cecil, et à Leicester, 27 mai; KEITH, II, 289-291.

2. Rand. à Leicester, 21 mai, et à Cec., 21 mai, 3 juin; *Cal.*, nos 1190, 1191, 1222 § 1. — Je laisse de côté tous les jugements malveillants de Randolph sur les Lennox, pour ne citer que les faits.

toutefois à montrer un grand amour à son cousin. Il dînait souvent à sa table et à son côté. Elle lui céda la moitié des officiers de sa cour pour le servir, et le fournit de tous les besoins de sa cuisine[1]. En outre du comté de Ross, elle lui donna les revenus de l'évêché du même nom, tandis que son père lui abandonnait le comté de Lennox, en sorte que ses revenus montèrent à deux mille marcs par an[2]. Cependant, elle n'était pas assez aveuglée par son amour pour méconnaître les défauts du jeune homme ; elle se mit donc à façonner son esprit et ses manières selon les exigences de sa nouvelle position[3], — sans y réussir, malheureusement.

Les menaces de Lennox ne servirent qu'à exaspérer davantage les chefs du parti calviniste. La tolérance accordée par Marie à ses coreligionnaires au même moment où elle pactisait avec les puissances catholiques, leur semblait un véritable danger pour leur propre religion et le signe précurseur d'une réaction religieuse violente[4]. Les lords et les gentilshommes des Marches occidentales, presque tous partisans zélés de la Réforme, offrirent spontanément leurs services aux Anglais contre leur propre souveraine : « un peu de vent ferait leurs moulins moudre des têtes cassées », écrivait à Cecil un des gardiens des Marches anglaises[5]. Murray et Argyle déclaraient avec ostentation qu'ils n'avaient consenti au mariage que par pure

1. Foix à Cath. de Méd., 18 juin ; Teulet, II, 207.
2. Rand. à Cec., 3 juin ; *l. c.*
3. Le même au même, 2 juillet ; Keith, II, 299.
4. Le même au même, 3 juin ; Wright, I, 189.
5. Sir Guill. Drury, 18 mai ; *Cal.*, n° 1167.

contrainte. Ils faisaient semblant de croire qu'ils ne pouvaient rester ensemble à la cour, l'un devant toujours garantir la sécurité de l'autre par la menace de le venger en cas d'accident. Argyle surtout déployait un zèle immense en faveur de la *bonne cause*. Glencairn, Boyd, Ochiltree et toute la contrée de l'ouest attendaient avec impatience que les grands lords donnassent le signal de la révolte. Ils ne voyaient qu'un seul moyen d'éviter la guerre civile, que « Dieu envoyât à Darnley une prompte fin ». Que l'on n'oublie pas ces paroles sinistres ; elles furent réalisées vingt mois plus tard, et ceux qui les avaient prononcées ne furent pas étrangers à sa mort[1].

Il n'était guère de calomnie dont on n'usât contre Darnley. On prétendait qu'il avait ensorcelé la reine avec ses bijoux et par les cadeaux qu'il lui avait apportés, et que la comtesse de Lennox aurait remplis d'artifices magiques[2]. Enfin Murray, soutenu par son beau-frère Argyle, alla jusqu'à accuser le comte de Ross, ainsi que son père et le comte d'Athol, d'avoir conspiré contre sa vie en voulant le faire assassiner à Perth. Naturellement, Darnley nia le fait et offrit de démontrer son innocence par la voie du duel. Marie prit vivement le parti de son fiancé et demanda à Murray de prouver la vérité de son accusation devant le Conseil privé, lui promettant pleine justice contre qui que ce fût qu'il convaincrait d'avoir formé un aussi noir dessein. Mais le bâtard, incapable de fournir une

1. Correspondance de Randolph avec Cecil et Leicester, en mai et juin 1565 ; *Cal.*, nos 1191, 1197, 1221, TYTLER, VI, 327, et STRICKLAND, IV, 132.

2. Rand. à Leic., 3 juin ; KEITH, II, 292.

preuve pour un projet évidemment imaginaire et dénoncé seulement pour discréditer Darnley et ses proches, refusa de paraître devant le Conseil et de nommer ses témoins[1]. Comme la reine, désireuse de mettre en pleine lumière l'innocence de son fiancé, insistait avec énergie sur la nécessité que Murray justifiât ses accusations, celui-ci commença à craindre que ses calomnies lui portassent malheur. Il se retira auprès d'Argyle, dans l'île de Mull, située sur la côte occidentale des Hautes-Terres. Dans ce pays éloigné et sauvage, les deux comtes campèrent sous la tente et réunirent le plus grand nombre possible de leurs amis et vassaux[2]. De là, ils se rendirent à Lochleven pour conférer avec lord Boyd, chef des calvinistes zélés des *Lowlands* occidentaux. Ils envoyèrent des messagers aux protestants les plus belliqueux, les conviant à une assemblée à Lochleven, afin de « délibérer sur de graves affaires », c'est-à-dire sur les préparatifs d'une révolte[3].

Pour cette tentative, ils comptaient particulièrement sur l'assistance de l'Angleterre. Grâce à la reine Élisabeth ils avaient remporté jadis un triomphe complet sur Marie de Lorraine; pourquoi ne les aiderait-elle pas contre la fille de cette malheureuse princesse? Marie Stuart n'était-elle pas plus dangereuse encore

1. Rand. à Cec., 2 juillet; *ibid.*, p. 300. — BURTON, *Privy Council*, I, 341 : séance du 19 juillet. — Marie Stuart à de Foix, 8 nov. 1565; LABANOFF, I, 302-304.

2. Drury à Bedford, 15 juin; Londres, *Record Office, Domestic, Addenda*, 1547-65, p. 566.

3. Ms. Ergyle [sic] et Jacques Stewart [Murray] à un anonyme, 1er juillet; Londres, *Brit. Mus., Cotton. Libr., Calig.*, B IX, fol. 242.

pour Élisabeth que sa mère? Argyle s'adressa à la reine d'Angleterre par l'entremise de Throgmorton et de Randolph, réclamant ses secours et lui offrant, en échange, de fidèles services[1]. Randolph abonda dans leur sens. Pour marquer bien clairement son opposition envers Marie, il se tenait constamment éloigné de sa cour[2]. Dans ses lettres, il conseillait, comme unique remède, le meurtre de Darnley, ou bien que « ceux que celui-ci hait trouvent un tel appui que tout le mal qu'il voudrait infliger aux autres retombe sur lui-même. Une petite dépense, accordée au commencement, portera de doubles fruits. Si Sa Majesté (Élisabeth) ne veut pas agir par la force, que lui importerait de dépenser trois ou quatre mille livres pour avoir ce pays à son entière disposition[3]? »

Élisabeth était en effet de la plus terrible humeur envers sa cousine et envers Darnley. Elle se vit prise dans ses propres filets; l'intrigue qu'elle avait ourdie si habilement pour empêcher tout mariage de la reine d'Écosse, tournait maintenant contre elle, et une nouvelle dynastie rivale était sur le point de se former: événement qu'elle avait toujours craint au-dessus de toute chose. Elle dit amèrement à l'ambassadeur de France qu'elle savait bien que Darnley, en lui-même, ne valait pas mieux qu'un pion au jeu d'échec, mais que néanmoins il pourrait bien lui donner mat si elle n'y prenait garde. Ce péril consistait surtout dans les larges sympathies que Marie avait acquises en Angleterre, et dans le nombre toujours croissant de parti-

1. Rand. à Cec., 24 mai, 12 juin; *Cal.*, n°s 1197, 1240 § 2.
2. Le même au même, 3 juin; *ibid.*, n° 1223.
3. Le même au même, 3 juin.

sans que *l'astre levant* trouvait vis-à-vis d'une reine plus âgée et évidemment décidée à ne pas laisser de progéniture. Monsieur de Foix ne manqua pas de montrer à Élisabeth tous les dangers qu'une telle union comporterait pour elle, de la part des catholiques et, en général, de tous les mécontents : pour lui conseiller, évidemment, de se garantir de tels périls en se mariant au roi de France[1].

Ce dernier moyen ne plaisait nullement à la *reine vierge ;* mais elle n'en craignait pas moins le danger lui-même. Elle convoqua donc tout son Conseil privé pour délibérer sur la voie à suivre, dans un moment aussi critique, vis-à-vis de la reine d'Écosse (4 juin[2]). Deux questions furent soumises au vote par la souveraine : quels périls résulteraient pour elle et pour le royaume du mariage entre Marie Stuart et Darnley? et quels moyens pourrait-on employer pour les conjurer?

Les conseillers résumèrent les dangers sous deux rubriques qui avaient entre elles une certaine connexité : une telle union procurerait à Marie Stuart de nombreuses sympathies de la part de tous ceux qui y verraient un moyen de réunir les deux pays en un seul, et tous les catholiques s'en trouveraient encouragés, espérant voir triompher leur religion par l'avè-

1. De Foix à Cath. de Méd., 3 juin ; TEULET, II, 203. — Silva à Phil. II, 8 juin ; FROUDE, VIII, 171. — Silva exagère l'indifférence du peuple anglais envers Élisabeth ; il voyait par les yeux des catholiques avec lesquels il entretenait des rapports constants.

2. Cet important document se trouve imprimé textuellement dans ROBERTSON, *Append.*, n° X. — La séance avait été préparée par une consultation de Cecil, imprimée dans FROUDE, VIII, 158-161.



nement d'une dynastie fidèle à la foi romaine. Afin de prouver la justice de ces prévisions, ils citèrent les prétentions élevées, jadis, par la reine d'Écosse à la couronne d'Angleterre, et le fait, — évidemment exagéré afin de faire peur à Élisabeth, — que dans toute l'Angleterre un tiers seulement de la population était acquis à la religion protestante, tout le reste plutôt favorable au catholicisme et partant à la famille des Stuarts. Quelques membres du Conseil allèrent même jusqu'à émettre l'opinion que, pour ces raisons, le mariage de Marie avec un indigène catholique était plus dangereux que l'aurait été son union avec un étranger, sans appui ni parti dans l'île.

Quant aux moyens de combattre ces périls, tous les conseillers furent d'accord pour en recommander deux : leur reine devait se marier sur-le-champ, afin d'enlever à ses cousins et à leurs partisans l'espérance de voir la couronne d'Angleterre tomber dans leurs mains ; d'autre part, on affermirait le protestantisme dans la Grande-Bretagne, en évitant les usages et les cérémonies de l'ancienne Église, si chers à Élisabeth, et en donnant des preuves sérieuses des tendances réformatrices du gouvernement. Les voix se partagèrent quant au troisième remède : le parti zélé, dirigé par Cecil, demanda une déclaration de guerre contre Marie, si elle n'abandonnait pas son projet d'union avec Darnley ; le parti modéré, dont Leicester était le chef, votait pour des moyens plus doux, c'est-à-dire des menaces, des préparatifs militaires, des secours secrets à donner aux Écossais adversaires d'un tel mariage. En outre, le Conseil proposa à la reine des mesures rigoureuses contre les Lennox : il fallait priver lady Marguerite de tout commerce avec l'extérieur, rappeler formelle-

ment d'Écosse le comte de Lennox et son fils et, en cas de désobéissance, confisquer ceux de leurs biens qui étaient situés en Angleterre.

Élisabeth était prête, en effet, à suivre l'avis de son Conseil, mais seulement en tant que cela ne lui coutât rien et ne la mît pas en danger de guerre : deux éventualités qu'elle chercha toujours à éviter. Elle chargea donc Randolph d'encourager énergiquement ceux des Écossais qui défendaient la vraie religion et qui, d'après elle, étaient au fond les meilleurs conseillers et amis de leur souveraine, quoique celle-ci, pour le moment, semblât d'une opinion contraire. L'ambassadeur devait leur promettre formellement les secours de sa reine et les encourager à la résistance. Ce qui importait le plus, ajouta Élisabeth, c'était que le royaume d'Écosse conservât sa religion protestante et son amitié avec l'Angleterre. Elle affirma aux défenseurs de ces principes qu'elle ne les abandonnerait jamais, quelques moyens amicaux ou violents que l'on employât pour la faire changer d'avis[1].

1. Élisabeth à Randolph, 8 juin : dépêche publiée pour la première fois *in extenso* dans notre travail : *Marie Stuart et la ligue catholique universelle*, p. 20 et 21, note 3, d'après la Ms. Minute (Londres *Record Office*, *Scotland*, Elizabeth, vol. X) : « We perceave by sundry your letters in what perplexity diverse be there which dowte that by this mariadg with the L. Darnley, the cause of relligion shuld be disturbed and oppressed there, and consequently the good accord of peace, that hath of late years been betwixt the two Realmes shuld decaye ; for the care of which two thinges being in dede of so great moment we cannot but much commend and allowe all such there as have regard therunto. And think surely that therfore, they are to be estemed best consellers and servants to the Quene our sistar their souveraigne : although percase at



Ce document est d'une haute importance : il détermina les lords calvinistes à prendre les armes contre leur souveraine, pour maintenir leur influence personnelle, mais aussi pour conserver la domination du protestantisme en Écosse et l'union intime de toute la Grande-Bretagne. Égoïsme blâmable et idées générales et élevées coopéraient et se fusionnaient dans le même but.

this present hir mind be otherwise transported by such as have to hir dishonor for their privat interest ledd hir to forgett and neglect the counsells of hir best servants and frendes. And therefore considering it shalbe most proffitable to our said sistar to contynue hir realme in such quietnes as of late yers it hath ben, which cann not be, if she shall followe their advises that will move the alteration and suppression of Relligion there, or shall neglect the amity of us hir best neighbour and one of whom she has good proufe for our frendshipp and love to hir people. We wold that ye shuld assure all such as shall appeare to you well minded to kepe the Realme without alteration of the Relligion receaved, or without neglecting of our amity and frendship, wherof the have good proofe to the benefitt of booth nations, and not to seke a new, wherof the have in former tymes felt dammage importable. That we do not only allowe esteme and commend them herin, but do determin to procede the very same waye in all our actions to mayntein the same, and in those two poynts to concurr with them and assist them as knowing the same to be most proffitable for the Quene our sister and her Realm. And therefore require them not to think otherwise of us but with the duty that belongeth to them to persist in consellyng the Quene their soveraigne thereto. And though presently others having no regard but to their perticuler appetits shall labour to the contrary, yet not to dispayre, but God will direct her to see the difference of the one from the other. And in the end they shall find the fruits of their labors and constancy, to the honor of God, to comfort of the Quene their soveraigne, and to the

Quelques jours après, la reine ordonna à lady Marguerite de se constituer prisonnière à la Tour ; et comme l'énergique comtesse refusa d'obéir, en alléguant son innocence, le vice-chambellan sir François Knolles se présenta chez elle, suivi de six hallebardiers, et l'emmena dans une barque royale à la prison (22 juin[1]). En même temps, Élisabeth envoya au mari et au fils aîné de lady Lennox un ordre formel d'avoir à retourner en Angleterre sans délai, sous peine de mort et de perte de tous leurs biens ; et elle invita la reine d'Écosse à les laisser partir ou même à les lui livrer comme rebelles, selon les stipulations expresses des traités existant entre les deux pays[2]. Comme il était probable que les Lennox n'obéiraient pas volontairement et que Marie ne les y contraindrait pas, le commencement des hostilités entre les deux royaumes voisins paraissait imminent.

La reine d'Écosse avait entre temps nommé l'ambassadeur qu'elle avait promis d'envoyer encore à sa cousine. A la place de Lethington qui était tombé en une disgrâce bien méritée par sa conduite pendant sa dernière mission en Angleterre, elle avait fait choix de Jean Hay, commandeur de Balmerinoch et premier maitre des requêtes, homme prudent et capable, appartenant d'ailleurs au parti calviniste modéré et, par consé-

felicity of their wholl contry. This our intention, ye may assurely communicat it as ye see cause, for we have fully resolved as we wryte, and meane not by any meanes or persuasions to be removed from this determination. »

1. Dép. de Silva, 25 juin ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 131. — HOLINSHED, *Chronicles*, III, 1208.

2. Élis. à Marie, 18 juin ; TYTLER, VI, 344. — De Foix à Cath. de Méd., 18 juin ; TEULET, II, 208.

quent, agréable aux ministres anglais. Elle assura Élisabeth de son « désir de n'estre éloignée de vostre bonne grâce, ou [ni] de vous donner ocasion de me soupsonner par mes actions moigns affectionnée bonne sœur que je ne vous suis », et, dans une de ses lettres, elle « lui baisait les mains »[1].

Hay avait à exposer de nouveau les raisons qui avaient déterminé la reine d'Écosse à décider son mariage avec Darnley, et à faire valoir le sursis de la cérémonie nuptiale, ajournée exclusivement par égard pour Élisabeth. Il devait proposer une conférence de conseillers des deux partis afin de maintenir et d'affermir les bons rapports qui avaient jusqu'alors existé entre les deux pays. Toutes ces propositions n'étaient guère calculées que pour ôter à la reine d'Angleterre tout prétexte d'hostilités. La conférence était en effet impossible par la circonstance même que Marie maintenait son projet matrimonial avec Darnley. D'autre part, Hay était chargé de se plaindre avec énergie de l'emprisonnement de lady Lennox et de demander son élargissement immédiat, en assurant la reine de l'humble dévotion qu'avait pour lui le comte de Lennox et en lui demandant la permission pour ce seigneur d'aller et de venir librement entre l'Angleterre et l'Écosse[2].

De telles exigences de la part de Marie n'étaient certes pas de nature à lui regagner les sympathies de la fière Tudor, qui se voyait blâmée et presque persiflée par la proposition de rendre sa faveur à une famille ouvertement rebelle à sa volonté souveraine.

1. Marie St. à Élis., 14 et 15 juin ; Labanoff, I, 271, 273.

2. Les instructions de Hay sont imprimées dans Keith, II, 283 et suiv., et dans Labanoff, I, 260 et suiv.

Aussi le commandeur de Balmerinoch, en arrivant à Londres le 24 juin[1], fut-il reçu, de la part d'Élisabeth, par des explosions de colère. Elle lui refusa absolument l'autorisation de voir lady Marguerite et de lui transmettre les lettres dont Marie Stuart et Lennox l'avaient chargé pour cette dame. Elle refusa, en outre, de recevoir une missive que le comte Mathurin lui avait destinée, en disant qu'elle ne voulait point accepter la lettre d'un traître que sous peu elle condamnerait publiquement comme rebelle, ainsi que son fils.

Dans des circonstances pareilles, Hay ne resta que peu de jours à Londres ; lors de sa visite d'adieu, le 26 juin, Élisabeth lui parla avec plus de douceur, mais en se plaignant pourtant d'avoir été gravement offensée par Marie. La reine d'Écosse, aimée par elle comme une sœur, même comme une fille, s'était pourtant résolue à se marier sans la consulter auparavant, et encore avec un de ses sujets. Elle exigea donc une réparation ; mais lorsque Hay lui demanda quel genre de réparation elle désirait obtenir, elle répondit évasivement, selon son habitude, que sa cousine était trop avisée et trop intelligente pour ne pas savoir ce qu'elle aurait à faire[2]. Dans sa réponse officielle, Élisabeth était moins réservée ; elle dit carrément à Marie que « dans ses lettres comme dans le message apporté par Hay elle avait, à son grand chagrin, trouvé peu de mo-

1. *Journal de Cecil ;* KEITH, III, 335.

2. Les trois audiences de Hay, restées inconnues jusqu'à présent, se trouvent racontées dans les dépêches de Silva du 25 juin et du 2 juillet (*Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 132-135) ; le diplomate espagnol avait appris tous les détails de Hay même.



tifs pour être satisfaite, après qu'on lui eût donné tant de raisons pour se croire offensée et maltraitée »[1].

Chargé de cette peu agréable commission, Hay repartit pour l'Écosse, le 28 juin[2]. Il trouva sa reine dans une position des plus difficiles, à la veille d'une révolte des calvinistes.

Marie s'était rendue à Perth et y avait convoqué une nouvelle assemblée de sa noblesse, d'abord pour le 10 et puis reculée au 22 juin. Mais les lords protestants, qui avaient eu le temps de se concerter, et qui, après les communications de la reine Élisabeth, se croyaient assurés de l'assistance de l'Angleterre, refusèrent de paraître à Perth à l'une ou à l'autre date : de sorte que Marie et son conseiller principal, Riccio, préférèrent renoncer entièrement à cette réunion, plutôt que de divulguer au grand jour l'hostilité et la défection du parti anglais et calviniste et risquer de suite une rupture publique avec lui. Mais un tel événement n'était plus qu'une question de temps : Murray s'y prépara ouvertement, en établissant à sa solde plusieurs capitaines et soldats à Saint-André, à Dundee et à Perth même, pour s'assurer de ces villes contre la souveraine[3]. Les autres lords protestants, et surtout Argyle, convoquèrent une assemblée générale de la Kirk à Édimbourg, le 25 juin[4]. La faction de Murray était maintenant entièrement d'accord avec celle de Knox. Le réformateur, dont l'influence sur la bour-

1. *Cal.*, nº 1270.
2. Dép. de Silva, du 2 juillet ; p. 135.
3. Holinshed, *The historie of Scotland*, p. 381.
4. Actes de la 10e assemblée de la *Kirk* ; Keith, t. III, p. 105 et suiv.

geoisie d'Édimbourg avait de nouveau augmenté par suite des derniers événements, crut le moment venu de réaliser cette révolte qu'il avait si souvent souhaitée depuis l'arrivée de la jeune reine, et qui devait délivrer définitivement l'Écosse de toute *idolâtrie*. Il assembla donc les bourgeois en plein air, sur les rochers de Saint-Léonard, et leur fit prendre la résolution de s'armer, de choisir des capitaines pour défendre la cause de la religion et de désarmer tous ceux qui étaient connus pour favoriser la cause de Darnley[1]. Randolph encouragea les séditieux en leur promettant formellement le secours de sa reine[2]. La grande lutte entre les tendances protestantes et catholiques était de nouveau sur le point d'éclater en Écosse. Elle ne devait pas être conduite seulement avec les armes, mais encore par les moyens spirituels. L'assemblée de la Kirk entra en action.

Après de longues discussions, elle formula une pétition à la reine. Ce document dressait un programme complet pour la partie fervente des calvinistes. La messe et toute cérémonie catholique seraient abolies, non seulement chez les sujets, mais encore pour la personne et pour la maison de la reine; elle et tous ses sujets, sans exception, seraient astreints à assister au prêche, au moins tous les dimanches; tous les instituteurs devaient être soumis à un sévère examen, quant à leurs croyances et à leur moralité. L'on voit que les diciples de Calvin comprenaient la *liberté de l'Église* exactement de la même façon que les partisans de Rome: liberté pour eux, persécution et con-

1. Knox, II, 491.
2. Rand. à Cec., 2 juillet; Keith, II, 306.

trainte pour tous ceux qui pensaient autrement. Il va s'en dire que les représentants de la Kirk réclamaient de nouveau la cession de certaines terres et fonds pour la subsistance des ministres du culte et pour l'assistance des pauvres.

Le comte de Glencairn et cinq autres commissaires présentèrent cette pétition à la reine, à Perth. La réponse de Marie fut conciliante dans la forme, mais très ferme quant au fond. Elle repoussa absolument l'idée de renoncer personnellement à la religion dans laquelle elle avait été élevée, et elle réclama pour sa personne la liberté de conscience qu'elle laissait à ses sujets. Elle refusa, de même, de céder à la Kirk une partie du pauvre domaine royal, tout en promettant de porter remède aux nécessités des prédicants et des indigents. Pour le reste de leurs demandes, elle renvoya les pétitionnaires aux décisions du parlement, seul compétent pour décréter des lois en cette matière[1]. Cette réponse était absolument correcte, mais elle eut certainement pour conséquence d'exaspérer davantage contre Marie les esprits dans la partie résolument calviniste de ses sujets.

Le courage avec lequel la jeune reine maintenait sa position et continuait l'exécution de ses desseins publics et secrets est d'autant plus admirable que sa situation était, en réalité, des plus difficiles. Menacée d'une révolte de tout le parti calviniste, elle était dans une telle pénurie d'argent qu'elle se vit obligée de traiter avec les négociants les plus riches d'Édimbourg pour un prêt de cinquante mille livres écossaises ou 300,000 francs;

1. Keith, III, 121.

encore ne les put-elle pas obtenir de ces bourgeois, appartenant à la faction contraire[1].

C'est au milieu de ces embarras que Marie et les Lennox reçurent les missives de la reine Élisabeth, demandant, sur le ton de la menace, le retour immédiat du comte Matthieu et de son fils. Marie se mit à pleurer, et les Lennox furent également fort impressionnés par le danger d'une rupture avec la puissante et vindicative Tudor[2]. Ils se retirèrent tous à Dunkeld, auprès du catholique comte d'Athol, — un Stuart, lui aussi, — pour délibérer avec lui sur les mesures à prendre dans cette situation si pleine de dangers. Quelques jours après, ils retournèrent à Perth, avec une suite peu nombreuse. La reine comptait quitter cette ville le premier juillet, à dix heures du matin, pour se rendre à Édimbourg, en passant par Callander, où elle allait assister au baptême du fils de lord Livingstone, frère d'un de ses *quatre Marie*.

Ici se place une entreprise qui suffirait seule pour condamner à tout jamais le caractère d'un Murray et d'un Argyle. On excuserait, on justifierait même, jusqu'à un certain point, une révolte armée et ouverte de leur part contre les projets de leur souveraine qui menaçaient non seulement leurs positions personnelles, mais encore leur idéal religieux et politique. Ce qui est inadmissible, c'est qu'ils essayèrent de s'emparer par la ruse et par la trahison de la personne de la reine ainsi que de celles de Lennox et de Darnley. Réunis, comme nous le savons, à Lochleven, à mi-chemin entre la ville de Perth et le Forth, les conjurés

1. Rand. à Cec., 2 juillet ; KEITH, II, 304.
2. Même dépêche, p. 297-299.

chargèrent les comtes de Rothes et d'Argyle de se mettre en embuscade sur la route que la reine devait prendre, dans un défilé nommé Beith, pour capturer la petite troupe royale. Marie devait être amenée à Lochleven pour y être emprisonnée, tandis que Lennox et Darnley seraient livrés à la vindicte du gouvernement anglais[1]. Il fut pourtant reconnu par les chefs mêmes de cette entreprise, Argyle et Rothes, que leur véritable intention était de tuer Darnley et son père dans la bagarre[2], — intention d'autant plus probable que Randolph et ses amis écossais avaient déjà parlé fort souvent du meurtre du fiancé de leur reine comme du moyen le plus simple d'assurer le triomphe du parti calviniste et anglais en Écosse.

Cependant, à la veille même de son exécution[3], ce beau projet fut révélé à Marie par le laird de Dowhill qui en avait eu connaissance. Avec la rapidité de résolution qui la distinguait, elle réunit immédiatement Lennox, Athol et Ruthven, et délibéra sur les mesures

1. La conjuration est mise hors de doute par un ensemble de preuves : 1° Marie à de Foix, 8 nov. 1556 ; LABANOFF, *l. c.* — 2° MELVIL, *Memoirs*, p. 56. — *Instructions et articles des lords du parti de Marie*, du 12 sept. 1568 ; GOODALL, II, 358. *Il est à noter que cette déclaration est signée par Argyle et par Rothes eux-mêmes.* — Randolph à Cecil, 2 et 4 juillet ; KEITH, II, 307, 309-312. — Les conjurés avaient communiqué d'avance leur projet à Cecil et à ses collègues. Le passage suivant du journal de Cecil du 7 juillet le prouve : « Un bruit s'est répandu que la reine d'Écosse était capturée par les lords Argyle et Murray » ; MURDIN, p. 759.

2. *Instructions et articles*, *l. c.*

3. [JEAN LESLIE], *Treatise concerning the honour of Mary Qu. of Scots* (1569). — BLACKWOOD, *Martyre de Marie* (1587), p. 200.

à prendre dans cette extrémité. Ne se trouvant pas moins menacée dans la ville entièrement calviniste de Perth qu'en pleine campagne, elle fit assembler tous les gentilshommes fidèles du voisinage pendant la nuit même ; et escortée de plusieurs centaines d'hommes armés, elle partit dès les cinq heures du matin. La petite troupe ne perdit pas de temps, et après une rapide chevauchée pendant cette belle matinée de dimanche de juillet, elle passa le Forth par le bac de Queensferry et arriva saine et sauve à Callander. Lorsque Rothes et Argyle parurent avec leurs hommes au défilé de Beith, la reine et son fiancé étaient déjà en sûreté.

Cet événement convainquit Marie de l'explosion imminente de la guerre civile ; elle s'y prépara selon ses faibles ressources. En premier lieu, elle chercha à persuader son peuple qu'il n'avait rien à craindre de sa part pour la religion protestante. Marraine du jeune Livingstone, elle assista au prêche calviniste, pour la première fois de sa vie. Elle fit venir auprès d'elle plusieurs ministres protestants et notamment sir Jean Erskine de Dun, superintendant d'Angus et connu pour ses sentiments modérés et conciliateurs, qui désirait lui exposer les erreurs de l'église de Rome. Le 12 juillet, elle publia une proclamation pour protester contre les bruits infamants qui l'accusaient de vouloir changer l'état de la religion dans le pays. Elle rappelait, à cette occasion, que jusqu'alors elle n'avait violé en rien la liberté du culte réformé, et promettait d'agir de même à l'avenir, — paroles peu sincères mais facilement acceptées par les populations[1]. Les nobles et les

1. Séance du Conseil privé du 12 juillet ; BURTON, I, 338.

gentlemen reçurent, en outre, une circulaire particulière dans laquelle la reine promettait, non pas de maintenir les lois existantes, hostiles au catholicisme, mais de ne pas molester les protestants[1]. La majorité des Écossais n'en demandait pas davantage; et ces actes produisirent un excellent effet sur le peuple, qui avait plus de confiance dans sa jeune souveraine que dans les nobles, gens pour la plupart égoïstes et avides, et pour la majeure partie desquels la religion n'était qu'un prétexte pour satisfaire leur ambition et leur avidité. La reine était d'autant moins d'humeur à supporter la révolte des pieux bourgeois d'Édimbourg. A la tête des quelques centaines de gentilshommes et de leurs serviteurs armés qu'elle avait réunis à Callander, elle galopa vers la capitale, où dès son arrivée les insurgés se dispersèrent immédiatement. Mêlant adroitement la clémence à l'énergie, elle pardonna à la grande majorité des bourgeois et se contenta d'envoyer en prison quatre des plus riches et des plus factieux qui avaient aidé à la révolte par des dons pécuniaires; elle confisqua leurs biens[2].

A ces succès de l'intérieur s'ajoutèrent les bonnes nouvelles venant du dehors. Pour mettre fin au mécontentement que son mariage avait fait naître chez ses parents français, elle avait fait intervenir auprès d'eux Castelnau de Mauvissière. Il eut un plein succès. La

Lennox, Morton, Erskine et Lethington assistèrent seuls à cette séance. Presque toute la noblesse protestante avait passé au camp des adversaires. — KNOX, II, 482.

1. Circulaire royale du 16 juillet; KEITH, II, 327.

2. Rand. à Cec., 4 juillet; KEITH, II, 315. — Contin. de KNOX, II, 490.

régente le renvoya en Écosse pour dire à Marie qu'elle aurait mieux aimé son union avec le duc d'Anjou, mais qu'elle n'avait pas pour désagréable non plus le mariage avec Darnley, de préférence à celui avec le prince d'Espagne[1]. Mauvissière arriva en Écosse vers la fin du mois de mai[2]. Les *deux amants,* comme il appelle Marie et le comte de Ross, furent enchantés de ces dispositions de la cour de France et prièrent Castelnau de repartir au plus vite afin d'obtenir une réponse officielle dans le même sens de la part du roi très chrétien et de sa mère[3]. Il partit en effet le 3 juin, faisant route par l'Angleterre[4], où il fut fort étonné de voir qu'Élisabeth, qui avait autrefois semblé favoriser de tout son pouvoir les espérances des Lennox, leur était maintenant toute opposée.

Mais la reine d'Écosse ne se fia pas exclusivement à un diplomate étranger et fit agir ses propres représentants à la cour de France. Elle y envoya en toute hâte Jacques Thornton, secrétaire de l'archevêque de Glasgow. Parti le 27 mai, il arriva en France dans la première quinzaine de juin[5]. Il paraît que Marie demandait au gouvernement de Fontainebleau

1. CASTELNAU, l. V, ch. 12 (éd LE LABOUREUR, I, 182). — Le récit de Mauvissière prouve combien Randolph était mal renseigné et aveuglé par sa haine contre Darnley, quand il prétendait que la régente, la maison de Lorraine et tous les amis de Marie Stuart désapprouvaient encore son mariage avec celui-ci ; 3 juin 1565, *Cal.*, n° 1222 §§ 1, 4.

2. Throgmorton à Cecil, 21 mai ; *ibid.*, n° 1184 § 2.

3. CASTELNAU, p. 183.

4. Rand. à Cec., 3 juin.

5. Marie à Élis., 27 mai ; LABANOFF, I, 263. — Rand. à Cec., 3 juin. — De Foix à Cath. de Méd., 4 juin ; TEULET, II, 206.

non seulement d'approuver son mariage, mais encore de la protéger contre le mauvais vouloir de l'Angleterre, en offrant, dans ce cas, de renouveler les anciennes ligues entre la couronne d'Écosse et le roi très chrétien [1].

Lorsque Thornton arriva sur le continent, la cour était en route pour Bayonne où la régente et le jeune roi devaient rencontrer leur fille et sœur Élisabeth, femme de Philippe II, ainsi que le terrible conseiller de ce prince, le duc d'Albe. L'archevêque de Glasgow était également de ce voyage. Ce diplomate jouissait, d'ailleurs, d'une grande autorité à la cour de France qui l'avait doté d'une riche abbaye à Poitiers, tandis qu'il recevait également les revenus de son évêché écossais [2]. La situation était donc très favorable aux projets agressifs de Marie Stuart, dirigés non seulement contre l'Angleterre, mais encore contre le protestantisme en général, et justifiant ainsi la méfiance et l'hostilité des ministres anglais. Le gouvernement français ne pouvait pas se soustraire entièrement à ces influences ; ne fallait-il pas faire parade d'enthousiasme orthodoxe afin de gagner les bonnes grâces des Espagnols? Le jeune roi écrivit lui-même à Élisabeth d'Angleterre pour lui notifier qu'il approuvait pleinement le mariage de la reine d'Écosse avec le comte de Ross, et pour la prier de le trouver bon également et de rendre la liberté à lady Lennox [3].

1. Smith à Leicester et à Cecil, juillet ; *Cal.*, nº 1280 § 2 (avec la faute d'impression ou de copiste *Murray* au lieu de *Thornton*).

2. Smith à Cecil, 4 oct. 1564 ; *Cal.*, nº 714 § 2.

3. Charles IX à Élis., 30 juin 1565, de Bayonne ; *Cal.*, nº 1276. — Journal de Cecil ; KEITH, III, 335.

Cette démarche était d'autant plus caractéristique que Charles IX, comme nous le savons, négociait alors sa propre union avec la souveraine d'Angleterre. Il croyait donc le projet matrimonial de sa belle-sœur assez important pour risquer en sa faveur de nuire à ses propres espérances du même genre. Le comte d'Arran fut de nouveau privé du commandement de la garde écossaise du roi, à cause de la position hostile que son père venait de prendre envers Marie, et cette dignité fut transférée à M. d'Aubigny, frère du comte Lennox qui résidait en France. On refusa, en outre, de payer à Arran une certaine pension qui lui était due ; c'était prendre son père, le duc de Châtellerault, par son côté le plus faible. Il aurait été difficile, en effet, de se déclarer plus ostensiblement en faveur des Lennox. André Beaton, autre frère de l'archevêque de Glasgow, fut expédié en Écosse, muni de lettres amicales pour Marie et pour son fiancé, de la part de Catherine et de Charles IX (3 juillet)[1].

Le cardinal de Lorraine ne fut pas moins complètement gagné aux idées de sa nièce. Il renonça à ses projets de la marier à un prince français, car il comprit enfin que dans l'affaire de Darnley il ne s'agissait pas d'une simple amourette de jeune femme, mais d'un vaste dessein de contre-révolution catholique. Il écrivit au pape pour lui recommander la demande de dispense que, au nom de Marie, l'évêque Chisholme de Dumblane venait de soumettre à Pie IV. Dans cette lettre, Charles de Lorraine croyait pouvoir assurer le chef de l'Église que Darnley était pleinement

1. Smith à Leicester et à Cecil, juillet ; *Cal.*, n° 1280 §§ 3, 4. — Le même à Cecil, 3 juillet ; *ibid.*, n° 1285 § 3.

résolu à travailler de toutes ses forces au rétablissement de la religion catholique en Écosse, et il le priait même de fournir des secours aux pieuses entreprises de la jeune reine et de son époux. Le cardinal avait un espoir si grand dans l'heureux succès de leurs tentatives qu'il croyait déjà le moment venu de demander au Saint-Père d'accorder aux évêques d'Écosse l'autorisation d'accepter, sous des conditions faciles, les hérétiques qui voudraient abjurer leurs erreurs et de les recevoir dans le giron de l'Église[1]. Ce document important, que nous publions pour la première fois, est une preuve péremptoire de l'énergie avec laquelle Marie Stuart poursuivait ses projets de réaction religieuse, et l'assurance avec laquelle on en attendait la réalisation.

Le roi d'Espagne avait toujours paru à Marie un allié plus sûr et plus désirable que son beau-frère de France dont elle se méfiait à cause de l'influence de sa mère. Cet ami précieux, Philippe II, s'était déjà prononcé en faveur du mariage de Darnley, même avant la cour de France. « J'ai entendu, avait-il écrit à Guzman de Silva, le 6 juin 1565, ce que vous m'avez fait parvenir concernant l'union de la reine d'Écosse avec mylord Darnley. J'ai considéré et pesé le fait que cette affaire est déjà tellement avancée ; que Darnley et ses parents sont catholiques déclarés et nos serviteurs dévoués ; que la reine [Marie] possède des droits si clairs à la couronne d'Angleterre, en

1. Ms. Pie IV au card. de Lorraine, 25 sept. 1565 ; voir *Pièces justificatives*, nº M, 2. — L'ambassadeur d'Angleterre à Paris, Sir Thomas Smith, avait vaguement entendu parler de la lettre du cardinal : voir *Cal.*, nº 1280 § 7.

même temps que Darnley y prétend également. En conséquence, il nous a paru que ce projet nous serait profitable, et que nous devons le favoriser et aider à le mettre à exécution, et assurer à la reine d'Écosse et aux partisans de mylord Darnley, qui, d'après ce que l'on dit, sont assez nombreux en Angleterre, que telle est notre volonté et décision, et s'ils se gouvernent selon notre conseil et ne veulent pas précipiter leurs entreprises avant le temps propice, mais attendre une bonne conjoncture et occasion, qu'alors nous les assisterons et les aiderons pour que leurs prétentions se réalisent. Quoique j'aie déjà donné charge au duc d'Albe qu'il négocie dans ce sens avec l'ambassadeur d'Écosse résidant à la cour de France, je n'en ai pas moins voulu vous en avertir, afin que vous connaissiez ma décision et la teniez secrète, sans qu'elle puisse venir à la connaissance de la reine d'Angleterre ni de ses ministres. » L'ambassadeur est cependant autorisé à informer des intentions du roi tant lady Lennox que la reine d'Écosse[1].

Le monarque catholique s'était donc déclaré favorable au mariage de Marie Stuart avec son cousin; et plus encore, il promettait au jeune couple, — avec beaucoup de restrictions, il est vrai, selon son habitude, — de l'aider, lui et les catholiques de la Grande-Bretagne, à détruire le gouvernement d'Élisabeth Tudor et à le remplacer par celui de Henri et de Marie. Une telle affirmation remplit de joie cette princesse. Elle n'eut plus aucun secret pour le roi d'Espagne et pour son représentant à Londres. Haye dut tenir celui-ci au courant de tout ce qu'il avait négocié avec la reine

1. *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 120-121.

Élisabeth, l'assurer de l'entier dévouement de sa souveraine pour Philippe II et lui demander conseil sur la conduite que Marie aurait désormais à suivre[1]. En même temps, l'archevêque de Glasgow déclara plusieurs fois à don François d'Alava que sa maîtresse avait la ferme intention de se laisser entièrement guider par la volonté du roi catholique[2].

Tant de dévouement ne resta pas sans récompense. A Bayonne, l'archevêque obtint une audience du duc d'Albe, auquel il affirma que la reine d'Écosse était persuadée que Philippe II seul pourrait la tirer de tous les ennuis et de tous les dangers où elle se trouvait plongée. Albe commença alors par exprimer la satisfaction que son maître éprouvait de l'union de Marie avec Darnley, alliance qui, mieux qu'aucune autre, « assurerait à la reine le succès de ses prétentions et le repos de son royaume ». Pour le moment, continua le duc, Marie devrait se conduire prudemment et éviter toute rupture : si elle agissait ainsi, « le roi catholique lui fournirait telle aide qu'au moment où l'on y penserait le moins elle arriverait sans peine au terme de ses désirs ; la présence prochaine du roi dans les Pays-Bas facilitera beaucoup l'accomplissement de ces desseins ; et en cas de nécessité, le roi ferait agir tous ses partisans en Angleterre en faveur de la reine d'Écosse. » Jamais l'assistance de l'Espagne aux projets personnels, politiques et religieux de Marie Stuart n'avait été promise avec autant de précision et pour un avenir qui semblait aussi rapproché que le faisait entrevoir cette fois-ci le conseiller

1. *Ibid.*, p. 132-135 : dépêches de Silva.
2. Dép. d'Alava, 4 juin ; TEULET, V, 11.

le plus influent du roi catholique. L'archevêque se jeta aux pieds du duc avec de grands transports de joie, et lui dit qu'il porterait à sa souveraine la plus heureuse des nouvelles qu'elle eût jamais reçues. Il crut pouvoir communiquer à Albe les plus secrètes pensées de la reine : « elle tenait pour certain que sous peu il y aurait une révolution en Angleterre ; dans un tel cas, que devrait faire ma maîtresse, selon votre avis ? » Le duc ne défendit nullement à Marie de songer à combattre sa rivale par les armes, si les circonstances s'y prêtaient. « Je lui répondis, écrit-il, qu'elle devrait se gouverner selon que le parti contraire à Élisabeth fût fort ou faible. » Albe finit en recommandant le plus grand secret, même pour les Guises, afin que la reine mère n'apprît rien de ces pourparlers importants[1]. Cependant, Beaton obtint la permission de communiquer ces ouvertures du duc d'Albe au nonce apostolique et à Alava, présents tous les deux à Bayonne. Ils conférèrent souvent entre eux et échangèrent des missives volumineuses[2].

Que l'on vienne encore soutenir, après de tels faits, que le parti catholique, et Marie Stuart toute la première, aient jamais renoncé à la lutte pour la destruction du protestantisme en Écosse et en Angleterre et pour le renversement du trône d'Élisabeth

1. Me dixo que tenia por cierto que avia de hacer revolucion en aquel reyno ; en tal caso què me parecia devia hazer su ama ? E dixele que se governasse segun fuesse fuerte ó flaca la parte contraria de la reina. — Toute la dépêche très importante du duc d'Albe, du 29 juin, se trouve dans Weiss, t. IX, p. 325 et suiv., et dans Teulet, t. V, p. 12 et suiv.

2. Smith à Leicester et à Cecil, juillet 1565 ; *Cal.*, n° 1280 § 6.

Tudor ! Rien ne peut justifier les procédés malhonnêtes d'un Murray et d'un Lethington : mais leurs craintes de voir leur religion détruite et leur peuple tombé sous l'absolutisme d'une reine plutôt française qu'écossaise étaient réelles et parfaitement fondées.

Des bruits sinistres se répandirent parmi les protestants de France et, par leur intermédiaire, en Angleterre et en Écosse. Un grand complot aurait été convenu à Bayonne entre le pape, le roi d'Espagne, la reine d'Écosse et les *papistes* d'Angleterre ; le gouvernement français aurait également promis d'aider Marie Stuart d'argent et de provisions de bouche, si elle voulait tenter de détruire la nouvelle religion dans son pays : en revanche, Darnley aurait offert de se rendre en France, immédiatement après son mariage. Le cardinal de Lorraine lui prêterait trente mille écus[1]. Il est évident que ces bruits étaient fort exagérés, mais dans une certaine limite ils n'étaient pas entièrement dénués de vérité.

A Londres même, Guzman de Silva sut se procurer les moyens de correspondre activement avec lady Lennox, prisonnière dans la Tour, et que l'on supposait privée de tout commerce avec le monde extérieur[2].

Ainsi encouragée, Marie crut pouvoir agir avec une entière liberté. Lorsque, le 6 juillet, Haye revint à Édimbourg, fort mécontent du mauvais accueil qu'il avait rencontré à Londres, la reine manifesta ouvertement sa colère au sujet de la réponse hostile que la

1. *Ibid.*, §§ 21, 22.
2. Dép. de Silva des 9 et 13 juillet ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 141, 144.

souveraine d'Angleterre venait de lui donner[1]. Argyle menaçant d'attaquer le comte d'Athol, partisan de la reine, pour le désarmer, Marie le lui défendit sévèrement, et il obéit pour le moment[2]. Comme les lords mécontents menaçaient de se réunir à Glasgow, elle y envoya un héraut pour interdire toute assemblée illégale, sous les peines de la haute trahison (12 juillet). Le lendemain, elle ajourna jusqu'au 1er septembre le parlement qu'elle avait convoqué pour le 20 juillet, pensant, avec raison, que les temps étaient trop troublés pour qu'il fût possible de réunir les états du royaume[3].

Elle eût peut-être réussi à pacifier le pays, sans une nouvelle intervention de sa *bonne sœur,* la reine d'Angleterre. A l'idée que le mariage officiel de sa cousine avec Darnley pourrait s'effectuer malgré sa défense, Élisabeth ne put retenir son indignation. La clé de toute sa politique et la véritable raison de son aversion contre une telle union se trouvent dans la réponse qu'elle donna un peu plus tard à l'ambassadeur de France. Quoique M. de Foix penchât plutôt vers le protestantisme et fût, par conséquent, personnellement défavorable au mariage, il le protégeait néanmoins, sur l'ordre exprès de ses souverains, et insista sur le fait que Darnley était le proche parent d'Élisabeth. « Oui, répondit-elle, mais c'est seulement par bâtardise »[4].

1. Rand. à Cec., 7 juillet ; *Cal.*, n° 1290.

2. Le même au même, 6, 7 juillet ; *ibid.*, nos 1289, 1290. — KNOX, II, 491.

3. Proclamation du 13 juillet ; BURTON, I, 338.

4. Ms. de Foix à Charles IX, 1er août 1565 ; Londres, *Record Office*, *Baschet transcripts* (cette dépêche ne se trouve pas



Elle déclara d'ailleurs qu' « elle ne peult s'accorder et estre contente de ce mariage, si non moyennant certains moyens par lesquels elle seroit satisfaite et continueroit tousiours l'amitié comme cy devant, qui sont : qu'elle [Marie] entretienne la religion qui est aujourd'huy au royaulme, et en ce faisant reçoive en sa bonne grace et en leur premier estat ceux qu'elle a aliénez d'elle, à cause d'icelle, et qu'elle luy fasse déclaration autorisée par son parlement qu'elle ne prétend rien au royaume d'elle ni de sa postérité, conditions principalles qui la meuvent à ne la pouvoir aymer [1]. »

Élisabeth, pour la même raison qui la détournait du mariage, s'opposait à la fondation d'une dynastie destinée à lui succéder : elle ne voulait pas que les regards de ses sujets pussent se tourner vers d'autres qu'elle-même ; elle désirait rester seule en évidence dans son royaume.

Une autre raison augmentait encore chez elle le sentiment de colère : de voir son autorité entièrement méconnue et sa volonté comptée pour rien par Marie et par Darnley. Leur complète destruction seule lui aurait semblé la digne punition d'un tel crime. Le 10 juillet, elle envoya à Randolph une

dans TEULET) : « Remonstrant à la Royne d'Angleterre de vouloir avoir agréable le mariage du comte de Rosse avec la royne [d'Écosse] comme de celuy qui n'avoit beaucoup de moyens de luy mal faire et que quant bien il en auroit les moyens il n'en pouvoit avoir la volonté pour avoir receu tant de courtoisie d'elle et luy estre en oultre proche parant... Elle répondit qu'elle savoit qu'il luy fut parant, mais que ce n'estoit que par bastardise. »

1. Ms Même dépeche.



instruction qui mit le feu aux poudres, et qui peut être considérée comme ayant déchaîné la guerre civile en Écosse, de même que sa lettre du 8 juin l'avait préparée.

« Je ne trouve pas, écrivait-elle, que les lords par lesquels la reine d'Écosse se trouve offensée, aient eu d'autre intention que de servir le bien, la sécurité et l'honneur de leur souveraine. Par conséquent, vous devez lui refuser tout conseil ou assistance de notre part dans les troubles qui sont sur le point d'éclater, si elle ne change de ministres et de conduite. Vous pouvez avertir de ce fait les lords mécontents et les assurer de mon estime et de ma bonne volonté. Ils doivent bien se garder de se trouver tous ensemble, afin qu'ils ne pussent pas être pris dans un piège par leurs adversaires », — la guerre civile serait trop vite terminée. « Finalement, vous leur déclarerez que, si en faisant leur devoir, comme il convient à des hommes loyaux et honorables, ils sont forcés à une action extrême par la méchanceté et les intrigues d'autrui, ils ne manqueront pas de trouver en nous tous les égards dus à leur bonne cause. » Élisabeth approuve pleinement le projet des lords calvinistes de réunir des forces considérables *pour leur défense*, et elle leur conseille même de ne pas en assembler trop peu pour leur sécurité[1]. — On ne saurait plus claire-

1. Ms. Élis. à Rand., 10 juillet (*Record Office*, *Scotland*, *Eliz.*, vol. X) : «Finally you shall assure them that if they doing their dutyes, as becommeth loyall and honorable men, shall by mallice and practiss be forced to any inconvenience, they shall not find lack in us to regard them in their truth... And where it semeth by your writing, that the Nobility there are determined to kepe about them selves great forces for their defence...



ment exciter des sujets mécontents à la révolte et à la lutte à main armée. Par ces instructions, Élisabeth a déclaré la guerre à sa cousine, non pas une guerre franche et loyale, mais une guerre pleine d'astuce et de trahison.

Randolph triompha en recevant ce message. Il tenait enfin un ordre formel de sa souveraine sanctionnant son alliance avec le parti calviniste en Écosse, et la victoire de ce parti ne lui semblait plus douteuse. Il se hâta de transmettre la bonne nouvelle aux lords de la congrégation. Selon l'opinion de son Conseil privé, y disait-il, la reine, sa maîtresse, est décidée à ne pas supporter l'injure et le dommage que lui causeraient un plus long séjour des Lennox en Écosse et un mariage de la souveraine de ce pays avec Darnley. Elle est résolue à maintenir à tout prix l'union politique et religieuse des deux royaumes et à s'allier, à cet effet, aux lords dévoués à la religion protestante[1]. Il est évident que Randolph a forcé encore la note et a donné aux projets de sa souveraine une décision et une portée qu'ils n'avaient pas en réalité.

Les conséquences de ces excitations violentes ne se firent pas attendre. Les lords protestants, qui avaient fait semblant de se soumettre, reprirent immédiatement courage et bravèrent les ordres de leur reine en s'assemblant à Stirling, le 15 juillet[2]. Les comtes Murray,

you may give them advise nother to make greater charges nor their suerty requireth nor lesse than may bring perill. »

1. Randolph aux lords, juillet 1565 ; lettre imprimée textuellement dans FROUDE, t. VII, p. 178-181.

2. Telle est la date donnée par le continuateur de KNOX,



Argyle, Rothes, le duc de Châtelleraut, qui avait encore changé d'avis, et plusieurs autres barons assistèrent à cette entrevue. A peine furent-ils réunis que se présentèrent devant eux Jean Haye, maître des requêtes, et Robert Crichton, avocat de la reine, pour leur demander, au nom de la souveraine, quelle était la cause de leur assemblée[1]. Ils répondirent qu'ils avaient l'intention de délibérer sur les mesures aptes à maintenir la religion. Les députés de la reine les invitèrent à se rendre à Édimbourg, afin de s'entendre avec elle sur la conduite à tenir. Mais ils refusèrent, rompant ainsi ouvertement avec leur souveraine. Ils préférèrent (17 juillet[2]) renouveler et étendre leur *bond* du 20 mars 1565 pour la défense de la foi protestante, dont l'existence exclusive en Écosse était évidemment menacée. En même temps, ils écrivirent à Élisabeth et à ses ministres des lettres par lesquelles il les suppliaient de défendre l'œuvre que cette reine avait créée « à son impérissable gloire » et de les soutenir contre l'hostilité manifeste montrée par leur souveraine à l'Évangile[3]. Leur désobéissance envers leur

II, 492. — Il est vrai que Randolph, dans sa lettre à Cecil du 19 juillet (KEITH, II, 331), et Drury, dans sa lettre à Bedford, de Berwick 20 juillet (*Cal.*, n° 1305), donnent le 18 comme date de la réunion de Stirling. Mais cela ne peut être exact, attendu que Marie répond déjà à cette assemblée le 16, en convoquant les vassaux de la couronne. L'erreur de Randolph et de Drury s'explique par le fait que les lettres, adressées par les conjurés à la reine Elisabeth et à ses ministres, sont datées du 18.

1. Séances du conseil privé des 17 et 19 juillet ; BURTON, I, 339-342.

2. CHALMERS, I, 222.

3. Les lords de Stirling à Élisabeth, 18 juillet ; KEITH, II, 329.

maîtresse et leur appel adressé à une reine étrangère étaient une déclaration de la guerre civile.

C'est bien ainsi que Marie comprit la situation. Elle voyait avec plaisir que le pays n'était pas avec les rebelles, que sa conduite habile pendant les dernières années avait bien disposé pour elle l'opinion publique, que la modération dont elle avait fait preuve dans les affaires de religion avait apaisé le fanatisme calviniste, en dehors de quelques parties des Terres-Basses, et que la vigueur et l'énergie qu'elle avait déployées dans le maintien de l'ordre public avaient relevé l'autorité royale. A sa circulaire du 16 juillet, adressée aux seigneurs et aux gentlemen fidèles[1], fut ajouté un post-scriptum qui les engageait à venir la rejoindre en toute hâte, avec tous leurs amis et sujets, armés en guerre, et munis de vivres pour quinze jours[2].

Un véritable enthousiasme répondit à cet appel. Les chefs de la révolte durent reconnaître qu'ils n'avaient pas de prise sur l'esprit du peuple écossais, et Murray vit clairement qu'il avait perdu la partie. De tous côtés, les hommes affluèrent à Édimbourg, revêtus du justaucorps de buffle et armés de lances. Dans l'espace de huit jours, on y comptait au moins sept mille guerriers, et leur nombre augmenta d'heure en heure. Les Marches étaient en pleine ébullition, non pas contre la reine, comme les Anglais l'avaient espéré, mais contre ses adversaires[3].

1. Voir plus haut, p. 380.
2. LABANOFF, I, 275.
3. Rand. à Cec., 19, 21 juillet; KEITH, II, 331, 338. — Drury et Bedford au même, 20 juillet; *Cal.*, nos 1305, 1306. — Bedf. au même, 23, et à Elis., 25 juillet; *ibid.*, nos 1312, 1321.

Ainsi encouragée, la jeune princesse montra une grande fermeté contre tous ses ennemis, y compris la reine d'Angleterre. Randolph eut à subir les plus vifs reproches de la part de Marie: parce qu'il avait conseillé à sa maîtresse de déclarer Lennox et Darnley coupables de trahison; qu'il avait engagé les gens de ces deux seigneurs à les abandonner; qu'il parlait mal des fidèles serviteurs de la reine d'Écosse [1]. Lorsque, conformément aux instructions de sa souveraine du 10 juillet, le diplomate anglais conseilla à Marie de suivre de nouveau l'avis des chefs calvinistes, *ses meilleurs sujets,* elle lui répondit avec véhémence : « Quant à ceux que votre maîtresse appelle mes meilleurs sujets, je ne puis, ni personne ne peut estimer comme tels ceux qui désobéissent à mes ordres, et par conséquent ma bonne sœur ne peut se sentir offensée si j'agis contre eux comme ils le méritent. » Aucune subtilité de Randolph ne put la faire changer d'opinion. Elle refusa avec non moins d'indignation la demande d'adopter la religion établie en Écosse: « Je ne vais pas faire, disait-elle, une marchandise de ma conscience. » L'ambassadeur s'adressa alors aux deux Lennox et leur intima l'ordre de retourner en Angleterre dans le plus bref délai. Le père répliqua avec modération qu'il était trop dangereux pour lui de se placer sous la puissance d'une princesse qui traitait si cruellement sa femme et qui refusait d'accepter ses lettres, quelque humbles qu'elles fussent; mais qu'il était prêt à rendre à la reine d'Angleterre tous les services compatibles avec ses obligations actuelles. Darnley, avec son outrecuidance ordinaire, répondit sur un ton inso-

1. Rand. à Cec., 16 juillet; KEITH, III, 336.

lent et méprisant, refusant toute soumission envers Élisabeth : de sorte que Randolph lui tourna le dos[1].

Sûre qu'après ces refus une guerre sérieuse éclaterait, non seulement avec les calvinistes d'Écosse, mais encore avec l'Angleterre, Marie envoya le fidèle Étienne Wilson en Belgique, où, avec l'assentiment de la gouvernante, Marguerite de Parme, il chargea un navire de munitions d'artillerie et l'expédia en Écosse[2].

Les seigneurs protestants restés fidèles à leur reine, tels que sir Jean Maxwell et lord Erskine de Dun, nouvellement élevé au rang de comte de Mar, firent encore un essai pour ramener Murray à soumission; cette tentative ayant échoué, la reine le fit déclarer rebelle et mettre hors la loi[3]. Les mesures que le bâtard lui avait fait prendre jadis contre les Gordon et contre Bothwell furent maintenant dirigées contre lui-même. Afin d'augmenter ses forces par l'adjonction d'un capitaine intrépide, Marie, pour son malheur, signa l'ordre de rappel de Bothwell ; elle ramena ainsi en Écosse l'homme destiné à devenir l'instrument suprême et le facteur de son infortune.

Pour le moment, la crainte principale de Marie était que sa cousine d'Angleterre ne reprît sa politique de l'an 1560, en fournissant de puissants secours aux rebelles, et ne leur procurât ainsi une victoire

1. Le même au même, 21 juillet ; *ibid.*, II, 335-337.

2. Silva à la duchesse de Parme, 17 sept ; KERVYN DE LETTENHOVE, IV, 246.

3. Le continuateur de KNOX, II, 494, prétend qu'Argyle fut également proscrit. C'est une erreur, comme les actes authentiques le démontrent.



qu'avec leurs propres forces ils étaient incapables de remporter. L'essentiel était de prolonger l'habituelle incertitude d'Élisabeth par des négociations dilatoires et l'empêcher ainsi de prendre des résolutions vigoureuses jusqu'au moment, qui semblait proche, où les révoltés seraient vaincus et réduits à l'impuissance. Elle envoya donc à Londres Jean Beaton pour demander à Élisabeth de ne pas venir en aide à Châtellerault et à ses partisans[1]. Mais sa lettre était rédigée en termes fiers et même menaçants, car elle désirait prouver à la reine d'Angleterre qu'elle ne la craignait pas : « Si vos ministres entreprennent quelque chose d'hostile contre moi, lui écrivait-elle, je n'estimerai jamais que cela provienne de vous, et sans en chercher d'autre vengeance, j'aurai recours à tous les princes mes alliés[2]. » Elle prit même des mesures pour attaquer Élisabeth dans ses propres possessions, dans le cas où elle ne montrerait pas de dispositions pacifiques. Shan O'Neil, le chef irlandais de l'Ulster, venait de piller et de détruire la colonie écossaise établie dans cette province. Mais comme ces Écossais avaient été calvinistes et envoyés par Argyle pour renforcer la position de l'élément protestant et anglais en Irlande, leur défaite était plutôt favorable à la cause défendue par Marie Stuart. Le vainqueur lui envoya secrètement un vieux prêtre, pour entrer en négociations avec elle[3]. Élisabeth voyait dans cette conduite du chef irlandais un véritable danger pour sa propre politique dans l'île

1. Rand. à Cec., 24 juillet ; *Cal.*, n° 1318.
2. Keith, III, 226.
3. Sir Guill. Fitzwilliams à Cecil, Dublin, 13 juillet ; *Cal.*, *Ireland*, 1509-1573, p. 256, n° 14.

voisine[1]. Quelques semaines après, O'Neil et l'archevêque catholique d'Armagh promirent même à Marie d'attaquer Argyle dans ses propres possessions[2].

L'Irlande n'était pas le seul pays dont elle espérait le concours. Elle se rappelait avec plaisir les promesses que Philippe II et Albe venaient de lui faire, et résolut de mettre à l'épreuve leurs bons sentiments. Beaton apporta à Guzman de Silva deux lettres de sa souveraine, avec prière de les envoyer immédiatement en Espagne. Dans la première, adressée à la reine de ce pays, elle lui demandait de plaider auprès de son mari la cause de son amie d'enfance[3]. La seconde, destinée à Philippe II lui-même, développait clairement les projets antiprotestants de la souveraine d'Écosse. « Comme je suis une de celles, y disait cette princesse, à qui Dieu a bien voulu donner la charge d'un royaume, j'ai toujours résisté, autant qu'il était en mon pouvoir, à tous ceux qui sont d'une croyance contraire à la mienne ; et, pour avoir plus de moyens d'y parvenir, je me suis résolue à épouser le fils du comte de Lennox, afin d'arrêter les progrès de la nouvelle secte. Je suis assurée qu'ayant autant besoin de votre aide et assistance que j'en ai en réalité, Votre Majesté me les accordera pour maintenir la foi, pour la défense de laquelle vous armez tant de forces contre les Turcs. Et comme je puis dire qu'il n'y a point de guerre plus dangereuse pour la chrétienté et plus per-

1. Élis. au gouverneur général sir H. Sidney, 12 nov. ; *ibid.*, p. 278, n° 42.

2. Loftus à Leicester, 20 nov. ; *ibid.*, p. 279, n° 46.

3. Silva à Phil. II, 28 juillet ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 156.

nicieuse à l'obéissance due aux princes que celle de ces nouveaux évangélistes, — plaise à Dieu que V. M. ne s'en ressente jamais dans ses États, — je supplie V. M. de vouloir bien recommander à votre ambassadeur de soutenir les droits que ledit fils du comte de Lennox et moi avons en Angleterre, et de lui donner ordre de déclarer à la reine d'Angleterre que V. M. ne permettra pas qu'il soit fait la moindre chose à notre préjudice[1]. »

Cette épître indique avec beaucoup de précision la portée de la lutte qui venait d'éclater. Il ne s'agissait pas seulement d'un mariage quelconque pour Marie Stuart, mais d'une question importante et générale : l'avenir de la Grande-Bretagne appartiendrait-il au catholicisme ou à la religion nouvelle ?

N'ayant qu'une confiance limitée dans l'aide des puissances étrangères, Marie organisa aussi des armements sérieux dans son propre pays. Des troupes régulières, surtout des arquebusiers, qui avaient rendu de si excellents services contre le comte de Huntly, furent levées sur l'ordre du gouvernement écossais. Une nouvelle proclamation, du 22 juillet, appelant aux armes tous les sujets de la reine, sans aucune exception, acheva ces préparatifs de guerre contre les adversaires de la souveraine[2].

Les conjurés comprirent fort bien que sans l'assistance de l'Angleterre ils seraient perdus. Châtellerault, Argyle et Murray adressèrent aux ministres de la reine Élisabeth des appels pressants pour qu'ils les sauvassent de la triste situation dans laquelle ils se

1. Marie St. à Phil. II, 24 juillet ; LABANOFF, VII, 340.
2. KEITH, III, 242. — Rand. à Cec., 24 juillet ; *Cal.*, n° 1318.

trouvaient[1]. « Secourez les innocents fidèles de l'Évangile contre les subtiles ruses de Satan, qui déchaîne contre eux les puissances du monde, » écrivit à Bedford l'*innocent* Murray[2]. Ce langage était sans doute fort exagéré ; mais il n'en est pas moins vrai que les projets de Marie Stuart menaçaient sérieusement le protestantisme écossais, sinon dans son existence, au moins dans sa domination.

Les adversaires de cette reine avaient acquis en Thomas Randolph un allié dévoué et actif. Ce diplomate, jadis admirateur et ami enthousiaste de la jeune souveraine, était devenu son adversaire implacable, depuis que Murray l'avait convaincu des dangers que les desseins de Marie comportaient pour l'Angleterre et pour la religion réformée. A partir de ce moment, il profita de sa position, dans l'entourage même de la reine, pour la combattre et pour servir aux séditieux d'espion et d'agent secret. Il insista auprès d'Élisabeth et de Cecil sur l'état presque désespéré dans lequel se trouvait la cause des rebelles, et les supplia avec instance de leur envoyer de prompts secours, seul moyen d'éviter leur ruine totale. Il s'identifie si complètement avec eux que, dans ses dépêches, il parle toujours de *nous*, comme s'il était un des leurs[3]. « Il faut que notre reine intervienne, écrit-il à Bedford, ou les choses marcheront mal. On vise à l'entière destruction du pauvre comte Murray qui est dans une terrible situation. » Bedford doit prendre des mesures

1. *Cal.*, nos 1302, 1303.
2. Murray à Bedford, 22 juillet ; KEITH, II, 341.
3. Rand. à Élis., 23, et à Cec., 24 juillet ; *Cal.*, nos 1311, 1318.




pour intimider les Borderers écossais, afin qu'ils ne soutiennent pas leur reine, et influer sur Élisabeth, en sorte qu'elle vienne en aide aux lords calvinistes[1]. Le gouverneur des Marches anglaises suivit, en effet, ce conseil de point en point. Il est vrai que les chefs calvinistes se trouvaient tellement faibles qu'ils se retirèrent dans leurs châteaux, sans oser braver les forces supérieures de leur reine[2].

Marie Stuart aurait pu facilement poursuivre les séditieux dans leurs forteresses, les vaincre définitivement et exécuter alors ses projets matrimoniaux et religieux. Mais en ce moment, comme plus tard en maintes autres occasions, la passion obscurcit la lucidité ordinaire de son esprit. Impatiente de s'unir entièrement à l'homme qui possédait son cœur, elle ne profita de son évidente supériorité que pour réaliser son mariage public avec Darnley. Les insurgés une fois vaincus complètement, ce fait n'aurait soulevé aucune difficulté; aussi longtemps qu'ils étaient seulement affaiblis mais encore debout, il ne pouvait que leur donner une force et une énergie nouvelles et rendre ainsi nécessaire une campagne en règle contre les mécontents.

Sans attendre l'arrivée de la dispense papale, Marie éleva son futur époux à la dignité de duc d'Albany, et fit publier, d'après la loi, les bans de son mariage par le ministre protestant de l'église paroissiale de Canongate, à Édimbourg, le 21 juillet[3]. Le lendemain

1. 24 juillet; *ibid.*, nº 1317.

2. Bedford à Élis. et à Cecil, 25 juillet; *ibid.*, nºs 1320, 1321, 1322.

3. Registre de cette église, cité textuellement dans STRICKLAND, IV, 166.

même, l'évêque de Dumblane apporta la dispense nécessaire. Rien ne s'opposait plus à la célébration publique d'un mariage consacré déjà trois mois auparavant par une cérémonie secrète. Les honneurs dont Marie avait comblé Darnley ne suffisaient plus à cet adolescent aussi vaniteux et présomptueux que dénué de tout véritable mérite. Sûr de son ascendant sur sa royale maîtresse, la sachant liée à lui d'une manière indissoluble, il exigea qu'elle l'associât entièrement à sa haute position, en partageant avec lui le titre souverain. Un tel acte était contraire à la constitution du royaume, d'après laquelle l'assentiment des États était indispensable pour une élévation si extraordinaire. Marie le fit observer à Darnley : « Tout de suite, répondit-il, ou jamais. » Elle eut le grave tort de céder, comme ce cœur vraiment féminin a toujours cédé à celui qu'il aimait et qui le dominait. Par ce procédé illégal, elle justifia, dans une certaine mesure, la résistance des chefs calvinistes qui ne laissèrent pas de protester hautement contre les *usurpations* de Darnley et de déclarer qu'ils se voyaient contraints de défendre leur liberté, leurs biens et leur vie. « La reine, disaient-ils dans leur proclamation, viole les droits du royaume et opprime ses libertés en lui imposant un roi sans le consentement des États, chose contraire aux lois et aux coutumes du pays[1] ».

Pour le moment, ce manifeste rencontra peu d'adhérents, la grande majorité du peuple se méfiant profondément des intentions de la noblesse calviniste, et surtout de ceux qui avaient tramé l'attentat de Beith.

1. Rand. à Cec., 31 juillet ; ROBERTSON, *Append.*, n° XI, et WRIGHT, I, 199.

Marie put donc annoncer, le 28 juillet, qu'elle créait roi le duc d'Albany, qu'il porterait le titre suprême aussi longtemps que durerait leur mariage, et que tous les actes publics porteraient la signature du roi et de la reine, le nom de Henri précédant celui de Marie[1]. Pour remplacer autant que possible l'assentiment des États, et pour donner à cette proclamation un semblant de légalité, la reine avait demandé et obtenu l'acquiescement des lords présents à Édimbourg[2]. En accordant à son mari le titre de roi, elle n'avait, d'ailleurs, nullement songé à partager avec lui la réalité du pouvoir souverain. Nous avons vu que, malgré tout son amour pour Darnley, elle n'avait point méconnu ses défauts et son insuffisance que, sans doute, elle attribuait exclusivement à sa grande jeunesse. Elle n'était donc point d'avis de lui confier la totalité ou même une partie notable des fonctions royales. Il est certain que, si Darnley eût su conserver l'amour de son épouse et se montrer capable d'exercer le pouvoir suprême, Marie lui aurait confié plus tard l'administration du royaume. Mais pour le moment, elle voulait rester maîtresse de ses actions et conserver sa position prépondérante dans l'union matrimoniale. C'était à Darnley de justifier par sa conduite ultérieure ses aspirations vers l'exercice effectif de la puissance royale.

Le dimanche, 29 juillet, le mariage de Marie Stuart, reine d'Écosse, avec Henri Stuart, duc d'Albany, fut solennellement célébré selon le rite romain par l'archevêque catholique de Brechin. Mais lorsque l'acte

1. Marie Stuart au roi d'armes d'Écosse, 28 juillet ; LABANOFF, I, 277, et BURTON, I, 345.

2. Rand. à Bedf., 28 juillet ; *Cal.*, n° 1326.

principal fut terminé, le jeune marié, pour gagner les sympathies des lords protestants restés fidèles à la souveraine, se retira avec eux et laissa sa femme et les catholiques seuls assister à la messe qui suivit. La fête se continua par un brillant banquet. Pour la première fois depuis quatre ans et demi, Marie avait quitté ses vêtements de deuil ; sa jeune et fraîche beauté fut rehaussée par l'éclat des diamants et d'une magnifique robe de couleur. Trois comtes, dont un seul catholique, la servirent à table, et trois autres, tous protestants, servirent son époux. La salle retentit du son des trompettes ; de l'argent fut jeté au peuple, aux cris de *largesse, largesse ;* la soirée se passa en danses et en ballets[1]. Georges Buchanan, le grand humaniste et fervent protestant, alors poète attitré de la cour, avait composé en latin une allégorie masquée pour la fête[2]. Riccio qui, de toutes ses forces, avait travaillé à l'accomplissement de cette union, exulta : « Dieu soit loué, s'écriait-il ; on ne pourra plus empêcher le mariage ! »[3].

Tout était à la joie au palais de Holyrood. Mais à quelques lieues de distance, les lords mécontents épiaient l'occasion de tuer le jeune roi et d'emprisonner la reine à perpétuité ! Le comte Glencairn, qui venait de servir Darnley comme échanson, alla rejoindre les mécontents. Les bourgeois de la capitale même, dévoués au protestantisme et à l'alliance anglaise,

1. Rand. à Cec., 31 juillet.
2. P. Hume Brown, *George Buchanan* (Édimb. 1890), p. 185.
3. Mémoire toscan, Édimb. 8 oct. 1566 ; Labanoff, VII, 90 : « Laudato sia Dio ; che le nozze non si potranno più disturbare. »

remplirent de clameurs séditieuses les environs du palais pendant toute la nuit et ne purent être apaisés par Marie qu'au prix d'humiliations et de promesses. Et derrière cette désaffection d'un puissant parti indigène se dressait menaçante la colère de l'Angleterre et de cette Élisabeth Tudor qui ne pardonnait jamais une offense. Randolph, qui, en sa qualité de représentant officiel de l'Angleterre, avait été invité par Marie aux fêtes de la soirée, avait refusé d'y assister[1]. Il agissait ainsi selon la volonté de sa souveraine, qui reçut très mal Jean Beaton et ne lui cacha pas qu'elle se croyait gravement injuriée par sa cousine du fait de son mariage avec Darnley. Tous les ministres anglais exprimèrent la même opinion[2].

C'est sous de tels auspices que Marie Stuart fut unie à son second époux; et cet époux était un homme de vingt ans, beau sans doute et élégant, mais sans cœur, sans esprit et sans ressources intellectuelles ou matérielles. Ce qui aux yeux de la jeune reine était son triomphe suprême devint la cause et l'origine de ses malheurs tragiques.

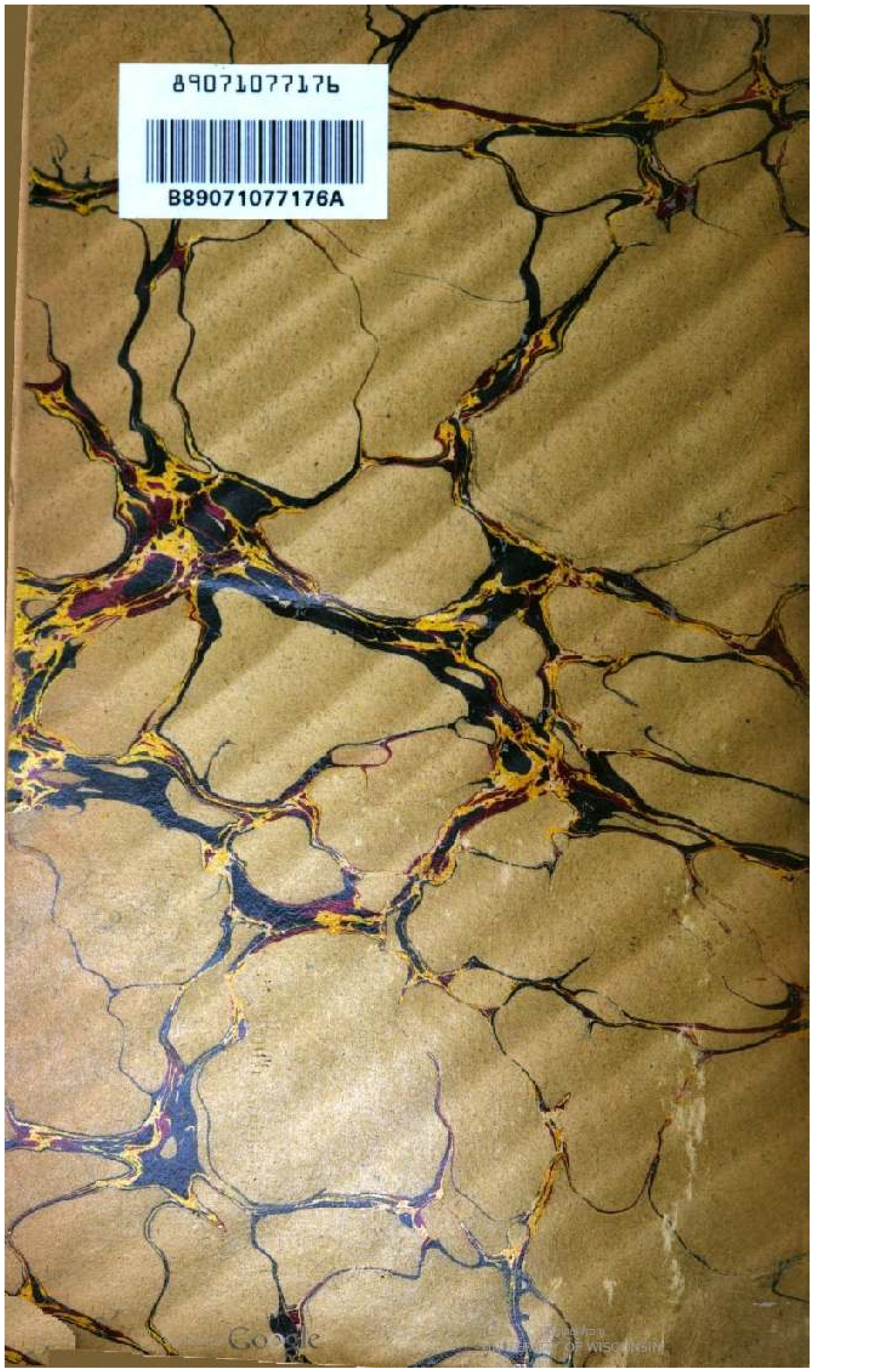
1. Rand. à Leicester, 31 juillet.
2. Silva à Phil. II, 6 août; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 166, 167.

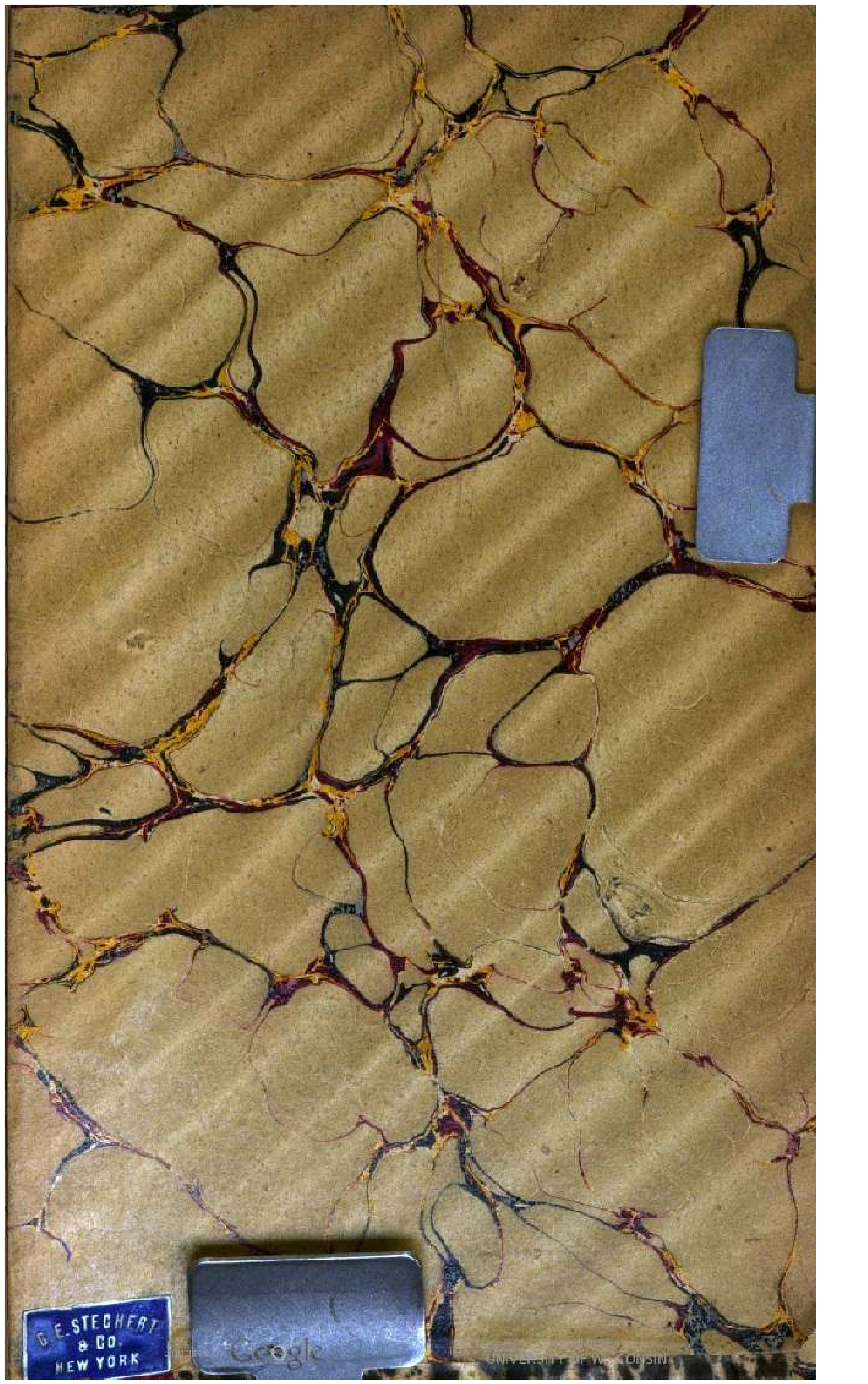
FIN DU TOME DEUXIÈME.

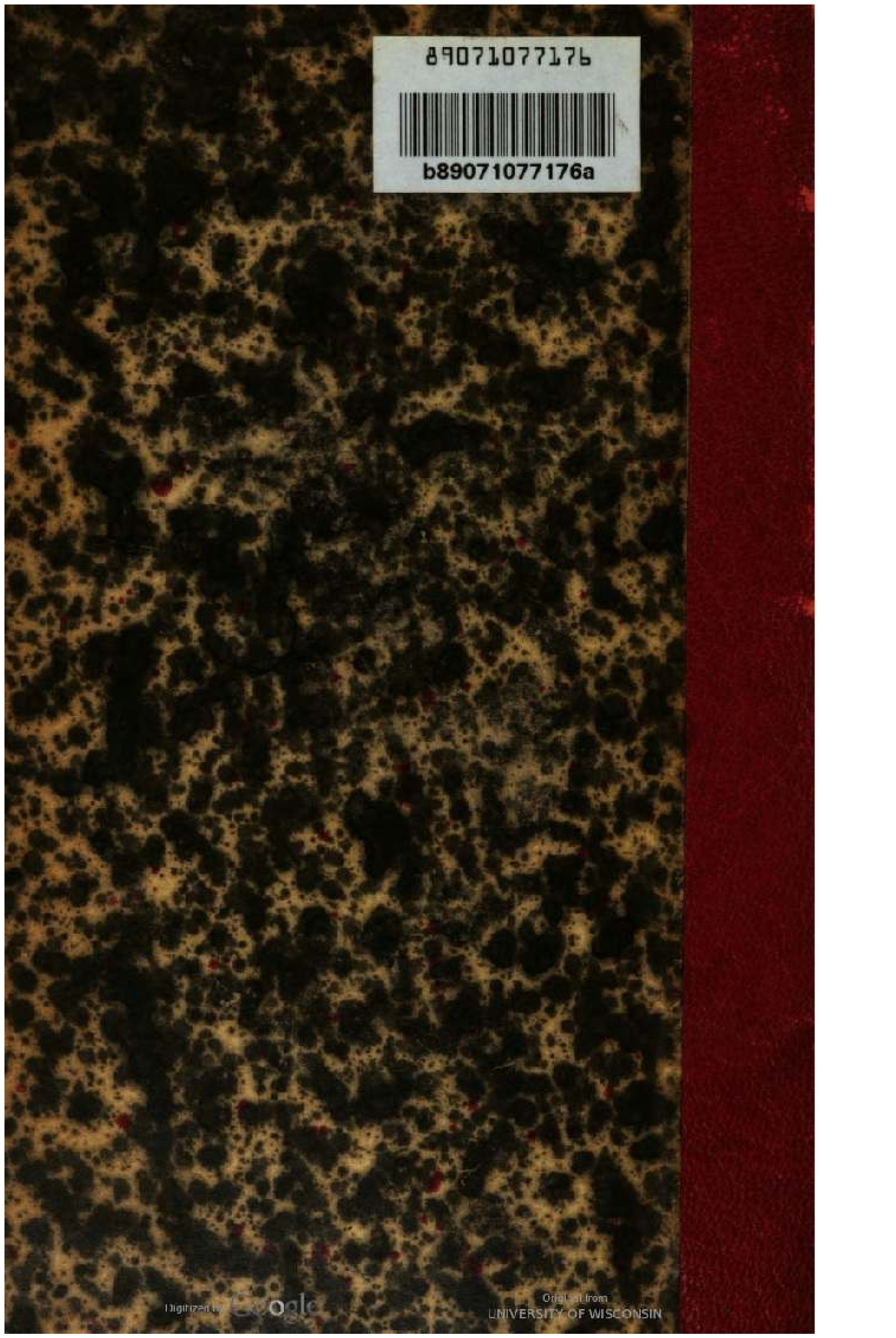
TABLE DES MATIÈRES

Chartres. — Imprimerie Durand.




89071077176
B89071077176A


G. E. STECHERT
& CO.
NEW YORK


89071077176
b89071077176a